«Initiatives» : 19 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14810 7 F

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un regain de tension en Afrique du Sud

Fusillade meurtrière au Ciskei

Au moins vingt-cinq manifestants du Congrès national africain (ANC) ont été tués et près de deux cents autres blessés, lundi 7, lors de la fusillade déclenchée par les forces de l'ordre du Ciskei, qui tentaient d'empêcher les militants nationalistes de franchir la «frontière» du bantoustan.

Le Congrès national africain (ANC) a accusé la junte militaire du Ciskei d'être pleinement «responsable» de la répression de la manifestation de lundi 7 septembre.

L'ANC a également pris à partie le gouvernement du président Frederik De Klerk, qui, selon lui, porte « une responsabilité égale » dans la tuerie. Le Congrès national africain a agité, d'autre part, le spectre de représailles provoquées par « *la colère populaire* ».

Lire nos informations page 6

D'un massacre à l'autre

DÉRIVANT d'un massacre à l'autre, de la tuerie de Boipatong, en juin, à celle qui vient d'ensanglanter, lundi 7 septembre, le bantoustan (homeland) du Ciskei, l'Afrique du Sud seraitelle condamnée à déraper interminablement, emportée dans le tourbillon des violences?

En ouvrant le feu sur les manifestants de l'ANC venus narguer la junte de ce bantoustan «indépendant», les soldats du Ciskei ont, du même coup, réduit en cendres l'espoir d'une reprise rapide des négociations constitutionnelles, laborieusement entamées en décembre 1991 au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) et brutalement interrompues à la mi-mai 1992.

L'ANC n'a jamais fait mystère de son souhait de voir les dix bantoustans – soit-disant «autonomes» (Lebowa, Gazankulu, Qwaqwa, Kwazulu, Kangwane et Kwandebele) ou prétendûment «indépendants» (Bophuthatswana, Ciskei, Transkei et Venda) – revenir dans le giron d'un Etat sud-africain unitaire.

LE discours «historique» du président Frederik De Klerk, prononcé en février 1990, avait fait naître bien des espoirs. Prenant au mot M. De Klerk sur sa volonté de démanteler le système d'apartheid, dont les bantoustans étaient l'un des produits les plus voyants, les militants de l'ANC n'ont pas manqué, tout au long de ces deux dernières années, d'attiser la fièvre «nationaliste».

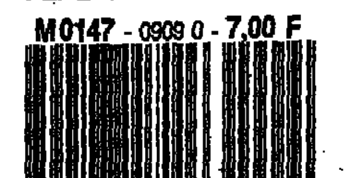
Dénonçant le chef de la junte, le général Josh Oupa Gqozo, qui dirige le Ciskei depuis mars 1990, l'ANC a aussitôt brandi le spectre des représailles et de la «colère populaire» que la tuerie de Bisho, assurent ses dirigeants, «déclenchera» à coup sûr. Le gouvernement sud-africain n'a pas été épargné. Accusé d'avoir «encouragé» le général Gqozo «dans son intransigeance», il porterait «une responsabilité égale» dans ce drame sanglant. A la menace des grèves et des «actions de masse», le mouvement présidé par M. Nelson Mandela ajoute, désormais ouvertement, celle des violences physiques.

L'EXIGENCE politique – légitime – d'une rapide intégration des bantoustans au sein de la nouvelle nation sud-africaine n'est pas rejetée, sur le fond, par le président De Klerk. C'est d'ailleurs, précisément, au moment où le chef de l'Etat était en train de conclure, à Pretoria, une conférence sur le régionalisme et le fédéralisme – boycottée par l'ANC et ses alliés – que la nouvelle du bain de sang au Ciskei a été annoncée.

Au-delà de ces controverses politiques se révèle un différend d'ordre tribal sans doute encore plus dangereux pour la majorité noire. Le Ciskei est en effet peuplé pour l'essentiel par la tribu des Xhosas, dominante au sein de l'ANC et de son électorat.

Tous ces périls rendent encore plus urgente la nécessité pour le gouvernement et pour l'ANC de renouer le dialogue constitutionnel afin que l'épreuve de force se déroule à nouveau autour d'une table de négociation plutôt que dans des banlieues noires transformées en champs de bataille.

M0147 - 0909 0 - 7,00 F



Les troubles en Asie centrale ex-soviétique

Démission forcée du président tadjik

Le président tadjik, M. Rakhmon Nabiev, réfugié pendant dix jours dans des casernes russes de sa capitale, Douchanbe, a été contraint à la démission, lundi 7 septembre, par des opposants en armes. Bloqué à l'aéroport d'où il tentait de gagner le nord du pays contrôlé par ses partisans, il a dû signer un texte remettant ses pouvoirs aux chefs du Parlement et du gouvernement de coalition, dominé depuis mai dernier par l'opposition anticommuniste. Le Tadjikistan, divisé en clans dotés d'armes soviétiques ou afghanes, reste cependant très instable, ce qui pourrait menacer à terme l'Ouzbékistan.

MOSCOU

de notre correspondant

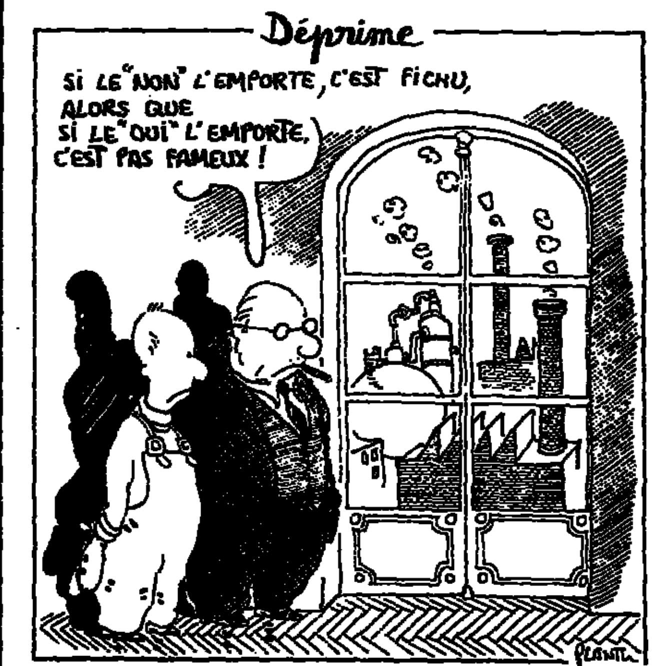
Contraint et forcé, le président tadjik Rakhmon Nabiev a renoncé lundi 7 septembre à ses fonctions. A la suite d'une étrange imprudence, l'ex-premier secrétaire du parti a été cerné par des partisans de l'opposition dans le salon d'honneur de l'aéroport de Douchanbe, d'où il s'apprêtait à s'envoler pour son fief du nord du pays, la région de Khodjent (ex-Leninabad). Une brève fusillade a éclaté, des unités du ministère de l'intérieur – sous le contrôle de l'opposition – sont arrivées en renfort.

Peu de temps après, M. Nabiev remettait sa démission à une délégation du présidium du Soviet suprême. Après quoi, il était ramené à la datcha (résidence) présidentielle, où il signait, officiellement cette fois, une déclaration par laquelle, «*pour mettre fin aux combats fratricides*», il décidait «*de mettre fin à ses pouvoirs de président de la République*».

JAN KRAUZE

Lire la suite page 5

Maastricht et les patrons français



Favorables, en majorité, au traité de Maastricht, les chefs d'entreprise affichent néanmoins leur pessimisme selon deux sondages.

Lire pages 7 et 18

M. Henri Emmanuelli porte plainte pour violation du secret de l'instruction

M. Henri Emmanuelli se rendra lundi 14 septembre à la convocation du juge Renaud Van Ruymbeke qui entend l'inculper en tant qu'ancien trésorier du Parti socialiste. Le président de l'Assemblée nationale a refusé les propositions du magistrat rennais de reporter au lendemain du référendum ce rendez-vous fixé en juillet. Persistant à mettre en cause l'impartialité du magistrat instructeur et dénonçant le «*procès politique*» qui lui serait fait, M. Emmanuelli a décidé de déposer plainte pour violation du secret de l'instruction après la diffusion sur France 2 de son échange de correspondance avec le juge.

Lire page 9 l'article de ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Un entretien avec Mgr Joseph Duval

«Nous sommes devant le défi d'une fragmentation de l'Europe, tentée à nouveau par le tribalisme», nous déclare le président de l'épiscopat français.

Lire page 7

Le coût de la réunification en Allemagne

Le chancelier Helmut Kohl propose un «pacte de solidarité» en faveur des nouveaux Länder de l'Est.

Lire page 18 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

SCIENCES ◆ MÉDECINE

■ *L'oasis du monde perdu.* ■ *Ces aliments qui nous protègent.* ■ Paris sur «coke». ■ Interrogations sur les peintures de Zubiaide.
Pages 11 à 14

Le sommaire complet se trouve page 24

Le Brésil en apesanteur

Le pays est paralysé par la résistance du président Fernando Collor contre lequel une procédure de destitution est engagée

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le président Collor, déconsidéré par les accusations concordantes de corruption portées contre lui, a été hué par les spectateurs, lundi 7 septembre à Brasilia, lors des cérémonies de la fête nationale, malgré un programme qui évitait soigneusement tout contact avec la foule. Les poings serrés, M. Fernando Collor de Mello, a subi cet affront pendant une dizaine de secondes. Le gouvernement gère tant bien que mal le sursis que se sont octroyé ses membres en se déclarant tout simplement «*ministres du Brésil*». L'Assemblée nationale et le Sénat ne légifèrent plus. La crise politique mobilise toutes les énergies, et l'économie tourne au ralenti. Le Brésil est paralysé par l'affaire Collor...

La ferme décision du chef de l'Etat de se maintenir à son poste a déjoué les pronostics de ceux qui voyaient une issue rapide à la crise. Dans une interview accordée la semaine dernière à la chaîne de télévision Globo, M. Collor a en effet clairement écarté l'idée d'une démission : «*Je ne suis pas homme à renoncer, à fuir mes responsabilités. Je suis un lutteur et poursuivrai mon mandat jusqu'à son terme.*»

Plusieurs tentatives pour convaincre le chef de l'Etat de la nécessité de mettre volontairement fin à ses fonctions ont échoué. Le secrétaire général du gouvernement, M. Jorge Bornhausen, avait présenté au président un «*schéma pour une sortie honorable*» : après le vote par l'Assemblée des projets de modernisation en suspens, M. Fernando Collor aurait annoncé qu'il considérait sa mission accomplie et renoncé à ses fonctions à la fin du mois de septembre. La suggestion du ministre n'a pas été prise en compte. A tel point que M. Bornhausen, prenant acte de «*son inutilité*», serait l'un des premiers, dès cette semaine, à quitter le cabinet.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Lire la suite page 3

Le gâchis de l'Opéra-Bastille

Les bouleversements en cours à la tête de l'établissement ouvert en 1990 sont le énième épisode d'une crise ininterrompue

par Alain Lompech

La nomination prochaine de Brigitte Lefèvre et Jean-Marie Blanchard aux postes d'administrateurs de la danse et du lyrique, celle d'un nouveau directeur général dont le nom doit être incessamment annoncé et le retour à une direction artistique bicéphale (*le Monde* du 3 septembre), sont le énième épisode de la crise qui frappe l'Opéra-Bastille depuis que le projet est né, en 1981.

Ces prises de fonctions interviennent après le départ, entre le 17 juillet et le début du mois d'août, du directeur général, du directeur du personnel, du directeur technique et du directeur de la scène – MM. Philippe Bélaval, Georges Chevalier, Jean-Pascal Labbé et Jean-Michel Dubois (*le Monde* du 7 août). Et l'on ignore toujours les conditions du départ de l'administrateur général Georges-François Hirsch. Cette nouvelle crise intervient quelques semaines après le drame qui, le 16 juillet, a coûté la vie à une choriste et blessé une vingtaine d'autres durant une répétition d'*Otello* de Verdi, dans le Théâtre de la Maestranza, à Séville, lors de la chute d'un élément du décor.

Une enquête est en cours, qui déterminera les responsabilités éventuelles des uns et des autres. Mais, pour tenter de comprendre ce qui se passe aujourd'hui à Bastille, il faut rappeler l'historique du lancement de ce projet.

Un nouvel Opéra était dans l'air depuis le projet Vilar de 1965 et le rapport Vilar-Béjart-Boulez de 1967 sur la réorganisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, déposé et jamais publié (l'homme de théâtre démissionna lors des événements de mai 68). Elle refait surface durant l'été 1981. Jean-Pierre Angremy (plus connu sous son nom d'écrivain et de critique lyrique Pierre-Jean Rémy) rêve de doter Paris d'un Opéra sur un modèle inspiré de l'English National Opera, qui fonctionne avec une troupe et pratique l'alternance comme de nombreux théâtres lyriques allemands, à la différence de Garnier.

Le principe du projet d'un grand Opéra populaire est accepté dans l'euphorie de 1981. Même s'il ne s'imposait peut-être pas dans une ville qui compte déjà quatre théâtres se consacrant, tout ou partie, au répertoire lyrique (le Palais Garnier, l'Opéra-Comique, le Théâtre des Champs-Elysées et le Châtelet). Et sans avoir imaginé des solutions pour en harmoniser les programmations financées majoritairement par l'argent public.

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Maastricht

Immigrés : les risques d'une dérive

par Patrick Weil

LE traité de Maastricht dit créer une citoyenneté européenne. Plus sûrement, en instituant le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants de la Communauté aux élections locales, *il bouleverse* les données de l'intégration des immigrés résidents. Jusqu'à aujourd'hui, un débat opposait en Europe les partisans d'une citoyenneté *locale – attribuée à tous les résidents* étrangers – aux défenseurs de la relation forte et traditionnelle entre nationalité et citoyenneté. Le traité de Maastricht clôt ce débat et donne tort aux deux parties.

En France, les partisans de la réforme considéraient qu'elle viendrait parachever un processus d'égalisation des droits : après les droits sociaux, puis civils, les étrangers *résidents* se verraient attribuer des droits politiques d'autant plus légitimement qu'*ils* paient des impôts locaux. Cela contraindrait ainsi les maires à répartir plus équitablement les ressources de leur commune au bénéfice des quartiers à forte population immigrée.

Les partisans du statu quo considéraient, à l'inverse, qu'il n'y a pas de relation directe entre droit de vote et intégration. Ce droit, accordé sans considération d'un *processus de socialisation*, peut même donner le résultat inverse : des leaders de communautés pourraient négocier, comme en Grande-Bretagne, des votes collectifs *en échange de la constitution de* ghettos.

La relation forte entre nationalité et citoyenneté permet en outre de maintenir un conception ouverte de la nation. C'est la socialisation dans la *culture française et non le lien du* sang qui est le critère principal de son attribution. Dès lors que la filiation n'est que l'un parmi d'autres – la naissance sur le territoire, *le lien du mariage ou la résidence* durable – des chemins qui mènent à la nationalité française, la citoyenneté et son corollaire, *le* vote, sont le moyen d'identifier et d'unifier les membres de la communauté nationale : *celui qui vote est citoyen et* français. La création d'une citoyenneté locale, *en rompant le lien entre* citoyenneté et nationalité, risquerait, à terme, de justifier une redéfinition de cette nationalité autour de la conception ethnique d'un *«Français de souche»*.

Partisans du droit de vote local ou défenseurs de la tradition républicaine *divergeaient donc, mais sur* les moyens et non sur les fins : l'intégration des résidents étrangers dans la société française – sans distinction d'origine – était leur objec*tif commun.* Le traité de Maastricht institue une citoyenneté *fondée sur l'inégalité* et sur l'origine, qui opère une distinction parmi les résidents étrangers. Cela ne va pas sans *risques*.

Une clôture et non une ouverture

1. Cette nouvelle citoyenneté *européenne est fondée sur l'inégalité* car, selon son lieu de naissance, un enfant éduqué en Europe communautaire deviendra citoyen ou ne le sera pas. En effet, on devient *citoyen européen en accédant à la* nationalité de l'un des Etats de la Communauté. Or les divergences entre les douze codes de la nationalité, dont le traité de Maastricht a *réaffirmé qu'ils* resteraient déterminés, souverainement, par chacun des Etats, conduisent à des situations inégalitaires proches de l'absurde.

Prenons l'exemple de deux frères ayant, *en compagnie* de leurs épouses, émigré de Turquie en *1970*, l'un vers Paris, l'autre vers Francfort. Imaginons que chacun des couples ait vu naître un enfant *l'année suivante*, l'un à Paris, l'autre à Francfort. Si, après la ratification du traité de Maastricht, l'enfant né à Paris décide de rejoindre sa famille à Francfort, par exemple pour y exercer un emploi, il pourra théoriquement voter aux élections municipales de Francfort ; sans *connaître l'allemand, l'Allemagne et* les problèmes de la ville de Francfort. Tandis que son cousin ou sa cousine né à Francfort, élevé dans la société allemande, et ne parlant *peut-être que* la langue *allemande*, ne pourra pas voter à Francfort : le premier sera devenu français à dix-huit ans et y votera en tant que Français ; le second, né en Alle*magne, ne sera pas devenu* allemand faute d'avoir fait une demande de naturalisation et d'avoir accepté de répudier sa nationalité d'origine.

Surtout, l'origine non communautaire devient, parmi les étrangers résidant en Fance, facteur de discri*mination. Les situations réelles*, le degré d'intégration ou la durée de séjour ne sont pas pris en compte : un Québécois ou un Polonais habitant Paris depuis vingt ans aura *moins de droits qu'un Grec ou* qu'un Irlandais installé depuis peu.

Et qu'on cesse de s'illusionner : il y a aujourd'hui autant de myopie à penser que le droit de vote aux seuls Européens de la Communauté serait une première étape avant l'octroi de ce droit à tous les étrangers *qu'il y en avait hier à croire* que le droit à la différence pouvait favoriser l'intégration. Le texte de la réforme constitutionnelle adoptée par le Parlement laisse peu le doute à ce *sujet : Maastricht* est une clôture et non une ouverture.

2. Aussi, mise en œuvre sans correctif, la création de cette forme de citoyenneté européenne pourrait avoir pour première conséquence *de relancer en France ou en Alle*magne des tensions sociales et politiques liées à l'immigration.

Ceux qui, en *France, dans le* débat sur l'intégration des résidents étrangers, opèrent une distinction *entre Européens* (les «assimilables») et non-Européens (les «non-assimilables») vont se trouver confortés. Et qui ne voit que le droit de citoyenneté accordé aujourd'hui *sur le fondement de l'origine* européenne contribuera à rendre légitime demain la restriction de l'accès à la nationalité française sur le même fondement de l'origine, *déjà revendiquée par Valéry Gis*card d'Estaing ou par le Front national, à l'encontre de la tradition républicaine ?

La législation allemande évolue lentement. Très récemment, elle a rendu plus aisée l'acquisition de la nationalité allemande par les *enfants d'étrangers nés et scolarisés* en Allemagne. Mais la majeure partie de l'immigration étrangère en Allemagne restait à l'écart de l'intégration dans la nationalité allemande. *Le traité de Maastricht* maintient et accentue la marginalisation des résidents non communautaires, en majorité turcs ou ex-yougoslaves ; il augmente encore les *risques de conflits* et d'affrontements interethniques au plan local.

Pourquoi, enfin, avoir confié aux maires le soin de faire le tri entre immigrés votants et non votants et pris le risque de charger encore et au-delà du supportable les collectivités locales, déjà responsables de la gestion de l'intégration des immigrés sans en avoir véritablement les moyens ? La construction d'une citoyenneté européenne légitime passe davantage par le renforce*ment des pouvoirs de contrôle des* citoyens des douze nations sur les organismes supranationaux de l'Europe communautaire que par la création d'une citoyenneté au plan local.

Citoyennetés, nationalités, identités collectives, relations interethniques sont des questions *très délicates*. Avec quelle célérité, pour ne pas dire désinvolture, n'a-t-on pas encore une fois décidé dans ce domaine, sans chercher à tirer parti de l'expérience, sans prendre le temps de rechercher par exemple la *convergence des douze codes de la* nationalité ! Des erreurs commises en politique économique se traduisent rapidement en indices, hausses de taux d'inflation ou de chômage, déficits publics. Dans le domaine des identités collectives ou des rapports interethniques, les erreurs ne se perçoivent souvent que tard ; elles peuvent se payer alors beaucoup plus cher, humainement, socialement, politiquement. Le *traité de Maastricht adopté* en l'état ou corrigé, les gouvernements des Douze devraient donc prioritairement réfléchir, sur ce point, aux conditions et aux effets de sa mise *en œuvre*.

▶ **Patrick Weil est *maître* de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, auteur de *la France et ses étrangers*, Calmann-Lévy, 1991.**



Monnaie : l'engrenage de la récession

par Jean-Michel Naulot

LE débat sur le traité de Maastricht est en train de changer de nature. Jusqu'à présent, ce débat s'était essentiellement limité à un affrontement entre deux concep*tions des institutions de l'Europe* : d'un côté, l'Europe fédérale, avec l'amorce d'une citoyenneté européenne et la généralisation du vote à la majorité qualifiée au sein du *conseil* ; de l'autre, l'Europe des Etats, avec la poursuite des efforts de coopération entrepris depuis la création de la Communauté européenne.

Au cours de ces dernières semaines, deux événements ont fait évoluer le débat : la situation en Yougoslavie a malheureusement démontré une nouvelle fois l'absence *de volonté politique européenne* dans le domaine de la politique étrangère et, très récemment, plusieurs études prospectives sur l'après-Maastricht viennent d'attirer *l'attention sur le fait que le traité n'a* pas seulement un contenu institutionnel mais aussi un contenu économique, dont la portée est considérable.

Plusieurs dangers majeurs sont en effet en germe dans le traité.

La dérive technocratique de la Communauté a été *souvent dénoncée*. Jusqu'à présent, cette dérive était essentiellement le fait de la Commission. Elle risque de s'accentuer fortement avec l'instauration d'un impôt européen et surtout avec la création de la Banque centrale européenne.

La Commission, qui avait à l'origine un rôle d'assistance vis-à-vis du conseil *des chefs de gouvernement* – préparation et exécution des décisions, – exerce aujourd'hui un pouvoir considérable. Pas plus qu'hier, elle n'est cependant responsable devant ce *conseil*. Il n'y a pas d'exemple d'une société démocratique où une institution exerce autant de pouvoir sans contrôle. Ce phénomène ne pourra que s'aggraver dans *l'avenir, puisque Jacques Delors* nous a prévenus que 80 % des décisions touchant notre vie quotidienne *se prendraient bientôt à Bruxelles*.

La dérive technocratique de la Communauté prendra également une ampleur nouvelle avec l'instauration d'un impôt européen, dont le *ministre des finances nous a assuré* qu'elle n'interviendrait pas en 1993 et en 1994, ce qui veut dire qu'elle interviendra en 1995. Même si la discussion sur le financement des *nouvelles dépenses de la Commu*nauté, dénommées « paquet Delors II », a été habilement reportée au début de 1993 afin de ne pas effaroucher l'électeur, il est clair que l'*impôt européen sera le moyen le* plus efficace de forcer la main au gouvernement français pour porter sa contribution budgétaire en faveur de la Communauté européenne de *84 milliards en 1992 à 120 ou* 130 milliards de francs en 1997.

Une absurdité

Mais tout cela n'est, en vérité, que peu de chose à côté de l'étape suivante, *qui concerne la création de la* Banque centrale européenne, prévue, si le traité est ratifié, entre le 1er janvier 1997 et et 1er janvier 1999. Le traité indique que les six membres *du directoire de la banque seront* nommés pour une durée de huit ans. Pendant cette période, leur mandat sera irrévocable et s'exercera sans aucun contrôle de la part des gouvernements. L'article 108 précise que la banque *« arrête des règlements (...), prend les décisions nécessaires (...), émet des recommandations et des avis. Le règlement a une portée générale. Il est obligatoire dans tous ses éléments et il est directement applicable dans tout Etat membre. (...) La décision est obligatoire dans tous ses éléments pour les destinataires qu'elle désigne. »*

Quand on sait que battre mon*naie, c'est depuis toujours exercer la* réalité du pouvoir, quand on connaît le rôle joué par les politiques monétaires dans le monde d'aujourd'hui, on mesure le risque considérable pris par des *gouvernements qui* abandonneront pendant huit ans à ces six technocrates la conduite de leur politique monétaire, et cela en renonçant à l'avance à la possibilité d'exercer le moindre contrôle ! Les chefs d'entreprise et les salariés *pourront* se plaindre *demain* de la politique néfaste de cet établissement dont le siège sera probablement à Francfort, il sera trop tard.

Ceux qui sont tentés d'adhérer à Maastricht *comme on adhère* au pari de Pascal en seront pour leurs frais : le billet pour Maastricht est sans retour. Seuls les Anglais ont imposé la clause dite «opting out», *par laquelle ils restent complètement* libres de leur choix futur.

Le deuxième danger qui guette l'application des accords de Maastricht, c'est l'engrenage de la récession.

Alors que le mot «chômage» n'est pas prononcé une seule fois sur *les 253 pages du traité et que le mot* «emploi» n'est mentionné qu'à deux reprises, il est clair que les préoccupations des rédacteurs du traité sont tout entières tournées *vers la stabilité des prix, objectif* qui revient constamment à la lecture du document.

L'article premier du protocole consacré aux critères de convergence affirme ainsi qu'un *Etat* membre doit avoir *«un taux d'inflation moyen (...) qui ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois Etats-membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix»*.

La stabilité des prix devient ainsi *la* référence suprême, le critère exclusif de la bonne gestion. Un véritable concours de rigueur est organisé, consacrant la mise en œuvre d'une politique monétaire *pure et dure. Avec ce système, l'Eu*rope risque bientôt de mourir guérie.

Qui ne voit en effet *les ravages* que fait d'ores et déjà la politique monétaire allemande dans l'ensemble de la Communauté européenne, notamment en France ? En imposant à la Communauté *les taux d'intérêt* réels les plus élevés de l'histoire de l'après-guerre alors que l'inflation est proche de ses plus bas niveaux, les dirigeants allemands conduisent l'Europe vers la croissance zéro.

Faire reposer toute la gestion de l'économie sur la politique moné*taire* est une absurdité qui rappelle – à un degré moindre, fort heureusement – le concours de politiques déflationnistes mis en place par les pays occidentaux au début des années 30 pour résoudre la crise de 1929.

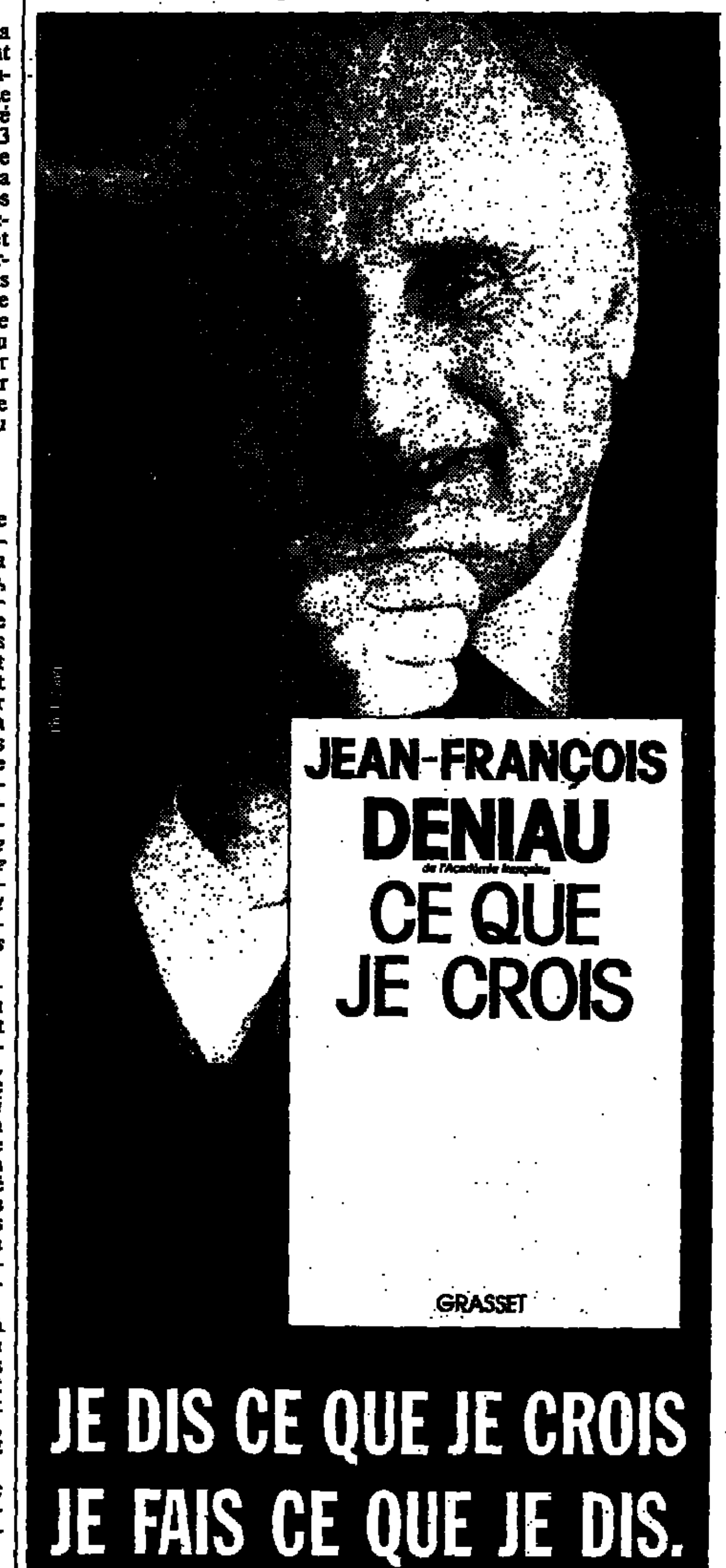
Ce n'est pas en détournant les liquidités des investissements productifs, ce n'est pas en engageant les pays de la Communauté dans des *ajustements forcés qui ne tiennent* aucun compte de leurs problèmes spécifiques, de leurs caractéristiques *structurelles ou de leur degré de* maturité économique que l'on retrouvera demain en Europe le chemin de la croissance, mais plutôt en réduisant massivement les coûts, les *charges*, les *impôts et en remettant* à plat la gestion des finances publiques.

Dans ce contexte, comment s'étonner des simulations pessimistes qui ont été faites par les experts du FMI et les milieux communautaires sur les perspectives économiques de *l'après-Maastricht, simulations qui* prévoient que l'application du traité va se traduire pendant plusieurs années par un ralentissement de la croissance et une nouvelle aggravation du chômage ? Personne n'a jusqu'à présent démontré l'inexactitude de ces chiffres.

La politique européenne, depuis dix ans, avait été assez exemplaire : élargissement de la Communauté, *meilleure coordination des politiques* économiques, création d'un marché unique visant à *la* libre circulation des biens, des services, des capitaux et des individus. Pourquoi avoir subitement donné ce coup d'accélérateur qui risque de provoquer un dérapage fatal ?

Si les Français votent «non» le 20 septembre, la construction européenne continuera. Dès le 21 ou le *22 septembre, les Douze* réaffirmeront dans un communiqué solennel le maintien de leur coopération dans tous les domaines, notamment dans le domaine monétaire. Le 1er janvier 1993, l'Acte unique se mettra en place avec l'instauration du grand marché européen. Quelques mois *plus tard, les chefs de gouvernement* se remettront aux travail et, tirant les leçons de Maastricht, tenteront enfin de donner un souffle à cette Europe qui en a bien besoin pour *faire face à la compétition interna*tionale.

▶ **Jean-Michel Naulot est directeur de banque, proche du RPR.**



ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : les difficultés économiques et la campagne pour l'élection présidentielle

Le revenu moyen d'une famille américaine a diminué de 5 % en trois ans

La Journée de la fête du travail que les Etats-Unis célèbrent le premier lundi de septembre, a été marquée par une nouvelle série de statistiques inquiétantes qui expliquent l'humeur morose du travailleur américain et la médiocre prestation de M. George Bush dans les sondages.

WASHINGTON

de notre correspondant

Qu'elles émanent des commissions spécialisées du Congrès, du département du commerce, du bureau du recensement ou d'un centre de recherches privé comme l'Economic Policy Institute de Washington (proche des démocrates), les compilations vont toutes dans le même sens : le travailleur américain – ouvrier, ouvrier spécialisé ou petit cadre – voit son revenu se tasser, sinon se dégrader, pour un plus grand nombre d'heures passées au travail et dans un marché de l'emploi de plus en plus instable.

A en croire cet ensemble de statistiques, largement reproduites par la presse, l'emploi dans les industries manufacturières traditionnelles est à son plus bas niveau depuis la récession des années 1982-1983. En 1979, elles employaient 21 millions d'Américains; aujourd'hui, à peine 18 millions. Depuis 1986, General Motors, par exemple, n'a pas créé un seul poste de production sur ses chaînes.

Quant on ajoute à cela la perte de dizaines de milliers d'emplois dans les industries de la défense et le fait que le secteur privé des services n'a cessé de débaucher pour gagner en productivité, on arrive à un taux de chômage de près de 8 % et à des projections à court terme assez peu optimistes. Paradoxalement, au bout de douze années de présidence républicaine, c'est dans les services publics civils, dans l'administration, que les créations d'emplois ont été les plus visibles. *« Quand le président Reagan prit ses fonctions (en 1981), le nombre d'Américains travaillant dans les industries manufacturières était supérieur de 25 % à celui des employés dans les administrations civiles (fédérales ou locales)*, rapporte le *New York Times*. *En octobre dernier, pour la première fois, l'emploi dans les services publics civils a dépassé le secteur manufacturier.* » Les Etats-Unis, pays de fonctionnaires...

Dans le même temps, le revenu moyen du travailleur américain a stagné ou a diminué. Le département du commerce relève qu'en 1991, pour la première fois depuis longtemps, la progression du revenu moyen a été inférieure à celle de l'inflation. Le revenu moyen d'une famille américaine a diminué de 5,1 % depuis 1989.

Selon l'Economic Policy Institute, un bachelier qui arrive aujourd'hui sur le marché du travail se voit offrir un salaire réel de 26 % inférieur à ce qui se pratiquait en 1979. D'après les commissions économiques du Congrès, un homme de trente ans, bachelier, dispose d'un revenu réel annuel inférieur de 3 500 dollars à ce qu'il aurait gagné en 1979.

La « McDonaldisation » de l'emploi

Les raisons de ce phénomène ne sont pas toujours bien établies. On invoque l'adaptation des coûts du travail à la concurrence du tiers monde – qui transforme les Etats-Unis, dans certains secteurs, en un pays de bas salaires – le remplacement des emplois à bon salaire de l'industrie manufacturière traditionnelle par des emplois sous-qualifiés et peu payés dans les services (« McDonaldisation » de l'emploi). Pour les mêmes raisons, le nombre d'emplois sans assurance médicale augmente, ce qui explique le nombre sans cesse croissant de salariés ne disposant pas de la moindre couverture de santé (plusieurs millions d'Américains).

Les Américains seraient plus inquiets de cette régression des revenus que d'un taux de chômage encore largement inférieur à la moyenne européenne – et qui était plus fort lors de la récession du début des années 80. C'est dans cette détérioration du revenu moyen qu'il faut chercher une des causes du pessimisme économique actuel. Cité par le *New York Times*, le sénateur Paul Sarbanes (démocrate du Maryland) observe : *« Le rêve américain, cette aspiration à améliorer sans cesse son sort, ne se réalise plus depuis dix ans. »* Globalement, le pays n'a sans doute jamais été aussi riche, mais le coup de déprime n'en est que plus fort : 75 % des Américains estiment que leurs enfants ne vivront pas aussi bien qu'eux. Consommateurs et entrepreneurs sont prudents, sinon méfiants, plus occupés à rembourser les dettes accumulées ces dernières années qu'à dépenser ou investir.

M. Bush a passé le long week-end de la Fête du travail à tenter de redonner le moral à ces cols bleus des secteurs manufacturiers menacés ou en voie de disparition. Souvent démocrates, ils ont pourtant voté Reagan ou Bush ces trois derniers scrutins présidentiels; ils pourraient bien, cette fois, revenir dans le giron de leur parti et se prononcer en faveur du candidat démocrate, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas. M. Bush a fait valoir que nombre d'indicateurs étaient excellents, l'inflation contrôlée, les taux d'intérêt au plus bas et que cela annonçait *« une reprise exceptionnelle »*. *« Je ne suis pas un de ces prophètes de malheur »*, a martelé le président. Il a parcouru les Etats du Nord et du Midwest, qui, avec le Texas, pourraient bien faire la différence le 3 novembre : Ohio, Michigan, Illinois. Réaliste, le président républicain reconnaît que *« ça ne va pas comme il voudrait »*, mais, menaçant, assure que ce serait pire avec les démocrates au pouvoir.

M. Clinton le suit à la trace, décrivant, lui, un tableau apocalyptique, et pas toujours crédible, de la situation économique et sociale des Américains, et attendant que le président veuille bien accepter d'en débattre avec lui à la télévision. Une commission mixte, bipartite, a proposé trois débats, arbitrés par un seul journaliste, les 22 septembre, 4 octobre et 15 octobre. Le nouveau maître d'œuvre de la campagne républicaine, M. James Baker, a refusé : son candidat n'aime pas la formule. La formule seulement ?

ALAIN FRACHON

MM. Bush et Clinton se disputent l'héritage de Harry Truman

WASHINGTON

de notre correspondant

Qui est l'héritier de Harry Truman? Le président George Bush et son adversaire démocrate Bill Clinton ont âprement débattu, lundi 7 septembre, de la question de savoir lequel d'entre eux pouvait se prévaloir de l'ancien président démocrate.

C'est M. Bush qui a lancé cette curieuse querelle en évoquant, il y a quelques semaines, la mémoire du successeur de Roosevelt. Le président et candidat républicain avait assuré qu'il réaliserait cette année une aussi belle remontée que Harry Truman en 1948 : devancé dans les sondages, donné perdant par tous les experts et commentateurs de la presse, le démocrate, ancien vice-président de Franklin Roosevelt, l'avait finalement emporté sur son concurrent républicain Thomas Dewey.

Bien décidé à ne pas céder le terrain de l'Histoire à son adversaire, le gouverneur de l'Arkansas M. Bill Clinton s'est rendu lundi dans la ville de Truman, Independence (Missouri), pour rappeler que M. Bush, qui n'a pas démenti, avait voté Dewey en 1948... et le candidat démocrate d'ajouter au pied de la statue de l'ancien président : *« Harry Truman ne se levait pas tous les matins en se demandant comment il allait pouvoir une fois de plus alléger les impôts des millionnaires. »* Le président Bush est partisan d'une baisse de la fiscalité sur les plus-values boursières.

Au même moment, M. Bush, en tournée électorale dans le Nord, lançait une virulente contre-attaque. Il évoquait à demi-mot le sursis dont M. Clinton a bénéficié, par des voies quelque peu détournées, pour échapper à la conscription durant la guerre du Vietnam (fin 1969). *« Parlons franchement d'Harry Truman et de Bill Clinton*, a déclaré le candidat républicain. *Harry Truman, lui, était prêt à s'enrôler et à servir son pays, comme je l'ai fait moi-même (...). Harry Truman était fier de son service militaire (...), il se trouverait bien peu de points en commun avec M. Clinton. »*

La fille d'Harry Truman, dans une lettre au *New York Times*, a déjà tranché le débat : son père (mort en 1972) se sentirait solidaire et proche du candidat de son parti.

A. F.

Le Brésil en apesanteur

Suite de la première page

Le général Agenor Homem de Carvalho, chef du cabinet militaire de la présidence, avait lui aussi effectué une démarche qui ne manquait pas d'un certain courage. Il a affirmé au chef de l'Etat que sa démission représentait la meilleure issue à la crise, en expliquant qu'elle permettrait à M. Collor d'entrer dans l'histoire grandi par un tel geste d'abnégation. Le général s'est vu vertement rabroué. Le refus clair et net du chef de l'Etat a même été assorti d'un commentaire peu élogieux sur *« cette capitulation suggérée par un militaire de haut rang »*.

Trouble parmi les proches

La détermination du chef de l'Etat, et l'absence de toute défense plausible sur la matérialité des faits qui lui sont reprochés, provoquent cependant le trouble jusque parmi ses proches. Le leader du gouvernement au Sénat, M. Marco Maciel, a ainsi renoncé à ses fonctions la semaine dernière. Le parti auquel il appartient, le Parti du Front Libéral (PFL, centre droit), a pour sa part refusé de donner des consignes de vote concernant la destitution à ses 88 députés, les laissant libre de se *« prononcer en conscience »*. Et le ministre de la justice, M. Celio Borja, estimant que les dénonciations de la commission parlementaire étaient *« impressionnantes »*, a affirmé que le président *« n'avait pas, jusqu'à présent, apporté de réponses »*.

A ces réserves aussi clairement exprimées à l'intérieur même du cabinet, s'ajoutent les continuelles révélations de la presse brésilienne. Dans sa dernière livraison l'hebdomadaire *Veja* a publié des photos du jardin de la résidence particulière du chef de l'Etat, la Casa da Dinda.

Des disquettes informatiques accablantes

Une dizaine de cascades artificielles, dont la plus grande atteint 10 mètres de hauteur, un lac pour les carpes japonaises, un système complexe de filtration général incluant une piscine chauffée de 100 mètres carrés et des éclairages « a giorno » de l'ensemble, représentent, selon la revue, une facture de 2,5 millions de dollars. Quel que soit le montant des travaux réalisés, la demeure présidentielle apparaît un peu plus luxueuse que la *« typique belle maison de Brasilia »*, sobrement décrite par le chef de l'Etat lors de sa dernière allocution.

Une autre grande revue brésilienne, *Isto E*, a pour sa part révélé le contenu de disquettes informatiques appartenant à une entreprise de M. Paulo César Farias, ancien trésorier de la campagne électorale de M. Collor, et homme-clé du scandale. Ces documents, aux mains de la police fédérale, montrent clairement le système de financement occulte, réalisé au travers de commissions, perçues par M. Farias sur les grands travaux et contrats de l'Etat. *« C'est un secret de polichinelle, tout le monde savait qu'il fallait verser 20 % à 30 % à M. Farias pour obtenir un marché*, confie le représentant d'une grande firme étrangère, *mais le voir écrit noir sur blanc ne manque pas de saveur. »*

Déterminé à se battre dans cet environnement pour le moins hostile, le chef de l'Etat tente de rassembler le pré carré de ses fidèles, ceux qu'il surnomme les APH, les Appuis de la Première Heure. *« C'est la stratégie du bunker »*, résume un commentateur. Des députés, qui n'avaient jusque là jamais été contactés par la présidence, se sont ainsi vu confirmer des audiences qu'ils n'avaient pas sollicitées. D'autres ont reçu des appels téléphoniques qu'ils prenaient pour des canulars, jusqu'au moment où ils entendaient au bout du fil la voix de M. Collor.

Ce « démarchage » ne devrait cependant pas être accompagné d'une distribution de prébendes officielles. Le ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, a rappelé à plusieurs reprises qu'il n'était pas question d'ouvrir les coffres de la République à cette occasion. Le président de la Banque centrale, M. Francisco Gros, veille personnellement à ce qu'une telle dérive ne puisse pas se produire. Ce bras de fer entre le chef de l'Etat et l'ensemble des oppositions qu'il affronte, a tout de même une limite : la poursuite inexorable des deux procédures engagées à son encontre, l'une concernant sa responsabilité à travers l'Assemblée nationale et le Sénat, et l'autre pour des crimes de droit communs devant le Tribunal suprême.

Le chef de l'Etat profite pour l'instant encore des difficultés inhérentes à une procédure longue et compliquée. Comme l'écrit l'hebdomadaire *Veja* *« Le processus de destitution, c'est une partie de tennis où ne seraient définies, ni la taille des balles et des raquettes, ni la hauteur du filet. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Pendaisons publiques à Kaboul

Trois Afghans condamnés pour meurtres, viols et vols à main armée ont été pendus dans un parc central de Kaboul, lundi 7 septembre. L'exécution a eu lieu en présence de quelque 5 000 personnes scandant *« Dieu est grand ! »* Il s'agit là des premières punitions capitales connues depuis la chute du gouvernement communiste et la prise du pouvoir par les moudjahidins fin avril. Les condamnés avaient été jugés à huis clos par un tribunal spécial, créé en mai par le président Modjaddedi pour faire appliquer la charia (loi islamique). Huit autres condamnés devraient être prochainement exécutés.

Par ailleurs, le chef intégriste M. Gulbuddin Hekmatyar multiplie ces jours-ci ses attaques à l'encontre du gouvernement de M. Rabbani et du ministre de la défense, M. Ahmed Shah Massoud, qu'il accuse de violer les accords de cessez-le-feu du 29 août. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

CENTRAFRIQUE

Des élections législatives et présidentielle auront lieu le 25 octobre

Des élections législatives et présidentielle auront lieu en Centrafrique le 25 octobre, a annoncé, lundi 7 eptembre, la radio nationale, citant un décret du président André Kolingba. Un second tour pour le scrutin présidentiel est prévu le 8 novembre. Ces élections seront les premières à caractère pluraliste depuis 1981. Le mandat des députés s'est achevé le 31 août, alors que l'élection présidentielle était attendue en novembre, date d'expiration du mandat de M. Kolingba.

En attendant les élections, l'Assemblée nationale a autorisé le chef de l'Etat à légiférer par ordonnance. Certaines décisions, proposées lors du grand débat national qui vient de se dérouler en l'absence de l'opposition, pourraient ainsi être adoptées. Parvenu au pouvoir le 1er septembre 1981, avec le soutien de la France, le général Kolingba, successeur de l'empereur Bokassa, avait vu son mandat prorogé par voie de référendum, en 1986. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE

Accord économique entre Nord et Sud

Un accord permettant des échanges économiques de part et d'autre de la frontière entre le nord et le sud a été décidé lundi 7 septembre entre Séoul et Pyongyang. Les 70 articles du texte contiennent des dispositions relatives aux transports, à l'acheminement du courrier, ainsi qu'aux sciences et aux technologies. Le texte devrait être paraphé dans une semaine.

Par ailleurs, M. Kim Nak-Chung, coprésident d'une formation d'opposition sud-coréenne, le Parti des masses, vient d'être accusé d'avoir mené durant deux décennies des activités d'espionnage au profit de la Corée du Nord. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Les Khmers rouges assouplissent leurs exigences

Les Khmers rouges ont annoncé lundi 7 septembre qu'ils renonçaient à faire du démantèlement du gouvernement de Phnom-Penh une condition préalable à leur participation au processus de paix au Cambodge. *« Nous ne demandons le démantèlement de la structure administrative d'aucune partie que ce soit »*, a expliqué un responsable. M. Tep Khunnal a ajouté que les Khmers rouges abandonnaient aussi une autre de leurs exigences : la vérification préalable par l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) du retrait total des Vietnamiens du pays.

D'autre part, le gouvernement japonais a donné, mardi 8 septembre, le feu vert au déploiement de quelque 1 800 militaires au Cambodge dans le cadre de l'opération de maintien de la paix de l'ONU. Des officiels ont précisé que le déploiement se fera en plusieurs étapes, les premiers militaires devant quitter le Japon le 17 septembre. Il s'agira du premier envoi de troupes japonaises à l'étranger depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il a été rendu possible par l'adoption, en juin, d'une loi autorisant le pays à participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

LIBAN

Paris regrette « le caractère déplorable » des élections législatives

La France regrette *« le caractère déplorable d'élections qui se sont déroulées en présence d'armées étrangères d'un bout à l'autre du Liban, du nord au sud »*, a déclaré lundi 7 septembre le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

Notant que les conditions dans lesquelles s'est déroulé le troisième tour de ce scrutin législatif étaient *« meilleures »* que celles des deux précédents, M. Bernard n'en a pas moins indiqué que cela *« ne modifie pas le jugement d'ensemble que nous portons sur la consultation qui a eu lieu au Liban, alors que toutes les conditions n'étaient pas réunies et que tous les Libanais n'étaient pas d'accord »* sur l'organisation de ce scrutin. La France espère néanmoins *« que toutes les parties sauront surmonter leurs divergences et trouver d'un commun accord une solution pour sortir de l'impasse »*. – *(AFP.)*



EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Bosnie s'affirment prêts à placer leurs armes lourdes sous la « supervision » des Nations unies

Après une relative accalmie de quelques jours, les tirs d'artillerie ont repris, lundi 7 septembre, à Sarajevo, où ils se sont surtout concentrés autour de l'aéroport, fermé depuis cinq jours aux vols humanitaires. Un entrepôt du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a, en outre, été touché par des obus de mortier. Le leader serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a, de son côté, répondu lundi à une mise en demeure occidentale quant au contrôle international des armes lourdes dans la région de Sarajevo et de trois autres villes de Bosnie.

BELGRADE

de notre correspondante

Poussé dans ses retranchements par les coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, M. Cyrus Vance (pour l'ONU) et lord Owen (pour la CEE), le chef serbe de Bosnie a annoncé, lundi 7 septembre, qu'il entendait honorer les engagements pris fin août concernant la supervision par les Nations unies de l'artillerie lourde concentrée autour de quatre villes à majorité musulmane ; mais il a assorti cette acceptation d'une menace à peine voilée en avertissant que les Serbes ne pourraient plus faire de concessions.

Droit de riposte

Dimanche, M. Vance et lord Owen avaient donné aux Serbes de Bosnie jusqu'au 12 septembre pour placer leurs armes lourdes sous le contrôle de l'ONU autour de Sarajevo, Gorazde, Jajce et Bihac assiégées (*le Monde* du 8 septembre). Dans un entretien, lundi soir, à la télévision officielle de Belgrade, M. Radovan Karadzic, président de la « République serbe » autoproclamée en Bosnie-Herzégovine, a toutefois précisé que l'armement lourd serbe serait placé, dans les délais prévus, *« non pas sous le contrôle mais sous la supervision des forces de l'ONU »* afin qu'elles puissent déterminer *« si nous ouvrons le feu et si nous attaquons des objectifs civils »*. La différence entre *« contrôle »* et *« supervision »* implique, à en croire les récentes déclarations de M. Karadzic, le droit pour les forces serbes de riposter en cas d'attaque ennemie.

D'autre part, les *« concessions »* faites à Londres, concernant notamment la levée du siège des quatre villes citées, ont, selon M. Karadzic, *« causé de graves difficultés sur le terrain puisque l'adversaire en a profité pour attaquer et massacrer nos civils et pour purger les territoires en expulsant les populations serbes et en brûlant leurs villages »*.

Représailles autour de Gorazde

Le leader serbe fait ainsi allusion au revers infligé à ses forces autour de Gorazde (est de la Bosnie) par les forces musulmanes, qui, après plus de quatre mois de siège, auraient exercé, selon plusieurs témoignages de journalistes étrangers, des représailles contre les villages serbes de la région. En tout état de cause, le repli des forces serbes de Gorazde, ordonné par M. Karadzic à l'issue de la conférence de Londres en signe de bonne volonté, semble avoir été dicté par des considérations militaires à la suite d'une contre-offensive musulmane.

Enfin, M. Karadzic a sommé la communauté internationale de comprendre que *« les Serbes ne pourraient plus faire de concessions conduisant à leur propre destruction »*. Par conséquent, il réclame que les parties adverses – croate et musulmane – soient également soumises à un contrôle international ; à défaut de quoi les Serbes ne seront pas en mesure des respecter les engagements de Londres et seront contraints de rétablir une *« ligne de défense, pour défendre leur armée et protéger le peuple serbe »*.

FLORENCE HARTMANN

Une nouvelle résolution de l'ONU pourrait interdire les vols militaires à proximité de Sarajevo

Le pont aérien acheminant l'aide humanitaire vers Sarajevo, interrompu jeudi 3 septembre après la chute d'un avion de transport italien, ne devrait pas être rétabli avant plusieurs jours. La question a été évoquée lundi 7 septembre à Rome, lors d'une réunion des ministres italien, français et espagnol de la défense, ainsi qu'à Genève où s'est tenue la première réunion des groupes de travail de la conférence sur l'ex-Yougoslavie coparrainée par la CEE et l'ONU. Le porte-parole de cette conférence, M. Fred Eckhard, a indiqué lundi soir que les négociateurs entendaient obtenir de nouvelles *« assurances de sécurité »* des belligérants en Bosnie avant de décider de la reprise éventuelle des vols humanitaires vers Sarajevo.

A cette fin, ils ont demandé aux représentants des communautés serbe et croate de Bosnie et des autorités musulmanes de cette République de participer à une nouvelle réunion du groupe de travail de la conférence chargé des *« mesures de confiance »* mercredi 9 septembre à Genève. *« Faute de ces participants supplémentaires, on ne saurait entamer de discussion efficace sur la solution de la crise humanitaire »*, a déclaré M. Eckhard. Les parties au conflit devront se prononcer mercredi sur un certain nombre de *« mesures concrètes »* qui leur ont été suggérées lundi par le groupe de travail pour assurer la sécurité des vols humanitaires. Il leur a été proposé notamment d'interdire les vols militaires autour de Sarajevo.

Cette proposition devait être évoquée mardi matin par le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, qui rencontrait le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, au quai d'Orsay. La France souhaite en effet obtenir, selon un porte-parole du ministère, une nouvelle résolution de l'ONU prescrivant cette interdiction des vols militaires lors des opérations d'acheminement de l'aide humanitaire. Elle souhaite d'autre part que les hommes qu'elle est disposée à affecter à la protection des convois humanitaires soient mis sous uniforme de l'ONU, ce qui n'était pas prévu jusqu'à présent. Cela renforcerait leur légitimité et les exposerait moins que s'ils sont sous uniformes nationaux, indique-t-on au quai d'Orsay. Cela supposerait une modification de la résolution 770 adoptée au mois d'août par le conseil de sécurité et qui autorisait des pays ou organisations (comme l'UEO ou l'OTAN) à protéger militairement les opérations humanitaires en Bosnie.

« Un acte terroriste inadmissible »

Ces propositions partent de l'hypothèse que l'avion italien qui s'est abîmé jeudi à proximité de Sarajevo a été abattu, même, si ici et là, on souligne que les conclusions de l'enquête ne sont toujours pas connues. Depuis le mois de juin, il est question de la protection des opérations humanitaires par le recours à la force si besoin est. Le sommet européen de Lisbonne s'était prononcé dans ce sens le 26 juin, le conseil de sécurité l'a fait au mois d'août par la résolution 770. La France fut alors la seule à annoncer sur-le-champ qu'elle affecterait 1 100 hommes à ce type de missions ; elle a été suivie ensuite par plusieurs autres pays. L'incident survenu jeudi sollicite aujourd'hui la mise en œuvre de ce dispositif juridico-militaire, mais tous les pays concernés souhaitent apparemment toujours s'entourer de plus de précautions avant de s'engager dans toute action de type militaire, fût-elle de protection d'une mission humanitaire.

Les ministres de la défense français, italien et espagnol ont, dans un communiqué publié lundi à Rome, *« fermement condamné »* la destruction de l'appareil italien. MM. Pierre Joxe, Salvo Ando et Julian Garcia Vargas ont souligné *« la nécessité de garantir la sécurité de l'action humanitaire »* et estimé que *« l'adoption d'une série de mesures concernant l'escorte des convois terrestres, la surveillance des armes lourdes et l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro accroîtraient significativement l'acheminement de l'aide humanitaire »*.

A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que, s'il se confirmait que l'avion italien a été abattu, *« il s'agirait pour la France d'un acte terroriste inadmissible »*. Tout doit être fait, a-t-il ajouté, pour que soient mises en place *« les actions militaires d'accompagnement qui permettront d'acheminer l'aide humanitaire aux populations civiles éprouvées »*.

Quant à M. Boutros Ghali, il a curieusement déclaré lundi, alors que l'aéroport de la capitale bosniaque n'était pas en passe d'être réouvert : *« Je crois que nous sommes toujours en mesure d'acheminer une aide humanitaire par l'aéroport de Sarajevo. »*

Menaces sur le retour de réfugiés croates dans leurs foyers

Les réfugiés croates qui veulent revenir dans l'est de la Croatie actuellement sous contrôle serbe *« seront attendus comme des terroristes »* s'ils ne reçoivent pas l'agrément serbe, a indiqué, lundi 7 septembre, un responsable serbe de la région, M. Milan Ilic.

Les autorités croates, selon un quotidien de Zagreb, ont mis en demeure la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) d'assurer avant le 30 septembre le retour des réfugiés croates. Dans le cas contraire, des Croates armés se chargeront de *« libérer eux-mêmes leur territoire »*.

Or, M. Ilic a souligné que le retour des réfugiés devait se faire sur la base de listes soumises par la Croatie au HCR et à la FORPRONU et remises aux autorités serbes qui donnent ou refusent leur autorisation de retour dans un délai de trois mois. – *(AFP.)*

Sous le coup d'un mandat d'arrêt en Allemagne

Un ancien officier de la Stasi a été arrêté à Athènes

Helmut Voigt, cinquante ans, un ancien lieutenant-colonel de la Stasi (Sécurité d'Etat), l'ancienne police politique est-allemande, a été arrêté dimanche 6 septembre dans un hôtel d'Athènes. L'homme, qui était porteur d'un passeport au nom d'Alfred Hermann, affirme cependant ne pas être Helmut Voigt et être victime d'une erreur d'identité. Les polices allemande et grecque sont néanmoins persuadées qu'Hermann et Voigt ne sont qu'une seule et même personne : elles ont pu retrouver sa trace en suivant son épouse Karla, qui venait d'arriver à Athènes en provenance de Varsovie.

Avant la chute du régime communiste en RDA, Helmut Voigt, qui avait le grade de lieutenant-colonel, était le chef du département XXII/8 du ministère de la sécurité d'Etat, chargé de la lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de ses fonctions, il avait entretenu d'étroits rapports avec « Carlos », alias Illitch Ramirez Sanchez, le terroriste international d'origine vénézuelienne responsable d'une série d'attentats à la fin des années 70 et au début des années 80.

Les documents découverts dans les dossiers de la Stasi établissent que Helmut Voigt et ses supérieurs hiérarchiques, le général Neiber et le colonel Dahl, portent une lourde responsabilité dans l'attentat perpétré par Carlos et ses complices contre le Centre culturel français de Berlin-Ouest, le 25 août 1983, qui avait fait deux morts et vingt-trois blessés. La Stasi, qui avait saisi 24 kg d'explosif transportés par Carlos lors de son entrée en RDA, les lui restitua lorsqu'il quitta le territoire est-allemand, quelques heures avant l'attentat.

Helmut Voigt fut également l'un des principaux organisateurs de l'accueil en RDA d'une dizaine d'anciens terroristes de la Fraction armée rouge (RFA). Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui en avril 1991. Les autorités policières grecques ont annoncé lundi que Helmut Voigt sera extradé vers l'Allemagne dès que ce pays en aura fait la demande.

L. R.

□ **IRLANDE DU NORD : meurtre d'un couple catholique.** – Une organisation paramilitaire protestante illégale, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué le meurtre d'un couple de sexagénaires catholiques, Charlie Fox et son épouse Tess, retrouvés morts par balles lundi matin à leur domicile, près de Belfast. L'UVF avait revendiqué en janvier un attentat dans lequel un gendre du couple et son oncle avaient été tués. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : profanation de tombes juives.** – Des vandales ont recouvert des tombes juives de slogans antisémites, dimanche 6 septembre, dans un cimetière de San-Remo, sur la Riviera italienne. Les vandales se sont introduits dans le cimetière au moment où il était fermé. Utilisant de la peinture noire, ils ont recouvert une dizaines de tombes – sur les vingt tombes juives du cimetière – de croix gammées ou de slogans tels que *« six millions, c'était peu »* ou *« tous les Juifs au four »*. – *(AP.)*

□ **ROUMANIE : les élections législatives et présidentielle du 27 septembre.** – L'ambassade de Roumanie à Paris indique que les citoyens roumains résidant ou de passage en France peuvent voter, le jour du scrutin, de 8 à 21 heures, dans les locaux de l'ambassade.

▶ 123, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Renseignements au 40-62-22-02.

BELGIQUE

Des militaires en colère

Environ trois mille cinq cents militaires de carrière belges ont manifesté, lundi 7 septembre, à Bruxelles pour exprimer leur mécontentement contre un plan de réorganisation de l'armée belge qui prévoit la fin du service militaire et des coupes claires au sein des forces armées.

Une poignée de manifestants a jeté des tomates contenant des pétards et des œufs devant le ministère de la Défense. Les forces de l'ordre ont riposté en arrosant les manifestants avec un jet d'eau. *« Nous ne sommes pas des utopistes, nous savons que l'armée doit se réorganiser, mais nous voulons être associés à la réorganisation et nous exigeons des mesures d'accompagnement social »*, a déclaré M. Jean Pierre Léonet, responsable national de la Centrale chrétienne des services publics affiliée à la CSC. – *(AFP.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Vite, avant les crissements ouatés !

L'HOMME sans dents agite une clef rouillée, cadeau d'un voisin de bagne battu à mort. Près de lui, un fou n'en finit pas de caler une pomme blette sous son oreille, dans le geste cajôleur des lanceurs de poids. Par terre, un enfant fixe les jambes des visiteurs, les yeux au ras d'un bol vide, les cheveux encollés de gourme... Encore un mot du calvaire ex-yougoslave, ça ne vous dérange pas ?

La scène se passe, fin août, à Tesanj, avant-poste de la résistance bosniaque à l'armée serbe. L'école accueille les rescapés de la proche Doboj, en cours de *« nettoyage ethnique »*. L'homme sans dents est l'un d'eux. Il s'appelle Lilija Galic. Il est né en 1931 à Komarika, faubourg de Doboj.

Le 10 juin dernier, les Serbes ont cerné les maisons, raflé les hommes valides, étranglé sur place les récalcitrants. Un camp s'est ouvert dans l'ancienne caserne de Milkovac, d'autres à Stanari, à Cevarnije, à Stananka, dans l'usine de jus de fruits de Bozanka. C'est là que Galic a passé deux mois, avant d'être relâché, par miracle, au milieu de gâteux (leurs dénonciations compteront pour du beurre !, ont dû penser les bourreaux).

Bozanka groupe six baraques de cent détenus chacune. Travaux forcés contre un bouillon par jour. Plusieurs morts, chaque matin, des suites de coups. Les gardiens portent un chiffon à l'épaule, insigne des « aigles blancs ». Des policiers roumains les conseilleraient. Une nuit, le voisin de Galic a eu les reins brisés à la pioche. A l'aube, il a tendu ses clefs, tout son bien, et il est tombé, foudroyé. Sa maison a-t-elle seulement survécu au saccage ?

A Zagreb, deux cents à trois cents femmes, musulmanes ou croates, seraient sur le point d'accoucher, suite à des viols répétés, l'hiver dernier, de leurs geôliers serbes, qui les auraient relâchées assez tard pour qu'aucune n'avorte de ces « enfants de la haine » ...

∴

Retour du cauchemar, des « humanitaires » crottés répètent, dans les palaces de l'« arrière », ce qu'ils ont vu et entendu, l'homme sans dents, le fou à la pomme, l'enfant au bol, les noms des camps jamais visités. Leur voix se brise de colère sourde ; contre eux-mêmes. Les mots semblent tellement trahir le réel, entre les murs trop blancs du palace dalmate où, couverts par les cris joyeux d'une piscine, ils sonnent faux – déjà !

Un fonctionnaire international promet de faire au mieux, ajoutant cette réplique digne de Jarry ou de Prévert : *« Normal de s'entraider, entre Français ! »* Un autre préposé au bon cœur plisse un front soucieux, sous sa perruque de geai : *« Situation inextricable... J'ai bien une solution, mais vous comprenez, l'obligation de réserve... »*

A Paris, un directeur de ministère pose ses mains bien à plat sur son bureau d'angle, en glace biseautée. Dehors, l'automne commence à roussir tendrement les marronniers. Doboj, dites-vous ? La carte du service concerné ne mentionne pas la ville, mais si vous le dites... (*Malheur aux malheurs pour lesquels l'administration ne dispose pas de noms !*) Qu'un dossier soit ouvert, voyez ça, Gougeard ! Le département transmettra, nos chancelleries sont là pour ça, quoi, merde !

Un hennissement incongru secoue le grand commis, l'étrangle. *Quand la subtilité et la distinction diplomatiques confinent à la crise d'asthme !* On imagine de suaves dépêches pleines de subjonctifs, ciselées sous un portrait de Saint-Léger Léger, un chat angora entre les genoux...

∴

Paradoxe. Les garçons de café de *l'Etre et le Néant ne sont pas seuls à contrefaire leur emploi*. Plus les gens ont eu, enfant, le choix de leur fonction sociale, plus ils la jouent. *Alterius non sit, qui suus esse potest* (Paracelse). Se vouloir autre par incapacité d'être soi ? Le jeu des rôles, cher à Pirandello : suprême protection contre les questions embarrassantes.

L'homme à la clef, le fou à la pomme, l'enfant au bol, quelle rhétorique leur appliquer, condition de toute aide, puisque le cri, paraît-il, n'est pas de mise ? La littérature s'époumone à refuser les rationalités réductrices pour questions orales de parlementaires. Même Sartre, d'après Guillemin qui le redira bientôt, d'outre-tombe (*Malheureuse Eglise,* à paraître au Seuil), même le Sartre de *la Nausée* a cru, *in fine*, au pouvoir des mots d'artiste, dans une marche titubante de l'humanité vers le Bien !

∴

Encore les fonctionnaires attelés à gérer le *caritatif – charité* faisait paternaliste, démodé, – *ne demanderaient-ils qu'à ne pas perdre de vue le cruel « terrain »*.

C'est moins vrai d'une nouvelle engeance : les experts autoproclamés qui jouent auprès de l'opinion, sans mandat ni contrôle, le rôle dévolu, dans les services secrets, aux « agents d'influence ». Il leur suffit d'ouvrir un institut quelconque (*le mot n'est pas protégé*), avec *n'importe quelle aide occulte, étrangère au* besoin. Sous couvert d'analyses scientifiques (généralement démenties par la suite, mais qu'importe !), leurs oracles orientés inondent les journaux.

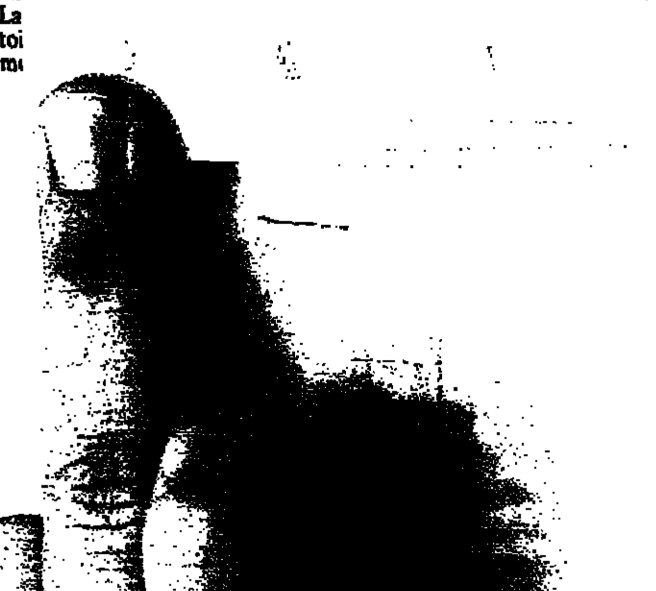
L'autre soir, à la Sorbonne, les responsables de l'échantillon de Français qui interrogeaient le *président, échantillon grossièrement truqué, n'ont pas craint de maquiller leur docilité aux* besoins du spectacle et leurs préférences personnelles sous l'appellation ronflante et invérifiable de *« logique du questionnement »*. Le jargon : préservatif de l'expert !

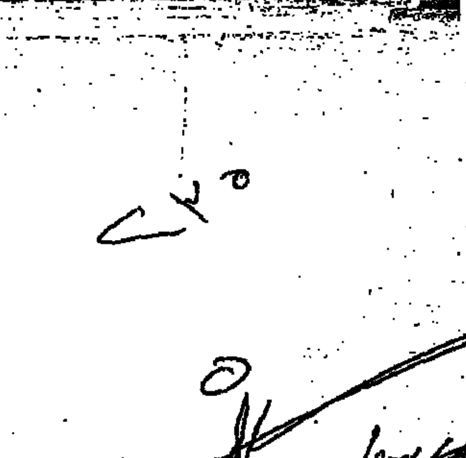
Ailleurs, une recalée du suffrage, maniaque de l'ex-peur des rouges et de la schlague, assouvit ses pulsions à l'abri de la *« géopolitique »*. Des généraux en fin de droits et des caporaux de préaux nous somment d'envoyer la troupe, ou de mirobolants lasers, contre l'agresseur serbe. Ont-ils oublié quels carnages de civils a fait la si merveilleuse *« chirurgie »* alliée, en Irak ? Ont-ils vu, en Bosnie, comme le site et l'intrication des communautés feraient glisser à d'autres hontes leur morale bravache du canon ?

∴

A Doboj ou à Tesanj, villes inconnues des cartes officielles et dont le sort, il va sans dire, serre le cœur de tous, l'homme à la clef, le fou à la pomme, et l'enfant au bol vont bientôt *figer leur geste inutile. La neige aura raison du* scandale à peine aperçu. *L'hiver n'a pas son* pareil pour étouffer les sales clameurs.

L'oubli : ce crissement ouaté.





EUROPE

Pour prévenir une extension à la Russie des conflits régionaux

Moscou envoie des troupes au Caucase du Nord

Craignant une extension des conflits affectant les trois Républiques transcaucasiennes (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) aux Républiques du Caucase du Nord, Moscou a déployé dans ces territoires, qui font partie de la Fédération de Russie, *« une dizaine de bataillons motorisés »* de ses troupes de l'intérieur, a annoncé lundi 7 septembre l'agence Tass. Ils doivent *« protéger, à la demande des dirigeants de ces Républiques, les populations locales de l'éventualité d'apparition de commandos armés »*. Il ne s'agit donc plus seulement pour Moscou d'empêcher l'infiltration en Géorgie de membres armés de la « Confédération des peuples du Caucase » en soutien aux Abkhazes, mais de prévenir une plus grande déstabilisation de ses propres territoires, à l'exemple de la Tchétchénie, qui mène la lutte contre *« l'impérialisme russe »* dans le Caucase du Nord.

Les conflits entre peuples du Caucase du Sud ne s'apaisent pas pour autant : des deux cessez-le-feu qui devaient y entrer en vigueur début septembre – le 1er septembre entre Arméniens et Azeris, le 5 entre Géorgiens et Abkhazes –, le premier est totalement ignoré, le second reste fragile. Les victimes des derniers combats autour du Haut-Karabakh et aux frontières arméno-azéries se chiffrent encore par dizaines, selon les agences des belligérants, qui s'accusent mutuellement d'avoir violé l'accord signé sous l'égide du président du Kazakhstan. De nouveaux pourparlers ont cependant repris mardi 8 septembre à Rome sous l'égide de la CSCE, qualifiés de *« non officiels »* pour conjurer l'échec des deux précédentes sessions semblables. Par contre, en Géorgie, le conflit avec la petite minorité abkhaze pourrait s'apaiser, en raison de la disproportion des forces à l'avantage des Géorgiens, qui ont hérité de chars soviétiques. Là aussi, chaque camp accuse l'autre de violer l'accord de cessez-le-feu, confirmé pourtant dimanche par un protocole entre militaires sur place et appuyé par le déploiement de forces russes, qui pourront *« aider à assurer la sécurité des voies de communication »*.

□ **Nouveaux fonds pour l'industrie militaire.** – Moscou a décidé de verser 13,6 milliards de roubles (67 millions de dollars) de subventions pour les personnels travaillant dans les instituts et bureaux d'études de l'industrie militaire, *« afin de préserver le potentiel technologique et productif »* de ce secteur (dont le budget pour 1992 avait été fixé à 40 milliards de roubles), a annoncé lundi 7 septembre l'agence Tass. – *(AFP.)*

□ **Coopération nucléaire avec l'Iran.** – La Russie et l'Iran doivent signer, le 21 septembre, un accord pour la construction en Iran d'une centrale nucléaire, la création d'un département de recherche, la formation de personnel et la fourniture *« d'équipements et de matières nécessaires aux réacteurs »*, a annoncé lundi 7 septembre le ministère russe de l'énergie atomique, précisant que cette collaboration à buts non militaires sera soumise au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. – *(AFP.)*

Tadjikistan : la démission forcée du président Nabiev

Suite de la première page

Plus tard dans la soirée, M. Nabiev confirmait sa décision à la télévision, mais en des termes qui laissaient assez clairement entendre qu'il agissait contre son gré : *« Les membres du présidium du Soviet suprême et du cabinet des ministres qui se trouvent avec moi ont exprimé leur défiance à mon égard et endossé toutes mes responsabilités. »*

Depuis que, huit jours plus tôt, M. Nabiev avait fui le palais présidentiel envahi par des manifestants se réclamant d'un groupe de « jeunes de Douchambe », la situation dans le pays était bloquée. Plusieurs tentatives de réunir le Parlement avaient échoué, bon nombre de députés refusant de se rendre dans la capitale soit par peur pour leur sécurité personnelle, soit en raison des efforts déployés par les partisans de M. Nabiev pour les en empêcher. En tout état de cause, une procédure de destitution était très aléatoire, puisqu'elle supposait un vote des deux tiers des députés et ensuite un référendum, à peu près inimaginable dans les conditions de guerre civile où vit une partie du pays.

Pendant ce temps, M. Nabiev, qui s'était placé sous la protection des unités russes qu'il avait courtisées depuis plusieurs mois, continuait à mobiliser ses partisans et, apparemment, à leur faire distribuer des armes et affirmait sa détermination à conserver son poste. Selon des informations que la présidence russe se refuse à confirmer, il aurait même reçu, au cours d'une conversation téléphonique, des assurances de soutien de la part de M. Boris Eltsine (les deux hommes devaient signer – début septembre à Moscou – un vaste traité de coopération russo-tadjik, et c'est à la veille du jour prévu pour la cérémonie que le palais présidentiel a été envahi).

Vendredi 4 septembre, une déclaration solennelle signée par le président russe et ses homologues kazakh, ouzbek et kirghize, indiquait en tout cas une ferme intention de à ne pas rester passifs. Sur un ton très « rétro », M. Eltsine et les trois autres présidents annonçaient leur détermination à prendre *« toutes les mesures nécessaires »* pour aider le *« peuple frère du Tadjikistan »* à *« stabiliser la situation »* et à faire en sorte que le pays reste au sein de la Communauté des Etats indépendants (*le Monde* du 6 septembre).

La « démission » de M. Nabiev peut donc apparaître comme une manière – la seule – de sortir de l'impasse. Les partisans de l'ex-président, privés de légitimité, pourraient être incités à baisser les bras. Mais, à l'inverse, les conditions dans lesquelles a été obtenue la démission de M. Nabiev pourraient justifier une nouvelle tentative de « retour », dont l'ex-premier secrétaire, limogé en 1985 à l'aube de la perestroïka, est un grand spécialiste. Par ailleurs, le coup de force contribue à altérer l'image d'une opposition qui s'est toujours affirmée démocratique et refuse la qualification d'islamiste. Dès à présent, plusieurs représentants de celle-ci ont pris leur distance avec les méthodes employées pour contraindre M. Nabiev à jeter l'éponge.

Inquiétudes ouzbèkes

En tout état de cause, la « stabilisation » de la situation promet d'être infiniment difficile dans un pays où, d'une part, les conflits claniques s'entrecroisent avec les oppositions politiques et où, d'autre part, le voisinage d'un Afghanistan lui-même en pleine ébullition, accroît les risques de guerre civile généralisée. Dans la région méridionale de Kourgan Tioube, plusieurs mois d'affrontements sanglants ont attisé les haines. Un reportage publié lundi par les *Izvestia* dresse un tableau apocalyptique de la situation, en insistant tout particulièrement sur les atrocités commises par les partisans de l'opposition et sur le sort pitoyable des soldats russes et de leurs familles.

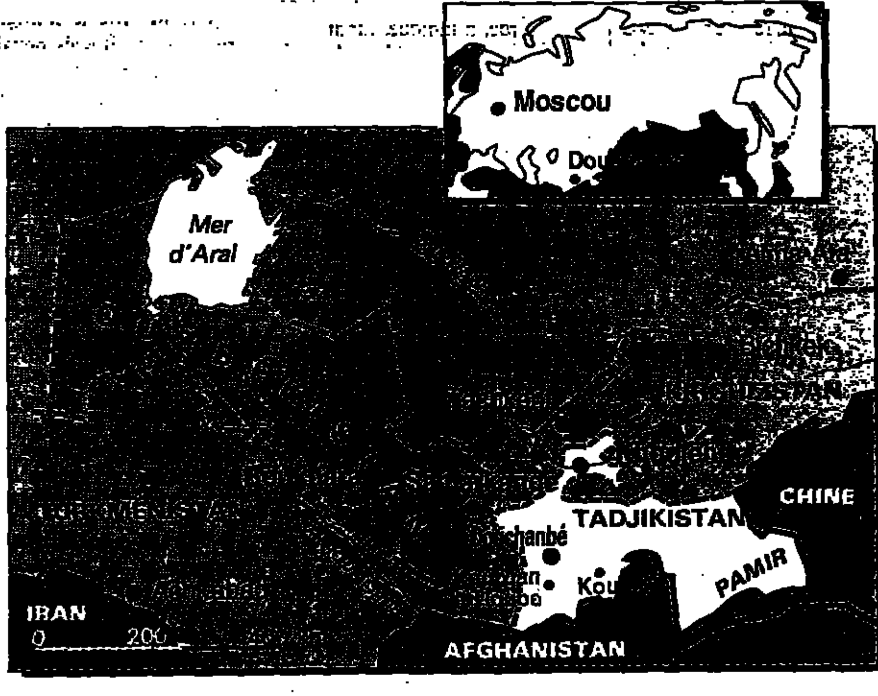
Selon les *Izvestia*, les opposants sont très bien armés et de nombreux mercenaires – afghans, arabes, lituaniens, et même russes, – combattent dans leurs rangs.

A l'inverse, l'opposition affirme que les *« gens de Kouliab »*, c'est-à-dire les partisans pro-communistes de M. Nabiev, ont accumulé ces derniers mois un armement considérable, et que les garde-frontières russes – qui s'opposent à la contrebande d'armes venues d'Afghanistan – ferment les yeux quand il s'agit de livrer des armes aux amis de M. Nabiev.

La démission de Nabiev risque donc fort de n'être qu'un dénouement très provisoire. Un dénouement d'ailleurs encore très mystérieux, car on s'explique mal qu'un homme aussi expérimenté que M. Nabiev se soit laissé piéger aussi facilement, lui qui, pendant près d'une semaine, était resté prudemment sous la protection des unités russes. Avait-il reçu des garanties qui l'ont incité à se rendre comme tout un chacun à l'aéroport civil de la capitale, ou n'avait-il plus d'autre choix? A-t-il été « lâché » pour éviter un trop grave affrontement? Selon la *Niezavissimaia Gazeta*, après le bref échange de coups de feu entre les gardes de M. Nabiev et ceux qui le cernaient, plusieurs blindés russes se sont postés sur l'esplanade de l'aéroport. Mais d'autres blindés, appartenant, eux, au ministère de l'intérieur, contrôlé depuis le mois de mai dernier par l'opposition, ont également fait leur apparition.

A Moscou, la présidence russe n'a pas commenté les événements. Par contre, à Tachkent, le président ouzbek Islam Karimov a manifesté une très vive inquiétude. Une inquiétude d'autant plus compréhensible qu'il existe une importante minorité ouzbèke au Tadjikistan et tadjike en Ouzbekistan. Et que l'ex-premier secrétaire du parti ouzbek est lui-même en délicatesse avec une opposition qui n'apprécie guère son goût pour une démocratie tout à fait musclée. Un vice-président du Parlement de Tachkent, M. Mirsaidov, vient d'ailleurs de démissionner pour protester contre *« le remplacement [en Ouzbekistan] de la démocratie et de l'ouverture par un régime autoritaire »*.

JAN KRAUZE



DIPLOMATIE

Tout en souhaitant la ratification du traité

M. John Major estime que « l'Europe ne se limite pas à Maastricht »

Dans la perspective du référendum français, le premier ministre britannique s'est engagé fermement en faveur de la ratification du traité de Maastricht. Mais il a souligné, lundi 7 septembre, à Londres, au cours d'une conférence internationale, que les tâches de la Communauté ne se limitent pas à l'approbation de ce traité.

LONDRES

de notre correspondant

L'exercice, qui a illustré jusqu'à la caricature les relations souvent complexes qu'entretiennent les Britanniques à l'égard de l'Europe, tenait de la gageure : comment affirmer dans le même élan que le référendum français est essentiel pour la survie du traité de Maastricht, et qu'il ne constitue cependant qu'un des éléments d'un projet européen plus vaste?

Comment expliquer par ailleurs que l'un des mérites de ce *« bon »* traité est... de permettre de s'échapper, si nécessaire, de la loi communautaire? Devant les délégués de plus de soixante pays venus à Londres participer à une conférence sur « l'Europe et le monde après 1992 », M. John Major s'est livré, avec persuasion, à cette démonstration, présentée, de source gouvernementale, comme le discours majeur de la présidence britannique de la Communauté européenne.

Le premier ministre britannique l'a répété : si, le 20 septembre, les Français disent « non » à Maastricht, ce sera la *« mort »* du traité; mais ce ne sera pas pour autant, a-t-il ajouté, celle de l'Europe communautaire. Si la réponse de la France est « oui », tout ne sera cependant pas réglé : il faut trouver une solution au problème posé par les Danois et il faut que les Parlements qui ne l'ont pas encore fait ratifient le traité.

« En Grande-Bretagne, ce pourrait être un passage éprouvant, a reconnu M. Major, *puisque – seuls au sein de la Communauté – nous allons éplucher le projet ligne par ligne, clause par clause. »* Manifestant ainsi qu'il ne sous-estime pas l'évolution du climat politique en Grande-Bretagne, c'est-à-dire la montée en puissance des « eurosceptiques », M. Major a réaffirmé son opposition à la procédure du référendum réclamée pour la Grande-Bretagne par une partie de l'opposition.

« Un programme plus vaste »

Pour important qu'il soit, ce traité ne doit pas *« nous aveugler »*, a dit M. Major, dans la mesure où il n'est qu'un élément d'un *« programme plus vaste »* : l'achèvement du marché unique avant la fin de l'année, la coopération politique (à propos de la Yougoslavie, par exemple), le futur financement des dépenses communautaires, les négociations sur le commerce mondial (GATT), le renforcement des liens avec l'Europe centrale et de l'Est, les préparatifs pour l'élargissement de la Communauté, font partie des tâches qu'il reste à accomplir.

Le *« train »* de la construction européenne, souligne-t-il, ne peut plus dérailler : *« Il peut être en perte de vitesse, être aiguillé dans une direction différente, mais il ne peut pas être arrêté. La Communauté ne peut pas se fossiliser, l'Europe ne peut rester immobile alors que le monde change. »*

Répondant à ceux qui, comme Mme Thatcher, insistent sur les risques de dilution de l'identité et de la souveraineté nationales, le premier ministre estime que ces *« peurs »* sont des *« fantômes »*. Mais l'Europe doit rester unie : *« Si le Danemark et la France, ou tout autre Etat, dit « non », alors tous doivent de nouveau remettre en question* [le processus]. *Il ne peut être question de laisser un des membres en arrière. »*

Européen pragmatique, M. Major se fait l'avocat d'une application étendue du principe *« vivant et vital »* de la « subsidiarité ». *« Nous pouvons agir à l'unisson,* a-t-il souligné, *sans nécessairement agir dans le cadre de lois communautaires. » « En politique étrangère, dans les affaires intérieures et la justice, nous devons travailler ensemble, à douze, à l'intérieur du cadre du traité* [de Maastricht], *mais ce cadre devra être distinct du traité de Rome, extérieur aux lois communautaires, différent de la seule initiative de la Commission européenne, extérieur à la juridiction de la Cour européenne de justice. »*

« Un marché commun continental »

La leçon de Maastricht, estime-t-il, est que *« nous n'avons pas besoin, sur chaque problème, d'une loi communautaire. Les tendances très centralisatrices qui préoccupaient beaucoup de gens ont été corrigées à Maastricht »*.

S'agissant, enfin, du renforcement des liens entre les Douze et les pays de l'ancien bloc de l'Est, M. Major a souligné que si la CEE *« étend un rideau de fer économique à travers l'Europe, elle aura trahi sa véritable raison d'être »*.

Le premier ministre britannique a trouvé en M. Jacques Attali un fervent défenseur de ce dossier : *« Si nous ne pouvons pas ratifier le traité, si nous nous replions sur nous-mêmes et que, une nouvelle fois, les trompettes du nationalisme se font entendre en Europe de l'Ouest, ce serait un désastre pour les Douze »* et les pays de l'ancien bloc communiste, a estimé le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), qui souhaite l'établissement d'un *« marché commun continental »*. *« Si Maastricht est rejeté,* a-t-il ajouté, *les conditions de la croissance à la fois pour l'Est et l'Ouest ne seront pas réunies. »*

Enfin, avec le général Colin Powell, chef d'état-major de l'armée américaine, la présidence britannique a trouvé un allié de choix pour souligner la nécessité du maintien des liens entre l'Europe et l'OTAN. Ceux-ci sont *« indestructibles »*, a dit le général. L'OTAN, a-t-il expliqué, a rendu possible la *« croissance et la prospérité »* de l'Europe et, devant les nouveaux développements qui attendent le vieux continent, l'OTAN *« doit être rendue plus forte et non plus faible »*.

LAURENT ZECCHINI

□ *PRÉCISION.* – *Dans son article :* « Une Europe raisonnable » (*le Monde* du 4 septembre), André Fontaine mentionnait les pourfendeurs de l'« Europe déraisonnable ». Il se référait bien entendu au livre collectif paru sous ce titre, et sous la direction de Philippe de Saint-Robert, aux éditions F.X. de Guibert (OEIL) Valmonde.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans le bantoustan du Ciskei

La violente répression d'une manifestation de l'ANC a fait vingt-cinq morts et deux cents blessés

Les troupes du Ciskei ont ouvert le feu, lundi 7 septembre, sur les dizaines de milliers de manifestants du Congrès national africain (ANC) qui tentaient de franchir la *frontière du bantoustan*. Cette fusillade a fait au moins vingt-cinq morts et près de deux cents blessés, selon les derniers bilans rendus publics, mardi matin, à Johannesburg. *L'ANC a aussitôt accusé la junte militaire du Ciskei* – brandissant la menace de représailles *« populaires »* – mais aussi le gouvernement du président Frederik De Klerk, qui, selon l'ANC, porte *« une responsabilité égale »* dans la tuerie.

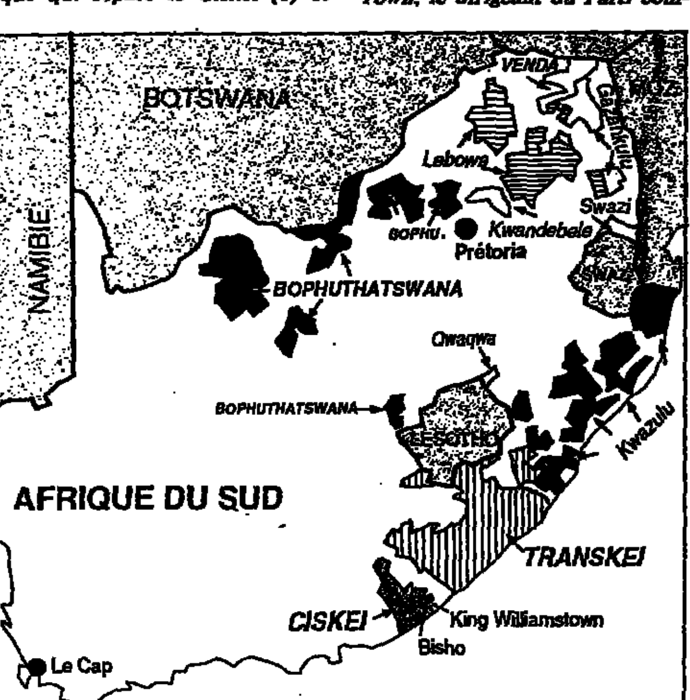
JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'armée du bantoustan du Ciskei a tiré, sans sommation, dans l'après-midi du lundi 7 septembre, sur les dizaines de milliers de *manifestants du Congrès national* africain (ANC), qui tentaient de franchir la frontière et d'atteindre Bisho, la capitale de ce territoire. Selon les derniers bilans, rendus publics par les autorités sud-africaines, au moins vingt-cinq manifestants ont été tués et plus de deux cents autres blessés.

Les forces sud-africaines ne sont, semble-t-il, pas directement intervenues dans la répression de la *manifestation* de l'ANC *qui a été* le fait des seuls soldats du Ciskei. Ces derniers ont ouvert le feu à l'arme automatique sur les marcheurs pendant de longues minutes alors qu'un petit groupe de ceux-ci s'approchaient de la «frontière» du bantoustan que délimite un simple rouleau de fil de fer barbelé.

Le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, se trouvait parmi la foule des marcheurs. Visiblement choqué par le spectacle des cadavres jonchant le sol à proximité de la frontière symbolique qui sépare le Ciskei (1) et



l'Afrique du Sud, il a assuré que l'ANC était désormais *« aux trousses »* du général Oupa Gqozo, chef de la junte militaire qui dirige le Ciskei. Dans un communiqué, l'ANC a officiellement menacé le régime du général Gqozo en brandissant le spectre de *« la colère populaire que cette action répressive va déclencher »* et a, dans la foulée, *stigmatisé les autorités sud-africaines*, accusées d'avoir *« tout fait pour encourager Gqozo dans son intransigeance »*.

Quelques heures plus tard, lors de la veillée funèbre organisée près du lieu de la fusillade, dans la ville frontalière de King-William's-Town, le dirigeant du Parti communiste sud-africain, M. Chris Hani, a eu des mots plus durs encore : traitant le général Gqozo de *« fou maniaque »*, il a promis que le Ciskei méritait d'être *« réduit en flammes »*.

L'organisation de M. Mandela a *affirmé que le ministre de la loi et* l'ordre (police), M. Hernus Kriel, et le chef de la police sud-africaine, *le général Johan Van Der Merwe*, se trouvaient sur les lieux. En fait, ces deux responsables du maintien de l'ordre du gouvernement sud-*africain avaient pris position* durant la marche dans la ville sud-africaine de King-William's-Town, qui jouxte Bisho, la «capitale» du Ciskei, dans le but à distance d'en surveiller le déroulement. *Les autorités sud-africaines avaient pris* d'importantes mesures de sécurité avant la manifestation, sous forme de renfort de troupes et de patrouilles aériennes.

Dans l'offensive qu'elle a engagé de longue date contre ces homelands qui lui sont hostiles, l'ANC a *choisi, en quelque sorte*, de concentrer le tir contre le Ciskei, dont le chef, impopulaire, fait reposer son autorité sur la force de ses services de sécurité et sur l'appui militaire et financier de Prétoria.

Projet fédéraliste

A la différence des gouverne*ments du Bophutastwana ou du* Kwazulu, qui ont un relatif soutien populaire fondé sur une appartenance ethnique ou tribale commune (les Zoulous pour le Kwazulu, les Tswanas pour le Bophutastwana), le régime du général Gqozo, dont la population est majoritairement xhosa, ne jouit pas de l'appui dont dispose le général Bantou Holomisa – un fidèle de l'ANC – *dirigeant de l'autre bantoustan* xhosa, le Transkei.

La région avoisinant le Ciskei est en outre de longue date un bastion de l'organisation de M. Mandela, où il lui est loisible de mobiliser ses sympathisants pour une marche telle que celle de lundi. Certains dirigeants de l'ANC ne font pas *mystère de leur intention d'appli*quer la «stratégie des dominos» aux autres bantoustans favorables à Prétoria pour les faire tomber en cascade. L'ANC réalise que dans le grand marchandage actuel avant le transfert du pouvoir entre Blancs et Noirs, les bantoustans sont un atout capital dans le jeu du prési*dent De Klerk. Ce dernier, qui a* rallié récemment un grand nombre de députés métis et contrôle la majorité des organisations politiques de la communauté indienne, jouit du soutien des chefs de ces territoires – comme le Kwazulu ou le Bophutastwana – dont le poids risque de peser lourd à *la table* de négociations.

M. De Klerk les avait d'ailleurs tous réunis lundi à Prétoria, *en compagnie de ses autres alliés* indiens et métis, pour discuter d'une solution à la crise actuelle en Afrique du Sud fondée sur le fédéralisme. Une solution dont l'ANC, qui s'inquiète d'une possible balkanisation du pays, ne veut à aucun prix.

Lors de ce «sommet», le président *sud-africain a sorti* de son chapeau un projet qui risque d'accentuer la prévention de l'ANC *vis-à-vis de toute solution fédéraliste* ou régionaliste. Il a proposé de redécouper l'Afrique du Sud actuelle – bantoustans inclus – *en* sept *« provinces »* dotées chacune de leur propre exécutif et de leur propre Constitution, la défense, la sécurité intérieure et les affaires étrangères restant les attributs du pouvoir central. – *(Intérim.)*

(1) Territoire nominalement indépendant.

□ **ALGÉRIE : deux gendarmes et un civil tués par un groupe armé.** – Deux gendarmes et un civil ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi à Dellys, petite ville côtière à 90 km à l'est d'Alger, par un groupe armé non identifié, a indiqué lundi 7 septembre la gendarmerie nationale. Deux autres gendarmes ont *été blessés* lorsque le véhicule à l'intérieur duquel ils se trouvaient a été attaqué à l'arme automatique. *Les* agresseurs ont réussi à prendre la fuite. – *(AFP.)*

NIGER : l'offensive contre la rébellion touarègue

Cent quatre-vingt-six personnes ont été arrêtées

En tout cent quatre-vingt-six *personnes, soupçonnées de soute*nir la rébellion touarègue ont été arrêtées depuis le 27 août, a *annoncé, lundi 7 septembre*, à Niamey, le chef d'état-major adjoint des forces armées, le commandant Abou Oumarou. Les personnalités touarègnes arrêtées dans la capitale ont été transférées à Zinder (à plus de 700 kilomètres à l'est de Niamey), a-t-il précisé.

Par ailleurs, selon la radio nationale, les rebelles du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA) ont lancé un raid, dimanche, contre la localité d'Abalak (à 500 kilomètres au nord-est de Niamey). *On ignore* l'ampleur de cette attaque – la première à être signalée depuis le début de la vague de répression.

En revanche, la radio a indiqué que le FLAA était en train de se réorganiser *« dans l'ouest du pays avec l'appui des rebelles touaregs du Mali »*. Samedi, le chef d'état-major des forces armées, le lieutenant-colonel Issa Mazou, avait annoncé que l'ensemble des opérations de répression serait désormais *« géré »* par un état-major *« mixte »*, comprenant des représentants de l'armée, de la gendarmerie et de la police. Il avait précisé que, dans les régions les plus sensibles, dénommées « zones de mise en garde », comme celle d'Agadès, c'est l'armée qui aurait la responsabilité des *« arrestations et investigations »*.

Le Niger a officiellement demandé, lundi, au chef de l'Etat *sénégalais, M. Abdou Diouf*, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), d'aider à trouver une solution au problème touareg. Selon le ministre nigérien de l'éducation et de la recherche, M. Boubé Gado, *« ce problème doit être résolu de façon pacifique »* et ne trouvera de solution que dans un *« cadre régional »*. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Avis de gros temps au Pakistan

Les difficultés s'amoncellent pour M. Nawaz Sharif, chef de la coalition islamique modérée d'Islamabad

Victorieuse aux élections consécutives au limogeage, après deux ans au pouvoir, de Mme Benazir *Bhutto, la coalition conservatrice* modérée IJI (Alliance démocratique islamique, au pouvoir à Islamabad depuis la fin de 1990) s'effiloche. Le fond de tableau de la crise, c'est la *situation à nouveau très troublée* au sud, dans le Sind, et l'inquiétude créée par deux guerres civiles aux *portes du pays*, en Afghanistan et au Cachemire.

Forte des deux tiers des voix au Parlement après *les élections de* 1990, l'IJI s'était déjà allégée, en 1991, du JUI (Jamiat-Ulema-e-Islami), *dont le chef*, M. *Sami* ul-Haq, à l'intégrisme tapageur, avait été accusé d'avoir ses habitudes dans une maison close d'Islamabad. Plus gravement, elle a été abandonnée, *en mai*, par l'*influent Jamaat*-e-Islami, en désaccord avec un point crucial de la diplomatie nationale : l'attitude à adopter envers l'Afghanistan.

Après le soutien sans faille *accordé pendant des lustres par les* gouvernements d'Islamabad à l'Afghan Gulbuddin Hekmatyar, M. Nawaz Sharif a inauguré, au début de l'année, une politique *moins idéologique, respectant* mieux la diversité ethnique et religieuse du pays voisin. On a alors vu le chef du Jamaat, *principal parti* fondamentaliste du Pakistan, Qazi Hussain Ahmed, refuser de se prêter à ce jeu. Sa défection a été peu gênante au Parlement : bien qu'influente dans les *médias et* capable d'agiter la rue, la composante intégriste recueille moins de 5 % des voix aux élections. Mais le retrait du Jamaat a poussé le pre*mier ministre, musulman* d'esprit moderniste, à multiplier les gages envers les islamistes. Il a, en particulier, introduit, le *1er août, un* amendement constitutionnel d'inspiration théocratique.

D'autres projets de lois allant dans le même sens – celui d'un islam plus rigoureux, réputé offrir des compensations *spirituelles* aux *difficultés rencontrées dans la vie* quotidienne par la vaste majorité des 115 millions de citoyens – inquiètent les minorités musulmanes, chiite et ismaélienne, ainsi que les deux millions de chrétiens vivant au Pakistan.

L'armée en action à Karachi

La partie engagée dans le Sind est la plus cruciale. La province du Sud – dont la capitale, Karachi, est, avec dix millions d'habitants, la principale ville du pays – est, en effet, depuis les années 70, la pierre de touche de la vie publique pakistanaise. Son caractère «sensible» est renforcé par un fait : c'est là, pour l'essentiel, que Benazir, actuelle représentante de la dynastie des *Bhutto qui y a son fief, a joué* et perdu son pouvoir en 1989-1990. En ce Sind revenu à ses sanglants conflits ethniques peu après la victoire de l'IJI, Islamabad a décidé, fin mai, de *«faire donner»* l'armée. L'objectif était, d'abord, de pacifier les campagnes où le banditisme, *«couvert» par les zamindar* (grands féodaux), paralyse l'activité et asservit les populations.

Cette opération avait d'abord été perçue comme une escalade dans la lutte menée par M. Sharif contre le PPP (Parti populaire pakistanais, de Mme Bhutto) qui domine le milieu *rural sindi, en jouant* avec *subtilité* du nationalisme de la province. Or, tout en quadrillant – avec quelle rudesse, *parfois* – les campagnes, les militaires ont aussi entrepris de reprendre le contrôle de Karachi.

*Ce faisant, ils se heurtaient néces*sairement à la représentation politique des *mohajir*, ces immigrés de langue urdu arrivés de Bombay et d'autres villes de l'Inde après la sanglante partition du sous-continent en 1947. De fait, une opération a, le 19 juin, touché le MQM – *le parti fascisant* qui, au prix d'al*liances changeantes mais* avec la complicité longtemps sans faille de l'armée, incarne l'aspiration de ces nouveaux venus à une meilleure intégration dans la société pakistanaise.

*Les élus du MQM ont démis*sionné du gouvernement de Karachi. Ils ont ainsi mis en difficulté, sur le plan national, l'Alliance islamique – déjà très affaiblie par la mort récente de son «parrain» pour le Sind, l'ex-*chief minister* (premier ministre) Jam Sadiq Ali, *et par des défections de fortes per*sonnalités : celle d'un ex-premier ministre M. Ghulam M. Jatoi, et celle d'un influent leader musulman, Pir Pagara. Les chefs du MQM sont aujourd'hui dans la clandestinité.

Plusieurs questions cruciales sont ainsi désormais posées à Islamabad. La plus grave est : le chef du gouvernement est-il toujours l'homme *de la situation? Jeune industriel*, naguère protégé du général Zia, M. Sharif a mis en œuvre, dès son arrivée au *pouvoir* fin 1990, une réforme économique libérale dont les effets tardent à se faire sentir. Reste-t-il sur la même longueur d'onde que l'armée – condition de *toute survie politique au* Pakistan? Car avoir, comme c'est son cas, une solide base géographique – le Pendjab, principale province – et un bon appui politique – au sein de la *Ligue musulmane*, premier parti national – ne suffit pas au «pays des purs».

Un président en bout de course

M. Sharif a été été surpris par l'attaque des militaires contre ses alliés du MQM. Mais il a *dû faire* contre mauvaise fortune bon cœur, tant il est vrai qu'au Pakistan le premier ministre est l'élément faible de la troïka qui dirige le pays – avec les Forces armées et le président. *Et des noms* de futurs chefs de gouvernement de circuler à Islamabad...

Autre question : où en est le pouvoir du vieux chef de l'Etat? M. Ghulam Ishaq Khan est un *représentant typique de cet esta*blishment de hauts fonctionnaires dans lequel puisent les généraux pakistanais lorsqu'ils ressentent le besoin de «civiliser» leur action. *Le président*, dont le mandat s'achève en 1993, a toujours manifesté son intérêt pour le Sind. Il l'a *notamment marqué en imposant*, naguère, à Karachi, son gendre, M. Irfanullah Marwat, dont les agissements ont été exécrables. Le chef de l'Etat est, par ailleurs devenu la bête noire du grand allié américain : son nom est en effet très associé à l'édification d'un programme nucléaire militaire *qui* a déjà valu à Islamabad de perdre, fin *1990*, l'aide économique et militaire de Washington. M. Ishaq Khan, enfin, est perçu comme l'ennemi *intransigeant des Bhutto, ce qui* pourrait l'affaiblir si le jeu national devait changer de base.

La prudence de Mme Bhutto

Quoi qu'il en soit, il a dû, en juillet, donner des pouvoirs étendus à l'armée. Celle-ci peut mener dans tout le pays des perquisitions en liaison avec les troubles du Sind – qui ont débordé dans les autres provinces, notamment au Pendjab – et *interroger les suspects sans être* liée par les lois ordinaires. Bien que constitutionnelle, cette mesure a de nouveau rapproché le Pakistan de ce qui y a été, depuis son indépendance, le mode le plus fréquent d'exercice du pouvoir : la loi martiale, ou du moins le gouvernement des généraux.

Question encore : quelle est aujourd'hui la position sur l'échiquier du chef de l'opposition parlementaire, Mme *Benazir Bhutto*? Demeurée longuement «sonnée» par son éviction de l'été 1990, elle a repris empire sur elle-même, et aussi sur son parti, qu'elle avait mené sans méthode ni doigté depuis son retour d'exil en 1986.

Les idées en matière économique de cette jeune femme de l'aristocra*tie terrienne qui s'est d'abord dite « socialiste islamique »* puis *« social-démocrate »* ne sont toujours pas considérées comme claires – notamment sur la question du poids respectif des secteurs public et privé. En réponse aux accusations de corruption qu'elle martèle contre lui, M. Sharif, libéral convaincu, ne se prive pas de souligner cette incertitude. Les excellentes relations de Mme *Bhutto aux Etats-Unis et en* Europe, où son hostilité de plus en plus nette à un basculement du Pakistan dans un régime théocratique est très appréciée, constituent un atout un peu ambigu.

Mise au pilori par des intégristes ulcérés par ses positions jugées «laïques», Mme Bhutto paraît en revanche avoir fait la paix avec les militaires, qu'elle avait négligés durant son passage au pouvoir en 1988-1990. Les observateurs ont ainsi noté que le leader du PPP n'a *pas désapprouvé le principe* d'une intervention des Forces armées dans son fief du Sind. Si elle a laissé entendre que sa formation pourrait transférer son opposition du Parlement à la rue, Mme Bhutto n'agit pas moins avec prudence. Elle a certes réuni un million de personnes lors d'un *meeting* à Lahore à la mi-août – du jamais vu depuis 1988; mais elle dément sans vigueur les rumeurs de création d'un *« cabinet de consensus »*, en cas de nécessité. *Ultime question*, qui résume les autres : quatre ans après y avoir *été* (r)établie, la démocratie *demeure-t-elle l'horizon indépassa*ble du Pakistan? A la différence de son prédécesseur – le général Aslan Beg, très interventionniste, – l'actuel chef d'état-major, le général Asif Nawaz Janjua, paraît désireux de rendre à l'armée une aura de neutralité que lui ont fait perdre les onze années de pouvoir du dictateur Zia. La préférence de l'officier va aujourd'hui à des modalités plus souples que la loi martiale; celles qui ont été prises au Sind semblent bien porter sa marque. Mais les militaires pakistanais n'ont jamais imaginé laisser longtemps les mains libres aux politiques lorsque les situations s'aigrissent, rendant le pays mal gouvernable. L'avenir de M. Sharif est donc désormais clairement entre leurs mains.

JEAN-PIERRE CLERC

□ **BANGLADESH : dissolution de l'aile étudiante du parti au pouvoir.** – Le premier ministre du Bangladesh, Mme Khaleda Zia, a dissous le comité central de l'aile étudiante de sa *propre formation*, le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP). La décision a été prise en raison de la multiplication des affrontements armés, ceux-ci ayant *provoqué cinq* morts en une semaine. Un nouveau comité central du mouvement doit être prochainement constitué. – *(AFP.)*

□ **CHINE : Pékin rejette les explications de l'émissaire américain sur les F-16.** – La Chine a maintenu sa ferme objection à la vente de chasseurs F-16 à Taïwan par les Etats-Unis, en dépit des arguments que lui a présentés *lundi 7 septembre* l'émissaire américain, M. William Clark. Le secrétaire d'Etat adjoint *pour les affaires asiatiques* avait été délégué à Pékin par M. Bush quatre jours après qu'il eut pris sa décision. *Le président* du Parlement chinois, M. Wan Li, a déclaré que *« la Chine ne peut accepter cette vente en aucune circonstance »*. La presse officielle continue de dénoncer vivement le projet. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

POLITIQUE

La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht

Pédagogie

« **L***A France est à la croisée des chemins.* » Ce constat de M. Philippe Séguin devant « Le club de la presse d'Europe 1 », lundi 7 septembre, n'est guère contesté, ni par la droite ni par la gauche ni par la classe politique ni par ce qu'il est convenu d'appeler la société civile. Les électeurs eux-mêmes paraissent convaincus de l'importance du choix qu'ils vont avoir à accomplir le 20 septembre. Les succès de librairie des nombreux ouvrages consacrés au traité de Maastricht suffisent à le prouver, l'affluence aux meetings, ceux des partisans du « oui » comme ceux des chantres du « non », le confirme.

Avant de se déterminer, les Français veulent s'informer et comprendre, sans suivre les yeux fermés les consignes de vote, ni même les conseils de ceux qui ont l'habitude de leur indiquer la bonne direction. Ce premier message des enquêtes d'opinion a été parfaitement compris par les dirigeants des partis : M. Giscard d'Estaing, mardi 8 septembre, a redit au micro de RTL qu'il fallait « *expliquer* ». C'est une mission pédagogique que se sont fixée les participants à la campagne officielle.

Comme à la veille de toutes les échéances électorales, dans toutes les communes de France, des panneaux ont été mis à la disposition des partis *représentés au Parlement ou ayant* obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés lors de la dernière consultation (celle des régionales) et un temps d'antenne leur a été accordé sur les chaînes publiques de télévision et de radio. La vertu du tirage au sort a permis aux trois formations les plus importantes d'ouvrir, lundi, cette campagne officielle. Que ce soit M. Fabius qui ait pris la parole pour le PS et M. Giscard d'Estaing pour l'UDF confirme l'importance que ces deux partis accordent à l'Europe. Le choix des orateurs socialistes pour les émissions suivantes indique aussi clairement ceux que le parti au pouvoir estime les plus aptes à convaincre : M. Lionel Jospin, Mme Ségolène Royal, MM. Pierre Mauroy, Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste au Parlement européen, Michel Rocard, Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, *M. Jack Lang, Mme Martine Aubry,* M. Jean Auroux, président du groupe *socialiste de l'Assemblée nationale,* Mme Elisabeth Guigou, MM. Bernard Kouchner et Jacques Delors.

LE côte-à-côte, ou plutôt le face-à-face, de M. Jacques Toubon, plaidant pour le « oui », et de M. François Fillon, argumentant pour le « non », au cours de la première prestation du RPR dans cette campagne officielle, a illustré la division du parti qui se veut l'héritier du général de Gaulle sur le « chemin » que doit prendre la France. M. Jacques Chirac s'est donc attelé, lundi soir, près de Strasbourg, à une tâche ardue : convaincre ses électeurs de faire un choix opposé à celui de bien des militants du RPR ; il a redit qu'il y allait de la place de la France dans l'Europe ; il ne peut ignorer qu'il y va aussi de son autorité dans son mouvement.

CE *partage du temps* d'antenne du RPR fait bien des envieux chez les minoritaires de l'UDF et du PS, puisque ni l'une ni l'autre de ces deux formations ne laisseront ceux des leurs qui défendent le « non » s'exprimer au cours de la campagne officielle. Il leur reste, il est vrai, l'affichage militant, les réunions publiques, les tribunes et interviews accordées aux journaux écrits et parlés. Ils se plaignent pourtant d'être moins bien traités que les partisans du « oui » : M. Philippe de Villiers a demandé qu'un *opposant à Maastricht bénéficie, sur* TF 1, d'une émission comparable à celle *au cours de laquelle s'est exprimé* M. François Mitterrand ; M. Jean-Pierre Chevènement a écrit à M. Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, pour dénoncer le « *quasi-monopole de la parole audiovisuelle* » attribué, selon lui, d'ici au 20 septembre, *aux partisans de Maastricht* puisqu'il a été demandé aux journaux télévisés de répartir le temps d'antenne des hommes politiques en tenant compte du rapport de forces entre les partis au Parlement, *et non en prévoyant un* temps de parole égal pour chacun des deux camps.

Cela chagrine d'autant plus le maire de Belfort qu'il constate que « *de nombreuses personnalités des mondes économiques, artistiques ou autres prêchent sans retenue en faveur de ce texte qu'ils avouent bien souvent n'avoir pas lu* », et que, d'après lui, « *la quasi-unanimité des éditorialistes ne cachent pas leur opinion favorable à ces accords* ». Pour des adultes, il est vrai, la bonne pédagogie ne peut naître que du débat.

THIERRY BRÉHIER

M. Chirac appelle les électeurs de l'opposition à ne pas sanctionner la France et l'Europe

C'est en Alsace, terre européenne par excellence, que M. Jacques Chirac a participé, *lundi 7 septembre*, à la première des cinq réunions publiques de sa campagne en faveur de la ratification du traité de Maastricht. Face à neuf cents convives réunis à *Brumath*, près de Strasbourg, le président du RPR a appelé à ne pas *« sanctionner la France et l'Europe »* en votant « non » au référendum.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Grand ordonnateur de la soirée, M. Joseph Ostermann, sénateur du Bas-Rhin et secrétaire départemental du RPR, avait mis les petits plats dans les grands. On avait choisi Brumath, une ville située à une vingtaine de kilomètres de Strasbourg et dirigée par M. Bernard Schreiner, député (RPR), pour accueillir le premier déplacement pro-Maastricht de M. Jacques Chirac. Sénateur et président (UDF) du conseil général, M. Daniel Hoeffel était de la partie, tout comme M. Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin. Il fallait bien montrer que les parlementaires néogaullistes ne sont pas tous des partisans résolus du « non », même si, lundi soir, certains d'entre eux manquaient à l'appel. Pour faire patienter les neuf cents convives du dîner-débat, l'orchestre municipal a joué successivement *Rigolons un bon petit coup* (selon une traduction approximative) et *Joyeuse rentrée*.

A défaut d'être joyeuse, la rentrée européenne de l'ancien premier ministre s'est faite sous le signe de la pédagogie. Empruntant au registre didactique utilisé par M. Philippe Séguin pour promouvoir le « non » à Maastricht, M. Chirac a développé un contre-argumentaire en faveur du « oui ». Comme le maire d'Epinal, récemment couronné chef de file des opposants au traité d'Union européenne, le maire de Paris s'est gardé de toute incantation et de tout anathème. Une fois encore, le président du RPR s'est livré à une vibrante défense de l'union de l'opposition, malgré les vicissitudes du moment. « *Quelles que soient les divergences de vues*, a-t-il dit en évoquant implicitement Maastricht, *l'actuelle opposition est et restera unie pour mener le combat* »... des futures échéances électorales.

L'heure étant cependant aux explications de vote pour le référendum du 20 septembre, devant un auditoire que les thèses anti-Maastricht ne semblaient pas laisser indifférent, M. Chirac a répondu point par point aux inquiétudes, raisonnées ou passionnelles. Après avoir rappelé l'effondrement du communisme, l'hégémonisme américain, l'enfoncement de l'Afrique et la dislocation de l'Europe centrale, le président du RPR a souligné que « *les pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest ont, à l'évidence, un intérêt majeur à renforcer sans cesse leur solidarité, tant il est vrai qu'ils sont menacés* ».

Reconnaissant que le « non » à Maastricht peut s'expliquer par la crainte du fédéralisme et de la bureaucratie, la peur d'un avenir incertain ou le désir de sanctionner les socialistes, M. Chirac a admis que « *toutes ces raisons sont loin d'être dérisoires* » et qu'elles « *ne doivent pas être condamnées brutalement* ».

Pas d'alternative sérieuse

Pour autant, tout en conservant une certaine hauteur au débat, l'ancien premier ministre a taillé en pièces chacun des arguments rationnels utilisés dans l'autre camp.

Le traité de Maastricht est-il un progrès ? Oui, répond M. Chirac. Porte-t-il atteinte à la souveraineté de la France ? Non, car, depuis le traité de Rome, les transferts de souveraineté et de compétences sont « *voulus, limités et réciproques* ». Est-ce la voie ouverte au fédéralisme ? Rien de tel ne peut le faire croire, selon lui, dans le texte du traité. Au contraire, soutient M. Chirac, « *notre capacité à gérer notre destin, dans une entreprise commune, reste entière* ». « *Il n'y a pas de quoi rejeter l'initiative élaborée par les Douze* », affirme-t-il, d'autant plus que « *le président de la République a eu tort* » de soutenir que le processus engagé par Maastricht est irréversible. En effet, le « non » danois implique une « *adaptation* », et l'entrée de nouveaux partenaires, en 1995, entraînera un « *réexamen* » avant celui de l'année suivante, qui est déjà programmé. La bureaucratie sera-t-elle renforcée ? Si M. Chirac condamne la dérive bureaucratique, il n'en pense pas moins que « *la critique doit s'adresser aux chefs de gouvernement qui ont laissé se développer cette dérive* », et non pas aux technocrates eux-mêmes.

Au bout du compte, en déroulant cet écheveau de réponses, M. Chirac arrive à la question centrale : que se passera-t-il si la France ne ratifie pas Maastricht ? « *Il n'y aura plus de traité*, répond-il. *Juridiquement, les précédents traités continueront à s'appliquer, mais, politiquement, c'est faux.* » L'ancien premier ministre parle, alors, de « *coup brutal* » et de « *coup d'arrêt* », qui ôteraient à la France « *toute autorité pour défendre ses propres intérêts ou proposer de nouvelles orientations* ». En tout état de cause, pour le président du RPR, une victoire du « non » signerait la fin du couple franco-allemand.

« *Ne nous laissons pas impressionner par notre seule volonté, si légitime soit-elle, de sanctionner les socialistes* », a lancé, en conclusion, le député de la Corrèze, dans un silence qui traduisait une qualité d'écoute peu commune. « *Ce n'est pas en votant « non »*, a-t-il assuré, *qu'on sanctionnerait le président de la République et les socialistes. En revanche, on sanctionnerait la France et l'Europe. Il n'y a pas d'alternative sérieuse à l'unité des nations européennes. Maastricht est le prolongement d'une action voulue par le général de Gaulle.* »

Deux démonstrations valant mieux qu'une, l'ancien premier ministre a redit ses convictions avec encore plus de vigueur en réponse aux questions du public, *triées par thème*. Les « *imperfections* » du traité, dénoncées auparavant par M. Chirac, n'ont plus guère été évoquées. Il est vrai que les inquiétudes qu'inspire l'Europe ont souvent peu à voir avec le traité de Maastricht.

OLIVIER BIFFAUD

□ **M. Madelin (UDF) : une victoire du « non » serait *« destructrice pour l'union RPR-UDF »*.** – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a affirmé, lundi 7 septembre, à Guichen (Ille-et-Vilaine), que la victoire du « non » serait « *un accident grave sur la route de la construction européenne, mais aussi sur la route de l'union de l'opposition et de l'alternance* ». Cette victoire, a-t-il ajouté, « *serait destructrice pour l'union UDF-RPR, car ce serait le désaveu des responsables de l'opposition qui peuvent assurer demain l'alternance* » et « *laisserait un terrain de manœuvres à François Mitterrand pour conduire je ne sais quelle recomposition politique* ».

Le « oui » entre 53 % et 59 % selon les sondages

Deux nouveaux sondages, l'un réalisé par CSA entre le 5 et le 7 septembre auprès de huit cent douze personnes, l'autre par Louis Harris les 4 et 5 septembre auprès de neuf cent trente-six personnes interrogées par téléphone, confirment que le « oui » est aujourd'hui majoritaire dans les intentions de vote mais divergent à la fois sur l'ampleur de cette avance et sur l'évolution de l'opinion.

Selon la première enquête publiée par *le Parisien* du 8 septembre, le « oui » obtient 53 %, soit un point de moins que dans le sondage publié le 7 septembre qui lui-même enregistrait une baisse d'un point par rapport à une précédente enquête. Le même sondage indique une baisse de quatre points des abstentionnistes et des indécis qui ne sont plus que 30 %. La ventilation des résultats par préférences partisanes montre que 4 % des électeurs de gauche qui avaient choisi le « oui » lors de la précédente enquête se prononcent désormais pour le « non ».

Selon le deuxième sondage, que doit publier *VSD*, le « oui » a progressé de six points, passant de 53 % à 59 % par rapport aux résultats d'une précédente enquête effectuée les 27 et 28 août. Le pourcentage des indécis et de ceux qui ne se prononcent pas régresse pendant la même période de 44 % à 39 %.

D'autre part, 53 % des quatre cents chefs d'entreprise français interrogées entre les 31 août et 2 septembre par la SOFRES pour *le Figaro* et Europe 1 sont favorables à la ratification du traité de Maastricht tandis que 21 % s'y déclarent opposés et que 13 % se disent indifférents.

Un entretien avec le président de l'épiscopat français

« Nous sommes devant le défi d'une fragmentation de l'Europe tentée à nouveau par le tribalisme », nous déclare Mgr Joseph Duval

Archevêque de Rouen et président de la conférence épiscopale française, Mgr Joseph Duval souligne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les enjeux du référendum du 20 septembre. Il souhaite « une plus grande coopération économique et politique » entre les Douze, pour répondre « au défi d'une fragmentation de l'Europe tentée à nouveau par le tribalisme ».

« Les Eglises ont été actives au début de la construction de l'Europe communautaire. Aujourd'hui, elles semblent désengagées. Pourquoi ?

– Désengagées, non, mais engagées autrement. Après la deuxième guerre mondiale, il fallait construire l'unité des peuples européens, puis la consolider. Des chrétiens comme Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi ont posé les fondements de l'Europe unie. Ils l'ont fait en hommes politiques avertis, mais aussi comme chrétiens, conscients qu'il était de leur devoir de tout faire pour éviter aux nations le cataclysme d'une nouvelle guerre.

» Tous les papes depuis Pie XII ont aussi encouragé la construction de l'unité européenne. Tout ce qui pouvait servir la paix du monde devait être soutenu. Les papes l'ont fait, les évêques l'ont fait, les militants chrétiens aussi. Les relations entre Français et Allemands se sont multipliées à l'initiative de beaucoup, mais particulièrement d'organismes comme Pax Christi.

» Ouverture des frontières, coopération entre les Etats : l'Europe aujourd'hui est devenue une réalité. Nous sommes entrés dans un processus irréversible. Il n'appartient donc plus aux Eglises de dire les modalités concrètes à mettre en œuvre pour poursuivre la construction communautaire. Leurs interventions se situent à un autre niveau. Leurs responsables se soucient de ce qui, en profondeur, peut cimenter l'Europe. Rappelons-nous par exemple ce que la culture commune aux pays européens doit à la foi chrétienne. Les pays européens – façonnés pendant des siècles par la pensée chrétienne – ont acquis un sens de l'homme et du respect des droits de la personne qu'il faut absolument préserver et développer.

– Cet acquis à préserver est-il pour vous un enjeu du référendum sur le traité de Maastricht ?

– Oui, parce que si la communauté économique a apporté une sécurité et un développement accrus, la construction européenne, ne nous le cachons pas, court des risques : le retour en force des nationalismes, des revendications ethniques, du racisme et de la xénophobie produisent déjà des drames – comme en Yougoslavie. D'autres dangers de conflits violents existent en Europe, car, à l'intérieur de chaque pays, le chômage, l'exclusion sociale s'étendent, encouragent le « chacun pour soi », favorisent tous les égoïsmes et tous les rejets.

» La démocratie court des risques et nous sommes aujourd'hui placés devant un double défi : celui de la fragmentation d'une Europe tentée à nouveau par le tribalisme et celui de l'éclatement interne de nos sociétés. Ce double défi met directement en péril les valeurs de solidarité et de respect des personnes. Or aucun pays d'Europe ne peut prétendre avoir, à lui seul, le poids suffisant et les possibilités de relever ce double défi. Il faut donc aller vers une plus grande coopération économique et politique pour construire une Europe plus pacifique et plus sociale.

– Certains des adversaires du traité de Maastricht craignent que l'Europe sociale ne soit sacrifiée aux règles du marché et de la monnaie uniques.

– Dans le préambule du traité, les signataires se déclarent « *déterminés à promouvoir le progrès économique et social de leurs peuples, dans le cadre du développement du marché intérieur, et à mettre en œuvre des politiques assurant des progrès parallèles dans l'intégration économique et dans les autres domaines* ». Voilà le projet. Est-ce que les dispositions du traité permettront de résoudre les déséquilibres sociaux ? Tout dépendra de la volonté politique des Douze. Un texte ne peut que servir de guide et nous aurions tort de penser qu'il peut régler toutes les situations difficiles si la volonté politique de l'appliquer n'existe pas. Est-ce qu'on ira vers un libéralisme à outrance ou un libéralisme corrigé ? Je renvoie sur ce point à l'encyclique *Centesimus Annus* de Jean-Paul II écrite il y a un an, qui déplore les excès du libéralisme et du marché et renvoie à la responsabilité des Etats le soin de les corriger.

– Le traité de Maastricht vous paraît-il une garantie suffisante pour la paix ?

– Pour qu'il le soit, il faut non seulement que l'Europe soit plus solidaire, mais aussi qu'elle s'engage au service de la paix en dehors de l'Europe. Si l'Afrique s'écroule économiquement, politiquement, si des guerres renaissent ailleurs, il y aura des répercussions chez les Douze. Pour vivre en paix, l'Europe doit avoir une politique mondiale au service de la paix et du développement. Il serait illusoire de s'imaginer pouvoir s'enfermer tranquillement dans les frontières de l'Europe en ignorant le reste du monde.

– Auriez-vous été favorable à une intervention militaire plus directe en Yougoslavie ? Le cardinal Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, n'a-t-il pas parlé de « droit d'ingérence » ?

– Une intervention militaire serait irréaliste et inadéquate. Mgr Tauran, chargé à Rome des relations du Saint-Siège avec les Etats, exprime bien la position de l'Eglise quand il dit que « *les moyens qui doivent en premier lieu être pris en considération demeurent le dialogue et la négociation. En second lieu, on peut étudier l'éventualité de sanctions. Disons, plus généralement, que la communauté internationale a à sa disposition tout un inventaire de textes, de conventions, d'institutions qui permettent de mettre en application le droit d'ingérence* ».

» Le Saint-Siège n'a jamais parlé d'intervention militaire. La guerre, comme l'a dit le pape, est toujours une « *aventure sans retour* ». Le blocus économique, le blocus sur la livraison des armes n'ont jamais été appliqués efficacement. Comment vouloir désarmer par la guerre ceux à qui on laisse le droit de s'approvisionner en armes ?

« Un trésor culturel »

– Le traité de Maastricht vous paraît-il assez généreux pour les pays de l'Europe centrale et orientale ?

– Un traité est rarement généreux. Celui de Maastricht règle des situations concrètes concernant les Douze. Il ne peut régler sans leur accord la situation des pays de l'Europe centrale et orientale. Il faut donc souhaiter que l'Europe des Douze évolue, avec détermination et rapidité, dans le sens d'une ouverture généreuse aux pays du centre et de l'est du continent pour « européaniser » davantage l'Europe occidentale. Car il suffit de penser à ce que sont des peuples comme les Tchèques, les Slovaques, les Hongrois, les Roumains, les Polonais, pour comprendre ce que leur culture, leur passé souvent prestigieux, pourrait apporter aux douze pays occidentaux.

– Le discours européen de Jean-Paul II est souvent interprété comme une volonté de « reconquête » cléricale. Quelle est ici la part de la réalité et celle du fantasme ?

– Dans son discours au Parlement européen de Strasbourg en 1988, le pape a plaidé nettement pour la distinction des compétences : « *Notre histoire européenne montre abondamment combien la frontière entre ce qui est à César et ce qui est à Dieu a été franchie dans les deux sens.* » Le pape ne veut pas empiéter sur le pouvoir politique. Que veut-il dire quand il souhaite que l'Europe retrouve la richesse de ses origines chrétiennes ? Il veut dire que l'identité européenne est incompréhensible sans le christianisme. « *L'âme de l'Europe*, explique-t-il à Saint-Jacques-de-Compostelle, *reste unie, car elle possède des valeurs chrétiennes et humaines identiques, comme la dignité de la personne humaine, le sens profond de la justice et de la liberté, l'application au travail, l'esprit d'initiative, l'amour de la famille, le respect de la vie, la tolérance et le désir de coopération et de paix.* »

» Si le pape invite les catholiques à « rechristianiser » l'Europe, il le fait pour que l'Europe ne laisse pas s'appauvrir son trésor culturel en tournant le dos au christianisme dans lequel elle a puisé les valeurs qui l'honorent. Il est faux de dire que le pape appelle à une « christianisation » directe des institutions politiques. Il veut seulement que les catholiques soient plus nombreux et plus convaincus, pour que leur présence et leur influence pèsent davantage dans l'Europe de demain. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

POLITIQUE

Le mouvement Refondations en majorité pour le « non »

Le mouvement Refondations, qui rassemble des communistes critiques, des socialistes contestataires ainsi que des militants associatifs et syndicaux, s'est prononcé, dimanche 6 septembre, *« pour une Europe sociale, démocratique, pacifique et ouverte »* mais en soulignant que la plupart de ses membres inclinent à voter « non » le 20 septembre. Il a indiqué, dans une déclaration diffusée lundi : *« Si certains d'entre nous estiment que le rejet par la France du traité de Maastricht entraînerait des conséquences graves et que les améliorations et compléments essentiels nécessaires peuvent être apportés à la faveur de sa mise en œuvre, et souhaitent donc sa ratification, le plus grand nombre refuse l'alternative Maastricht ou le chaos. Cette analyse les conduit à répondre « non » au référendum en estimant que le traité serait un obstacle à la réalisation de l'Europe que nous voulons. »* Le mouvement Refondations organise à la Mutualité, mercredi 9 septembre, à 20 h 30, un meeting parisien auquel doivent notamment participer MM. Charles Fiterman, Jean-Pierre Chevènement, Max Gallo, Alain Lipietz, Marcel Rigout, Roland Carraz ainsi que le président de l'association Confrontations, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF. Partisan d'un *« non constructif pour une autre Union européenne »*, ce dernier devait débattre, mardi soir, à partir de 19 heures, à la Maison de la Chimie, à Paris, avec notamment Mme Elisabeth Guigou et M. Michel Rocard.

Le mouvement ADS (Alternative, démocratie, socialisme), animé en particulier par M. Rigout et d'autres communistes dissidents du PCF, s'est également prononcé pour le « non » en soulignant : *« Le combat pour une Europe ouverte, démocratique, pacifique, écologique et sociale est une des raisons d'exister de l'ADS. Cet engagement nous a amenés à lutter pour une renégociation du traité. Nous avons dû constater le refus de cette négociation et dès lors le traité, tel qu'il est soumis au référendum, maintient ses aspects négatifs. Seul un « non » constructif permettra de poursuivre dans de bonnes conditions le combat pour l'Europe et pour un autre traité d'union. »*

De même, l'AREV (Alternative Rouge et Verte) a décidé, le week-end dernier, *« d'amplifier la campagne pour un non écologique et social »* en organisant diverses réunions publiques avec ses partenaires communistes contestaires, socialistes critiques et Verts dans la perspective de candidatures communes aux prochaines élections législatives.

En désaccord avec M. Lalonde

Le secrétaire général de Génération Ecologie démissionne de ses fonctions

M. François Donzel, secrétaire général de Génération Ecologie, vient de démissionner de ses fonctions. Il reste toutefois membre du bureau national et conseiller régional d'Ile-de-France. Ami de longue date de M. Brice Lalonde, M. Donzel souhaite ainsi retrouver sa liberté de parole dans la perspective du premier congrès de Génération Ecologie, prévu pour le mois de novembre prochain.

M. Donzel conteste notamment le *fonctionnement peu démocratique* du mouvement créé en décembre 1990 par l'ancien ministre de l'environnement. Il souhaite également, nous a-t-il déclaré, en *« muscler la stratégie »* et *« refuser tout accord de boutiquiers »* avec les Verts, ceux du moins qui se sont prononcés pour le « non » au référendum du 20 septembre prochain *et qui, paradoxalement, sont les* plus favorables à un rapprochement avec Génération Ecologie (*le Monde* du 1er septembre).

La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht

Comment fut rejeté en 1954 le projet d'une Communauté européenne de défense

M. Laurent Fabius a souligné, lundi 7 septembre, à l'occasion de la première émission télévisée de la campagne *officielle, que, trente-huit ans* après l'échec de la Communauté européenne de défense, en 1954, l'Europe *ne dispose toujours pas d'une défense* commune. Le premier secrétaire du PS répondait ainsi aux adversaires du traité de Maastricht, qui rappellent volontiers, *comme l'a fait M. Philippe Séguin* lors de son débat télévisé avec le chef de l'Etat, que le rejet de la CED n'avait pas empêché la signature du traité de Rome *trois ans plus tard.*

La controverse sur Maastricht divise aujourd'hui la société française comme, *il y a près de quarante ans, le débat sur* la CED et sur le réarmement allemand que celle-ci impliquait. Le projet avait été rejeté à l'Assemblée nationale par 319 voix contre 264, la plupart des membres du gouvernement de Pierre Mendès France, parmi lesquels M. François Mitterrand, ne prenant pas part au vote.

A la fin de l'année 1949, fruits du télescopage de la « guerre chaude » *de 1939-1945* et de la *« guerre froide »* qui débute en 1947, naissent la République démocratique allemande, sous protectorat *soviétique et, sous protectorat occidental*, la République fédérale d'Allemagne. Cette dernière, à peine née, est fort courtisée. Le bruit court avec insistance que les Etats-Unis l'intégreraient volontiers au Pacte atlantique. Très direct, le représentant américain à la conférence des Trois, Dean Acheson, exige en tout cas, le 12 décembre 1950 : *« Je veux des Allemands en uniforme pour l'automne 1951. »*

En France, le projet de Communauté européenne de défense (CED), que présente *le président du conseil*, M. René Pleven, vise à répondre à cette exigence, tout en ménageant l'opinion publique française. L'Allemagne apportera sa contribution à la défense commune, mais dans le cadre d'une armée européenne. Les réactions sont vives. « Pour », il y a les démocrates-chrétiens du Mouvement républicain populaire (MRP), *inconditionnels de l'alliance* allemande, et ce d'autant plus qu'ils sont, à ce moment-là, au pouvoir en France et en Allemagne, *hostiles à « l'arbitrage britannique »* et favorables à l'Europe des Six.

Les socialistes divisés

« Pour » aussi, on compte les fidèles de la cause européenne : ceux-là – une partie des radicaux et de l'Union démocratique et *socialiste de la Résistance (UDSR), le* groupe de MM. Pleven et François Mitterrand – sont réservés vis-à-vis de l'Europe *des Six et souhaitent la participation* anglaise, mais ils sont, d'abord, soucieux de relancer la construction européenne. Sont « pour », enfin, les « atlantiques », la vieille droite qui se reconnaît, notamment, en M. Antoine Pinay. Elle craint l'Union soviétique ; elle est moins attachée à l'Europe qu'à la défense du « monde libre » ; *pour elle, la CED, c'est, d'abord, le renforcement* du camp atlantique.

« Contre », il y a, d'abord, le Parti communiste, inébranlable reflet de la diplomatie soviétique. « Contre » aussi, les « nationalistes » estiment que la CED affaiblit la *France et renforce l'Allemagne. Telle est* la position des gaullistes orthodoxes, mais, aussi, de la majorité des dissidents, alors regroupés derrière M. Jacques Chaban-Delmas. « Contre » également, les neutralistes *plaident pour que la France ne se lie à* aucun des deux blocs et voient dans la CED un assujettissement supplémentaire au bloc atlantique. Ceux-là pèsent peu au Parlement, mais comptent dans les médias, le discours neutraliste étant alors très présent à *Combat*, à *France-Observateur* et au *Monde*.

Quant aux socialistes de la SFIO, hostiles de longue date au réarmement allemand, ils ont fait connaître leur désaccord avec le projet Pleven. Sans doute se rendent-ils vaguement compte qu'il faudra peut-être *lâcher du lest. Dans cette perspective*, Jules Moch se charge d'élaborer un compromis : la mise à contribution de l'économie allemande dans l'effort de défense européen et une participation militaire doublement *limitée au seul* cas de guerre et à la formation de toutes petites unités combattantes, les *combat-teams*. Au conseil *des ministres*, Guy Mollet, qui a en charge, dans le gouvernement de M. Pleven, les affaires européennes, dit l'opposition socialiste au projet et évoque les propositions de Jules Moch. Il constate qu'elles n'intéressent *personne et, surtout, que le projet* Pleven apparaît aux alliés comme une demi-mesure, dont ils disent haut et fort ne pas *vouloir ; ce qu'ils veulent*, c'est une Allemagne réarmée, en bonne et due forme, et vite.

« Un Allemand sous l'uniforme... »

Le comité directeur de la SFIO, qui se réunit le 6 décembre, est fait de malaises, *d'hésitations et de non-dits. M. Daniel* Mayer, *« avec un sentiment de désarroi et d'humiliation »*, propose finalement d'approuver le projet Pleven. Aidé de Jules Moch et d'André Philip, il entraîne la majorité *du comité directeur. Guy Mollet dit* craindre *« l'engrenage »* de l'armée européenne et s'abstient. Il n'y a que deux *« contre » : Malacrida et Marceau Pivert.*

La décision apparaît de taille. Pourquoi a-t-elle été prise en comité directeur et non *en congrès ? Ce choix étonnant entretient* le malaise : douze fédérations demandent un congrès extraordinaire. En vain.

En fait, il apparaît peu à peu que, chez *certains dirigeants socialistes*, l'accord donné à la CED est subordonné à des préalables divers : la réunification démocratique de l'Allemagne, la participation britannique et, surtout, la mise sur pied d'une autorité *politique européenne. Les congrès et* conseils qui se suivent alors ne clarifient pas cette question. Le congrès de *mai 1951 vote à la sauvette un* texte ambigu, qui, d'une part, se prononce pour la définition d'une politique extérieure autonome, appuyée *sur une armée européenne* et, d'autre part, explique que l'Allemagne *« doit rester désarmée et obtenir son unification démocratique par de libres élections générales »*.

Le conseil national, quelques mois plus tard, *ne sort pas de cette ambiguïté*. Il rappelle l'accord donné par le congrès au principe d'une armée européenne, mais s'inquiète, en même temps, *« des retards apportés à la création d'une autorité politique européenne, et d'une certaine tendance à une conception continentale de l'Europe »*. Il *« place au premier plan de ses préoccupations les possibilités de réunification de l'Allemagne »*.

Bien des dirigeants socialistes souhaitent gagner du temps. *Mais, au fur et à mesure* que le projet prend forme, les objections s'accumulent et les positions évoluent. Il faut attendre la *réunion* commune du groupe parlementaire et du comité directeur qui se tient le 14 novembre 1951 pour que l'on commence à comprendre où sont les divergences, qui est avec qui et qui *pense quoi. Il apparaît alors, clairement,* que si, dans le pays, les coalitions « pour » ou « contre » la CED sont bariolées, elles ne le sont pas moins à l'intérieur du Parti socialiste.

Du côté du « oui », on trouve trois sensibilités. La première réagit par antisoviétisme, en considérant comme inéluctable la guerre avec l'Union soviétique. Félix Gouin en est un *représentant typique. « Impossible,* dit-il, *de faire face à ce danger sans les Allemands (...). Malgré leur puissance, les Américains ne peuvent pas tout faire. »* (1). *La deuxième tendance raisonne en termes* de moindre mal : plutôt la CED qu'une armée allemande autonome. Telle est, par exemple, la position de Guy Mollet. La troisième voit dans la CED un pas supplémentaire *franchi dans la construction européenne*. Les pas ne se font pas dans l'ordre que nous avons prévu ? Certes. *C'est, cependant, un pas en avant et, en* tant que tel, il est bon à prendre. M. Gérard Jaquet (*« l'esprit européen gagnera à cette réalisation »*) représente bien cet état d'esprit.

En face, dans l'hostilité socialiste à *la CED*, trois courants cohabitent aussi. Le premier est un courant nationaliste, qui s'appuie, certes, sur les traumatismes de la *dernière guerre mondiale, mais qui, pour* l'essentiel, se refuse à voir disparaître l'armée française et, avec elle, *la possibilité d'une défense nationale maîtrisée par la* France. Sans armée, pas d'Etat, pas de nation : telle est, par exemple, l'argumentation de M. Max Lejeune.

Un deuxième courant se détermine moins par nationalisme que par germanophobie. *Ceux-là sont, en règle générale,* réellement européens, et la plupart d'entre eux prouveront, au moment de la guerre d'*Algérie, qu'ils ne sont en rien des nationalistes* bornés. Cependant, la guerre est, pour eux, très proche, et leur identité *résistante va peser très lourd dans ce débat.* M. Mayer, que l'on peut situer dans cette sensibilité, a ainsi des expressions fortes : *« Impossible d'accorder l'égalité des droits à l'Allemagne d'Adenauer, ni peut-être, hélas ! à celle de notre camarade Schumacher (2). Et, pourtant nous n'avons jamais cessé de distinguer le peuple allemand de ceux qui l'on conduit à la guerre. (...) Mais dès qu'un Allemand a un uniforme sur le dos, il n'est plus le même homme. »*

Le troisième courant est européen, *internationaliste et pacifiste. L'armée européenne* ne l'effraie pas, mais il souhaiterait que l'on ait épuisé, auparavant, toutes les initiatives en faveur du *désarmement*. Que l'on y intègre l'Allemagne ne le gêne pas non plus, à condition que ce soit une Allemagne démocratiquement réunifiée, et non pas la fraction de l'Allemagne sous influence américaine. Surtout, il n'envisage la mise sur pied de cette armée européenne que si celle-ci est subordonnée à *un réel pouvoir politique supranational*. Ces conditions n'étant pas réunies, c'est en fait la Wehrmacht, estiment-ils, que l'on va *ressusciter*. Marceau Pivert, *européen de* longue date – il a fondé en 1947 le Mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe – représente bien ce courant, très minoritaire.

Malgré ces divisions, Guy Mollet tente de présenter à Edgar Faure, *qui a succédé à* M. Pleven, un *« tronc commun »* des préoccupations socialistes. Les concessions *d'Edgar Faure sont à ce point minces qu'il* ne se dégage, au sein du groupe parlementaire socialiste, qu'une majorité de deux *voix pour approuver le projet*. C'est la première fêlure. Vingt députés choisissent en effet, les 17 et 19 février 1952, de ne pas respecter la discipline de groupe et de voter contre le projet gouvernemental.

Commence, alors, le long feuilleton des *indisciplines et des sanctions*, qui allaient faire le quotidien de la vie du parti deux années durant. Le gouvernement signe, le *27 mai*, à Paris, le traité qui institue la CED, mais cela n'arrête pas le débat, car cet acte doit être *ratifié par le Parlement*. Les congrès et conseils du PS donnent, à chaque fois, la majorité aux positions pro-CED, mais cela, non plus, n'arrête pas le débat, *qui a maintenant pris, dans le PS, un tour* trop passionnel pour qu'un vote de congrès puisse l'arrêter.

La mort de Staline, l'armistice en Corée *fournissent aux opposants de nouveaux* arguments quant aux chances de la détente et d'une politique de désarmement. *Leur campagne, pour une partie d'entre eux en* tout cas, se rapproche de plus en plus de celle des *neutralistes*. Cette campagne porte-t-elle ses fruits ? Certes, au congrès de 1954, on peut constater que le courant *anti-CED a progressé, mais pas suffisamment* pour qu'il l'emporte, avec 1 215 mandats contre 1 969 mandats *« pour » (il y a 265 abstentions).*

Mendès France ne prend pas position

Le 30 août, Pierre Mendès France refusant d'engager la responsabilité de son gouvernement sur un projet *auquel il* n'adhère pas lui-même, c'est par le biais de la question préalable que les députés rejettent la *ratification*. Ont voté pour la CED : 80 MRP, 8 UDSR, 33 radicaux, 76 « indépendants » de diverses obédiences, 14 *gaullistes dissidents*, deux gaullistes orthodoxes, un non-inscrit et 50 socialistes. Ont voté « contre » les 95 communistes, 4 *progressistes*, 34 radicaux, 10 UDSR, 2 MRP, 31 « indépendants », 16 gaullistes dissidents, 67 gaullistes *orthodoxes, 7 non-inscrits et... 53 députés* socialistes. La CED est rejetée par 319 voix contre 264. On compte *douze* abstentions et 31 non participations au vote, attitude adoptée par vingt-trois membres du gouvernement, dont M. Mitterrand, ministre de l'intérieur. Les cinquante-trois dissidents socialistes qui ont refusé la discipline de vote ont fait la différence.

Le soir même, Jules Moch, M. Lejeune et M. Mayer sont exclus du PS. M. Mayer, que M. Mitterrand nommera, trente ans plus tard, *président du Conseil* constitutionnel, avait prévenu : *« Si vous m'écartez de vos rangs, vous ne pourrez cependant pas me chasser de notre histoire commune. »* D'autres ruptures affectent les non-parlementaires. Pivert démissionne du *Mouvement européen, qu'il avait créé et qui a pris* position pour la CED. *« Vous croyez,* écrit-il, *qu'il est possible de « faire l'Europe » sans tenir compte de son contenu. Le cadre d'abord. Après, on s'occupera du contenu. Mais, en attendant, ce sont des forces sociales définies qui se préparent à construire des institutions nouvelles. La réaction américaine et la réaction allemande, en particulier, travaillent en accord étroit, mais pour elles, et non pour le socialisme. Tôt ou tard, vous devrez vous rendre à l'évidence. »* (3)

La CED a divisé, de manière paroxystique, et les socialistes et la société française. La dramatisation de ce débat peut être observée aujourd'hui d'un œil plus serein. On ne saura évidemment jamais si les conséquences de la CED auraient été aussi dramatiques que les décrivaient ses adversaires. Quant à ceux qui prophétisaient, à l'époque, que c'est la construction européenne elle-même qui ne se remettrait pas de l'échec de la CED, l'on *sait, aujourd'hui, qu'ils n'avaient pas raison.*

JACQUES KERGOAT

(1) Compte-rendu de la réunion commune du comité directeur et du groupe parlementaire, le 14 novembre 1951.

(2) Schumacher était alors président du SPD, et les socialistes allemands avaient, d'ailleurs, pris position contre la CED.

(3) *Correspondance socialiste internationale*, juin 1954, numéro 42.

La préparation des élections sénatoriales

Nièvre : l'effritement continu du PS

NEVERS

de notre correspondant

Si les socialistes nivernais ont peu de chances de conserver, au printemps prochain, leurs trois sièges de *député, ils ont en revanche bon* espoir de conserver, le 27 septembre, leurs deux fauteuils de sénateur. Même si ceux-ci ne sont pas réellement menacés, les résultats seront *sans doute plus serrés qu'il y a neuf* ans. Une évolution qui reflétera l'effritement continu subi par le PS dans la Nièvre depuis les cantonales de 1982. Ce phénomène, qui n'est pas étranger à la crise survenue à la fin de l'année dernière au sein de la fédération socialiste, laquelle n'a *plus de secrétariat depuis près de* dix mois, s'était traduit aux régionales de mars dernier par un résultat significatif : la liste du PS (26,9 % des voix) avait été devancée par celle de l'alliance RPR-UDF (29,6 %). Aux sénatoriales de 1983, les deux socialistes sortants avaient *été facilement réélus :* M. Robert Guillaume, maire de La Charité-sur-Loire, qui était aussi à l'époque conseiller régional et conseiller général, l'avait emporté dès le premier *tour avec 380 voix (sur 754 suffrages exprimés)*; après avoir recueilli au premier tour 376 voix, Noël Berrier, alors président du conseil général et maire de Corbigny, avait *obtenu 510 suffrages au* second tour après le désistement du PC. Au premier tour, ils avaient devancé l'un et l'autre les candidats UDF-RPR de 144 voix. Le 27 septembre, *l'avance des socialistes* devrait être réduite de moitié au moins.

Des deux candidats du PS, l'un est sénateur sortant : M. René-Pierre Signé, soixante-deux ans, conseiller *général et maire de Château-Chinon*, a remplacé Noël Berrier, dont il était le suppléant, après son décès en décembre 1986 ; l'autre est député depuis quatre ans : M. Marcel Charmant, *conseiller régional* et adjoint au maire de Nevers, ancien premier secrétaire de la fédération du PS, était le suppléant de M. Pierre Bérégovoy lors des législatives de 1988.

M. Charmant, quarante-huit ans, succédera à M. Robert Guillaume, soixante-dix ans, qui ne brigue pas un nouveau *mandat*. M. Bérégovoy a soutenu la candidature de son ancien suppléant, qui est l'un de ses « poulains » nivernais. Le premier ministre pourra ainsi retrouver en mars prochain son siège de député s'il n'est plus membre du gouvernement.

Face aux candidats du PS, l'opposition nivernaise a choisi de présenter deux conseillers généraux divers droite : MM. Paul Cabarat, soixante-cinq ans, et Philippe Nolot, *quarante-quatre ans. Chef de file de* l'opposition au conseil général où il représente le canton de Prémery, le premier est conseiller régional depuis 1986, maire de Lurcy-le-Bourg et président de la Caisse régionale du Crédit agricole de la Nièvre. Médecin généraliste et gérant de deux établissements de convalescence, le second avait fait sensation aux cantonales de mars dernier : candidat pour la première fois à un scrutin, il avait battu au premier tour le conseiller général sortant socialiste du canton de Tannay, qui était titulaire du siège depuis dix-neuf ans.

Le PC, de son côté, présente les mêmes candidats qu'en *1983* : Mme Paulette Lavergne, conseiller général et maire de La Machine, et M. Raymond Bussière, conseiller général de Pougues-les-Eaux et ancien maire de Fourchambault. On les crédite généralement d'une centaine de voix le 27 septembre, *contre 140 il y a neuf ans*, ce qui montre que, malgré son recul, le PC a limité les dégâts dans la Nièvre.

Enfin, deux candidats *isolés* vont se présenter au suffrage des 776 grands électeurs nivernais. L'un portera les couleurs du Front national ; il s'agit de M. Louis *Leroy de La Brière, un agriculteur* retraité de soixante et onze ans ; l'autre est un revenant, M. Jacques Bouchacourt, soixante-neuf ans, qui fut député UDR de la Nièvre *de 1968 à 1973* et avait cessé *toute* activité politique dans le département depuis 1978.

Se réclamant du gaullisme, bien que n'étant pas membre du RPR, fondateur du Rassemblement français pour l'Europe des *peuples*, il milite contre la ratification du *traité de Maastricht*. Ces deux candidatures ont une portée essentiellement symbolique, l'une comme l'autre ne *pouvant prétendre* recueillir qu'une petite poignée de voix.

JACQUES SPINDLER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Convoqué le 14 septembre par le juge Renaud Van Ruymbeke

M. Henri Emmanuelli a décidé de porter plainte pour violation du secret de l'instruction

Lundi 14 septembre, six jours avant le référendum sur le traité de Maastricht, le *président de l'Assemblée nationale*, M. Henri Emmanuelli, se rendra à la convocation du conseiller de la cour d'appel de Rennes, M. Renaud Van Ruymbeke, *qui instruit plusieurs* dossiers de financement du Parti socialiste. M. Emmanuelli, qui est susceptible d'être inculpé de complicité et recel de trafic d'influence en tant que trésorier du PS de juillet 1988 à janvier 1992, a précisé que cette date était la dernière du créneau situé *entre le 8 et le 14 septembre proposé* par le magistrat début juillet. La diffusion par France 2, lundi 7 septembre, du contenu de l'échange de correspondance qu'ont eu MM. Emmanuelli et Van Ruymbeke à propos de la fixation de ce rendez-vous a provoqué une vive réaction du responsable socialiste, qui a décidé de porter plainte pour violation du secret de l'instruction.

Fort de la solidarité que lui avait manifestée le congrès socialiste de Bordeaux, au lendemain de l'annonce de la décision du magistrat rennais de le convoquer aux fins d'inculpation, M. Henri Emmanuelli semble bien décidé à engager une partie de bras-de-fer avec M. Renaud Van Ruymbeke. A tel point que le président de l'Assemblée nationale a refusé l'offre que lui faisait le magistrat de reporter, dans un souci d'apaisement, sa convocation au lendemain du référendum sur Maastricht. En revanche, M. Jean-Claude Boulard, député socialiste de la Sarthe, également convoqué aux fins d'inculpation, a d'un commun accord avec le juge fait reporter le rendez-vous, initialement fixé au 7 septembre, à une date ultérieure qu'aucune des deux parties n'a rendue publique.

Selon son entourage, M. Boulard voulait éviter toute *« interférence avec la campagne électorale du référendum sur Maastricht »*. Paradoxalement, M. Emmanuelli qui, début juillet, s'étonnait du calendrier fixé par le juge, soulignant notamment la proximité du jour de sa convocation et de la date du référendum, a finalement refusé les propositions de report que lui a faites le magistrat instructeur. Révélé par France 2 et diffusé par l'Agence France-Presse, l'échange de correspondance entre les deux hommes manifeste pourtant la bonne volonté de M. Van Ruymbeke.

Courant août, à son retour de vacances, le magistrat a adressé à M. Emmanuelli une lettre manuscrite dans laquelle il écrivait : *« Je me mets à votre disposition pour reporter votre audition après le 20 septembre. »*

Et il ajoutait : *« Dans un souci de confidentialité, le procureur général de la cour d'appel de Rennes ne sera pas informé. »* Le 27 août, toujours selon France 2, le président de l'Assemblée nationale répondait au juge : *« Il m'est difficile de croire que lorsque vous m'avez écrit en juillet, vous ignoriez la date de la consultation référendaire. (...) Je ne demande aucun égard que justifierait mon rang. Quant à votre souci de confidentialité, convenez qu'il paraît aujourd'hui assez peu compatible avec l'indécent et formidable tapage médiatique auquel a donné lieu ma pré-inculpation par voie de presse. »*

La diffusion de ces lettres anodines a provoqué la colère des avocats de M. Emmanuelli, qui ont confirmé, mardi matin 8 septembre, leur décision de déposer une plainte pour violation du secret de l'instruction.

Le tri de la chancellerie

Maître de l'opportunité des poursuites, le ministère de la justice multiplie les enquêtes préliminaires au détriment de l'ouverture de nouvelles informations judiciaires

Pour la deuxième fois depuis le mois de mai dernier, plusieurs dossiers concernant les affaires instruites par le juge Renaud Van Ruymbeke ont fait l'objet d'un tri méticuleux au *ministère de la justice*. Là où le magistrat rennais semblait estimer que des présomptions d'enrichissement *personnel justifiaient* l'ouverture d'informations judiciaires, dans lesquelles des élus socialistes étaient susceptibles d'être inculpés, la chancellerie a le plus souvent abouti à des conclusions inverses, estimant qu'il n'y avait pas lieu à instruction et préférant s'en tenir à des enquêtes préliminaires menées sous le contrôle du parquet.

Début juillet, au moment *même* où l'on apprenait sa décision d'inculper prochainement M. Emmanuelli, le magistrat rennais avait ainsi transmis au parquet général de la cour d'appel de Rennes neuf nouveaux dossiers dans lesquels les noms d'une trentaine d'élus socialistes apparaissaient en relation avec *les activités de la* SAGES, le bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt, incarcéré à Rennes depuis février *(le Monde* du 10 juillet).

Le « privilège de juridiction »

Comme toujours en pareil cas, les élus concernés étant susceptibles d'être inculpés mais bénéficiant du statut de personnes protégées, le juge avait transmis ses requêtes au parquet général pour envoi à la chambre criminelle de la Cour de cassation, respectant ainsi la règle dite du « privilège de juridiction ».

Les réponses procédurales sont variées, même si certains jugent ces choix discutables : classement sans suite, enquête préliminaire, information judiciaire « dépaysée » – c'est-à-dire dans *le ressort d'une autre cour d'appel*, et donc confiée à un autre juge d'instruction, – ou enfin information judiciaire confiée à nouveau au juge Van Ruymbeke et venant s'ajouter à toutes celles qu'il centralise déjà.

M. Van Ruymbeke a donc attendu deux mois pour être fixé. Chef hiérarchique du parquet, et à ce titre maître de l'opportunité *des poursuites*, le ministre de la *justice* a mis à profit ce *délai* pour procéder à un tri des dossiers, comme il l'avait déjà fait, en mai, dans le même cas de figure.

Le critère de l'enrichissement personnel

A l'époque, M. Michel Vauzelle avait défini publiquement les critères qui justifiaient sa démarche : priorité aux dossiers laissant apparaître une présomption d'enrichissement personnel, *par opposition à ceux où l'argent* a exclusivement servi à des fins politiques. Dans le premier cas, ce serait l'ouverture d'informations judiciaires dont M. Vauzelle avait clairement souhaité qu'après le passage des dossiers par la Cour de cassation elles soient toujours confiées au même magistrat, M. Van Ruymbeke, de façon à éviter un éclatement préjudiciable à la recherche de la vérité. Dans le second cas, le *garde des sceaux ne voulait pas* aller au-delà d'enquêtes préliminaires qui, à la différence d'instructions menées par les juges du siège, indépendants et inamovibles, sont totalement contrôlées par le ministère public.

En mai, un partage opéré selon ces critères avait conduit à l'ouverture d'enquêtes préliminaires dans trois cas que M. Vauzelle et ses services jugeaient exempts de tout soupçon d'enrichissement personnel : ceux de MM. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales et maire d'Orléans ; Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et député PS de Loire-Atlantique, et André Pinçon, maire socialiste de Laval (Mayenne). Certains avaient voulu voir dans cette décision une façon inavouée d'« enterrer » ces dossiers. On indique aujourd'hui à la chancellerie que les *résultats de ces trois enquêtes* préliminaires *« commencent à rentrer »* et qu'une décision, classement ou ouverture d'une information, devrait intervenir *« d'ici quelques semaines »*.

Le même partage avait, inversement, abouti à l'ouverture d'in*formations judiciaires pour cinq* autres élus : MM. Jean-Yves Le Drian, ancien secrétaire d'Etat et maire de Lorient ; Jacques Floch, maire de Rezé et député de Loire-Atlantique ; Guy Briantais, maire de Courcouronnes (Essonne) ; Gérard Letailleur, maire de Petit-Couronne (Seine-Maritime) ; et Paul Allemand, adjoint au maire du Teil (Ardèche). Dans tous ces cas, la chancellerie justifiait son attitude par des présomptions d'avantages personnels (voyages, salaires, paiements divers) dont auraient bénéficié les élus concernés à la suite de tractations avec la SAGES. *Présomptions* que seule une instruction judiciaire, menée « à charge et à décharge » dans le respect des droits de la défense, pourrait confirmer ou démentir. Début juillet, conformément aux souhaits du garde des sceaux, la Cour de cassation avait donc renvoyé ces cinq dossiers au juge Van Ruymbeke. Début août, un sixième était venu s'y ajouter, susceptible de concerner M. Robert Chapuis, *ancien secrétaire d'Etat chargé* de l'enseignement technique et maire du Teil.

Une trentaine de noms d'élus

Ces développements, inscrits *dans une logique voulue par la* chancellerie, laissaient présager un traitement similaire (priorité, célérité, retour au juge) des dossiers de même nature découverts et transmis par le magistrat rennais. Aussi, laissait-on entendre avant l'été, afin de faciliter la tâche du parquet, M. Van Ruymbeke s'efforcerait de faire lui-même un tri préalable en ne transmettant que des dossiers présentant à ses yeux des présomptions d'enrichissement personnel. A voir le résultat de la dernière sélection opérée par la chancellerie, sa grille de lecture et celle du ministère ne semblent pas concorder.

Le tri de la deuxième série, réalisé ces jours derniers par les services de la chancellerie, fait en effet la part belle aux enquêtes préliminaires, premier degré de l'investigation judiciaire. Sur la trentaine de cas d'élus soumis, cinq seulement feront, dans l'immédiat, l'objet d'une information judiciaire. Parmi ces derniers, certains ont déjà été cités publiquement. C'est le cas pour deux élus socialistes de l'Essonne, MM. Claude Germon, maire de Massy, et Jacques Guyard, maire d'Evry et ancien secrétaire d'Etat. Tous deux avaient été mis en cause par l'une de leurs camarades de parti, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, dans un entretien *sur la corruption (le Monde* du 15 mai).

A ceux qui voudraient voir dans le partage opéré une intervention politique, la chancellerie réplique qu'il s'agit d'une pratique *« courante »*, le parquet ayant le pouvoir de décider de l'opportunité des poursuites et le garde des sceaux, chef du parquet, étant informé des dossiers « signalés » parce que sensibles. *Dans tous les cas, même si une* partie des dossiers échappent au juge Van Ruymbeke, d'autres lui reviennent. Son champ d'investi*gation ne cesse ainsi de s'étendre* et tout conduit à penser qu'il poursuivra ses investigations avec la détermination dont il a *fait preuve depuis janvier*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

ENVIRONNEMENT

Malgré l'interdiction annoncée par Mme Royal

Le contrat d'importation de déchets australiens est toujours en vigueur

L'intention annoncée le 5 septembre par Mme Ségolène Royal, *ministre de l'environnement*, d'interdire l'importation de déchets australiens, a suscité des remous dans les milieux industriels et l'administration. Dès lundi 7 septembre, le PDG d'EMC (Entreprise minière et chimique, la maison mère de l'entreprise Tredi), M. Rudolphe Greif, a eu un entretien avec Mme Royal. *« Notre contrat est toujours en vigueur*, a expliqué le PDG. *Il y a un minimum de solidarité internationale à respecter. Nous avons signé des contrats, ils doivent être respectés. Nos capacités de traitement vont en priorité aux déchets français, mais il n'est pas question de traiter de façon égoïste dès l'instant qu'il s'agit d'une filière parfaitement contrôlée et transparente. »*

Au ministère de l'industrie, on fait observer que le contrat passé entre la Tredi et les industriels australiens est un contrat de droit privé, qui reste en vigueur tant qu'il n'a pas été dénoncé par l'une des deux parties. Les gouvernements ne peuvent intervenir que si la transaction est contraire à la loi. Or ce n'est pas le cas, puisque l'opération est conforme à la *convention de Bâle sur les transports* de déchets « transfrontaliers » : il n'existe pas en Australie d'usine pour l'élimination des PCB ; *l'usine de Saint-Vulbas (Ain)* dispose d'installations agréées pour cette élimination ; les autorisations nécessaires ont été demandées et accordées par l'administration française, en l'occurrence la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).

Au ministère de l'environnement, on ne conteste pas non plus la légalité de l'opération. Mais on explique que l'importation en *France de déchets industriels* devrait être réservée aux pays membres de la CEE, aux Européens de l'Est et aux pays du tiers-monde qui ne peuvent s'équiper d'installations adéquates. *« L'Australie a la capacité technologique et financière pour se doter d'un centre de traitement. La France peut lui fournir son savoir-faire. »* On indique d'autre part que sur les 600 000 tonnes de déchets industriels importés chaque année, moins de 1 % provient de pays extérieurs à la Communauté. Le contrat australien de la Tredi ne représente que 1 000 tonnes, sur une capacité totale de *16 000 tonnes* par an à l'usine de Saint-Vulbas.

ILE-DE-FRANCE

Le relogement des Maliens de Vincennes

Epreuve de force entre des élus socialistes et le préfet de Seine-et-Marne

Le préfet de Seine-et-Marne, M. Gérard Deplace, a fait évacuer par les forces de l'ordre, mardi 8 septembre vers 5 heures, une trentaine d'élus socialistes de la ville nouvelle de Melun-Sénart qui bloquaient l'une des entrées de la zone industrielle de Savigny-le-Temple. Ces élus, parmi lesquels le conseiller général et maire de Savigny, M. Jean-Louis Mouton, et le président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), M. Jean-Jacques Fournier, s'opposaient depuis vingt-quatre heures à la livraison de baraques de chantier de type Algeco destinées à accueillir une dizaine de familles de Maliens, soit au total environ soixante personnes, installées depuis plusieurs mois sur l'esplanade du château de Vincennes.

« La décision du préfet est insupportable et stupide, déclarait M. Fournier. *En matière d'immigration, la ville nouvelle a déjà beaucoup donné, et plusieurs quartiers connaissent des problèmes d'intégration. Pourquoi ne pas avoir réparti ces familles dans des logements vacants des plus grandes villes du département ? Nous sommes d'ailleurs prêts à en accueillir une à Savigny ou à Moissy-Cramayel. Au lieu de cela, on va parquer les Maliens dans une cité d'urgence sur une zone industrielle à l'approche de l'hiver. »*

Mardi matin, tandis que les élus, encore sous le choc de l'intervention des forces de l'ordre, tentaient d'imaginer la suite de leur mouvement, les bulldozers commençaient leurs travaux aux abords de la nationale 6, et le président du SAN, dépité, commentait : *« Le mur de la honte pour masquer ces préfabriqués récupérés sur le chantier d'Euro Disney : nous avons l'impression d'assister à une fin de règne. »*

ROLAND PUIG

EN BREF

□ **Des déchets européens pour la Somalie.** – Le ministre somalien de la santé, M. Nur Elmy Osman, a signé, le 5 décembre 1991 avec la société suisse Acher Partners, un contrat pour l'importation et l'élimination en Somalie de 500 000 tonnes de déchets industriels par an, ont révélé à Nairobi des partisans de l'ancien président Syaad Barre. L'information a été confirmée par les experts de la convention de Bâle sur les transports de déchets transfrontaliers. Mais nul ne sait si ce contrat, valable du 1er janvier 1992 au 31 décembre 2011, a reçu un commencement d'exécution, étant *donné l'insécurité qui règne dans le* pays. – *(Reuter.)*

□ **Une évasion par hélicoptère à la prison de Ploemeur.** – Claude Rivière, un détenu de la prison de Ploemeur (Morbihan), s'est évadé lundi 7 septembre à l'aide d'un hélicoptère loué pour un baptême de l'air auprès d'une compagnie de Quiberon. Le pilote, qui a été pris en otage par un complice du détenu, a posé l'appareil dans la cour de promenade de la maison d'arrêt. Le détenu et son complice ont ensuite demandé au pilote de poser l'hélicoptère sur le parking d'un zoo à Pont-Scorff (Morbihan) et ils ont disparu. Claude Rivière a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour un hold-up avec prise d'otages à Alençon (Orne) en septembre 1987.

SOCIÉTÉ

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Forget surpris par le réveil de Sampras

Bête noire de l'Américain Pete Sampras, qu'il avait battu trois fois en 1991, le Français Guy Forget n'a pas connu, lundi 7 septembre, en huitièmes de finale des *Internationaux* de tennis des Etats-Unis, la même réussite qu'à Lyon lors de la finale de la Coupe Davis : il a été éliminé en cinq manches par *le champion* 1990, qui affrontera le Russe Alexander Volkov en quarts de finale.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Il a fallu allumer les projecteurs. Le ciel était menaçant, l'atmosphère moite. Les gradins du stadium se vidaient peu à peu. Une ambiance funèbre. D'autant que, sur le court, Guy Forget était en train d'administrer une véritable punition à Pete Sampras. Le jeune Américain venait de perdre les deuxième et troisième manches du match disputé contre le Français en cédant cinq fois son service. Et il faisait un peu peine à voir, Pete Sampras. Etait-ce bien le jeune prodige qui avait gagné ici, en 1990, au terme d'une quinzaine prodigieuse où il avait dominé Ivan Lendl, John McEnroe et André Agassi lors des trois derniers tours ?

Pour beaucoup, Pete Sampras reste un mystère. Il est sans conteste le plus talentueux, le plus doué de la nouvelle génération américaine, les Courier, Chang et Agassi. Mais il est aussi celui qui semble le plus craindre la gloire. L'an dernier, il a déclaré qu'il était *« soulagé »* après avoir été éliminé en quarts de finale, c'est-à-dire après avoir perdu son titre. Cela lui avait valu quelques invectives de la part de Jimmy Connors, pour lequel il n'y a rien de plus beau que la victoire. Restait à savoir s'il n'y avait pas chez ce garçon à l'allure si aimable quelque faiblesse psychologique, quelque incapacité à assumer le succès.

Son palmarès tendait à prouver le contraire. Depuis sa victoire à Flushing Meadow, il a enlevé trois tournois en 1991 et quatre autres en 1992. Mais c'est lors des grands rendez-vous que la force de caractère d'un champion se mesure véritablement. Et, en l'occurrence, il avait été plutôt décevant. En finale de la Coupe Davis à Lyon contre la France, il s'était incliné face à Henri Leconte puis Guy Forget. Dans les épreuves du Grand Chelem, il n'avait pas fait mieux que demi-finaliste à Wimbledon en juillet dernier.

C'était sur cette faiblesse supposée qu'avait misé Guy Forget avant d'affronter Pete Sampras. Et le Français ne semblait pas s'être trompé au moment où il attaqua le quatrième set. L'issue de la partie paraissait proche. En fait, il fallut attendre plus de quatre-vingt-dix minutes pour connaître le dénouement. Ce ne fut pas celui attendu par Forget. L'Américain sortit de sa léthargie comme un diable sort de sa boîte. En dépit des efforts de Guy Forget pour garder le contrôle de la situation, Pete Sampras prit le large : il ravit trois fois le service du Français qui, en retour, ne put faire que deux fois le break.

Un vase de cristal

« Il n'a pas joué pendant vingt minutes. Je suis sorti du match. Tout d'un coup, il a fallu retourner au combat. J'étais déconcentré. Je me suis crispé. Et comme j'ai commencé à moins bien servir, tout s'est dégradé. J'avais de moins en moins de chance de prendre son service », a constaté Guy Forget. Au cinquième set, les rôles furent en effet inversés : la réussite faisait cruellement défaut au Français (une volée dans le filet offrit deux balles de break à son adversaire) tandis que l'Américain passait tout ce qu'il voulait (notamment trois aces).

« L'an dernier je ne m'en serais pas sorti comme ça », a admis Pete Sampras. En tout cas, le retournement de situation a été d'autant plus spectaculaire qu'il en avait réussi un de même nature contre son compatriote Todd Martin. Arracher deux victoires en cinq sets de la sorte n'est pas donné au premier venu. *« C'est un peu comme un vase de cristal qu'on jette en l'air et qu'on rattrape, cette manière de jouer. J'ai fait des points stupides au quatrième set. Mais un joueur comme Jim Courier ne le laisserait sûrement pas revenir dans le match »*, a estimé Guy Forget.

ALAIN GIRAUDO

□ La conclusion du match Leconte-Washington, interrompu dimanche soir par la pluie, a eu lieu lundi 7 septembre en six minutes, le temps pour l'Américain de remporter deux jeux en laissant seulement deux points au Français.

□ Le premier quart de finale mettra aux prises Jim Courier, vainqueur des deux premières levées du Grand Chelem 1992 à Melbourne et à Paris, et André Agassi, champion de Wimbledon. Le premier a éliminé John McEnroe, dont c'était sans doute le dernier match de simples dans les Internationaux de Flushing Meadow, où il s'est imposé quatre fois. Le second a battu l'Espagnol Carlos Costa.

LES RÉSULTATS DU LUNDI 7 SEPTEMBRE

Simples messieurs

(Troisième tour)

Troisième quart du tableau

M. Washington (E-U, 14) b. H. Leconte (Fra.) 6-4, 6-7, 6-4, 6-3.

(Huitièmes de finale)

Premier quart du tableau

J. Courier (E-U, 1) b. J. McEnroe (E-U, 16) 6-2, 6-2, 7-6 ; A. Agassi (E-U, 8) b. C. Costa (Esp., 10) 6-4, 6-3, 6-2

Deuxième quart du tableau

P. Sampras (E-U, 3) b. G. Forget (Fra., 13) 6-3, 1-6, 1-6, 6-4, 6-3 ; A. Volkov (CEI) b. B. Gilbert (E-U) 6-2, 6-4, 5-7, 7-6.

Simples dames

(Huitièmes de finale)

Troisième quart du tableau

M. Maleeva-Fragnière (Sui., 9) b. C. Cunningham (E-U) 6-3, 7-5 ; M. Maleeva (Bul.) b. C. Rubin (E-U) 7-5, 5-7, 6-1.

Quatrième quart du tableau

A. Sanchez-Vicario (Esp., 5) b. Z. Garrison (E-U, 14) 6-0, 6-1 ; S. Graf (All., 2) b. F. Labat (Arg.) 6-2, 6-2.

(Entre parenthèses est mentionnée la nationalité du joueur et, éventuellement, son numéro de tête de série.)

AUTOMOBILISME

Les 24 Heures du Mans reprennent leur autonomie

Sans attendre la réunion du Conseil mondial de l'automobile qui doit examiner le 7 octobre l'avenir du championnat du monde des voitures de sport, l'Automobile club de l'Ouest (ACO), qui organise les 24 Heures du Mans, a décidé lundi 7 septembre de reprendre sa liberté. Pour renflouer le nombre des engagés (vingt-neuf en 1992) qui avait diminué de moitié en trois ans, l'édition 1993 accueillera, aux côtés des voitures à moteurs atmosphériques ou turbocompressés homologuées pour le championnat des voitures de sport, les prototypes du championnat américain IMSA ainsi que des barquettes monoplaces de type Le Mans et des voitures de grand tourisme. L'ACO a assigné en justice la Fédération internationale du sport automobile (FISA) pour « non respect » du contrat de cinq ans signé en 1990. L'affaire devrait être jugée le 28 octobre par la première chambre du tribunal de grande instance de Paris.

DÉFENSE

□ **M. Serge Dassault critique l'achat de F-16 par la Grèce.** – Au Salon aéronautique de Farnborough, en Angleterre, M. Serge Dassault a critiqué, lundi 7 septembre, la Grèce, qui a acheté quarante avions F-16 aux Etats-Unis (*le Monde* du 3 septembre). Dénonçant *« l'attitude commerciale agressive des Américains »*, M. Dassault a *« regretté que la préférence communautaire, dans le domaine de l'aviation, ne soit pas un dogme intangible quand on voit la Grèce se précipiter vers les Etats-Unis pour acheter quarante F-16 »*. Il a souhaité, d'autre part, que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie continuent le projet d'un avion de combat européen, car, face au Rafale français, *« l'absence de concurrence dégrade la compétence »*.

Les IXes Jeux olympiques des handicapés

Athlètes cosmiques

Les neuvièmes Jeux paralympiques d'été se poursuivent jusqu'au 14 septembre à Barcelone. Après quatre jours de compétitions, les Français figurent au quatrième rang par nations avec quarante-quatre médailles.

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Et, tout naturellement, de son sac de sport, presque sans avertissement, Henri Adami a sorti un pied. Son pied de compétition. Les surprises se succèdent aux Jeux paralympiques de Barcelone. Et l'aisance avec laquelle les sportifs abordent tout ce que l'on préfère fuir, ailleurs, n'est pas la moindre. Henri revenait des vestiaires après le 200 mètres, avec son copain Frédéric Amiel. Deux Toulousains de vingt-trois et vingt-six ans. Ils ont décidé qu'il est trop tard, de toute façon, pour ne pas en rire. Ou au moins en parler avec décontraction. Adaptons-nous.

Cent records battus

Un pied, donc. Mais pas n'importe lequel. Une silhouette stylisée, une épure en carbone et Kevlar qui ne fait aucun effort pour ressembler à quoi que ce soit d'humain. Et qui donne aux coureurs l'allure de *l'Athlète cosmique* de Dali, un discobole qui dévoile, dans une fenêtre ouverte sur sa jambe, une mécanique d'escalator. Un pied, souple comme une spatule de ski. Et rebondissant. *« C'est le pied le plus dynamique qui existe »*, dit Henri. *« Dès que je le mets, je m'éclate »*, ajoute Frédéric. Une révolution, qui fait oublier la raideur quotidienne et presque le handicap, car c'est d'abord de cette bagarre-là qu'il s'agit. Et rares sont, d'ailleurs, aux Jeux paralympiques, les athlètes qui sacrifient au tour d'honneur avec drapeau. Quelques Américains tout au plus. Venu des Etats-Unis, le *flexfoot* a fait le tour du monde en deux ans. C'est l'une des innovations dont Barcelone consacre la généralisation. Avec le trois roues, une de moins qu'à Séoul, un fauteuil de course à armatures en titane et allure de sulky, sur lequel les concurrents, munis de gants de boxe, pédalent avec les mains. Mais ce pied providentiel coûte cher – plus de 30 000 F. Les Jeux paralympiques sont pour l'essentiel des jeux de pays développés. L'Egypte, l'Irak privilégient le lancer de poids. Et les autres, ceux qui ont des fauteuils rafistolés, passent chez le sponsor allemand qui assure gratuitement les réparations, dans l'espoir d'y récupérer quelque roue.

Néophytes dans la compétition, Henri Adami et Frédéric Amiel, qui sont sponsorisés par leur prothésiste, sont arrivés bons derniers. En 23 s. 07, Tony Volpentest a battu le record du monde, chose d'une parfaite banalité : en quatre jours, il y a eu plus de cent records battus. Et un contrôle anti-dopage positif, ce qui n'a rien à voir. Mais l'Américain court avec deux *flexfoot*, et cela fait *« un peu rager »* les Toulousains décomplexés. *« Il a ses talons et ses mollets. Il gagne 10 centimètres. Nous, on n'a rien. »* La France, toutefois, ne s'est pas associée à la réclamation allemande.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, Frédéric Amiel va entrer à l'Aérospatiale. Henri Adami a terminé un BTS agricole, mais la PAC étant ce qu'elle est, il hésite à reprendre l'exploitation familiale. Sur l'injustice qui les a frappés, ils sont beaucoup plus réservés. *« Un accident de moto »*, résume Frédéric. *« Un accident agricole »*, murmure Henri sur un ton moins enjoué.

CORINE LESNES

REPÈRES

DROGUE

Saisie record dans les Pyrénées-Orientales

Les douaniers de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ont réalisé, samedi 5 septembre, la plus grosse saisie de drogue jamais réalisée en France en interceptant 613 kilos de cocaïne et 815 kilos de résine de cannabis d'une valeur à la revente de 2,8 milliards de francs. 260 kilos de cocaïne pure à 99 % ont été découverts dans un camion italien arrêté sur une aire de service sur l'autoroute, près de Perpignan ; le reste a été saisi dans un dépôt situé près de Saint-Estève. Deux ressortissants italiens arrêtés lors de cette opération ont été présentés, lundi 7 septembre, au parquet du tribunal de Perpignan. Le ministre du budget, M. Michel Charasse, qui a adressé ses félicitations aux services douaniers, estime que cette affaire *« traduit l'importance de la coopération douanière internationale et de la coordination entre services douaniers »*.

SANTÉ

La Coordination nationale infirmière se plaint d'un non-respect des accords Durieux

Selon les responsables de la Coordination nationale infirmière (CNI), la réduction des horaires de nuit à trente-cinq heures prévue par les accords Durieux de novembre 1991 n'est toujours pas appliquée dans les hôpitaux. La mise en application se heurte, affirme la CNI, à la pénurie d'effectifs infirmiers, et au fait que *« l'argent nécessaire aux 5 000 créations de postes annoncées n'a pas été débloqué »*. Cette réduction d'horaire, prévue dans un cadre global d'amélioration des conditions de travail, était applicable au 1er janvier 1992 et devait être théoriquement achevée en décembre 1993. La pénurie d'infirmières dans les hôpitaux publics, ajoute la CNI, a atteint un seuil critique, certains services *(« chirurgie, médecine générale, gérontologie... »)* étant parfois *« en dessous des limites de sécurité »*.

De son côté, la direction de l'Assistance publique (AP) de Paris a indiqué, lundi 7 septembre, que les effectifs d'élèves infirmières étaient en hausse pour la rentrée 1992, après plusieurs années de désaffection, avec 1 500 élèves inscrites. L'AP estime ainsi que la pénurie actuelle d'infirmières en région parisienne (1 188 postes vacants, soit 6,7 % des effectifs infirmiers) devrait commencer à se résorber dans trois ans, au terme des études de cette promotion.

ILE-DE-FRANCE

Cinq mille enfants défavorisés invités à Euro Disneyland

A l'initiative du conseil régional d'Ile-de-France et de la société Euro Disney, cinq mille enfants âgés de huit à douze ans, qui n'avaient pu partir en vacances cet été, ont été reçus gratuitement, lundi 7 septembre, dans le parc à thèmes Euro Disneyland. Les enfants et leurs cinq cents accompagnateurs avaient été sélectionnés par deux cent cinquante communes d'Ile-de-France qui avaient répondu à l'invitation du conseil régional.

Le parc Euro Disneyland avait accueilli, vendredi 4 septembre, son six millionième visiteur. Selon M. Philippe Bourguignon, directeur général d'Euro Disney, le parc français a ainsi reçu, en quatre mois et demi, un million et demi de visiteurs de plus que celui de Floride, et près de un million de plus que Tokyo Disneyland pendant la même période d'ouverture. M. Robert Fitzpatrick, président-directeur général d'Euro Disney, a annoncé, lundi 7 septembre, que les discussions entre sa société et les pouvoirs publics sur l'ouverture, prévue pour 1996, du deuxième parc allaient reprendre prochainement. Il a aussi confirmé qu'un troisième parc, consacré aux technologies, à la culture, à l'environnement et à l'Histoire, devrait voir le jour *« entre l'an 2000 et l'an 2005 »*.

HISTOIRE

Au cours d'une cérémonie télévisée

L'épiscopat entend célébrer le souvenir des « martyrs » de septembre 1792



Une cinquantaine d'évêques vont participer, dimanche 13 septembre à 11 heures, à *une cérémonie* à l'église Saint-Joseph-des-Carmes, à Paris, marquant le souvenir des « martyrs » de septembre 1792. Retransmise en direct à la télévision sur France 2, cette célébration sera commentée par M. Alain Decaux. Au cours d'une conférence de presse commune à Paris, mercredi 9 septembre, les cardinaux Lustiger et Decourtray, ainsi que Mgr Duval, président de la conférence des évêques, devaient s'expliquer sur cette initiative et annoncer que l'Eglise célébrerait aussi, le 10 décembre, le centenaire du « ralliement » des catholiques à la *République*.

Soupçonnée en 1989 d'avoir boudé la commémoration nationale du bicentenaire de la Révolution – *notamment en s'abstenant de participer au transfert* des cendres de l'abbé Grégoire au Panthéon – l'Eglise de France avait pris rendez-vous pour 1992. Elle est ponctuelle et célèbre aujourd'hui le souvenir des *« martyrs »* des massacres de septembre 1792, l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire de la Révolution. Du 2 au 5 septembre, dans un climat d'insurrection et de peur, près de trois cents ecclésiastiques ont été massacrés dans les prisons parisiennes, aux Carmes, à Saint-Firmin, à l'Abbaye, etc.

Si on fait le total des *« martyrs »* de la Révolution française, à Paris et en province, ce sont au total 4 600 prêtres, religieux et religieuses – dont 191 ont été béatifiés par Rome en 1926 – qui auraient été déportés, fusillés, guillotinés, noyés pour refus de serment, exercice clandestin de la religion, recel de prêtres réfractaires, etc.

Pourquoi réveiller aujourd'hui le souvenir des massacres de septembre 1792 ? L'épiscopat devrait rappeler, mercredi 9 septembre, par la voix de deux cardinaux, Mgr Lustiger et Mgr Decourtray, et celle de son président, Mgr Duval, que l'Eglise catholique n'avait pas été absente des cérémonies commémoratives de 1989. Elle a célébré le 20 juin à Notre-Dame un office solennel *« pour la France »*. Elle a accueilli à l'église Saint-Gervais, le 11 décembre 1989, à la veille de son transfert au Panthéon, la dépouille de l'abbé Grégoire. Toutefois, *« il n'est plus légitime de professer que la Révolution est un bloc infrangible »*, avait prévenu l'épiscopat dès 1989.

En commémorant à sa façon, et jusqu'à ce mois de septembre 1992, les différentes étapes de la Révolution, l'Eglise rappelle que l'adhésion du clergé à l'événement fut totale en juin 1789 (Assemblée constituante), que si la constitution civile de 1790 a été la grande fracture, tous les prêtres ayant refusé de prêter serment n'étaient pas par principe hostiles à la Révolution, et que beaucoup d'entre eux ont été tués seulement *« parce qu'ils étaient prêtres, par haine de leur foi »*. Les historiens catholiques sont pourtant divisés sur le point de savoir si les *« martyrs »* de septembre 1792 à Paris ont été les victimes politiques d'*« un coup de sang »* de la capitale ou des victimes de la foi chrétienne. Le délai mis par Rome pour leur béatification montre combien ce point fut controversé. Il le reste.

Mais pour faire bonne mesure et montrer qu'il n'entend pas bouder la République, l'épiscopat devait annoncer, mercredi 9 septembre, son intention de célébrer par une cérémonie, elle aussi exceptionnelle, le 10 décembre à Saint-Sulpice, le centenaire de l'encyclique de Léon XIII appelant en 1892 les Français à se rallier à la République et celui de la mort du fameux cardinal Lavigerie, qui fut l'un des principaux porte-parole du « ralliement ». On se souvient que lors du fameux toast d'Alger, recevant des officiers de la flotte, l'archevêque de la ville, le 12 décembre 1890, avait appelé les catholiques français à mettre fin à leurs divisions et à se rallier loyalement au régime républicain.

H. T.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'oasis du monde perdu

A l'occasion d'un forage, des chercheurs roumains ont découvert une grotte isolée du monde extérieur depuis des milliers d'années. Une vie très particulière s'y est développée

« CE *qu'hier beaucoup pensaient encore impossible vient d'être découvert.* » Une fois de plus la nature dépasse la fiction et nous offre, sous un plateau pourrait-on dire, une de ces oasis longuement décrites dans la littérature, qui, des milliers, voire des millions d'années durant, a vécu totalement à l'abri du monde extérieur. Certes, le petit univers découvert en Roumanie, sous le plateau de la Dobrogea, situé à l'est de Bucarest, entre la mer Noire et le Danube, n'a rien du *Monde perdu* décrit par Sir Arthur Conan Doyle et son héros, le bouillant professeur Challenger.

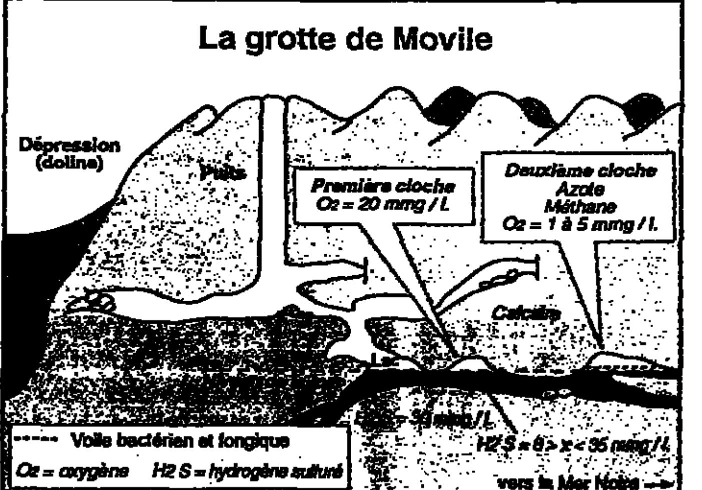
Ici, pas de ptérodactyles planant dans le ciel, de diplodocus paissant tranquillement dans les marais ou de hordes de dangereux sauvages à l'âge de pierre. Le petit monde protégé découvert par hasard par les Roumains, en 1986, lors d'un forage préliminaire à l'installation d'une centrale thermique, n'est qu'une grotte creusée dans le calcaire. Et les êtres qui la hantent sont des bactéries, des champignons, des protozoaires et des invertébrés.

Apparemment, rien de bien différent de ce que l'on trouve habituellement dans la plupart des grottes que les spéléologues explorent si ce n'est que cette association d'êtres vivants a tranquillement évolué à l'abri du monde extérieur depuis des siècles. Bien que les terrains où est située la grotte soient âgés de treize millions d'années (fin du tertiaire), *« il est difficile d'affirmer*, souligne M. Lucien Laubier, océanographe-biologiste à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), *que les espèces observées vivent là depuis une aussi longue période ».*

Plus vraisemblablement, *« il y a eu des colonisations d'êtres vivants dont on trouve aujourd'hui la trace »* et qui se sont adaptés à leur difficile milieu. Mais la découverte roumaine est importante. En effet, les chercheurs de la grotte de Movile ont, dans un premier temps, répertorié vingt-sept espèces nouvelles dont certaines sont apparentées à la faune de la région et d'autres à des groupes tropicaux qui auraient survécu au cours des millénaires aux changements climatiques.

Un air irrespirable

« Certes, on n'a trouvé ni mouton à cinq pattes, ni monstre du loch Ness, souligne Mme Françoise Athias-Binche, de l'Observatoire océanologique de Banyuls (1). *Mais la richesse de cette grotte est telle qu'on s'apprête à passer le cap des cinquante espèces nouvelles. Et ce n'est sûrement pas fini.* » Reste à savoir comment une aussi exceptionnelle colonie d'êtres vivants venus du fond des âges a pu survivre, s'adapter et se développer? C'est tout le mystère que des chercheurs américains et français ont tenté de reconstituer avec leurs collègues roumains dès lors que le pays s'est ouvert aux étrangers après la chute de Ceausescu. Une hypothèse. *« Une faune cavernicole,* avance Mme Athias-Binche, *vivait probablement là. Mais son espace de vie a été probablement envahi par la poussée des eaux sulfureuses remontant par des failles. Du fait de ces changements, certaines espèces ont dû s'adapter et d'autres disparaître. En outre, d'autres animaux ont pu aussi coloniser ce milieu en s'infiltrant par des microfissures présentes dans la roche.* » Quoi qu'il en soit, le sujet reste passionnant.



« Jusqu'à maintenant, expliquent Mme Athias-Binche et M. Christian Juberthie, du Laboratoire souterrain de Moulis dépendant du CNRS, *toutes les tentatives faites pour démontrer qu'une grotte pouvait être un système totalement autonome, fonctionnant à partir de bactéries autotrophes (2), capables de décomposer l'argile du fond de grottes appartenant à des régions karstiques comme celle de la Dobrogea, ont échoué. En effet, les écosystèmes souterrains tirent généralement leurs ressources des matières transportées, après lessivage des sols de surface, par les eaux d'infiltration.* »

Cette fois, rien de tel. La grotte de Movile s'est révélée un lieu unique. Totalement fermé, sans lumière, dans lequel une biocénose, c'est-à-dire une association d'animaux, de végétaux et de bactéries, a pu se développer. Comment? C'est toute la question car l'air de ce réseau souterrain de galeries est irrespirable. L'atmosphère des six « poches » déjà visitées ne renferme que de 1 % à 5 % d'oxygène contre 20 % à la surface de la Terre, du méthane et une grande quantité d'azote. Mais les faits sont là. La vie existe. Grâce à la présence d'abondantes colonies de bactéries qui sont au départ de la chaîne alimentaire de cette caverne. Ces bactéries particulières sont capables en effet d'oxyder un gaz qui nous serait fatal, l'hydrogène sulfuré, présent dans les eaux légèrement chaudes (20°C) qui inondent les galeries creusées dans le calcaire. Et elles ont surtout la faculté de récupérer l'énergie de ces réactions chimiques.

A partir de cet apport énergétique, elles produisent, selon un processus bien connu des spécialistes des sources hydrothermales (3), les molécules énergétiques dont elles ont besoin comme, par exemple, l'adénosine-triphosphate (ATP) et s'en servent pour fabriquer des molécules de glucides à partir du gaz carbonique. Ensuite elles créent, en utilisant les nitrates et le phosphore présents dans le milieu, tous les composés dont elles ont besoin : acides aminés, protéines, etc.

Les bactéries de la vie

Dans la grotte de Movile apparaît donc un voile de bactéries et de champignons de plusieurs millimètres d'épaisseur, à la surface de l'eau et à la base des parois des cloches les plus pauvres en oxygène. *« Ce voile,* expliquent Mme Athias-Binche et M. Juberthie, *est constitué d'une trame de mycélium de champignons – des ascomycètes – qui forment une sorte d'éponge dans les cavités de laquelle se développent d'abondantes colonies de bactéries et quelques protozoaires ciliés.* » Selon les données actuelles, ces colonies bactériennes serviraient, une fois mortes, au développement des champignons.

Ces derniers seraient à leur tour broutés par des vers (nématodes) et des insectes primitifs (collemboles), eux-mêmes dévorés par des araignées, des chilopodes (mille-pattes carnassiers) et certains coléoptères tandis que dans les eaux régneraient des planaires, des amphipodes et surtout une sangsue et une nèpe – un insecte carnassier vivant près de la surface de l'eau – très particulières. Tout un zoo dont on est encore loin d'avoir réalisé l'inventaire.

Toutefois, la question se pose de savoir si ce fragile milieu, si cette grotte dont l'isolement a pu être prouvé par des mesures montrant l'absence d'un isotope radioactif, le césium 137, provenant de l'accident de Tchernobyl et très présent dans les nappes phréatiques de la région, était un phénomène unique. *« La forte porosité des calcaires de la région,* disent les chercheurs, *et l'existence de très nombreuses galeries laissent présager une assez large extension de ce système fermé sous la surface du plateau, en Dobrogea du Sud.* » *« En Europe et en Amérique,* ajoutent-ils, *la fréquence des eaux sulfureuses en contact avec des calcaires permet d'envisager que ce système n'est pas unique.* » Enfin, constatent-ils, cette chimiosynthèse bactérienne à partir d'hydrogène sulfuré n'est pas sans rappeler ces archipels de vie observés au fond de la mer à proximité des sources hydrothermales ou dans des zones très particulières où se produisent, naturellement, des remontées d'hydrocarbures.

« C'est vrai, reconnaît M. Laubier. *A cette nuance près que le milieu hydrothermal n'est pas un milieu fermé. Les fluides à haute température qui sortent de ces sources chargées d'hydrogène sulfuré se mélangent aussitôt à l'eau environnante. Mais on observe là aussi des colonies de bactéries capables d'oxyder cet hydrogène sulfuré pour se procurer de l'énergie.* »

Des bactéries vivant libres dans le fluide et que l'on appelle des archaebactéries et d'autres, des bactéries modernes du groupe des *Pseudomonas*, qui vivent en symbiose intracellulaire dans les tissus d'animaux invertébrés (vers, mollusques, bivalves), procurant ainsi à leur hôte la totalité des matières dont il a besoin (4). Toute cette faune étonnante, dont l'origine est autrement ancienne que celle de la grotte roumaine, a surpris par sa diversité et sa vitalité.

Trois cent vingt-cinq espèces nouvelles ont ainsi été décrites par les *spécialistes de sources hydrothermales* contre une trentaine pour Movile. Mais surtout, 80 % des familles ou des genres qui ont été répertoriés dans ces zones sont de véritables fossiles vivants. Nul doute donc que l'existence de ces deux mondes, marins, d'une part, et terrestre, de l'autre, ne donne aux chercheurs matière à des comparaisons fructueuses sur l'évolution et l'adaptation des espèces.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Unité de recherche associée CNRS-université Paris-6.

(2) Un organisme autotrophe est capable d'utiliser directement l'énergie. Ainsi les végétaux utilisent-ils directement pour leurs besoins l'énergie lumineuse par le biais de la photosynthèse. Il s'oppose aux organismes hétérotrophes (homme, animaux, champignons, etc.) *qui se nourrissent* des constituants organiques provenant d'autres êtres vivants.

(3) Ces sources hydrothermales sont des sources d'eau souvent très chaude jaillissant dans l'axe de ces chaînes de montagne sous-marines qui forment les dorsales subocéaniques. Ces zones sont de véritables oasis de vie où prospère une faune étrange (*le Monde* du 6 février 1991).

(4) Il est vraisemblable aussi que certaines espèces de la grotte de Movile survivent ainsi grâce à une symbiose avec des bactéries.

Ces aliments qui nous protègent

La plupart des maladies qui tuent prématurément pourraient être évitées ou retardées grâce à un changement de nos habitudes alimentaires

LES sciences de la nutrition n'ont pas connu, ces vingt dernières années, le même essor que d'autres disciplines de la biologie. Pourtant, elles offrent actuellement des perspectives très intéressantes pour la santé de l'homme. En effet, la plupart des maladies qui tuent prématurément, notamment les maladies cardiovasculaires et de *nombreux cancers, pourraient* être évitées ou retardées grâce à un changement de nos habitudes alimentaires.

L'alimentation des pays occidentaux est relativement riche en produits animaux, en graisses et en sucres. De plus, une grande part des aliments est le résultat d'une activité agroalimentaire qui assemble des ingrédients d'origines diverses pour aboutir à des produits élaborés, destinés à satisfaire certains types de consommation. La part de végétaux peu transformés tend donc à se réduire dans notre alimentation, ce qui peut entraîner des déséquilibres et des carences en vitamines, micro-nutriments, minéraux et fibres alimentaires.

De nombreux médecins et nutritionnistes recommandent la consommation de fruits et légumes *variés dans un but de nutrition* préventive. Sur quelles bases scientifiques peut-on justifier de telles recommandations? Par quels mécanismes divers produits végétaux pourraient protéger l'organisme contre *le développement de* certaines maladies?

A la suite des travaux de Burkitt, les effets de la diminution de l'ingestion des fibres alimentaires dans une alimentation de type occidental ont attiré l'attention de nombreux chercheurs. D'ailleurs, l'intérêt des fibres alimentaires a largement été médiatisé sans l'associer toutefois systématiquement à la consommation de fruits et légumes. En fait, la notion de fibres alimentaires regroupe un ensemble de substrats d'origine glucidique peu digestibles dans l'intestin grêle mais dégradables par la flore microbienne du *gros intestin. Ces produits* sont contenus dans les fruits et légumes, les céréales et légumineuses, mais aussi dans les champignons, les algues et les levures. La modification des habitudes alimentaires, la diminution de la consommation du pain et un raffinage plus poussé des farines ont entraîné une diminution importante de l'ingestion des fibres. *Pourtant, une alimentation* équilibrée en produits végétaux variés permet sans doute de prévenir une large part de la pathologie du côlon chez l'homme comme le prouvent les enquêtes épidémiologiques chez *les populations* à *tendance végétarienne.*

Par le biais de la chaîne alimentaire

Globalement, les régimes riches en fibres régularisent le transit intestinal tout en ralentissant l'absorption des glucides et des lipides. L'ingestion de fibres favorise aussi le développement des fermentations symbiotiques qui exercent un rôle bénéfique sur la paroi digestive et contribuent à diminuer la production de substances mutagènes. Le côlon joue alors un rôle important pour utiliser l'urée sanguine, ce qui a un intérêt physiopathologique évident pour prévenir ou traiter les insuffisances rénales.

A la suite de tous ces effets, de nombreux chercheurs ont pensé que *les produits végétaux agissaient* principalement au niveau du côlon par les fibres. La physiologie du côlon bénéficie aussi des autres constituants végétaux (tanins, flavonoïdes, etc.) et la démarche réductionniste *fibres = produits végétaux* est largement inexacte.

La prévention nutritionnelle joue aussi un rôle considérable dans l'incidence ou la gravité de nombreuses maladies telles que les *maladies cardiovasculaires, le diabète* et l'obésité. Il est reconnu que des régimes riches en produits végétaux ont des effets bénéfiques sur les lipides sanguins et limitent les problèmes d'athérosclérose en particulier par l'apport en acides gras insaturés et en fibres. Une alimentation riche en glucides lentement assimilables et en fibres permet aussi de combattre l'obésité et le diabète de l'âge mûr (type II).

Les végétaux apportent aussi un ensemble de minéraux, d'oligoéléments, de vitamines et de substances antioxydantes indispensables au fonctionnement de l'organisme, et cet ensemble de substances non énergétiques joue un rôle essentiel dans la prévention de l'athérosclérose et d'autres pathologies. Cependant, *l'industrie agroalimentaire* fournit environ 40 % de l'énergie sous forme purifiée (sucres, matières grasses, protéines, fibres) et cela est sans doute un des défauts majeurs de l'alimentation actuelle.

Rappelons que les organismes animaux ont emprunté au règne végétal (parfois aux bactéries) un ensemble de molécules – les vitamines – indispensables à leur fonctionnement. Bien sûr, par le biais de la chaîne alimentaire (les carnivores consommant les herbivores) une partie de ces vitamines peut provenir des produits animaux. La notion de vitamines s'est d'autant plus facilement imposée aux biologistes que des expérimentations rigoureuses ont permis de mettre en évidence des signes nets de carence.

Un intérêt considérable

En fait, toutes les plantes comestibles contiennent, comme les plantes médicinales, des substances susceptibles de jouer un rôle dans le *fonctionnement de l'organisme qui* les assimile. Dans la majorité des cas, ces biomolécules sont caractérisées par leurs structures cycliques avec souvent des noyaux aromatiques qui les rendent particulièrement *réactives*; *la majorité* des médicaments, extraits des plantes ou non, est aussi constituée par ce type de molécules. Il n'existe pas encore de terminologie précise pour regrouper l'ensemble de ces molécules souvent présentées de façon incorrecte comme micronutriments. Il faudrait donc désigner à l'avenir, sous un autre terme, les molécules non énergétiques qui peuvent jouer un rôle protecteur puisque la notion de vitamines est trop restrictive.

Il est certain qu'une multitude de molécules passent dans le sang, mais peu de recherches ont été conduites pour étudier leur biodisponibilité. Le vin, le miel, les baies, les fruits, présentent une richesse considérable en substances apparentées aux polyphénols dont on est loin d'avoir exploré les modes d'action.

Certaines recherches concernant ces familles moléculaires sont parfois très avancées, mais le concept d'un rôle protecteur à long terme des produits végétaux est loin d'être développé. Il est remarquable, de plus, que les substances végétales actives exercent parfois des rôles comparables dans la plante elle-même ou dans l'organisme animal qui les assimile. Ces analogies sont parfois surprenantes : les tocophérols des graines végétales préviennent l'oxydation des acides gras insaturés dans la plante mais aussi dans les lipoprotéines et les membranes *de la cellule animale.*

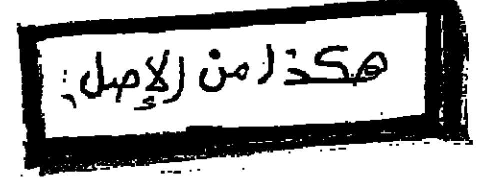
Les plantes sont particulièrement riches en composés antioxydants (vitamine C, tocophérols, caroténoïdes) qui, une fois absorbés, agissent en synergie avec les systèmes de protection de la cellule animale pour neutraliser la production de radicaux libres (molécules très réactives qui possèdent un électron non apparié). Les réactions radicalaires *joueraient un rôle important* dans la genèse d'un grand nombre de maladies, en particulier le cancer et l'athérosclérose, mais aussi dans le vieillissement cellulaire. La protection offerte par les nombreux antioxydants d'origine végétale suscite maintenant un intérêt considérable.

Les centaines de caroténoïdes contenues dans les fruits et légumes colorés peuvent jouer un rôle anti-infectieux, stimuler les défenses immunitaires et prévenir l'apparition de certains cancers (peau, poumons). Bien d'autres substances végétales pourraient diminuer la formation de carcinogènes, s'opposer *à leur action ou favoriser leur* élimination et, en dernier lieu, inhiber certaines activités néoplasiques (organosulfurés de l'ail, de l'oignon et des choux, flavonoïdes, terpènes).

CHRISTIAN RÉMÉSY

▶ **Directeur de recherches INRA, Laboratoire des maladies métaboliques, Centre de recherches de Clermont-Ferrand/Theix.**

Lire la suite page 13



Paris



SCIENCES • MEDECINE

Paris sur « coke »

Une enquête demandée par le ministère de la santé montre la progression, dans la capitale, de la consommation de cocaïne et spécialement de crack

A la demande du ministère de la santé, une étude réalisée sous la direction du docteur François Rodolphe Ingold (Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance, IREP) (1) permet, pour la première fois en France, de disposer d'une *approche ethnographique de la consommation de cocaïne à Paris.* Loin des clichés habituels, ce remarquable travail de terrain montre bien qui sont les consommateurs de cocaïne et analyse les tendances actuelles de cette consommation. En outre cette étude, réalisée entre mars 1991 et mars 1992, révèle que la consommation du crack est en progression quasi constante.

Un tel travail est exemplaire de ce que peut apporter à une évaluation épidémiologique une approche ethnographique de terrain. Tout particulièrement en ce qui concerne la toxicomanie, l'ethnographie permet une reconnaissance précoce de certaines tendances dont l'analyse correcte doit permettre de mettre en place des programmes de prévention mieux adaptés.

Le cocaïnomane-type n'existe pas

Qui sont les consommateurs de cocaïne ? Quels sont les problèmes sanitaires posés par cette consommation ? Quelles sont les tendances actuelles de la consommation de cette drogue ? Afin de répondre à cette série de questions, les enquêteurs de l'IREP ont choisi de travailler en dehors de toute institution, *dans la rue, dans des lieux* publics, au domicile des consommateurs, dans des squatts. Au total, ils ont rencontré cent trois consommateurs de cocaïne appartenant à divers horizons sociaux (on devrait plutôt parler d'ailleurs de réseaux sociaux). Trois types de milieu ont été approchés plus spécifiquement : le milieu dit « rock », les « branchés » et les « toxicos », ce dernier groupe se distinguant des deux autres par un niveau d'intégration sociale très faible.

Cette approche de terrain, souvent difficile du fait des fortes réticences rencontrées par les enquêteurs, a tout d'abord permis de montrer qu'il n'existe pas un cocaïnomane-type. Tout juste remarquera-t-on que les personnes interrogées avaient entre dix-sept et quarante-quatre ans, que 80 % étaient des hommes et que 75 % avaient un domicile fixe. L'intérêt de ces quelques constatations chiffrées est de montrer à quel point les consommateurs de cocaïne diffèrent des héroïnomanes, ces derniers vivant souvent dans des conditions d'errance et de grande précarité. De la même manière, à la différence des héroïnomanes (il ne s'agit bien sûr que d'une appréciation globale et moyenne), les consommateurs de cocaïne ont une profession (dans 63 % des cas) et appartiennent, pour une majorité d'entre eux, à des milieux sociaux plutôt favorisés. « *On trouve ici,* peut-on lire dans l'étude, *une population particulière qui, en dernière analyse, pourrait être comparée à certains groupes spécifiques, tels ces agents de change de Wall Sreet qui achètent leur cocaïne aux heures des repas ou à la sortie des bureaux* ».

En ce qui concerne les méthodes d'approvisionnement, près de la moitié des personnes interrogées affirment ne pas acheter directement la cocaïne à des dealers. En général, pour se la procurer, ils passent par des intermédiaires (amis ou collègues de travail). Les acheteurs sont souvent bien organisés et disposent de ressources financières. A la différence des consommateurs d'héroïne, ils ne « galèrent » pas pour trouver de la cocaïne. Les enquêteurs observent d'ailleurs « *une intensification manifeste du marché de la cocaïne* », aussi bien au niveau des réseaux traditionnels de distribution qu'à celui de la rue. Cette « *agressivité du marché* » explique en partie les écarts de prix observés, le gramme de cocaïne variant de 300 à 1500 francs.

Les modes de consommation sont très divers. Le plus fréquent est le « sniff » (par voie nasale), utilisé par 60 % des consommateurs. 13 % disent utiliser la voie intraveineuse. D'autres encore se l'injectent et/ou la fument sous forme de « freebase » ou sous forme de « caillou » (un mélange de bicarbonate de soude et de chlorhydrate de cocaïne qui aboutit à ce que l'on appelle le crack).

Une image de marque positive

La fréquence de la consommation est très variable, pouvant être nulle pendant des périodes plus ou moins longues et devenir intensive à d'autres moments. Pour un peu plus de 40 % des personnes ayant accepté de participer à cette étude, la consommation de cocaïne est récente, ayant commencé entre 1985 et 1991. Pour 70 % des sujets, la première année de consommation se situe après 1980. Ces indications, écrivent les auteurs du rapport, « *montrent clairement qu'il y a un renouveau actuel de la consommation de cocaïne* ». Ce renouveau, ajoutent-ils, « *s'explique en partie par une plus grande agressivité du marché et, surtout, il se traduit par de nouveaux modes de consommation et par l'extension de l'usage à des catégories sociales jusque-là peu impliquées* ». Comme d'autres études l'ont par ailleurs montré, en France, la cocaïne « *est bien implantée et gagne du terrain* ».

Pour l'instant du moins, cette situation ne semble pas être à l'origine de graves problèmes sanitaires. La moitié des sujets disent n'avoir eu aucun problème de santé lié à la consommation de cocaïne. En général, lorsqu'ils existent, les problèmes de santé apparaissent tardivement, plus de cinq ans après la première prise.

Les personnes qui souffrent ainsi se plaignent de troubles nerveux, de troubles du comportement, voire d'insomnie, d'angoisse, de problèmes psychologiques, de dépression, etc. Plus rarement, elles évoquent de véritables problèmes physiques, cardiaques ou respiratoires. Peu de consommateurs de cocaïne ont eu recours à des médecins. Et quand ils l'ont fait, il s'agissait le plus souvent de généralistes. Dans l'ensemble, la consommation de cocaïne semble être bien vécue. Ce qui, constatent les auteurs de l'étude, « *laisse penser que l'image de marque de ce produit est encore, et très largement, positive* ».

Pour ce qui est du crack, les enquêteurs rappellent qu'il est apparu à Paris au début de l'année 1989 sur la ligne de métro n° 9. Depuis, il s'est bien installé à Paris, en particulier dans certains squatts qui sont devenus des lieux privilégiés pour sa consommation et sa diffusion. Aujourd'hui, la population concernée par le crack s'est beaucoup diversifiée, mais est encore principalement constituée de marginaux, toxicomanes, prostitué(e)s, dealers.

Il s'agit d'une nouvelle forme de consommation de la cocaïne, correspondant à une plus grande diffusion de cette drogue en France. Environ 18 % des consommateurs de cocaïne disent consommer ou avoir consommé de la cocaïne sous forme de crack. C'est une proportion très importante, écrivent les auteurs de cette étude, « *qui témoigne de ce que ce produit est de mieux en mieux connu* ». La consommation de cocaïne sous cette forme n'est donc plus limitée à un petit groupe d'« initiés » : « *Elle est certainement beaucoup plus répandue qu'on a bien voulu le penser jusqu'à présent.* » Près de la moitié des « toxicos » consomment de la cocaïne sous forme de crack (alors qu'aucun des « branchés » ayant participé à l'étude n'en consommait).

Il restait à connaître les motivations des cocaïnomanes. Bien souvent, c'est par pure curiosité, dans des circonstances festives, que les personnes interrogées en ont pris pour la première fois. « *C'est ma sœur qui m'a fait goûter ça la première fois* », confie l'un des consommateurs. Par la suite, les motivations deviennent plus élaborées et plus diverses. *Certaines personnes* disent en prendre pour améliorer la qualité de leur travail ou encore pour tenter de surmonter des sensations de mal-être. *Pour beaucoup, la cocaïne est* vécue comme un « *bon* » produit qui « *désinhibe* » et donne envie de se surpasser.

L'« enfer » de la vie quotidienne

C'est encore une fois dans le groupe des « toxicos » que les motivations évoquées s'éloignent le plus de ces références à la performance. Ce sont les seuls qui font d'ailleurs allusion aux problèmes de la souffrance et de la dépendance : « *Je ne sais pas pourquoi je cours toujours derrière la coke, avec tout le mal qu'elle m'a fait. Je ne peux expliquer clairement pourquoi j'aime ça* », dit l'un d'eux ; « *c'est absolument négatif*, dit un autre. *Mais c'est la seule façon de se cacher et d'affronter la réalité, surtout si on n'a personne pour vous épauler et vous aider. Ma vie quotidienne en ce moment est un enfer, et c'est pour cela que je cherche à me détruire petit à petit et à être défoncé au maximum.* »

Bien que ne prétendant nullement avoir exploré toutes les formes de consommation de cocaïne et tous les milieux sociaux, cette étude est importante en ce qu'elle permet de distinguer de nouvelles évolutions, dont certaines pourraient, à terme, se révéler tout à fait inquiétantes. Ce renouveau de la consommation de la cocaïne – et singulièrement du crack – s'accompagne, en effet, d'une dynamique de concurrence des produits entre eux. « *A terme,* écrivent les auteurs de l'étude, *le renouveau du marché de la cocaïne ne peut que stimuler le recours aux drogues licites et illicites dans leur ensemble.* »

FRANCK NOUCHI

(1) Intitulé *Approche ethnographique de la consommation de cocaïne à Paris*, ce rapport a été remis en juillet 1992 au ministère de la santé.

Ces aliments qui nous protègent

Suite de la page 11

Il est de plus probable que les propriétés anticancéreuses de ces diverses molécules soient complémentaires ; ces effets synergiques ne peuvent être reproduits par l'approche pharmacologique qui recherche toujours la molécule la plus active.

Une consommation variée de fruits et légumes de qualité (ce qui impose des normes de production, de récolte et de conservation) pourrait prévenir les cancers, d'autant que l'on sait maintenant que la progression cancéreuse est très lente avant d'atteindre le stade invasif. Il est remarquable que les grandes lignes de la nutrition préventive soient communes à un grand nombre de maladies. A côté de la diversité des manifestations pathologiques, il existe sans doute une grande unicité des mécanismes d'agression. Afin de préserver la santé des individus, il serait plus efficace de valoriser les « effets santé » des aliments en mettant en avant leur effet protecteur plutôt qu'en insistant sur certains facteurs de risque (peur du cholestérol) ou sur des allégations nutritionnelles très ponctuelles.

Un outil pharmacologique très sophistiqué

Notre symbiose complète avec le monde végétal, sélectionné empiriquement, à des fins nutritionnelles, doit nous conduire à de nombreuses recommandations. Evitons d'opposer produits animaux et végétaux puisque de nombreux produits animaux apportent des nutriments essentiels et peuvent contenir une grande variété de molécules d'origine végétale (jaune d'œuf, foie, graisses).

Cependant, leur consommation ne permet pas de disposer en abondance de substances rencontrées dans les végétaux. De plus, la consommation de produits animaux pourra difficilement satisfaire les besoins en fibres et en polyphénols nécessaires à la physiologie du gros intestin. N'opposons pas la pharmacologie actuelle aux actions des substances contenues dans les aliments. Les mêmes types de molécules (avec des structures cycliques) sont concernés. La nutrition a un rôle essentiellement préventif, alors que la pharmacologie moderne a une démarche curative très focalisée et limitée.

Il paraît nécessaire de considérer un aliment comme un tout résultant d'une chaîne biologique (globalement du monde végétal vers le monde animal). Prévoir les effets des aliments, dans la mesure où l'on ne connaît pas l'ensemble des éléments qui les composent, est très difficile. L'exploration de la partie non énergétique devrait permettre d'appréhender l'essentiel de leurs actions.

Cette notion de « l'effet santé » des produits végétaux doit susciter de nombreuses recherches, mais nous avons déjà un certain nombre de pièces du puzzle, qu'il suffit d'avoir la volonté d'assembler. Du point de vue de sa santé, il est étonnant que l'homme ait développé un outil pharmacologique très sophistiqué alors qu'il n'a pas suffisamment exploré la complexité de ses aliments qui lui sont pourtant tout aussi indispensables. En fait, tout se passe comme si nous avions à notre disposition beaucoup de molécules de « sécurité » que, pour des raisons diverses, nos habitudes alimentaires nous ont conduits à délaisser.

CHRISTIAN RÉMÉSY

POINT DE VUE

Le repère du toxicomane

Un groupe de médecins (1) lance un appel à la mobilisation des généralistes face au problème de la toxicomanie. En 1992, il n'existe guère de famille qui soit épargnée par la toxicomanie.

ON peut penser que ce problème ne relève pas de la médecine mais de solutions d'ordre éducatif, judiciaire, socio-économique et politique. Tout cela n'est pas faux mais passe à côté de deux réalités incontournables : il n'y a que des cas particuliers et la demande s'inscrit dans l'immédiat.

Le toxicomane est une personne qui, d'une certaine façon, interpelle d'autres personnes (son entourage) qui n'ont pas pu et ne peuvent l'entendre. Un jour, il demande de l'aide car il réalise qu'il ne va pas s'en sortir. Au départ il y trouvait du plaisir, mais progressivement il s'est senti engagé dans un cul-de-sac : les autres ne peuvent l'entendre et lui-même d'ailleurs ne sait pas très bien ce qu'il veut, sinon au moins se sortir de l'impasse. Il souffre et se dirige vers un cabinet médical. Il est sans doute bon de rappeler ici la place du médecin : il n'est ni juge ni policier, il n'est pas là pour chercher la vérité mais pour aider des gens à trouver leur vérité.

Cela est d'autant plus important à dire que la toxicomanie est aussi une parole que le toxicomane s'adresse à lui-même. Mais alors pourquoi n'irait-il pas chez le psychanalyste ? Victime d'un besoin immédiat, il en a rarement les moyens psychiques. Comment, dans l'urgence, pourrait-il avoir le *temps de penser que sa toxicomanie* n'est que l'expression d'un indicible ? Alors il va chez le médecin, comme il n'y a pas si longtemps quand il avait mal au cœur ou mal au ventre (et d'ailleurs il a mal au ventre) car le médecin peut prescrire des médicaments et c'est bien de cela qu'il a besoin.

Ainsi le médecin est-il sans doute la bonne personne à consulter. Cette constatation oblige les médecins à ne pas se dérober à la tâche et à réfléchir à la façon d'assumer cette clientèle difficile.

Il faut bien dire qu'ils n'y sont guère encouragés. Faisant feu de tout bois, de bonnes âmes s'ingénient à induire des attitudes craintives et à les démobiliser.

A travers les journaux, les affiches et les clips vidéo, la bonne conscience martèle inlassablement ce mot d'ordre : « Non à la drogue ! » En langage médical, cela se traduit très simplement par « ne pas prescrire ! ». « Comment dire non à un drogué ! », on ne peut s'empêcher de citer à nouveau ce grand titre du *Quotidien du médecin* qui donnait la recette : « *en lui proposant le dialogue.* » On croit rêver ! Peut-on imaginer sérieusement que l'on puisse engager un dialogue avec quelqu'un qui est dans les douleurs du manque ?

En réalité ce « non à la drogue », avec lequel nous sommes tous d'accord, glisse vers un « non aux drogués ! », c'est-à-dire, pour être clair, une acceptation pure et simple de leur exclusion définitive, autrement dit de leur mort par overdose, septicémie, sida, etc. *Car c'est bien autour de cet enjeu* que nous devons décider d'une conduite thérapeutique – d'une politique, pourrait-on dire – pour insister sur le fait que nous avons affaire à un vaste problème de « santé publique ».

Le récent congrès d'Amsterdam sur le sida nous l'a confirmé : l'enjeu est tel que la plupart des pays d'Europe ont déjà choisi ou choisissent ce qu'il est convenu d'appeler « une politique de réduction des risques ». Ils le font d'autant plus volontiers que les toxicomanes ne constituent pas une population à part : ils sont parmi nous, ils ont, comme tout le monde, des relations affectives et sexuelles et des enfants, ils menacent leur santé mais aussi la nôtre : ils sont, aux Etats-Unis, la première source de contamination hétérosexuelle du sida.

On sait bien qu'aucun médicament ne peut « guérir » la toxicomanie. Réduire le risque revient donc avant tout à gagner du temps sur une mort annoncée, le temps que le toxicomane, serait-il séropositif, trouve par lui-même un chemin qui l'invite à vivre. Il s'agit, par conséquent, de garder un contact qui permettra peut-être à terme que l'on se parle. Mais cela a un prix : établir et maintenir un lien ; en l'occurrence, « soigner », c'est d'abord négocier. Et cela implique qu'en reconnaissant l'autre tel qu'il est, le soignant s'ouvre à la possibilité d'un compromis tout en sachant que cela va passer par la prescription de produits de substitution comme la méthadone et le Temgesic.

Les médicaments de substitution

On sait désormais que presque toutes les sorties de la toxicomanie sont accompagnées de la prise de produits de substitution *(cf. l'étude de Robert Castel, 1992).*

Comme toutes les prescriptions, celle de médicaments de substitution prend une signification qui est spécifique à chaque cas. Ici, elle accorde le crédit du soignant à celui qui affirme vouloir s'en sortir, là, elle dit que, quoi qu'il en soit du désir de désintoxication, le toxicomane reste un patient qui demande à être soigné, et donc qui doit l'être : la prescription d'un opiacé peut aider un toxicomane malade, et trop intoxiqué pour renoncer à sa consommation, à suivre un traitement médical...

Pour tous, en tout cas, c'est une reconnaissance de la souffrance. Mais elle n'est pas qu'un geste symbolique. La prescription d'opiacés offre une halte dans la « galère » qui peut être vitale à des *moments bien précis : ceux où le* toxicomane a perdu tout contrôle de sa consommation ou lorsque la rechute menace (le premier facteur de risque d'overdose est la sortie de cure ou celle de prison). Enfin, elle peut constituer une étape, une coupure parfois décisive, dans une longue histoire semée *d'emb0ches : renoncement à l'in*jection, réduction des quantités, éloignement du milieu de la drogue, renforcement ou reconstruction de liens sociaux et affectifs, accès ou maintien dans l'emploi.

Ces luttes, ces moments successifs ou simultanés nécessitent des réaménagements psychiques *que le médecin peut accompagner,* dont il peut être le témoin et la mémoire vivante. Le cabinet médical devient dès lors un repère dans un parcours, le plus souvent chaotique, lorsque le médecin a su sceller une alliance qui n'est pas une complicité. On gagne à être clair, et les toxicomanes ne s'y *trompent pas : ils comprennent* et apprécient vite que le compromis ne signifie pas compromission.

La lourdeur du problème de la toxicomanie justifie l'existence de structures d'accueil spécialisées, pluridisciplinaires, nombreuses et diversifiées. Il reste que le cabinet médical, d'accès plus direct, est un *lieu ouvert à toutes les expressions* de la souffrance. De ce fait la toxicomanie ne saurait lui être étrangère.

(1) Alain Beaupin, Clarisse Boisseau, Jean-Jacques Bourcart, Pierre Burtschell, Jean Carpentier, Aimé Charles-Nicolas, Brigitte Collet-Billon, Anne Coppel, *Patrick de La Selle, Bertrand Lebeau,* Didier T-azeau.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

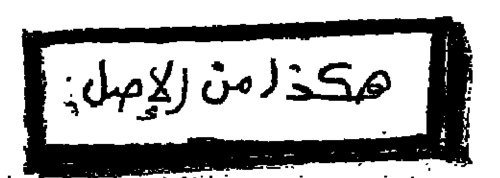
Principaux associés de la société : *Société civile* « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



Interrogations sur les peintures de Zubialde

L'authenticité des figurations « préhistoriques » de la grotte espagnole ne peut être ni confirmée ni infirmée

AU mois d'août, l'Espagne et le monde apprenaient que les peintures « préhistoriques » de la grotte de Zubialde (dans la province basque d'Alava), dont la découverte avait été connue en mars 1991, étaient probablement, en tout ou en grande partie, des faux récents. Tel était le résultat décevant et incertain de plus d'un an de recherches menées par une équipe pluridisciplinaire.

Zubialde est, sans nul doute, la grotte peinte pour laquelle ont été utilisées les techniques d'analyse les plus modernes. Sa découverte a été annoncée par son inventeur, Serafin Ruiz, étudiant en histoire à l'université de Vitoria (la capitale de la province d'Alava) en février 1991. Certes, il disait avoir trouvé cette nouvelle merveille de la peinture préhistorique plusieurs mois auparavant, mais il avait eu besoin d'un long laps de temps pour surmonter l'émotion dans laquelle l'avait plongé cette extraordinaire découverte et l'effroi que cette dernière lui soit « volée », ou que ce chef-d'œuvre préhistorique unique soit détruit ou endommagé par des vandales à la suite d'une publicité hâtive.

Trouver une grotte dont les parois portent plusieurs dizaines de peintures d'animaux (rhinocéros, mammouths, cheval, bisons, cervidés, etc.) ainsi que des signes et des mains négatives, une main positive et quelques gravures est effectivement une chose rarissime et sûrement émouvante.

La célèbre grotte peinte d'Altamira (dans la province de Santander) n'est qu'à 200 kilomètres de Zubialde, et on connaît, dans le pays basque espagnol, diverses grottes peintes de plus modeste importance. Très vite, les autorités de la province d'Alava remercient donc Serafin Ruiz de sa découverte par un don de 12 millions de pesetas (630 000 francs). Très vite aussi, quelques photos – assez mauvaises – commencent à circuler parmi les préhistoriens européens. Mais, dès le week-end des 22-24 mars 1991, le journal *The European* publie un article illustré de plusieurs photos mettant en doute l'authenticité des peintures. Il se fonde sur l'opinion d'un spécialiste britannique, Peter Ucko, de l'université de Southampton, pour qui les sujets et le style des peintures suggèrent le faux.

Des juxtapositions de couleurs

Le 6 mars 1991, les professeurs de préhistoire des universités de Vitoria, de Bilbao et de San-Sebastian (donc toutes en pays basque) sont allés visiter Zubialde et, tout de suite après, est constituée une commission chargée d'étudier la grotte pendant un an, en s'aidant de tous les moyens de recherche et d'analyse possibles. Cette commission se compose de six membres : quatre Espagnols (les professeurs de préhistoire aux universités de Vitoria, San-Sebastian et Bilbao, ainsi qu'un géologue de l'université de Madrid) et deux Français, Michel Menu et Philippe Walter, physicochimistes du Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF). A ces six membres, s'ajoute, en tant que coordinatrice, une préhistorienne, directeur du patrimoine et des biens culturels de la province d'Alava.

Dès le printemps 1991, les membres de la commission vont à de nombreuses reprises dans la grotte de Zubialde. Quatre-vingts prélèvements de peintures, de quelques milligrammes chacun, sont analysés au LRMF par microscopie électronique à balayage. On a bien affaire, comme dans les grottes peintes préhistoriques déjà connues en Europe, à des pigments naturels : oxydes de fer (des hématites) pour le rouge, oxydes de manganèse pour le noir. Ces oxydes existent naturellement dans le voisinage de Zubialde. Et il existe, ce qui est normal, des différences minimes dans les quantités d'argile ou les doses d'éléments traces présents dans les pigments : de quelques pour cent à quelques fractions de pour cent de baryum dans les oxydes de manganèse, par exemple. Rappelons que, en se fondant sur les infimes différences des éléments traces, Michel Menu et Philippe Walter ont pu distinguer les « pots » de peinture ou les artistes variés dans des peintures de grottes de l'Ariège (*le Monde* du 28 mars 1990).

Mieux encore, la commission peut voir, grâce aux macrophotos faites par Daniel Vigears, du LRMF, que les peintures du contour d'un rhinocéros ont été faites au pinceau, alors que celles du pelage ont été appliquées au tampon. On constate que la peinture noire du contour du rhinocéros a une texture en petits grains, tandis que celle du pelage, riche en argile, est plus grasse. En outre, on distingue trois phases dans la réalisation des peintures : le rouge a toujours été appliqué sur le noir, qu'il masque parfois, et il y a, par endroits, juxtaposition de peintures venant de « pots » différents.

Eponge à simple ou double face...

Pendant que les physicochimistes font leurs analyses, les préhistoriens étudient le contexte archéologique (quelques silex taillés trouvés dans la grotte) et se livrent aux travaux statistiques classiques en archéologie (répartition spatiale et thèmes des peintures, notamment). Quant au géologue, il constate qu'il n'y a pas de calcite sur les peintures. Ce qui n'est pas trop ennuyeux puisqu'il y en a très peu sur les parois non peintes de la grotte. Et, de toute façon, la calcite pouvant se former en quelques mois, comme on l'a vu à Lascaux, cela ne constitue pas une preuve.

Les choses commencent à se gâter à partir de septembre 1991. Les membres de la commission repèrent sur les peintures de minuscules parcelles rouges ou vertes. A l'analyse, on découvre, sans doute possible, que les parcelles rouges viennent d'une éponge de cuisine et les vertes de la partie râclante d'une de ces doubles éponges à vaisselle dont une face, douce, lave les assiettes et l'autre, rêche, gratte les casseroles. Pis encore : certains débris rouges ou verts portent des traces du pigment rouge !

Bien évidemment, Serafin Ruiz est interrogé par la commission. Pour sa défense, l'inventeur de Zubialde rappelle qu'avant d'annoncer sa découverte, il a amené dans la grotte son photographe. Et celui-ci aurait pu éponger les parois luisantes d'humidité pour faire de meilleurs clichés. Contre cette explication, on peut dire que le photographe a vendu des images des peintures, alors que le secret le plus absolu avait été demandé.

Toutes les diapositives prises par Serafin Ruiz ou son photographe avant l'annonce de la découverte sont réexaminées. Certes, elles ne sont pas très bonnes. Mais on voit, d'abord, que certains tracés noirs ont subi quelques modifications, ensuite, qu'elles ne comportent pas divers signes rouges visibles sur des clichés ultérieurs. De plus, les diapositives ont été sorties de leurs caches de carton : certains de ces derniers ne sont pas d'origine et les séries, identifiables par les numéros inscrits sur les marges, ne sont pas complètes. Ce à quoi Serafin Ruiz répond qu'il a jeté des photos qui étaient noires : hypothèse plausible, car un flash peut effectivement ne pas fonctionner pour un ou deux clichés et marcher à ravir pour le suivant. Tous les photographes, amateurs ou professionnels, en ont fait l'expérience.

L'analyse de la peinture rouge des signes « nouveaux » montre une similitude de leurs pigments et de ceux de toutes les peintures rouges. Dès lors, on peut se demander si toutes les peintures rouges ne sont pas des faux ! Cependant, il ne faut pas oublier que certaines des peintures rouges ont une bonne quantité d'argile et quelques éléments traces, alors que les peintures rouges les plus douteuses contiennent un peu de silice... Mais le doute sur l'authenticité des peintures rouges semble d'autant plus fondé que ces peintures sont toujours par-dessus les noires.

Si on ne croit pas à la quasi-totalité des peintures rouges, on en arrive très vite à se poser des questions sur l'authenticité des peintures noires de Zubialde. Les études stylistiques ont montré que ces peintures noires présentent des imprécisions anatomiques : les cornes de bison sont mal plantées et les défenses des mammouths ont un air bizarre. Mais de semblables erreurs sont connues dans d'autres peintures préhistoriques, notamment dans les peintures authentiques (noires) de la grotte de Niaux (Ariège).

Les peintures de Zubialde présentent des sources d'inquiétude plus graves. Des tracés sont concrétisés par deux traits : ainsi un bison noir est-il doté de deux queues faites avec deux pigments différents. Mais, après tout, un artiste a toujours droit au repentir. En faveur de l'authenticité, il y a aussi le fait que le sol de la grotte portait, au début des études, très peu d'empreintes de pas.

La commission remet son rapport au ministre de la culture de la province d'Alava le 23 juin 1992. Les conclusions en sont très courageuses : tous les Basques avaient été très fiers qu'une aussi belle grotte peinte ait été découverte chez eux, au point que la population du voisinage et, paraît-il aussi, l'ETA l'avaient prise sous leur protection ; il n'était donc pas facile pour les membres basques de la commission d'annoncer qu'il s'agissait très probablement de faux pour l'essentiel ou pour la totalité des peintures.

La morale de cette histoire est que les méthodes d'analyse les plus modernes ne sont pas infaillibles pour authentifier des peintures préhistoriques. L'enquête n'est pas finie, certes, mais les méthodes utilisées permettent de douter fortement de l'âge des peintures de Zubialde, sans apporter la preuve formelle du faux pour les figures rouges et encore moins pour les figures noires.

YVONNE REBEYROL



Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

CINÉMA

La fureur de vivre

Comment un rebelle sans cause fit l'apprentissage de la tendresse

LUNA PARK
de Pavel Lounguine

Andreï – Andreï Goutine – est beau, musclé, farouche et *enfantin*. Son seul but, casser les impurs : juifs, homosexuels, étrangers. Il se fait manipuler par une belle blonde épanouie – Natalia Egorova – qui pourrait être sa mère, affiliée à des gens ayant appartenu à une ex-police politique. Ils ne dételent pas, et d'ailleurs, ne sauraient pas se recycler. L'histoire ne se passe pas à *Rostock* (ex-RDA) mais à Moscou, dans *Luna Park*, de Pavel Lounguine, présenté en compétition au Festival de Cannes (*le Monde* du 12 mai) sans recevoir de prix, le palmarès était bizarre cette année.

A vrai dire, *Luna Park* est plus rude que le précédent film de Pavel Lounguine, *Taxi Blues* (prix de la mise en scène 1990, à Cannes) en tout cas plus profondément tourmenté. Car il *plonge* aux fins fonds des enchevêtrements et des contradictions slavo-soviétiques, à travers la rencontre du jeune Russe nationaliste tendance fasciste – chef d'une bande qui s'est donné le nom de « Nettoyeurs » – et de son père (supposé), un vieux juif sale qui a des problèmes de prostate, un ex-artiste émérite – pour avoir composé des chants de propagande – débrouillard, marrant. Et avec qui il sera bien obligé d'apprendre à rire des pires situations.

Ce vieux type increvable, insupportable et irrésistible, ce funambule, ce Schweick qui n'a jamais été soldat – Oleg Borisov, tout simplement superbe – donne les clefs du film. Il surgit de partout, inévitable comme un remord, comme un souvenir bourré de gêne et de joie. Il est le vestige de l'ère Brejnev, de l'esprit de ce temps, avec sa violence, ses compromissions.

Pavel Lounguine se lance dans son film comme dans une bagarre. Celle de ses loubards, sans haine réelle, mais avec une vraie fureur, s'enchaîne au jeu méchant venu du fond des âges : la traque du bouc émissaire. Et la fureur du « rebelle sans cause » des années fin de siècle, enfant désemparé d'une société nouvelle pauvre, se dilue dans quelque chose d'inconnu, d'innommable, *innommé : la tendresse*. C'est pourquoi le choix d'Oleg Borisov est fondamental. La tendresse qui, à *son corps défendant*, submerge le « fils » beau comme une statue réaliste-socialiste, doit *paraître évidente et nous atteindre*. On aime ce vieux magouilleur cavaleur, à première vue rebutant. *C'est le miracle du comédien*, de son regard à la fois lumineux et désabusé, de son sourire malin, de cette apparente insouciance propre aux survivants de tous les désastres, historiques et personnels.

Il est le pivot du film qui va au rythme de la démarche rapide et chaloupée du jeune homme. A la suite du « père », on accompagne le « fils » dans les couloirs crasseux et les chambres surpeuplées qui dégorgent de la vie d'avant. On y rencontre des personnages hautement pittoresques et plus encore *vulnérables – écologistes du Grand* Nord, trafiquant d'armes sourd-muet et dostoïevskien à la solde du *KGB*, militante ouvrière pétrie de certitudes, et cette blonde, chanteuse ratée obsédée par la vengeance... *Pavel Lounguine s'amuse* à prendre les clichés de « l'âme slave », à les sublimer dans le *lyrisme* et *la grandiloquence* – comme le fait parfois Fellini pour l'Italie. Mais ici, tout est plus *râpeux, et viscéral*.

La course du père et du fils est entrecoupée de visites à un Luna Park illuminé, miteux, symbole d'une fête sans raison d'être. Vide au propre et au figuré. Mais c'est là le centre de gravité des personnages. Un centre de gravité en folie – si l'on ose dire – car les uns après les autres, ils vont dans le manège des montagnes russes, à toute vitesse : le seul vertige qui leur reste. Comme si Pavel Lounguine voulait dire : le passé nous colle aux os, il n'y a pas de présent, d'accord, parions sur le futur. Car ils finissent par partir ensemble, le fils et le père. Et à rire ensemble. Un frisson d'optimisme dans une fin à la John Huston.

COLETTE GODARD

Le ministre et le cinéaste

Une vive polémique oppose M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, au cinéaste Bertrand Tavernier à propos du film *L.627* qui décrit les conditions de travail d'un groupe de policiers de la brigade des stupéfiants.

VENISE
de notre envoyée spéciale

Alors, une enquête administrative est bien *lancée contre le coscénariste* du film de Bertand Tavernier, ou pas? Alors, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique est vraiment au courant des conditions de travail de ses fonctionnaires, *ou pas?* Alors, le cinéaste, pour trouver la matière première de *L.627*, fiction vérité sur une *brigade* antidrogue qui vient d'être présentée à Venise (*le Monde* du 5 septembre), s'est fondé sur les seuls dires du policier Michel Alexandre, comme le lui reproche M. Quilès, ou pas?

La polémique déclenchée par *L.627*, qui s'affirme « *politiquement incorrect* », qui montre des policiers alcooliques et des dealers noirs, est confuse, et assez significative. Est-il tout à fait sain, et normal, que le ministre de l'intérieur doive s'appuyer sur la sortie d'un film – qu'après projection privée il « *avait trouvé bon, même s'il est très sombre* » – pour « faire passer » son message sur la drogue à la nation? Et déclarer que « *les saisies de cannebis sont passées pendant les six premiers mois de l'année de 5 465 à 17 546 kilos, soit + 221 %, et entre 1987 et aujourd'hui les effectifs de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants sont passés de 79 à 140* »... On peut d'ailleurs considérer que si *L.627* sert d'une certaine façon le ministre, la réciproque est largement vraie, et que les anathèmes *gouvernementaux*, sont une source non négligeable de promotion du film.

M. Quilès a regretté que le cinéaste « *ait surtout rencontré un enquêteur de police dont on ne peut se contenter de la seule version et n'ait pas cherché à me voir. Plutôt que de dire des choses injustes et fausses, il aurait appris, outre que tout n'est pas à l'image de cette version caricaturale, quelles étaient mes préoccupations, mes projets, les moyens que je mets en œuvre et les résultats obtenus* ».

« *Je suis très préoccupé par le développement de la drogue en France et sur le plan européen* », a également déclaré M. Quilès à l'AFP. C'est bien le moins, et c'est ce que lui reproche Bertrand Tavernier, de n'être « que » préoccupé. Lui, Tavernier, à la Mostra de Venise, s'indignait. C'est vrai, cet homme-là s'indigne comme d'autres respirent. Tout le temps. Il s'indignait non pas de l'indifférence des politiques, mais de leur ignorance « *criminelle* ». Et souriait de ce que M. Quilès juge « *caricaturale* » sa peinture des conditions de travail de la brigade antidrogue.

« *Ce que je montre,* a dit le cinéaste, *est bien en dessous de la vérité. Nous avons reconstitué le décor du véritable bidonville où elle est parquée. A deux pas de l'Elysée, c'est un terrain vague désolant, avec des carcasses de voitures partout. Leurs bureaux? Des Algeco, des baraques de chantier, si décrépites et exiguës qu'on s'indignerait à juste titre d'y voir loger des travailleurs immigrés. La bureaucratie est telle, qu'elle atteint des abysses surréalistes. Par exemple, un Fax leur a été livré il y a deux ans, mais pas le papier pour l'utiliser.* »

Bertrand Tavernier précisait aussi que Michel Alexandre, modèle du personnage interprété par Didier Bezace, et, comme lui, enquêteur de seconde classe, n'avait jamais eu l'intention de s'exprimer directement dans les médias, étant soumis à l'obligation de réserve. « *Il a cependant reçu l'ordre verbal de se taire avant qu'il parle. Rompu aux tracasseries administratives, il a envoyé en retour un procès-verbal demandant la notification écrite de cet ordre. On le lui a réitéré verbalement. Il a renvoyé un procès-verbal. La confirmation écrite d'avoir à se taire ne lui est pas encore parvenue.* » Ou il est prouvé que l'on peut faire parfois beaucoup de bruit par son silence...

DANIÈLE HEYMANN

RENTRÉE DES ARTISTES

Le théâtre au secours de la vie

Stéphane Braunschweig, l'enfant prodige de la mise en scène, s'attaque à Tchekhov

MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Stéphane Braunschweig

LA CERISAIE
au Théâtre de Gennevilliers

Dans cette drôle d'architecture qui hésite entre le Bauhaus et l'art pauvre du logement social, dans une dépendance du Théâtre de Gennevilliers, Stéphane Braunschweig est chez lui. Le maître des lieux, Bernard Sobel, a cédé un petit bureau au Théâtre Machine, le nom de la compagnie que le jeune homme de vingt-huit ans a créée en 1984. « *Nous ne sommes pas des étrangers ici, le lieu nous est ouvert en permanence depuis environ un an.* » En peu de temps, en une poignée de spectacles, dont la remarquable trilogie allemande dite des *Hommes de neige*, un *Ajax* et un opéra pour le Châtelet, *le Chevalier imaginaire*, Stéphane Braunschweig s'est imposé.

« *Cette ouverture nous permet de croiser régulièrement Bernard Sobel, de discuter de notre travail. Nous n'échangeons pas ponctuellement des marchandises, pratique courante au théâtre, mais partageons une aventure.* » En attendant de s'installer au centre dramatique d'Orléans (en préfiguration), Stéphane Braunschweig continue donc son compagnonnage avec Gennevilliers pour la troisième saison consécutive, « *une façon de passer en douceur vers l'institution* ».

Il s'était déjà attaqué à Tchekhov en 1987, quand il était encore l'élève d'Antoine Vitez. « *J'avais monté le troisième acte des* Trois Sœurs, *exercice de mise en scène présenté au Petit Odéon. C'est le seul morceau de mon travail qu'Antoine Vitez ait pu voir, car il est mort avant la reprise de la Trilogie à Gennevilliers. Mais son regard avait en quelque sorte validé l'un de mes plus « vieux » désirs, travailler Tchekhov, la musicalité de son écriture, son fonctionnement rythmique* ».

Stéphane Braunschweig s'attarde pendant de longues années sur les pièces qu'il décide de monter. Depuis 1986, il pensait au *Conte d'hiver*, de Shakespeare, et à *la Cerisaie*, à laquelle il s'est attelé cet été. « *Après* Ajax, *je voulais passer à cette pièce où l'affectivité s'insinue un peu comme une maladie particulière : l'impossibilité de sortir de l'enfance. Comment peut-on échapper à cette maladie, comment la traiter? J'aimerais que le spectacle dise clairement qu'on ne doit pas s'y complaire, que même si l'avenir est plein d'embarras, c'est sur cet embarras qu'il faut travailler.* »

En ce sens, le travail du Théâtre Machine est résolument « politique » : « *Toutes les pièces que je monte n'ont pas d'autre ambition que de renvoyer à l'utilité du théâtre. Il s'agit de suspendre le temps de la vie et d'y réfléchir. Tchekhov dit clairement qu'il faut soigner la maladie du théâtre : le jeu psychologique, pour aller vers une réelle prise de conscience.* »

OLIVIER SCHMITT

▶ Du 18 septembre au 18 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30, Dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 90 F à 140 F. Festival d'automne, tél. : 42-96-12-27.

Les intermittents du spectacle annoncent de nouvelles actions

Une assemblée générale des intermittents du spectacle, tenue au Théâtre de l'Odéon, le lundi 7 septembre, à l'initiative des fédérations FO, CGT, et des non-syndiqués, a réuni près d'un millier de personnes. La réforme de leur régime d'indemnisation devant prendre effet le 1er octobre, une journée de grève de 24 heures et une manifestation nationale ont été décidées pour le 17 septembre à une très large majorité. Une action « *spectaculaire* » (occupation d'un lieu non précisé) est également prévue le 10 septembre.

Si le CNPF se refusait à fixer une date de négociations, une seconde grève, reconductible celle-là, serait déclenchée « *très vite, et avant le 24 septembre* ». Il a été également décidé d'exiger la prorogation, jusqu'au 31 décembre, des annexes 8 et 10 de la convention de l'UNEDIC qui vient à échéance le 30 septembre.

EN BREF

□ **Palmarès du Festival de Montréal.** – Grand prix : *le Côté obscur du cœur* d'Eliseo Subiela. Prix spécial du jury : *Sofie* de Liv Ulman. Mise en scène : Miklos Jancso pour *la Valse du Danube bleu.* Meilleure comédienne : Pascale Bussière pour *la Vie fantôme* de Jacques Leduc. Meilleur comédien, Richard Berry pour *le Petit prince a dit* de Christine Pascal, qui reçoit également le prix du meilleur scénario. Meilleure photo : *les Enfants du dimanche* de Daniel Bergman.

□ **Un guide des cinémas parisiens.** – *Le Guide des cinémas à Paris* répertorie les cent douze salles de la capitale, donne des renseignements historiques, pratiques (qualité du son, de l'image, dimension de l'écran, accueil, services divers) et sur l'architecture. Un index détaillé permet de les identifier.

▶ « Le Guide des cinémas à Paris », de Christophe Chenebault et Marie Gaussel. Bilingue français-anglais. Syros-Alternatives, 192 p., 120 F.

□ **Un ancien hôpital militaire transformé en conservatoire.** – Le nouveau Conservatoire national de région de Toulouse, équipé de techniques acoustiques les plus modernes, ouvrira ses portes à l'automne 1993 dans les bâtiments rénovés de l'ancien hôpital militaire Larrey. Cette opération est réalisée par Dominique Baudis, maire de la ville, dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine toulousain afin de faire revivre les berges de la *Garonne*.

هكذا من الإهمال

CULTURE

MUSIQUES

L'élégance d'abord

Un festival de musiques croisées, entre jazz et chansons, ou comment créer un répertoire

SAINT-SEVER

de notre envoyée spéciale

D'abord l'ambiance et le plaisir. En plein cœur de ces *Landes* gastronomes, la cité médiévale de Saint-Sever développe depuis quatre ans plus *qu'un* rendez-vous d'arrière-saison festivalière. Une certaine idée de la musique, changeante dans ses formes selon les réflexions de l'année écoulée, mais fidèle à son principe : le choix pesé, mesuré. Les morceaux choisis font ensuite l'objet d'une dégustation entre connaisseurs éclairés (les musiciens, les participants du colloque organisé chaque année par le CENAM, Centre national d'action musicale) ou occasionnels (le *public landais*).

Le programme de cette année proposait par exemple trois trios qui ont déjà beaucoup tourné (Dora *Lou*, Erik Marchand, Mosalini-Beytelmann-Caratini), un sextette explosif (Louis Sclavis, présentant avant la sortie *imminente* de son album une version mûrie de *Ellington on the air*, réinterprétation du Duke créée en 1990 au Festival de jazz de Paris), une chanteuse courageuse (Sapho, s'attaquant pour la seconde fois, après le *Théâtre de la Ville* au printemps dernier, à *El Atlal*, chanson-fétiche d'Oum Kalsoum) et une bande de joyeux drilles qui sillonnent le pays depuis bientôt deux ans pour lui redonner la conscience de son patrimoine (Paris Musette).

Un exemple d'unité

Tout est dans l'agencement. Avant d'être un festival où se croisent les musiques (jazz, chansons, avec une pointe de culture classique), Saint-Sever est un exemple d'unité : de lieu (le couvent des Jacobins), de temps (entre chaque concert, on peut s'attarder à déjeuner sur les tables joliment dressées dans la cour, discuter musique ou encore foncer à la Feria de Bayonne) et d'action (puisqu'un colloque décontracté joue au «grand fédérateur»).

«Le fou du texte, l'effroi du texte, le flou du texte» : les trois volets proposés à la réflexion des *uns* et des autres par le CENAM mettaient le doigt sur un rouage essentiel des musiques populaires pour les années à venir. *«J'ai observé*, explique Alex Dutilh, directeur artistique du festival, mais également directeur du Studio des variétés à Paris, *la prolifération d'albums concepts ces dernières années, réinterprétations de Cole Porter, de Duke Ellington, de Bechet, et également le retour de valeurs qu'on avait mises de côté, le musette, Fréhel, ou Marianne Oswald. Tout cela a été l'occasion de faire cohabiter des esthétiques extrêmement différentes, parfois très éloignées.»* D'où l'envie de poser les questions dans le cadre intime et soigné de la cité gasconne. Bien entendu, on n'y a pas *répondu* dans le colloque de Saint-Sever, dont ce n'était pas l'ambition première. Mais en écoutant ici, dans ce contexte, ce que l'on avait déjà entendu ailleurs, on fut forcé d'y prêter une tout autre oreille.

Jusqu'où Louis Sclavis peut-il *trahir Duke Ellington sans renoncer* jamais à la libre improvisation du jazz? Ne faut-il pas un patron à chaque aventure, si croisée soit-elle, comme le prouva, *a contrario*, un trop timide Erik Marchand, chanteur breton hors pair dépassé par son joueur de tablas *indien*. Et comment choisit-on son répertoire? Question résolue brillamment par le trio Dora Lou (Cyrille Lefebvre, à la guitare hawaïenne, Dominique Ponty au piano, Annick Hémon au chant), qui de Poulenc à Joseph Racaille en passant par Charles Ives ou Erik Satie, se baladent avec humour et tact dans les textes de Desnos ou de Supervielle.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Le gâchis de l'Opéra-Bastille

Suite de la première page

Le projet Bastille fut, d'autre *part*, lancé au moment où l'on s'apprêtait à mettre en place les lois liées à la régionalisation, sans contraindre par ailleurs les conseils régionaux et généraux à participer au financement des opéras et orchestres de province. Ce jacobinisme musical a aggravé la disparité de moyens entre les orchestres *et opéras de régions* et le *tout* puissant Opéra de Paris. C'est ainsi, en tout cas, que cette situation est vécue en dehors de l'Ile-de-France.

Les *«pro-Bastille» n'eurent* guère de difficultés pour convaincre François Mitterrand qu'il était nécessaire d'ajouter un *théâtre lyrique* à la politique des grands travaux dans laquelle le président de la République *n'allait* pas *tarder à* se lancer.

Cet opéra devait être initialement le pivot d'une Cité de la musique, autour duquel une grande salle de concerts, une salle modulable consacrée à la musique contemporaine, un musée des instruments, des *luthiers*, des *librairies*, des marchands de partitions, des disquaires devaient prendre place. La *valeur du symbole, renforcée par* le rééquilibrage de l'est de Paris et la plus grande accessibilité du lieu par les transports en commun, l'emportant sur la cohérence, le site de Bastille fut choisi.

Une avalanche de bévues

La belle utopie de la Cité de la musique fut balayée lorsque les pressions budgétaires reporteront *sine die* la construction, nécessaire dans une capitale dépourvue en la *matière*, d'une grande salle de concerts à l'acoustique apte à l'interprétation, dans les meilleures conditions *possibles*, du *répertoire* symphonique. Restent aujourd'hui du projet initial le Conservatoire national supérieur, le Musée des *instruments*, *un* centre de pédagogie et la salle modulable de mille places dans laquelle doit s'installer prochainement l'Ensemble Inter-Contemporain.

Sur des fondations aussi chancelantes, la politique artistique, *technique* et humaine du *nouvel* opéra ne pouvait que se solder par une avalanche de bévues dont le *départ de MM. Hirsch et Belaval* est la dernière en date. Il serait vertigineux de réciter le chapelet des dizaines de *nominations*, de départs, de projets avortés, de retards apportés à la construction, d'atermoiements (*faut-il* ou non construire les ateliers de décors et la salle modulable?), des nombreux préavis de grève qui ont ponctué la naissance de Bastille, dès avant son inauguration en mars 1990. N'en retenons que les actes les plus *lourds de conséquences*.

Daniel Barenboïm : un cas exemplaire

En 1985, Gérard Mortier, directeur du Théâtre royal de la Monnaie, à *Bruxelles*, *était nommé* directeur du projet Bastille. Rapidement, il se met au travail. A l'issue du colloque donné à Nanterre, en janvier 1986, il définit avec l'aide de Maurice Fleuret (alors directeur de la musique), Patrice Chéreau et Pierre Boulez, les grandes lignes architecturales, artistiques, intellectuelles d'un projet *salué pour ses qualités propres*, avec le soulagement de ceux qui voient enfin la machine démarrer dans des *mains si compétentes*. Découragé, avait-il dit, par l'incompétence et les luttes intestines du personnel politique, Mortier jette l'éponge. Il est aujourd'hui à la tête du Festival de Salzbourg.

Le départ d'Henri Hoeschlin, en janvier *1989*, reste inexpliqué. *La* Bastille avait besoin de ce technicien respecté dans le monde entier. L'ancien bras droit de Mortier à *Bruxelles occupait depuis cinq ans* le poste de directeur technique de Garnier. René Gonzalez, ancien directeur *de la maison de la culture* de Bobigny, administrateur général de la Bastille nouvellement nommé en décida autrement, le faisant licencier, pour des divergences qu'Henri Hoeschlin n'a jamais prises à son compte. Les plus grands *metteurs en scène*, décorateurs et costumiers prendront sa défense en vain. Gonzalez ne tardera pas lui même à *partir : fin* juillet 1989, six mois après son arrivée, il quittait Bastille. Deux jours avant l'éviction de Daniel Barenboïm du poste de directeur musical.

Ce dernier cas est exemplaire, et inquiétante la légèreté des décisions qui conduisirent à sa nomination comme à son départ. Au crédit du chef d'orchestre : son passage à l'Orchestre de Paris dont il a renouvelé le répertoire, relevé le niveau du recrutement des musiciens, auprès duquel il a *su* appeler les chefs d'orchestres, les solistes les plus réputés, le respect qu'inspire la multiplicité de ses dons, son incroyable capacité de travail et son autorité naturelle de vrai patron.

A son débit : Barenboïm n'avait qu'une petite, sinon récente, expérience du théâtre lyrique et son talent de chef d'orchestre était – il l'est toujours, d'ailleurs – contestable et contesté. Ce sont bien les seules raisons qui auraient pu conduire le gouvernement de cohabitation à ne pas le nommer, mais c'est pour son salaire et les avantages liés à son contrat que Daniel Barenboïm fut remercié (1). Peut-être aussi pour son refus de partager le *pouvoir*, la brutalité avec laquelle il avait décidé de dissoudre l'Orchestre de l'Opéra (au motif qu'il était *irrécupérable* : il s'est trompé) et sa programmation jugée trop «festivalière».

Le refus des grands artistes

Son contrat avait été signé par le ministre de la culture François Léotard et son salaire accepté par le *ministre* du budget Alain Juppé entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988 qui vit la *reconduction* de M. *François* Mitterrand dans sa fonction et l'arrivée de Michel Rocard comme premier ministre. Daniel Barenboïm eut beau accepter de voir ses émoluments diminués de moitié, son temps de présence *officiel passer* de quatre à sept mois par an; Pierre Boulez, Patrice Chéreau, les grands éditeurs de disques eurent beau le soutenir, il dut partir neuf mois avant l'ouverture réelle de la salle. Et avec lui Pierre Vozlinsky, l'*actuel directeur général* de l'Orchestre de Paris, qui n'avait pas *davantage* l'*expérience* de la gestion au quotidien d'un opéra mais qui était, et reste, le seul «manager» d'orchestre *français* qui *tutoie* les grands chefs de ce monde.

La tempête que souleva le renvoi de Daniel Barenboïm ne s'est toujours pas *calmée dans* les *milieux* artistiques internationaux. En France, elle a profité au Théâtre du Châtelet, une *salle* que *certains* opposent à Bastille. Or la mission, le mode de fonctionnement, les charges en personnels *qui lui* incombent sont infiniment plus souples que ceux de l'Opéra. Sa programmation ne se limite pas au lyrique; il n'a pas d'orchestre constitué, par exemple. Il est donc plus facile de le conduire au succès.

Le Châtelet est financé par la Ville de Paris qui ne participe pas au financement de Bastille *et de* Garnier – situation unique en France. Ce théâtre a récupéré les grands noms de la musique et du théâtre qui, par solidarité avec Barenboïm, refusent de travailler pour l'Opéra de Paris. Depuis son *renvoi*, ce dernier vient de signer un important contrat d'enregistrements avec Warner (disques Teldec et Erato), il s'est aguerri au répertoire lyrique, a été nommé à Chicago en remplacement de Sir Georg Solti et *vient de prendre* la tête du Deustche Oper de Berlin ex-Est. Ce qui est bon pour relancer le grand opéra allemand était peut-être bon pour Paris.

L'attentisme, sinon le refus pur et simple des grands artistes à collaborer (Boulez, Chéreau, Barenboïm campent sur leurs positions alors que Pierre Bergé souhaite se réconcilier avec eux) a vraisemblablement *gêné* Georges-François Hirsch lors de son arrivée au poste d'administrateur général, même si *ses options artistiques* ont été contestées dans les postes qu'il avait occupés précédemment. Hirsch a d'abord administré Bastille, puis Bastille et Garnier lorsque Jean-Albert Cartier a été licencié en avril *1991* pour *«absentéisme» (le Monde* des 27 avril et 5 mai 1991). Ce motif contesté a conduit l'Etat à offrir à l'ancien *patron du* Châtelet la *responsabilité* de l'antenne de France-Musique (en lutte ouverte contre le directeur de la *musique* à Radio-France) puis, sans qu'il abandonne ce dernier poste, celui de directeur du Festival de musique baroque de Versailles, créé par Jack Lang (2).

Georges-François Hirsch a appris son métier dans les coulisses et sur le plateau de Garnier – son père en *fut* l'un des grands patrons. Il avait la compétence pour s'adresser aux différents corps de métiers de Bastille et de *Garnier* (ceux qui ont travaillé sous sa direction, syndicats y compris, le respectent) et pour négocier les nouvelles conventions collectives. Mais fallait-il le nommer administrateur général de Bastille, à un poste qui englobe également la direction artistique? Malgré la satisfaction manifeste du public qui n'a cessé de remplir les salles, ses *productions*, à de *rares* exceptions, près ont été jugées sévèrement (*Lady Macbeth* de Chostakovitch mise en scène par André Engel et *la Dame de pique* de Tchaïkovski par Andreï Konchalovsky, par exemple).

La maîtrise technique de Myungh Whun-chung

De là à «lâcher» Hirsch et son directeur général, M. Philippe Bélaval, quand les négociations sur *les conventions collectives*, en cours depuis vingt mois, amorçaient leur dernière ligne droite! Pierre Bergé a *pourtant été* contraint de signer, le 24 juillet dernier, un accord avec les organisations syndicales de l'Opéra, repoussant au 15 novembre la date butoir des accords prévue pour le 15 août. Pouvait-on continuer à parler de conditions de travail, d'horaires, de salaires en plein mois d'août après l'accident de Séville? Pierre Bergé affirme que non.

Dans ces conditions, le silence de Hirsch se comprend, ainsi *que* son refus de démissionner. Comme il ne l'a pas été – démissionné, – il attend sa nouvelle affectation par le ministère de la culture. Il devrait assurer la direction d'une nouvelle structure qui réunirait la Cité de la musique et la Grande Halle de La Villette. Il y retrouverait Alain Durel, son successeur à la tête du Théâtre des Champs-Elysées, nommé, en novembre 1991, président de la future partie est de la Cité (hors le Conservatoire, donc).

Philippe Bélaval a préféré partir de lui-même. L'action du directeur général était placée sous le signe du service public. Ce haut fonctionnaire, sorti de l'ENA, fut l'un des rares interlocuteurs de Bastille dont la volonté de transparence s'accompagnait d'une grande fidélité envers une maison que ses *fonctions l'amenaient aussi à diriger*. Son départ a porté à la connaissance de tous les divergences qui *l'opposaient à Myungh* Whun-chung, son directeur musical.

Nommé par Pierre Bergé, le jeune chef coréen a prouvé sa capacité à redonner confiance à l'Orchestre de l'Opéra, *mieux*, à le *hisser* à une juste place dans le concert mondial (redressement concrétisé par un contrat d'enregistrements avec Deutsche Grammophon). Si son expérience théâtrale était à peine supérieure à celle de *Barenboïm, son* art de la direction d'orchestre témoigne d'une plus grande maîtrise technique. Dès le *départ, Whun-chung* avait prévenu qu'il serait dans le camp de ses musiciens, contre l'administration si elle exigeait trop d'eux. Il *a tenu* sa promesse.

Le jeune chef était également en désaccord avec la politique de Hirsch. Politique *liée aux choix* artistiques de ce dernier mais aussi à la fameuse montée en puissance qui justifie le nouvel Opéra. En musicien scrupuleux, Chung sait que l'alternance rapide des spectacles oblitère, comme dans tous les *opéras qui* la *pratiquent*, la qualité des spectacles en dehors des premières des productions nouvelles. *C'est également à ce* titre qu'il refusait, et ses musiciens avec lui, le rattachement si rapide avec Garnier dans des *conditions qui l'ont* contraint, s'il voulait disposer d'une formation fiable, à sélectionner les meilleurs *éléments pour* les productions d'opéra qu'il était amené à diriger lui-même.

L'arrivée de Jean-Marie Blanchard est intrigante. Voilà le président de l'*Opéra de* Paris qui «pique» à Stéphane Lissner, patron du Châtelet, l'artisan discret de sa programmation. Pour faire reprendre le chemin de Bastille aux grands noms du lyrique? Blanchard est-il bien l'homme de la *situation*? Peut-il réconcilier Bastille et le monde musical international? Pierre Boulez qui a travaillé avec lui, au Châtelet, l'apprécie beaucoup. Le compositeur aurait aimé qu'il occupât le poste finalement confié à Alain Durel, à la Cité de la musique.

Sollicité *par* le ministère de la culture, Blanchard avait refusé. Ses compétences sont à l'opposée de *celles de Hirsch*. Il n'est, d'ailleurs, pas nommé au même poste. La suppression annoncée de la fonction d'*administrateur général, remplacée* par deux «administrateurs artistiques» est une première à l'Opéra. Imagine-t-on la Scala de Milan *privée* de son superintendant? Donnera-t-elle davantage de pouvoir à Myungh Whun-chung?

Pierre Bergé patron à temps partiel

Et Pierre Bergé dans ce maëlström? Est-ce à lui (ou à l'ensemble des «directeurs»?) que pensait ce responsable syndical qui, au soir de l'accident du 16 juillet, demandait, *sur Antenne 2, que l'établissement* fut enfin dirigé? Est-il possible que ce grand patron dirige Bastille et Garnier, *dans des périodes aussi* difficiles, en restant à la tête d'une entreprise aussi importante qu'Yves Saint *Laurent? L'Etat a-t-il été* prudent de désigner un patron d'opéra à temps partiel? En dehors du départ de Gérard Mortier, *Pierre Bergé est responsable* – le ministère de la culture avec lui, – des nombreuses nominations et licenciements *intervenus* depuis sa propre désignation en 1988, par François Mitterrand.

A son arrivée, rappelons-le, les fameuses conventions collectives n'avaient *pas été dénoncées*, encore moins renégociées. Grave inconséquence de l'Etat quand tout le *monde savait qu'elles auraient dû* l'être avant l'annonce du transfert des personnels de Garnier. Que se passera-t-il en cas de défaite des socialistes lors des prochaines élections législatives? Les nouveaux venus seront-ils légitimés en cas de retour de la droite?

L'Opéra de Paris a besoin d'un grand directeur musical, d'un administrateur général solidaire de son engagement *artistique*, d'*un* directeur général aguerri à la gestion des personnels œuvrant dans *un théâtre lyrique et d'un président* dont le rôle ne devrait pas excéder, en dernier recours, celui d'un arbitre. *C'est une équipe qui doit* diriger l'opéra, pas un «quadriumvirat» qui voit ses responsabilitées *diluées*.

ALAIN LOMPECH

(1) Daniel Barenboïm devait percevoir un minimum de 6 950 000 F par an et bénéficiait d'importants avantages *en* nature. Une somme très importante, guère exceptionnelle cependant lorsque l'on sait que certaines stars du lyrique demandent des cachets de 250 000 F et plus pour un récital. Le salaire de Daniel Barenboïm, à Bastille, a été dépassé *depuis*.

(2) *Initialement proposée au chanteur* et chef d'orchestre belge René Jacobs, le Festival de musique baroque de Versailles prend place dans une ville qui compte déjà un Centre de musique baroque *créé par François Léotard*. Centre dirigé par Vincent Berthier de Lioncourt et Philippe Beaussant qui voient le festival, qu'ils avaient imaginé, leur échapper pour passer sous le contrôle de Jean-Albert Cartier *qui n'est pas* un spécialiste du baroque.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
MERCREDI

Une histoire du film policier français : Courts-Circuits (1980), de Patrick Grandperret, 18 h 30 ; Hoi (1968), de Robert Enrico, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)
MERCREDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : la Charge de la 8e brigade (1964, v.o.), de Raoul Walsh, 18 h 30 ; les Tuniques écarlates (1940, v.o. s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)
MERCREDI

Portraits de Paris : Paris souterrain : *Destin de Narcisse de Dominic Bachy*, les Gaspards (1974) de Pierre Tchernia, 14 h 30 ; le Nouveau Visage de Paris : 1982-1992, architecture et urbanisme à Paris (1992) de Jean-François Roudot, la Grande Arche (1989) de Pascal Kane, la Pyramide du Grand Louvre (1985) de la Vidéothèque de Paris, 16 h 30 ; la Seine : les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 18 h 30 ; Paris-banlieue : Aubervilliers (1945) de E. Lotar, l'Amour (1990) de Philippe Faucon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALBERT SOUFFRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

BEETHOVEN (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

BOOMERANG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Gaumont Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e *(45-61-94-95) ; Mistral,* 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE COUP DE FOUDRE (All., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos *salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34)*.

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA *(A., v.o.) : Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e *(45-44-57-34)*.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

OMBRES ET BROUILLARD *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) *(A., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e *(43-54-15-04) ; Les Trois Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)*.

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85).

WARSZAWA ANNÉE 5703 (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

IMPITOYABLE. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis *(ex Fauvette bis), 13e* (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L 627. Film français de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LUNA PARK. Film russe de Pavel *Longuine, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN SUR LE BERCEAU. (*) Film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. *19 h*, 21 h.

AMAZON (Fin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 18 h.

ATLANTIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer., sam. 13 h 45.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, ven. 18 h 20, sam. 20 h 10, dim. 16 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : *Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer.* 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

CHET BAXER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos *salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34)* mer., avec.

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h, ven. 17 h 10, dim. 15 h 40, mar. 21 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lam*bert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.*

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 14 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 21 h 15.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *mer.*, lun., mar. 19 h, ven. 21 h 15.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., *ven., dim., mar. 12 h.*

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, dim. 22 h, lun. 13 h 20.

LE FESTIN DE BABETTE (DANOIS, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LES GORILLES DE MONTAGNE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h (toutes les heures).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 19 h 10.

L'HOMME A LA CAMÉRA (Sov.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 22 h 25.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. *15 h 15, jeu. 16 h, ven. 18 h*, sam. 22 h 15, dim. 15 h 45, lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 16 h 45.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 15 h 40, dim. 20 h 10, lun. *15 h 30, mar.* 19 h 10.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e *(43-54-42-34) mer., lun. 12 h.*

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) séances mer., sam., dim. à 13 h, 15 h 20, film 20 mn après. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 13 h 50 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h 15.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer. 17 h 45, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, lun. 14 h, mar. 18 h 15.

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 20 h toutes les heures.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) mer.* 17 h 15, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15.

QUAND LES COLTS SONNENT LE GLAS , v.f.) : Ritz, 18e (46-06-58-60) séances mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à partir de 15 h.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h, jeu. 21 h 50, ven. 15 h 20, sam. 19 h 40, lun. 20 h 35, mar. 17 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h 15.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 15 h 20.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à *21 h*.

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 50, jeu. 16 h 05, ven. 14 h, sam. 20 h 30, dim. 22 h 10, lun. 14 h, 18 h 20.

SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 15 h 40, dim. 20 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, dim. 17 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, ven. 22 h 10, dim. 16 h 15.

LES GRANDES REPRISES

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77)*.

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DAVID COPPERFIELD *(A., v.o.)* : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

GLORIA (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., *v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65)*.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence + *visite*), 14 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

« Les passages couverts (deuxième parcours). Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Du cloître des Billettes aux Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les expositions universelles à Paris : le Grand et le Petit Palais et le pont Alexandre-III », 15 heures, devant l'entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (*Monuments historiques*).

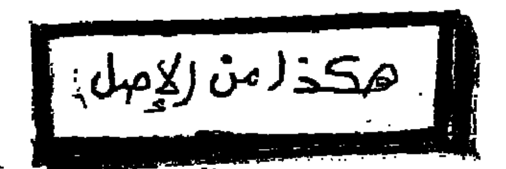
« De Saint-Pierre de Chaillot à la cathédrale américaine et ses œuvres d'art », 15 heures, 35, avenue Marceau (Monuments historiques).

« *Promenade : deux églises byzantines* du vingtième siècle, un château dans le dix-septième arrondissement », 15 heures, sortie du métro Porte-Champerret (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Réincarnation : comment distinguer le vrai du faux? ». Entrée libre (Loge *unie des théosophes*).

Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 20 h 30 : « Religions, foi et dialogue », rencontre avec le Père Oshida (Association Mont Thabor).



ÉCONOMIE

BILLET

Un « pacte de solidarité » interallemand

M. Helmut Kohl doit faire face à la rentrée politique la plus difficile qu'ait connue l'Allemagne depuis dix ans. Ayant au départ considérablement sous-estimé le coût du redressement des cinq nouveaux Länder, le « chancelier de la réunification » est maintenant constamment soupçonné de se tromper. Les émeutes de l'extrême droite à Rostock, les dernières statistiques confirmant le ralentissement économique et le début, mardi 8 septembre, de la discussion budgétaire au Parlement, posent à nouveau et gravement « la question de l'Est ». Le redressement est-il bien conduit? Quel en est le prix à payer et comment le partager?

La proposition conjointe du responsable du groupe parlementaire des chrétiens-démocrates (CDU), M. Wolfgang Schauble, et du ministre des transports, M. Günther Krause, de lancer un emprunt obligatoire, a rouvert le débat. On a parlé, ou reparlé, d'une taxe sur les autoroutes puis d'un relèvement de la TVA au 1er janvier 1993 de deux et non pas de un point comme prévu, ce qui a provoqué une cacophonie fiscalo-politique dont l'Allemagne est, il est vrai, coutumière.

Le ministre des finances, M. Theo Waigel, soucieux de ne pas accélérer les fuites de capitaux observées depuis quelques mois en direction du Luxembourg, a répliqué par l'idée d'un « emprunt allemand » non obligatoire. Le ministre continue d'affirmer que le plan budgétaire à moyen terme, qu'il a présenté fin juin, doit suffire à financer les transferts vers l'Est tout en assurant le retour du déficit et de l'endettement publics dans les normes. Il faut seulement, insiste-t-il, que les communes et les Länder limitent la croissance de leurs dépenses à 3 % l'an. On en est loin.

M. Waigel a-t-il convaincu le chancelier? Il semble bien que oui pour l'instant. M. Kohl a rejeté l'idée d'un emprunt obligatoire et toute hausse d'impôts, appelant les différents responsables économiques et politiques du pays à venir discuter à Bonn d'un « pacte de solidarité » national pour assurer le financement des transferts vers l'Est sans nuire à la compétitivité de l'économie allemande.

Le chemin est difficile. La classe politique veut « aider » les nouveaux Länder pour éviter que le chômage ne crée une situation explosive dont seule l'extrême droite tirerait profit. Mais pour « aider » l'Est, il faut prendre l'argent à l'Ouest : 150 milliards de deutschemarks par an (l'équivalent de 500 milliards de francs). Avec 4 % de croissance à l'Ouest cela aurait été possible sans trop de douleur. Avec 1 % ou 1,5 % comme aujourd'hui, la ponction risque d'imposer des révisions aussi douloureuses qu'impopulaires.

Le pacte de solidarité porte bien son nom.

ÉRIC LE BOUCHER

Redoutant que le traité de Maastricht n'accentue la désaffection de la CEE à leur égard

Les pays d'Europe centrale et orientale revendiquent une ouverture accrue des marchés européens

Plus que d'aides financières, les pays d'Europe centrale et orientale souhaitent un accès accru aux marchés ouest-européens. Les économistes réunis à Pau du 3 au 6 septembre à l'occasion d'une université d'été consacrée aux « mutations à l'Est » s'inquiètent de la faible générosité des Douze dans ce domaine. Ils craignent que la mise en œuvre du traité de Maastricht ne conduise à un report aux calendes grecques de l'adhésion de leurs pays à la CEE.

PAU

de notre envoyé spécial

Le traité de Maastricht conduit-il à substituer au mur de Berlin un nouveau mur – celui de l'argent – et à perpétuer la division de l'Europe en deux, celle des riches à l'Ouest et celle des pauvres à l'Est? A Varsovie, Prague et Budapest comme à Bucarest et Sofia, l'inquiétude exprimée jeudi 3 septembre par le « jeune journaliste stagiaire » qui interrogeait sur TF1 le président de la République est largement partagée. D'ores et déjà, les responsables est-européens constatent un intérêt décroissant de l'Ouest à leur égard. Ils en veulent pour preuve les difficultés d'accès au marché européen que rencontrent leurs agriculteurs et leurs industriels. Pour la plupart d'entre eux, l'union économique et monétaire entre les Douze éloignera de quelques années supplémentaires la perspective de leur propre adhésion.

Telle est, en tout cas, l'appréciation qui ressort des débats qu'ont eus, du 3 au 6 septembre à Pau, les économistes d'Europe centrale et orientale et de l'ex-URSS réunis à l'occasion de l'université d'été organisée par l'université de Pau et des pays de l'Adour et consacrée aux « mutations à l'Est ». « *Le danger d'une telle division est réel* », estime par exemple M. Witold Trzeciakowski, célèbre professeur d'économie polonais et président, à Varsovie, du conseil économique jusqu'en octobre 1991. Les pays d'Europe centrale et orientale craignent que, dans le nouvel environnement économique (récession, montée des égoïsmes...) et politique (disparition de la menace soviétique), l'approfondissement de l'intégration européenne entre les Douze ne se fasse aux dépens de l'élargissement de la Communauté.

Déjà de nouveaux quotas

S'ils ne revendiquent pas l'adhésion immédiate à la CEE – impossible compte tenu des « *réalités économiques* », comme l'a dit le président de la République, c'est-à-dire des écarts de niveaux de développement et de structures, – les pays est-européens recherchent, dans une première étape, un statut d'associé à la Communauté. Trois d'entre eux (la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie) ont déjà signé, à la fin de 1991, des accords d'association, entrés en application au 1er mars 1992. D'autres (Roumanie, Bulgarie) discutent actuellement en vue d'accords du même type. Tous ont le sentiment aujourd'hui que l'Europe de l'Ouest – les pays de la CEE comme ceux de l'AELE (Association européenne de libre-échange) avec lesquels des discussions sont aussi en cours – est aujourd'hui moins intéressée à les intégrer dans une même famille qu'avant... le 11 août 1991, la date du putsch raté de Moscou. Le danger à l'Est ayant presque disparu, la solidarité économique avec les petits pays apparaît moins nécessaire.

Satisfaits globalement des accords qu'ils ont signés en 1991, les trois pays privilégiés s'inquiètent de certaines dérives récentes. Prévoyant l'instauration progressive de la libre circulation des biens – totale dans une dizaine d'années – ces accords imposent aux ex-pays socialistes une discipline économique que ne contestent pas les experts. « *Ces accords qui n'ont toujours pas été ratifiés par les Parlements des Douze risquent cependant de devenir caducs* », relève M. Karoly-Attila Soos, économiste et président de la commission des finances du Parlement hongrois. « *Ils sont trop restrictifs* », dénonce ensuite Urszula Plowiec, de l'Institut polonais de recherche du commerce extérieur. « *Ils ne font qu'institutionnaliser des acquis du passé* », selon M. Istvan Salgo, de la banque BKV de Budapest.

Le désarmement douanier, asymétrique certes (le marché de l'Ouest devant s'ouvrir plus rapidement que le marché de l'Est), ne concerne que partiellement les produits agricoles et agroalimentaires. « *Dans ces secteurs, on parle dans la CEE d'une menace tchèque alors que nos ventes représentent à peine deux pour mille des importations européennes* », s'indigne de son côté M. Kamil Janacek, de l'Institut d'économie de la banque centrale de Tchécoslovaquie. « *Dans l'industrie, la Pologne a déjà atteint, au bout de six mois et pour de nombreux biens (produits chimiques, verre, engrais..) la plupart de ses quotas annuels* », relève Mme Plowiec.

Pis, sous la pression des lobbies occidentaux, les clauses de sauvegarde prévues dans ces accords d'association sont déjà actionnées par les pays de la CEE. Bruxelles vient d'informer Prague, il y a quelques jours, que, à la demande de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, les exportations de certains produits sidérurgiques d'origine tchèque seraient désormais contingentées. « *Nos ventes ne représentent que 1 % du marché de la CEE!* », explique, indigné, M. Zdenek Drabek, plénipotentiaire du ministre de l'économie de la République tchèque.

S'ils critiquent parfois les modalités des aides accordées par la CEE (« *une aide trop dispersée, des procédures trop lentes...* »), les économistes est-européens s'inquiètent donc bien davantage du problème de l'accès au marché. Or, en ce domaine, l'Ouest fait preuve aujourd'hui d'un bien timide esprit d'ouverture. « *Comment voulez-vous que nous remboursions aux Occidentaux la dette passée s'ils refusent de nous acheter nos produits?* », interroge M. Trzeciakowski. M. Alain Lamassoure, député européen chargé à Strasbourg d'une *task force* sur l'aide à l'Est, a reconnu que les accords actuels « *ne sont pas suffisamment généreux* ».

L'élargissement plutôt que l'approfondissement

« *Nous devons faire de véritables concessions commerciales* », leur a-t-il expliqué, se déclarant favorable à une révision et à une extension des accords déjà signés. « *Remplacez enfin la rhétorique par des gestes réels* », lui avait répondu par avance M. Janacek.

« *Comprenez, dans ces conditions, que certains de nos dirigeants espèrent secrètement un « non » français à Maastricht* », explique M. Soos. Avec le rejet français, les Européens abandonneraient la voie actuelle de l'approfondissement pour lui préférer celle de l'élargissement.

L'Europe reviendrait à un objectif plus modeste : créer une vaste zone de libre-échange plutôt qu'une union économique et monétaire restreinte. Exigeant une moindre discipline, la première serait plus rapidement accessible aux ex-pays socialistes.

Tous les responsables est-européens ne font cependant pas cette analyse. « *Nous avons besoin d'une Europe forte face aux autres grands blocs mondiaux* », explique M. Drabek. « *Et d'une Allemagne intégrée à cette Europe* », ajoutent d'autres qui estiment préférable de vivre à la périphérie d'un groupe dynamique et ouvert que de dépendre totalement d'une seule grande puissance économique voisine.

ERIK IZRAELEWICZ

Le « spleen » des patrons

Un sondage Sofres-*Figaro*-Europe1, réalisé entre le 31 août et le 2 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 400 chefs d'entreprise de plus de 10 salariés et publié mardi 8 septembre laisse apparaître une baisse du moral des chefs d'entreprise : 75 % des patrons interrogés se disent plutôt pessimistes et 61 % estiment que les perspectives économiques des prochains mois sont difficiles à prévoir.

Ce pessimisme est confirmé par un second sondage, réalisé par la Sofres pour *la Tribune de l'Expansion* et le Crédit du Nord entre le 28 août et le 2 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 389 dirigeants de PME-PMI et publié également mardi 8 septembre.

Il indique que les trois quarts des patrons interrogés estiment que la situation économique se dégrade ; 40 % d'entre eux envisagent de supprimer des emplois et 44 % prévoient de réduire leurs investissements.

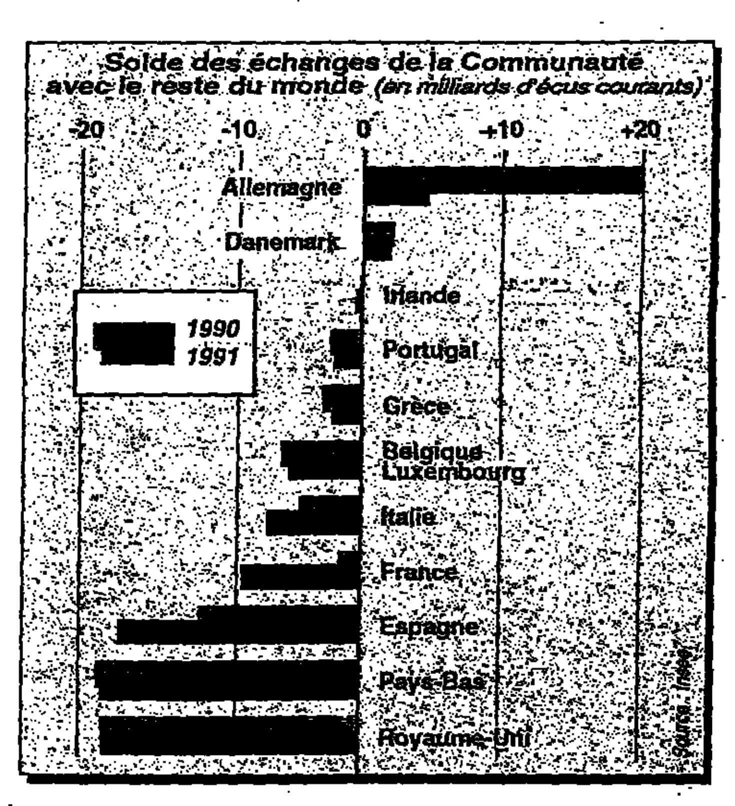
Une étude de l'INSEE sur le commerce extérieur

Le marché unique renforce la spécialisation des Douze

La France est l'un des pays de la CEE le plus tourné vers la Communauté pour ses échanges extérieurs, avec 63 % de ses exportations à destination des Douze, indique l'INSEE dans le dernier numéro de sa revue *Economie et Statistique* publié mardi 8 septembre.

Selon l'institut, « *la France se trouve avec l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Italie dans le groupe des pays du Sud caractérisés par leur moindre degré d'ouverture sur le monde* ». Dans le même temps, la France équilibre plus facilement ses échanges avec le monde hors CEE qu'avec la Communauté, « *du fait de sa grande difficulté à se spécialiser, à développer des points forts dans le commerce intra-européen* ». C'est dans les secteurs des boissons, de l'automobile, des machines spécialisées, de l'aéronautique, des éléments de véhicules, de la parfumerie et de la pharmacie que la France dégage ses excédents les plus importants avec le reste du monde. La spécialisation des économies européennes se renforce. « *L'approfondissement du marché unique devrait avoir pour conséquence d'augmenter la spécialisation de chaque pays membre* », indique l'INSEE. Cette spécialisation intracommunautaire accompagne le développement des échanges au sein de la CEE : en 1990, les exportations intracommunautaires atteignaient 61 % du total des exportations de la Communauté, contre 57 % en 1980.

« *Ce dynamisme des relations commerciales intracommunautaires ne signifie pas un repli sur soi de la Communauté* », précise l'INSEE. « *Des trois grandes puissances économiques (CEE, Etats-Unis, Japon), la CEE demeure la moins fermée aux exportations. Le taux de pénétration (hors énergie) de la CEE a progressé de 7,7 % à 8,3 % entre 1980 et 1990. Au Japon, ce taux est passé dans le même temps de 6,7 à 6,3 %.* »



L'Allemagne et le Danemark étaient en 1991 les deux seuls pays de la Communauté excédentaires dans leurs échanges commerciaux avec le reste du monde. En 1991, le déficit commercial global de la CEE avec le reste du monde représentait 1,5 % du produit intérieur brut (PIB) de la Communauté.

Les années 80 n'ont guère été glorieuses pour le commerce extérieur de la Communauté. Alors que le solde des échanges avait atteint l'équilibre en 1986, il s'est dégradé depuis. En 1991, le déficit de la CEE avec le reste du monde s'élevait à 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), un niveau proche de celui du début des années 80. L'Allemagne, qui réalisait en 1990 plus du tiers des exportations de la CEE vers le reste du monde, s'est recentrée sur son marché intérieur et a perdu des parts de marchés mondiaux.

L'excédent commercial de notre voisin vis-à-vis des pays extracommunautaires s'est fortement réduit, passant de 20 milliards d'écus en 1990 (138 milliards de francs) à 4 milliards en 1991 (27,5 milliards de francs). De même, la part de marché en valeur de l'Allemagne a baissé en Amérique du Nord, revenant entre 1990 et 1991 de 5,2 % à 4,9 %, indique l'INSEE. Ce qui n'a pas profité aux pays de la Communauté, dont la part s'est réduite plus encore, pour atteindre 16,4 % en 1991 contre 17,2 % en 1990.

P. Kr.

Faute de liquidités

Fermeture momentanée de la Banque commerciale congolaise

A Brazzaville, les guichets de la Banque commerciale congolaise (BCC) ont été fermés à la clientèle lundi 7 septembre, faute de liquidités. Fondée en 1964, la Banque commerciale congolaise a octroyé, entre 1980 et 1986, des crédits pour plus de 60 milliards de francs CFA (1,2 milliard de francs) aux entreprises d'État et privées, qui n'ont pas été en mesure de les rembourser. Toutefois, le syndicat des employés de la banque, affilié à la Confédération syndicale congolaise (CSC), a accusé le directeur général de la banque, M. Clément Mouamba, d'avoir mal géré l'établissement en procédant à des recrutements abusifs de personnel.

COMMUNICATION

L'audiovisuel public change de nom

France 2 et France 3 succèdent à Antenne 2 et FR 3

Les changements de nom et de logo d'Antenne 2 et de FR 3 valaient-ils la pompe avec laquelle ils ont été rendus publics lundi 7 septembre? Oui, a affirmé le président commun aux deux chaînes, M. Hervé Bourges, qui affirme que la naissance de France 2 et France 3 – les nouvelles dénominations des chaînes publiques – est à appréhender comme un « *acte fondamental* ». Une renaissance du service public en quelque sorte. Ont changé de nom également les filiales de production cinématographique (France 2 Cinéma et France 3 Cinéma), la régie publicitaire (France Espace), les sociétés de distribution (France Télévision Distribution) ainsi que les stations régionales de l'ex-FR 3 (France 3-Aquitaine, etc.).

Ce changement se veut surtout *une illustration tangible* du plan *stratégique adopté en 1991* et dont les trois mots-clés sont : « *Redresser, rapprocher et regrouper.* » Même s'il n'appartient pas au président Bourges de passer à la phase finale de fusion des deux chaînes – la loi l'oblige à conserver la personnalité juridique des deux sociétés, – la constitution d'un pôle audiovisuel public désormais identifiable est un appel au législateur pour qu'il réforme la loi d'août 1989.

En attendant, M. Bourges a tenu à couper court aux spéculations sur le coût du changement de look. Selon lui, l'ensemble de l'opération n'aura coûté que 35,8 millions de francs prélevés à la fois sur les budgets de fonctionnement des deux chaînes et « *sur des ressources exceptionnelles* » induites par la couverture, elle aussi exceptionnelle, des Jeux olympiques.

□ **Nestlé parmi les actionnaires du projet de télévision privée suisse.** – SFI, société de la « Télévision suisse internationale SA », qui compte Nestlé et d'autres entreprises helvétiques parmi ses actionnaires, a présenté son projet de chaîne privée TV-Tell, alors que le gouvernement est sur le point d'octroyer une concession. Si elle l'emporte, la future télévision emploiera une centaine de collaborateurs, dont soixante-quinze journalistes. Les programmes de SFI seraient lancés en Suisse alémanique à l'automne.

□ **Le tribunal de commerce de Paris accepte le plan de reprise de Messidor par Scandédition.** – Le tribunal de commerce de Paris a autorisé lundi 7 septembre la cession du groupe SOGEDIP, proche du PCF – Editions Messidor, Livre-Club Diderot, *Vaillant*, *Miroir-Sprint*, *Pif*, *Miroir du cyclisme* –, à la société Scandédition de M. Jacques Wojcik, investisseur dans l'immobilier. Le groupe SOGEDIP avait été mis en liquidation judiciaire le 27 juillet. Son passif, de l'ordre de 89,1 millions de francs, dépassait largement son actif établi à 79,2 millions. Le plan de M. Wojcik se traduirait par une forte réduction des effectifs (de 220 à 85 salariés), mais les employés du groupe avaient occupé les locaux la semaine dernière, à l'appel de la CGT, afin que le tribunal se prononce rapidement en sa faveur. Le tribunal a pris sa décision à quelques jours de la Fête de *l'Humanité*, qui sert de « vitrine » aux éditions Messidor.

SANTÉ

Une hausse de 0,8 % en juillet

Sensible progression des dépenses d'assurance-maladie

Les dépenses d'assurance-maladie, qui avaient baissé de 0,1 % en juin, ont augmenté de 0,8 % au cours du mois de juillet pour atteindre 31,8 milliards de francs. Cette reprise des remboursements concerne principalement l'hospitalisation privée (2,2 %) et les honoraires (1,6 %). Ces derniers enregistrent « *l'effet des mesures de revalorisation tarifaire intervenues le 6 mai pour la consultation des généralistes et le 1er juin pour la consultation des spécialistes* », souligne la Caisse nationale d'assurance-maladie. D'autre part, les remboursements de produits pharmaceutiques augmentent à un rythme soutenu (1,2 % en un mois), de même que les indemnités journalières (0,9 %). En revanche, les versements aux hôpitaux publics évoluent modérément (0,2 % après un recul de 0,3 % en juin).

Au total, les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 5,6 % au cours des douze derniers mois. Néanmoins, leur croissance depuis le début de l'année (2 %) reste relativement modeste.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Faute de reprise économique prévisible

MM. Dubrule et Pélisson décident une cure d'amaigrissement pour le groupe Accor

Condamné le 6 août par la cour d'appel de Bruxelles à relever de 44 % son offre publique d'achat aux actionnaires minoritaires, Accor digère laborieusement les Wagons-Lits. Et, comme le bénéfice de l'année 1992 s'annonce en diminution de quelque 15 %, sans espoir que 1993 soit moins morose, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents du groupe Accor, ont opté pour une cure d'amaigrissement de leur entreprise.

« N'en parlons plus... Wagons-Lits n'est plus une bonne affaire [rachetée 4 milliards de francs, NDLR]... *Surcoût élevé... »* Les deux présidents d'Accor ont payé rubis sur l'ongle la semaine dernière aux actionnaires minoritaires les 850 millions de francs qu'exigeait l'arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles confirmant le jugement du tribunal de commerce qui avait, en décembre 1991, condamné Accor à relever son prix d'achat des actions minoritaires de 44 % (*le Monde* du 8 août). Cela ne les empêche pas de trouver la pilule amère et d'esquisser les arguments qu'ils entendent faire valoir devant la Cour de cassation belge : *« D'abord, la Cour d'appel nous accuse d'avoir pris le contrôle de Wagons-Lits avant le lancement de l'OPA, grâce à un contrôle conjoint avec la Caisse des dépôts et consignations française*, rappellent-ils. *Il n'existe aucune preuve de ce fait. Si nous sommes entrés dans Wagons-lits, c'est uniquement pour son hôtellerie. Et si nous avons lancé l'OPA, c'est uniquement parce que nous n'arrivions pas à conclure à ce sujet ».*

« D'autre part, nous n'avons racheté les 26 % détenus par M. Albert Frère qu'à la condition que le contrôle conjoint n'existe pas et que le prix des actions ne soit pas réévalué. La Cour d'appel désavoue complètement la commission bancaire belge qui avait donné son aval. »

MM. Dubrule et Pélisson préfèrent tourner la page et se souvenir qu'ils détiennent un outil puissant... qui doit affronter une conjoncture médiocre. Le bénéfice de l'ensemble Accor-Wagons-Lits ne dépassera guère les 800 millions de francs en 1992, alors qu'Accor seul avait réalisé 948,6 millions de francs de bénéfices en 1991. Ce recul de quelque 15 % ne les inquiéterait pas outre mesure si l'avenir ne s'avérait encore plus sombre.

« Travailler autrement » et « dépenser mieux »

« Nous ne sommes pas optimistes pour les économies occidentales, déclarent-ils. *Les taux d'intérêt à long terme à 7 %-8 % sont insupportables pour les particuliers comme pour les entreprises. Seuls s'enrichissent ceux qui dorment sur leur tas d'or, SICAV monétaires ou obligations. La machine économique ne peut repartir qu'avec des taux à long terme de 3 %-4 %. Il n'y a pas grand-chose à attendre des hommes politiques : quand nous leur disons qu'il faut accepter un peu plus d'inflation ou décrocher les taux, les deux camps se roulent par terre ! »*

Résultat : l'hôtellerie américaine est en crise ; en Grande-Bretagne, le taux d'occupation se relève mais les prix chutent de 20 % ; en France, le taux d'occupation est revenu de 64 % à 62,5 %. Même marasme en Allemagne ou bien dans la restauration publique, car les entreprises serrent leurs frais généraux et le chômage s'étend. En revanche, la restauration de collectivités, les tickets restaurant et le marché tchécoslovaque se portent bien.

Ce n'est pas que les présidents d'Accor doutent de leur secteur. Bien au contraire, ils croient durablement promis à un taux de croissance double de celui de l'économie générale le monde de l'hôtellerie, de la restauration, du voyage et du loisir. Mais, selon leur pronostic, la reprise se dérobera au moins pendant dix-huit mois.

Donc, ils ont décidé de faire maigrir, de muscler et de dynamiser un groupe un peu ramolli par vingt ans de succès et de croissance ininterrompus. Cette *« révolution culturelle »* ou cette *« mobilisation »* repose sur quelques actions : *« Notre niveau d'activité est bon, mais il ne bougera pas et il nous faut travailler autrement pour gagner plus »*, ou encore : *« Il ne s'agit pas de dépenser moins, mais mieux. »*

Garder l'autonomie des marques

Tout en gardant l'autonomie des marques et celle des milliers de centres de décision qui forment le groupe, le niveau central renégociera tous les achats, depuis l'électricité jusqu'aux cartes de crédit, en passant par les légumes des restaurants et les draps de lit des hôtels : on espère 350 millions de francs d'économie. Les directeurs d'hôtel vont être priés de rajouter à leurs qualités de bons gestionnaires celle de remarquables vendeurs. Fini les rythmes décontractés et le sacro-saint week-end chez Novotel, Ibis, Formule 1 ou chez Europcar. Terminé l'emploi à vie pour ceux qui se la coulent douce.

MM. Dubrule et Pélisson ont réuni, lundi 7 septembre, une centaine de leurs cadres pour leur expliquer cette nouvelle donne. Chacun d'entre eux devra remettre avant le 30 septembre un plan d'action, qu'il s'agisse des bistrots L'Ecluse, du traiteur Lenôtre, des restaurants Courte Paille, ou des hôtels Sofitel. Au programme, restructuration des effectifs, économies de gestion, recherche de synergies.

Quand on demande aux présidents d'Accor les objectifs chiffrés qu'ils entendent atteindre, en fin de compte ils jurent n'en pas avoir : *« Tous nos secteurs ne marchent pas du même pas. Certains doivent se remettre complètement en cause parce qu'ils sont malades. D'autres peuvent se contenter d'un effort de rationalisation. Chaque responsable conserve donc une grande autonomie. Et c'est indispensable, car nous ne sommes sûrs que d'une chose : il n'y aura pas de reprise... »*

ALAIN FAUJAS

EN BREF

□ **Hausse des taux à court terme en Norvège.** – La banque centrale de Norvège a relevé, lundi 7 septembre, de 10 % à 11 % son taux d'intervention sur le marché monétaire. Cette décision vise à freiner les sorties de devises et à soutenir la couronne norvégienne qui, selon les autorités monétaires, a subi de *« fortes pressions »*. Les banques centrales de Suède et de Finlande ont procédé de même ces deux dernières semaines.

□ **Les prix ont été multipliés par dix en Russie depuis leur libération en janvier.** – Depuis leur libération en janvier 1992, les prix à la consommation ont été multipliés en Russie par près de 10, a indiqué lundi 7 septembre la Commission des statistiques d'État. Les prix de gros dans l'industrie ont connu une hausse encore plus importante puisqu'ils ont été multipliés par 15,7. Selon la Commission des statistiques, le rythme de l'inflation a cependant connu ces derniers mois un certain ralentissement, en raison notamment d'une pénurie de liquidités et de la faiblesse du pouvoir d'achat. – *(AFP.)*

□ **Maxwell a cédé la firme de disques Nimbus Records.** – La banque d'investissement américaine Merchant Banking, filiale capital-risque de la banque new-yorkaise Donaldson Lufkin and Jenrette (DLJ), a acquis les 75,1 % détenus par Maxwell Communication Corporation dans le capital de la firme discographique Nimbus. La vente, commanditée par l'administrateur judiciaire du groupe Maxwell, le cabinet Price Waterhouse, serait de 40 à 50 millions de dollars (191 à 238 millions de francs). Les fondateurs de cette compagnie de disques classiques, détenteurs de 24,9 % du capital, sont *« ravis »* de cet accord qui permettra *« de poursuivre les recherches sur les disques compacts et les applications multimédias »*. Nimbus emploie 650 personnes et produit quotidiennement 70 000 disques.

Naissance d'un géant scandinave de l'emballage

Les suédois Alfa Laval et Tetra Pak fusionnent

STOCKHOLM

de notre correspondante

Ce qui ne devait être qu'une union sous toits séparés se transforme en mariage en règle. A compter du 1er janvier 1993, la fusion de Tetra Pak et Alfa Laval, les deux super-grands de l'emballage des aliments liquides et du traitement des produits laitiers, donnera naissance à Tetra Laval, un groupe au chiffre d'affaires de 50 milliards de couronnes (presque autant de francs) et fort de trente-cinq employés.

Tetra Pak avait acheté Alfa Laval en janvier 1991 pour 16 milliards de couronnes, soit la plus grosse affaire jamais conclue entre deux entreprises suédoises. A l'automne suivant, les deux groupes annonçaient la création d'un siège commun à Lund, fief de Tetra Pak dans le sud de la Suède.

Lundi 7 septembre, un an plus tard, le pas définitif était franchi, *« pour satisfaire des clients qui exigent des systèmes complets »*, a indiqué M. Hans Rausing, patron de Tetra Pak, qui restera dans le nouveau groupe comme président du conseil d'administration. M. Lars Halldén, actuel PDG d'Alfa Laval, prendra la tête de Tetra Laval. Le groupe sera constitué de quatre unités : Tetra Pak International, la plus importante, Tetra Laval Food et Alfa Laval Industry qui auront leur siège à Lund, ainsi que Alfa Laval Agri qui restera à Tumba près de Stockholm. La responsabilité financière de l'ensemble sera assurée par une unité nouvellement créée, Tetra Laval Holdings and Finance, implantée à Lausanne comme l'est depuis longtemps Tetra Pak.

FRANÇOISE NIÉTO

Après le changement de président

L'actionnariat du groupe d'assurances Victoire n'est pas modifié

Le changement de président à la tête du groupe d'assurances Victoire, filiale à 54 % de Suez et 34 % de l'UAP, ne devrait pas entraîner une modification de la composition de son actionnariat, mais devrait plutôt permettre de développer la coopération entre les deux actionnaires.

M. Gérard Worms, président du groupe Suez et futur président du groupe d'assurances Victoire à compter du 1er octobre (*le Monde* daté du 6-7 septembre), et son prédécesseur à la tête de Victoire, M. Jean Arvis, ont insisté lundi 7 septembre sur le fait que ce changement de président ne signifiait en aucune manière une prochaine modification de l'actionnariat de Victoire, selon les vœux de l'UAP. *« Mon départ ne correspond pas à la signature imminente d'un accord avec l'UAP »*, a souligné M. Arvis. *« L'assurance en Europe et en France vit dans l'euphorie, mais, sauf redémarrarge de la conjoncture boursière et immobilière, les assureurs français auront des problèmes »*, a-t-il ajouté.

AGRICULTURE

Pour sensibiliser les Parisiens au sort des paysans

La Coordination rurale annonce une « opération poubelles » dans la capitale

M. Jacques Laigneau, président de la Coordination rurale, a annoncé lundi 7 septembre la venue à Paris, à partir du jeudi 10 septembre, de sept convois de tracteurs chargés de poubelles contenant les doléances d'exploitants agricoles.

Cette action a pour objectif de sensibiliser les Parisiens au « génocide » que constituent, selon la Coordination rurale, la réforme de la politique agricole commune (PAC) et le traité de Maastricht. La préfecture de police de Paris a interdit la circulation de tracteurs dans la capitale.

La Coordination dénonce la *« disparition de la notion de préférence communautaire »* dans le traité de Maastricht et la *« menace de dépendance alimentaire »* de la France face aux Etats-Unis si la réforme de la PAC est appliquée.

De son côté, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Luc Guyau, a annoncé, lors d'une réunion de responsables locaux à Avignon (Vaucluse) lundi 7 septembre, qu'il serait reçu mercredi par le président de la République, M. François Mitterrand.

INDUSTRIES

Le choix des chaînes du satellite Télécom 2 A

Des industriels de l'électronique sur la défensive

L'arbitrage du gouvernement favorable à Canal Plus et prévoyant la retransmission simultanée, par le satellite Télécom 2 A, de sept chaînes en *SECAM* contre quatre seulement en D 2 MAC (le Monde du 8 septembre), était attendu depuis plusieurs semaines par les industriels de l'électronique grand public. La présentation de l'accord, lundi 7 septembre, n'a pas désarmé leurs réserves.

La défaite était annoncée. Elle *n'en est pas moins cruelle*. Pour Thomson Consumer Electronics (TCE) et, surtout, pour Philips électronique grand public – dont le PDG, M. François Mauduit, s'était personnellement engagé contre le choix, défendu par Canal Plus, d'un « panachage » de chaînes en SECAM 4/3 et en D2 MAC 16/9 sur le satellite Télécom 2 A. *« Lâchés »* par le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, hostile *« à l'idéologie du D2 MAC »* malgré l'avis de ses services, les industriels savaient depuis plusieurs semaines que l'arbitrage du gouvernement ne leur serait pas favorable.

Officiellement, les géants européens dans l'électronique grand public font donc contre mauvaise fortune bon cœur. *« Il fallait en finir avec l'incertitude »*, dit-on chez TCE, en mettant en avant la *« satisfaction de voir retenu le format 16/9* [l'écran large] *comme format d'avenir, format auquel nous croyons et dans lequel nous avons beaucoup investi »*. Les nouveaux téléviseurs ont fait leur apparition chez les revendeurs depuis l'hiver dernier, de nouveaux modèles plus « abordables » (moins de 15 000 F) étant mis depuis sur le marché. *« Les nouvelles images en D2 Mac diffusées par Télécom 2 devraient aider les démonstrations de nos revendeurs*, ajoute le groupe public. Dès la mi-1993, en effet, le satellite devrait diffuser près de vingt heures par de programmes en D2 MAC 16/9.

Il n'empêche. La décision du gouvernement de réserver sept canaux à l'actuelle norme SECAM 4/3 contre quatre seulement accueillant progressivement le D2 MAC 16/9 ne facilitera pas la pénétration de la nouvelle norme sur le marché français. D'abord, parce que toute « guerre des normes » inquiète le consommateur et retarde l'équipement.

« Une jungle de cordons et de boîtes »

Ensuite, parce que les industriels redoutent les conséquences techniques de la solution retenue. Comme président du SIMAVELEC (Syndicat des industries de matériels audiovisuels électronique), M. Mauduit avait par avance insisté sur les difficultés auxquelles seraient confrontés les abonnés des nouvelles chaînes souhaitant recevoir et enregistrer sur leur magnétoscope des programmes cryptés en SECAM et en D2 MAC : *« Une vrai jungle de cordons et de boîtes »*, selon l'expression d'un spécialiste. Et un vrai surcoût à terme, lorsque les industriels mettront sur le marché des appareils multinormes.

Des handicaps d'autant plus néfastes que de multiples incertitudes planent encore sur l'attractivité réelle des futurs programmes en D2 MAC. Aux côtés des simples duplications de Canal Plus, Cinécinéma et France-2, le gouvernement a annoncé la création d'un « quatrième » programme entièrement en D2 MAC 16/9.

Canal Plus a accepté de couvrir le tiers du déficit prévisionnel de la nouvelle chaîne, le reste devant être trouvé auprès de la Communauté européenne et des... industriels. Ces derniers, qui ne sont pas partie prenante à l'accord conclu entre Canal Plus et le gouvernement, ne se sentent nullement engagés.

« Quand un opérateur se mêle de faire de l'industrie, ce n'est jamais une très bonne chose. L'inverse non plus », ironise-t-on chez Philips, laissant, pour l'instant, peu de chance à cette future chaîne de voir le jour.

PIERRE-ANGEL GAY

VIE DES ENTREPRISES

Invoquant de graves divergences de vues

Le géant suédois du papier SCA rompt son association avec MoDo

STOCKHOLM

de notre correspondante

Le papetier suédois SCA jette l'éponge : par un bel euphémisme, les dirigeants du groupe ont annoncé, lundi 7 septembre à Stockholm, qu'ils abandonnaient toute ambition concernant une éventuelle absorption de leur compatriote MoDo. SCA ne rompt pas mais choisit fort élégamment de *« réviser son engagement »*. Les termes sont pesés, mais la signification est claire : SCA souhaite désormais vendre l'importante participation qu'elle avait acquise dans le groupe MoDo en décembre 1990, ces 16 % du capital qui lui assuraient 31 % des voix. A l'époque, l'objectif était de mettre sur pied une étroite coopération entre les deux grandes entreprises forestières du nord de la Suède, en particulier dans le secteur du papier d'impression. *« Nous renforçons notre position en Europe et nous assurons une base solide pour le développement futur »*, indiquait alors M. Sverker Martin Loef, PDG de MoDo.

La coopération en question ne s'est jamais traduite concrètement, constate aujourd'hui la direction de SCA, invoquant *« un manque de concordance de vues entre les principaux actionnaires »*. Cette absence de résultats a fini par irriter et coûter cher : SCA avait payé 1,4 milliard de couronnes une participation dans MoDo que le marché valorise désormais à 405 millions.

Si les *« concordances de vues »* ont fait défaut, c'est que les deux autres grands actionnaires, d'une part les fondations Kempe (qui regroupent les propriétaires initiaux de MoDo) et d'autre part le financier Fredrik Lundberg, n'ont rien fait pour encourager le rapprochement. Ils n'avaient apparemment aucune envie de se laisser absorber par SCA, qui assurait néanmoins que sa participation ne serait pas augmentée.

La direction de SCA n'a pas indiqué si elle avait déjà trouvé acquéreur pour ses deux millions et demi d'actions A et ses quelque cent mille certificats convertibles. Si vente il y a – ce qui n'est pas encore officiel – elle devra se faire en premier chef, conformément à la convention d'option réciproque conclue entre SCA et Kempe en décembre 1990. Si Kempe ne fait pas jouer son droit de préemption, Fredrik Lundberg, dont l'appétit est grand, pourrait se montrer intéressé : il a en effet systématiquement accru sa participation et possède actuellement plus de 25 % des actions de MoDo.

FRANÇOISE NIÉTO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **CFM International a un nouveau président.** – M. Francis Avanzi vient d'être nommé PDG de CFM International, filiale commune des motoristes français, SNECMA, et américain, General Electric. M. Avanzi, qui occupait les fonctions d'adjoint au vice-président de la SNECMA chargé des moteurs commerciaux, succède à M. Jean Bilien qui était à la tête du joint-venture depuis septembre 1986. M. Bilien va rejoindre la SNECMA, secteur militaire.

CRISES

□ **Des « erreurs humaines » à l'origine de la faillite de la banque australienne Tricontinental.** – La faillite de la grande banque australienne Tricontinental, avec 2,5 milliards de dollars australiens (9 milliards de francs) de pertes en 1989, était due à des *« erreurs humaines ordinaires »*, indique une commission d'enquête dans son rapport publié lundi 7 septembre. A l'origine de cette faillite, il n'y a rien qu'on puisse qualifier de criminel, mais plutôt une mauvaise appréciation des risques, une excessive confiance en soi, et un manque d'attention aux petits faits, indique la commission. Elle estime que la responsabilité incombe largement à son directeur général, M. Ian Johns, relevant son *« manque de jugement et son excessive confiance en ses propres capacités »*. La faillite de la Tricontinental, banque d'affaires de la State Bank de l'Etat de Victoria, a été un des plus gros scandales financiers des années 80 en Australie. Elle a entraîné l'absorption de la State Bank par la Commonwealth Bank à la fin de 1990.

□ **Devanlay (textile) annonce 203 licenciements.** – Devanlay, groupe textile français, devrait présenter, jeudi 10 septembre, un plan de restructuration comportant 203 licenciements, a annoncé lundi 7 septembre la CGT. Ces licenciements, confirmés par la direction, devraient toucher plusieurs sites de l'est de la France. Selon la firme, ce plan de restructuration concerne essentiellement le personnel administratif et de gestion. Devanlay devrait par ailleurs annoncer des mesures de chômage partiel *« en raison des problèmes conjoncturels du textile »*. Devanlay (Lacoste, Timwear, Coup de Cœur, Jil, Orly, etc.) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,11 milliards de francs en 1991 pour un bénéfice net consolidé de 446,1 millions de francs.

□ **Nissan mis sous surveillance par Standard and Poor's.** – L'agence américaine de notation financière Standard and Poor's (S and P) a annoncé mercredi 2 septembre à Tokyo la mise sous surveillance en vue d'un possible déclassement de la qualité de la dette émise par Nissan Motor Co. qui s'attend cette année à être en perte. Quelque 8,7 milliards de dollars (40 milliards de francs) de dettes du deuxième constructeur automobile japonais, notées jusqu'ici « A+ », sont concernées par cette mesure de méfiance de S and P. L'agence américaine dit avoir pris cette décision après l'annonce de Nissan indiquant prévoir 20 milliards de yens (760 millions de francs) de pertes pour l'année fiscale qui se terminera le 31 mars 1993 et juge que le groupe automobile souffre d'une forte baisse de ses ventes au Japon, de la faiblesse persistante de la demande étrangère et d'une concurrence accrue spécialement dans l'archipel.

RÉSULTATS

□ **Compagnie bancaire : bénéfice net semestriel en repli de 11 %.** – La Compagnie bancaire (groupe Paribas) a enregistré au premier semestre 1992 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 452 millions de francs, en repli de 11 % par rapport aux six premiers mois de 1991. Sur ce total, 280 millions de francs correspondent aux seules opérations d'exploitation courante, soit un repli de 28 % par rapport au premier semestre 1991. Le bénéfice net consolidé, avant déduction de la part des minoritaires, s'établit à 613 millions de francs (en recul de 9 % par rapport au premier semestre 1991), dont 446 millions de francs au titre des opérations d'exploitation courante (en repli de 20 %).

PARTICIPATION

□ **La Société générale prend 30 % du groupe asiatique Crosby.** – La Société générale vient d'acquérir 30 % du capital de deux sociétés holding du groupe Crosby, une des principales sociétés financières indépendantes d'Asie, ont annoncé lundi 7 septembre à Bangkok les deux groupes. Les deux sociétés, Crosby Securities International Holding Limited et Crosby US Holdings Limited, contrôlent l'activité courtage d'actions du groupe Crosby, réalisée par Crosby Securities. La Société générale prévoit d'étendre à 49 % sa participation dans chacune des deux sociétés dans les prochains mois.

ENTENTE

□ **Rapprochement British Steel-Avesta : la CEE donne son feu vert.** – La Commission européenne a donné son accord, vendredi 4 septembre, à un projet de société conjointe entre les groupes sidérurgiques britannique British Steel et suédois Avesta. Sous réserve de sa compatibilité avec les règles du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), British Steel va transférer l'essentiel de ses activités dans le secteur de l'acier inoxydable à la nouvelle entreprise commune, Avesta Sheffield AB, en échange de 40 % des parts de cette entreprise.

ACQUISITION

□ **Sarrio acquiert 76 % du papetier slovène Papirnica Kolicevo.** – Le groupe papetier espagnol Sarrio, contrôlé par la société italienne Cartiere Saffa, acquiert 76 % du capital du principal producteur de carton slovène, Papirnica Kolicevo. Les 24 % restants demeurent dans les mains du Fonds de développement de la République slovène. La transaction s'élève à 199,5 millions de francs, mais Sarrio s'est engagé à investir 175,8 millions de francs supplémentaires pour porter la capacité de production de Papirnica Kolicevo à 180 000 tonnes par an. *(AFP.)*

CONTRAT

□ **Spie-Batignolles retenu pour l'extension du métro de Lisbonne.** – Spie-Batignolles, pilote d'un consortium, a été retenu pour la réalisation d'un lot de 3,3 kilomètres pour l'extension du métro de Lisbonne. Ce contrat comprend les études d'exécution de l'ensemble de l'infrastructure et la réalisation du génie civil des tunnels et des deux stations. Les travaux, dont le montant s'élève à 130 millions de francs, seront financés à 80 % par la Communauté européenne.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 septembre =

Sans conviction

Après la séance de la veille qui s'est soldée par un gain symbolique de 0,02 %, la Bourse de Paris a ouvert mardi 8 septembre sur une note plus soutenue. En hausse de 0,13 % au début des transactions, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,23 % une heure plus tard. En début d'après-midi, la tendance se faisait toutefois plus indécise et les valeurs françaises ne gagnaient plus, en moyenne, que 0,05 %.

Les deux nouveaux sondages d'opinion confirmant une majorité de « oui » au référendum du 20 septembre soutiennent un marché qui reste néanmoins préoccupé par les perspectives économiques. En cette rentrée, les chefs de grandes entreprises, comme ceux des PME-PMI, restent pessimistes. Et, selon les gestionnaires, les révisions en baisse des résultats semestriels leur donnent raison.

Parmi les valeurs, Dassault aviation continue à bénéficier des rumeurs selon lesquelles Taïwan passerait une importante commande de Mirage au groupe ; l'action monte de 4,2 %. Accor, qui avait fortement baissé la veille, reprend 2,9 % après la révision en baisse de 20 % des résultats annuels du groupe (800 millions de francs contre 1 milliard en 1991). Carrefour regagne un peu de terrain après sa forte baisse de la veille à 2 089 francs.

Les déceptions qu'ont suscitées Total et Carrefour, par exemple, incitent les investisseurs à rechercher des titres de groupe ne réservant « jamais de mauvaise surprise » comme l'Oréal. Le titre qui, selon les experts boursiers, « doit figurer dans un PEA », est au plus haut de l'année, dépassant le niveau des 1 000 francs à 1 003 francs dans un marché actif de 71 000 titres. BSN résiste également très bien, faisant, selon des boursiers, l'objet « d'un ramassage discret mais continu » avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 30 septembre, assemblée qui doit se prononcer sur une limitation des droits de vote des actionnaires (6 % ou 12 % pour les droits de vote double).

NEW-YORK, 7 septembre

Clos

Les marchés commerciaux et financiers étaient fermés lundi 7 septembre aux Etats-Unis pour la célébration de la Fête du travail (Labor Day). L'activité devait reprendre normalement mardi.

LONDRES : le LIFFE ouvrira plus tôt après le référendum.

Le LIFFE (London International Financial Futures Exchange), qui est un marché à terme d'instruments financiers, ouvrira plus tôt que d'habitude le 21 septembre au lendemain du référendum français sur le traité de Maastricht. Dans un communiqué publié lundi 7 septembre, le London International Financial Futures and Options Exchange (LIFFOE) indique que le début des transactions sur les contrats à terme et d'options des monnaies et des fonds d'Etat européens sera échelonné de 7 heures à 7 h 32 (6 heures à 6 h 32 GMT), une heure plus tôt que d'habitude. Cette décision a été prise à la demande des opérateurs du LIFFE, qui s'attendent à une forte activité quel que soit le résultat du référendum.

LONDRES, 7 septembre ↑

Petite hausse

La volonté exprimée par la banque centrale allemande de ne pas relever ses taux d'intérêt a fait du bien, lundi 7 septembre, à la livre et au dollar, en hausse face au deutschemark, mais aussi à la Bourse de Londres.

Les valeurs britanniques ont fini la journée sur une note positive en dépit d'une réduction des gains en cours de séance dans un marché étroit en l'absence des investisseurs américains.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 10 points (0,4 %) à 2 372,2, alors qu'il affichait un gain de 23,5 points en début d'après-midi. Le volume des échanges a sensiblement diminué, revenant de 538,8 millions à 298,7 millions de titres.

Les internationales ont été soutenues par la fermeté du billet vert. Les pétrolières et les titres de la construction ont été plus irréguliers. Les pharmaceutiques ne sont pas toujours parvenues à maintenir leurs gains mais Glaxo Holdings, qui publie ses résultats annuels jeudi, a gagné 15 pence à 764 et Wellcome a fini en hausse de 18 pence à 844.

TOKYO, 8 septembre ↓

Recul

Après un bon début de séance, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de mardi 8 septembre sur une note faible, l'indice Nikkei cédant 157,76 points, soit 0,86 % à 18 282,42 points. Dans le courant de la matinée, les valeurs nippones montaient de 1,2 % dans une ambiance calme dominée par les échanges sur le marché à terme.

Les opérateurs sont restés prudents dans l'attente de la publication vendredi du rapport trimestriel de conjoncture de la Banque du Japon. Environ 160 millions d'actions avaient été échangées mardi matin contre 200 millions lundi matin. Lundi 7 septembre, le Nikkei avait perdu 0,6 %.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Ajinomoto	1 360	1 360
Bridgestone	1 140	1 150
Canon	1 340	1 320
Fuji Bank	1 860	1 890
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 270	1 260
Mitsubishi Heavy	684	670
Sony Corp.	4 270	4 210
Toyota Motors	1 570	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4495	4480	Immob. Hôtelière	1010	....
Arnault Associés	185	....	Invest. Computer	145	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53	52
Bque Vernes	675	680	Locamic	75 10	75 10
Boiron (Ly)	455	455	Metra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	219	....	Molex	125 20	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	780	779	Publ.Filipacchi	436	436
Calberson	288	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	314
Cardif	712	714	Select Invest (Ly)	91	....
C.E.G.E.P.	154	159	Serbo	222	220
C.F.P.I.	268	268	Sopra	315	315
C.N.I.M.	1130	1105	TF1	445	434
Codetour	265 10	266	Thermador H. (Ly)	325	325
Conforama	1219	1218	Unilog	261	261
Creeks	98	100	Viel et Cie	90	90
Dauphin	254 90	260	Y. St-Laurent Groupe	810	810
Delmas	1030	1020			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1100	1092			
Deville	125	....			
Dolisos	115	111			
Editions Belfond	150	....			
Europ. Propulsion	196 70	196 70			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	56	57			
G.L.M.	357	358			
Gravograph	150	157 50			
Guintoli	805	770			
I.C.C.	165	167			
Idianova	84 50	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 122 790

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,66	107,06	107,50
Précédent	106,50	106,90	107,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
109	0,47	1	2,31	1,72

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 975

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 793	1 818	1 857,50
Précédent	1 794	1 801,50	1 833

CHANGES

Dollar : 4,75 F ↓

Le dollar continuait de se replier à Paris mardi 8 septembre : il s'établissait à 4,75 francs contre 4,77 francs hier à la clôture. La devise américaine était aussi en repli à Francfort, à 1,39 deutschemark contre 1,4025 lundi à la clôture.

FRANCFORT	7 sept.	8 sept.
Dollar (en DM)	1,4025	1,3950
TOKYO	7 sept.	8 sept.
Dollar (en yens)	123,45	123,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (8 sept.) .... 9 13/16-9 15/16 %
New-York (7 sept.) .... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	4 sept.	7 sept.
Valeurs françaises	102,60	102,20
Valeurs étrangères	87	86,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	486,40	483,17
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 778,98	1 779,30

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 sept.	7 sept.
Industrielles	3 281,93	Clos

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 sept.	7 sept.
100 valeurs	2 362,20	2 372,20
30 valeurs	1 729	1 733,40
Mines d'or	74,50	72,90
Fonds d'Etat	89,38	89,46

FRANCFORT

	4 sept.	7 sept.
Dax	1 536,50	1 540,63

TOKYO

	7 sept.	8 sept.
Nikkei Dow Jones	18 440,18	18 282,42
Indice général	1 410,56	1 391,86

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

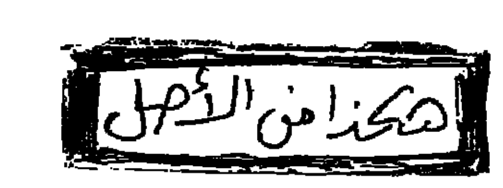
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7435	4,7465	4,8257	4,8307
Yen (100)	3,8522	3,8554	3,9114	3,9175
Ecu	6,8948	6,9026	6,8768	6,8900
Deutschemark	3,4037	3,4042	3,4067	3,4098
Franc suisse	3,8165	3,8112	3,8369	3,8449
Lire italienne (1000)	4,4578	4,4614	4,3592	4,3733
Livre sterling	9,4823	9,4911	9,4820	9,5026
Peseta (100)	5,2362	5,2425	5,1910	5,2020

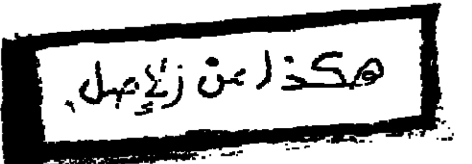
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	4 1/8	4 1/4	3 13/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16
Ecu	11	11 1/8	11	11 1/8	11	11 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	22 3/4	23	18 1/2	18 3/4	17 1/4	17 1/2
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **L'Air liquide se renforce dans la SOAEO mais est dispensé d'OPA.** – L'Air liquide a porté de 37,6 % à 43,3 % sa participation dans la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient (SOAEO), mais a été dispensé par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur cette filiale, a annoncé, lundi 7 janvier, la Société des Bourses françaises (SBF). Cet accroissement de plus de 2 % du nombre total des titres s'est effectué dans un laps de temps inférieur à un an et résulte de l'acquisition d'un bloc de cinquante-quatre mille actions SOAEO. Le CBV a constaté que L'Air liquide détenait déjà le contrôle de la SOAEO avec une participation majoritaire en droits de vote. En conséquence, il a décidé d'exonérer L'Air Liquide de l'obligation de dépôt d'un projet d'OPA en application de l'article 5-4-6 de son règlement général.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4735	4734	4734	- 0 02
830	B.N.P. T.P.	832	833	833	+ 0 12
905	Cr.Lyon. T.P.	925	905	920	- 0 54
1532	Renault T.P.	1600	1595	1595	- 0 31
1600	Rhone Poul. T.P.	1630	....	....	....
1028	Saint Gobain T.P.	1012	1030	1030	+ 1 78
795	Thomson T.P.	800	780	780	- 2 50
800	ACCOR	520	520	536	+ 3 08
699 93	Air Liquide	745	744	748	+ 0 40
620	Alcatel-Alsthom	647	645	645	- 0 31
1530	Als.Superm.	1635	1634	1640	+ 0 31
260	A L S P I	249	249	246 10	- 1 16
380	AGF Sté Centrale	400	403	402	+ 0 50
132	Avenir H. Média	125	125	125 90	+ 0 72
755	Axa (ex Cie Midi)	771	771	766	- 0 65
140	Bafip	160	157	161	+ 0 63
97	Bail-Equipem.	96	...	...	....
690	Bail Investiss.	641	669	650	+ 1 40
305	Bancaire	308	313	327	+ 6 17
740	Bazar H.-V.	702	....	....	...
1200	Berger (M)	1200	1199	1199	- 0 08
400	Bertrand Faure	398	397	397	- 0 25
775	Bic	786	795	798	+ 1 53
1030	B.I.P.	1030	1030	1030	...
190	BIS	190	189	181 50	- 4 47
330	B N P (CI)	346	343 90	345 30	- 0 20
685	Bollore Tech.	675	675	675	....
3000	Bongrain	3180	3150	3200	+ 0 63
540	Bon-Marché	545	547	538	- 1 28
625	Bouygues	504	502	506	+ 0 40
88	BP France	83	83	83	....
960	B S N	968	960	968	....
1210	Canal Plus	1245	1261	1269	+ 1 93
190	Cap Gem.S.	193	193	192 50	- 0 26
179	Carnaudmetalbox	195	194	191 50	- 1 78
2450	Carrefour	2076	2089	2109	+ 1 58
133	Casino	141	141 50	142 50	+ 1 06
89	Casino ADP	90 80	91	90 10	- 0 77
435	Castorama D.I.	413 50	420	421	+ 1 81
166	C.C.F.	174 40	173	174	- 0 23
35	CCMC Ly.	36 30	36 50	36 50	+ 0 55
375	C.D.M.E.	375	375	380	+ 1 33
142	C.E.G.I.D.	145	140	144	- 0 69
73	Centrest (Ny)	71	70 50	72 30	+ 1 83
366	C.E.P. Comm.	355	358	355 50	+ 0 14
96	Cerus	96	96	95	- 1 04
705	Cetelem	750	755	770	+ 2 67
220	CF Int.	226 50	222	222	- 1 99
285	CGI Info.	236	241 90	231 20	- 2 03
945	C G I P	953	950	946	- 0 73
600	CGP	625	604	604	- 3 36
1100	Chargeurs S A	1159	1145	1143	- 1 38
290	Christian Dior	298	300	298	....
570	C I C A (M)	560	560	560	....
330	Ciments franc.	329	329	321	- 2 43
640	Clarins	637	650	653	+ 2 51
440	Club Méditer.	405 10	406	406	+ 0 22
775	Colas	795	790	790	- 0 63
199	Cpt. Entrep.	194	193	193	- 0 52
1110	Compt Mod.	1020	1025	1040	+ 1 96
225	CPR (Paris Réé.)	241	240 90	240	- 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
750	Créd. Foncier	794	786	786	- 1 01
280	Crédit Loc France	257 50	255 50	257 40	- 0 04
505	Cr Lyon.(CI)	496	494	495	- 0 20
835	Crédit Nat.	860	853	858	- 0 23
350	CSEE	330	328	327	- 0 91
3200	Damart	2900	2970	2970	+ 2 41
350	Dassault Aviation	360	380	385	+ 6 94
163	Dassault Electr.	156 50	158	163	+ 4 15
1760	De Dietrich	1714	1709	1710	- 0 23
61	Dév.P.d.C.R.A.	69	67	65	- 5 80
100	Dév.R.Sud-Est	92	90 10	90	- 2 17
320	D M C	304 90	305	307 50	+ 0 85
400	Docks France	381	381	387 90	+ 1 81
185	Dynaction	158	159	159 80	+ 1 14
2140	Eaux (Gle)	2259	2260	2260	+ 0 04
840	E.B.F.	800	800	785	- 1 88
395	Ecco	391	395	392	+ 0 26
310	Elf Aquitaine	340	335	336 50	- 1 03
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	1069	1050	1067	- 0 19
220	Erap-Elf (Certif.)	222	220	228	+ 2 70
590	Eridania-Beghin	641	643	641	....
380	Essilor	395 20	390 50	394 10	- 0 28
178	Essil.Int.(DP)	193	190	190	- 1 55
780	Esso	735	730	730	- 0 68
1210	Eurafrance	1135	1140	1135	...
540	Eurocom	580	561	580	...
70	Eurodisneyland	82 15	82	83 20	+ 1 28
925	Europe 1	880	875	870	- 1 14
35	Eurotunnel	35 15	34 50	34 85	- 0 85
1450	Exor	1450		....	
96	Financ.	97	96	98	+ 1 03
315	Fives Lille	318	320	320	+ 0 63
3200	Fromager. Bel	3250	3290	3290	+ 1 23
2040	Gal.Lafayette	1960	1955	1962	+ 0 10
335	G.A.N.	342 50	343	340 20	- 0 67
495	Gascogne (B)	489	489	480	- 1 84
1190	Gaz et Eaux	1200	1205	1265	+ 5 42
685	Géophysique	688	686	690	+ 0 29
670	Groupe André SA	705	705	705	....
510	Groupe Cité	510	510	510	..
380	GTM-Entrep.	379 50	385	409	+ 7 77
1610	Guyenne-Gasc.	1470	1470	1447	- 1 56
112	Hachette	113	111	109	- 3 54
490	Havas	492	492	486 10	- 1 20
285	Idia	277	277	277	....
320	Imétal	310	310	310	....
105	Immob. Phénix	116	122	123	+ 6 03
89	Ingénico	85	84 55	84 55	- 0 53
7000	Inst. Mérieux	7200	7230	7230	+ 0 42
385	Interbail	384	384 90	384 50	+ 0 13
860	Intertechnique	610	615	612	+ 0 33
820	J. Lefebvre	836	825	825	- 1 32
460	Klépierre	472	465	465	- 1 48
730	Labinal	690	....	....	....
300	Lafarge	292	293	296 50	+ 1 54
280	Lebon	280	282	280	....
4300	Legrand	4193	4201	4212	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2175	2175	2170	- 0 23
305	Legris Industries	270	268	277	+ 2 59
635	Locindus	639	644	649	+ 1 56
3670	L.V.M.H.	3852	3845	3845	- 0 18
510	Lyon.Eaux-Dumez	539	529	525	- 0 76
58	Majorette Ly.	64 90	64 40	63	- 2 93
270	Mar. Wendel	272	272	271 50	- 0 18
181	Matra	183 80	179 10	180 20	- 2 01
444	Merlin-Gerin	450	441	450	....
85	Metaleurop	67	67	66 50	- 0 75
27	Métrologie In.	27 65	28 70	28 50	+ 3 07
192	Michelin	204	202 10	204 60	+ 0 29
158	Min. Salsig (Ny)	156 10			
95	MMB	93	91 50	90	- 3 23
120	Moulinex	111	111	111	
845	Navig. Mixte	840	825	824	- 1 90
117	Nord-Est	122	120	118	- 3 28
210	Nordon (Ny)	211	...		
85	Olipar	83	84	83 90	+ 1 08
935	Oréal	999	1003	1001	+ 0 20
305	Paribas	305	304 50	308	+ 0 98
160	Pechiney Int.	171	171	169 50	- 0 88
270	Pechiney (CIP)	273	271	269	- 1 47
405	Pernod Ricard	438	438	436 50	- 0 34
805	Peugeot	589	592	588	- 0 17
350	Pinault	333	332	337	+ 1 20
755	Plastic-Omn.	750	750	733	- 2 27
...	Poliet Ex.Lamb.Fr.	230	238	249 90	+ 8 65
795	Primagaz	786	783	780	- 0 76
890	Printemps	887	887	894	+ 0 44
605	Promodès	577	580	584	+ 1 21
400	Radiotechn.	397	401	390	- 1 76
5730	Redoute (La)	5700	5700	5680	- 0 35
164	Rémy Cointreau	155	157	154	- 0 65
525	R. Poulenc CIP	622	620	604	- 2 89
56	Rochefortaise(La)	55	55	55 50	+ 0 91
405	Roussel Uclaf	402	391	406	+ 1 00
2800	R. Impérial Ly.*	2750	2755	2755	+ 0 18
156	Sade (Ny)	155	155	155	
1980	Sagem	2105	2115	2100	- 0 24
520	Saint Gobain	537	535	537	
1140	Saint Louis	1171	1187	1181	+ 0 85
1280	Salomon Ly.	1285	1290	1284	- 0 08
295	Salvepar (Ny)	299	299	299	....
1400	S A T.	1401	....		
220	Saul. Chât.	217 50	219	224	+ 2 99
980	Saupiquet (Ns)	990	960	990	....
555	Schneider	569	569	574	+ 1 06
14	SCOA	14 20	14 20	14 10	- 0 70
325	Scor s.a.	336 80	340	340	+ 0 95
420	S.E.B.	354	353 80	357	+ 0 85
380	Sefimeg	398	405	402 50	+ 1 13
115	Selectibanque	118	117 90	115 30	- 2 29
152	Sextant A.	167	163	161	- 3 59
675	S F I M	698	685	698	- 0 14
185	S.G.E.	179 50	180	179	- 0 28
370	Simco	403	404	400	- 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
620	Sk. Rossignol	594	590	583	- 0 17
430	Sligos	400	400	398	- 0 50
475	Société Géné.	508	506	507	- 0 20
46	Sodecco(B)	47	47	47	
96	Sodero(Ny)	98	96	97	- 1 02
1020	Sodexho	965	950	960	- 0 52
69	Sogenal(Ny)	70	69 20	69 20	- 1 14
360	Sogerap	371	375	372	+ 0 27
1270	Sommer-Allib.	1245	1230	1230	- 1 20
370	SOPHIA	375	379 50	379 50	+ 1 20
700	Sovac	671	671	666	- 0 75
255	SPEP	255 60	258	258	+ 0 94
275	Spie-Batignol.	286	287 30	282	- 1 40
685	Strafor Facom	688	685	684	- 0 58
230	Suez	246	248 60	247	+ 0 41
1020	Synthélabo	1030	1025	1035	+ 0 49
122	Thomson CSF	145 60	144 10	141 50	- 2 82
205	Total	211 50	212	212 50	+ 0 47
148	– (certif.)	161 10	154	154	+ 1 92
174	Taffiet Fin.	170	171 20	173 80	+ 2 24
370	U.A.P.	382	382	380 50	- 0 39
225	U F B Locab.	210	215	207	- 1 43
215	U G C DA (Robur)	199	198	198	- 0 50
490	U I C	500	493	510	+ 2 00
295	U I F	398	400	398	
730	U I S.	730	730	730	
380	Unibail	363	365	365	+ 0 55
700	Valéo	704	704	719	+ 2 13
136	Vallourec	147	147	147	
210	Via Banque	208 40	210	208	- 0 19
240	Worms et Cie	230	230	226	- 1 74
1150	Zodiac	1159	1149	1139	- 1 73
950	Elf Gabon	955	959	960	+ 0 52
88	Amax	84 60	84 20	84 20	- 0 47
138	Amer. Barrick	148	148	145 50	- 1 69
101	Amer. Express	104	103 90	103 90	- 0 10
205	A.T.T.	202 80	203 50	203 50	+ 0 35
129	Anglo Amer.C.	120 10	116	115	- 4 25
240	Amgold	220	212	214 50	- 2 50
180	Banco Santander	206 10	205 60	200	- 2 96
740	B.A.S.F.	727	725	725	- 0 28
890	Bayer	918	938	950	+ 3 49
46	Blenheim Plc	43 50	44 90	44 90	+ 3 22
27	Buffelsfont.	23 40	24	22 30	- 4 70
116	Chase Manh.	109 50	109	109	- 0 46
2060	Daimler Benz	2160	2150	2168	+ 0 37
72	De Beers	71 25	70	68 10	- 4 42
2080	Deutsche Bank	2118	2098	2106	- 0 57
1080	Dresdner Bank	1110	1114	1117	+ 0 63
48	Driefontein	48 30	47 80	47 30	- 2 07
245	Du Pont-Nem.	238	237 10	237 10	- 0 38
210	Eastman Kodak	214 50	215 80	216 30	+ 0 84
10 50	East Rand	10 45	10 40	10 15	- 2 87
30	Echo Bay	30	30 35	29 90	- 0 33
183	Electrolux	184	172	172	- 6 52
106	Ericsson	110 50	108 20	108	- 2 26
310	Exxon Corp.	303 60	302	302	- 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
199	Ford Motor	194 20		..	..
34	Freegold	33	32 30	32 25	- 2 27
14	Gencor	14 45	14 05	13 95	- 3 46
365	Gén. Elect.	355 20	357	357	+ 0 51
173	Gén. Motors	170 50	170 50	170 50	...
320	Gén. Belgique	297 10	302	302	+ 1 65
40	Gd. Métropol.	39 60	39 90	39 30	- 0 76
50	Guinness	52 90	52 05	51 50	- 2 65
18 50	Hanson PLC	19 50	19 25	19 20	- 1 54
18 50	Harmony Gold	11 50	11 30	10 25	- 10 8
275	Hewlett Packard	269 10	268	265 10	- 1 49
31	Hitachi	30 85	30 80	30 40	- 1 46
785	Hoechst	813	820	821	+ 0 98
60	Homestak.	61	61 50	61 10	+ 0 16
105	I.C.I.	106 40	..	..	
420	I.B.M.	417 10	415 60	415	- 0 50
325	I.T.T.	315 20	316 20	315	- 0 06
152	Ito Yokado	153	155	156	+ 1 96
48	Matsushita	48 50	48	47 85	- 1 34
3 55	Maxwell	3 55			
205	Mc Donald's	203 60	204 90	204 40	+ 0 39
245	Merck	236	234	234 90	- 0 47
480	Minnesota M.	481 60			
35	Mitsubishi	37 70	37 50	37 50	- 0 53
320	Mobil corp.	312 90	..		
285	Morgan J.P	289 40	287 50	287 50	- 0 66
3470	Nestlé	3649	3620	3605	- 1 21
108	Norsk Hydro	107 50	112 50	107	- 0 47
80	OFSL	75 50	73 20	72	- 4 64
1540	Pétrofina	1424	1438	1422	- 0 14
385	Philip Morris	404	403 80	404 60	+ 0 15
70	Philips	74 65	73 50	73 10	- 2 08
50	Placer Dome	50	50	50 60	+ 1 20
235	Procter Gamble	223 20	223	222	- 0 54
155	Quilmès	151	154	154	+ 1 99
18 50	Randfontein	14 60	14 50	14	- 4 11
250	Rhone Poul. Rorer	249	250	250	+ 0 40
430	Royal Dutch	432	430	430	- 0 46
49	R T Z	48 60	48 60	48 60	
13	Saat.& Saatch.	12 95	12 90	12 85	- 0 77
25	St Helena	22 40	22 55	22	- 1 79
325	Schlumberger	316 80	317 60	317 10	+ 0 09
44	Shell transp.	44 10	44 10	44 10	
2000	Siemens	2030	2040	2055	+ 1 23
155	Sony	163 10	164	164	+ 0 55
67	Sumitomo Bank	74	72 30	72	- 2 70
135	T.D.K.	138 10	...	..	
54	Telefonica	51 10	52 15	52 15	+ 2 05
25	Toshiba	24 30	24 35	24 10	- 0 82
545	Unilever	542	545	541	- 0 18
265	Unit.Techn.	266 30	266 80	266 80	+ 0 19
191	Vaal Reefs	175	173 90	171 90	- 1 77
1090	Volkswagen	1105	1080	1104	- 0 09
255	Volvo	256	260	260	+ 1 56
85	West. Deep	81	80 80	80	- 1 23
360	Xerox Corp.	365 20	...	....	
98	Yamanouchi	100 70	102 80	100 60	- 0 10
4 41	Zambia Cop.	4 54	4 50	4 70	+ 3 52

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	101 45	0 11
Emp.Etat 13,4%83	103 56	9 59
Emp.Etat 12,2% 84	100 23	11 20
10,26% mars 86	102 80	5 06
OAT 10% 5/2000	108 61	2 84
OAT 9,9% 12/1997	103 25	7 30
OAT 9,8% 1/1996	101 38	5 94
PTT 11,2% 85	104 29	7 93
CFF 10,30% 86	101	5 87
CFF 10,25% nov 90	106 30	4 97
CNA 10 % 1979	....	4 98
CNB Bques 5000F	98 01	1 61
CNB Paribas 5000F	....	1 61
CNB Suez 5000F	97 20	1 61
CNI 1/82 5000F	98 20	1 61
CNT 9 % 88	....	3 41
CRH 10,90% déc.85	....	6 78
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	1041	....
Cerus	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	842	....
Ly. Eaux cv 6,5%	776	....
Thoms. cv 8,2% 86	772	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	845	650
Applications Hydr.	1605	1590
Arbel	437 20	437 20
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	357	357 20
B.N.P. Intercont.	350	355
Bénédictine	2400	...
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1401	...
B T P.	55	55
Cambodge	1100	1120
Carbone Lorraine	360	360 50
Casa Poclain	4 80	4 80
C.B.C.	282	281
C.E.G.F (Frigor.)	709	715
Centenaire Blanzy	336	336
Cerages	42	....
Champex Ny	49 90	....
CIC (CIP)	159 50	159 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	810	665
C.I.T.R.A.M. (B)	2674	....
Comiphos	506	506
Cie Industrielle	3850	....
Cpt Lyon Alemand	322	321
Concorde	572	546
Constr.Mét.Prov.	17 10	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	560
Degremont	1740	1745
Delmas Vieljeux	2315	2315
Didot Bottin	530	530
Eaux Bassin Vichy	2911	....
Ecia	380	359
Ent.Mag. Paris	5000	....
Eridania-Béghin CI	472	480
Eter.	1778	1765
Fidei	369 50	369 50
Finalens	294	294
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1800	1800
Foncière (Cie)	450	450
Fonc.Lyonnaise	585	....
Foncina	303	303
Fougerolle	720	730
France I.A.R.D.	548	....
France SA (La)	1530	1500
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	420	462
Genefim	284 50	286
Gévelot	495	....
G.F.C.	305	302 50
Groupe Victoire	897	899
G.T.I (Transport)	190	195
Immobail	325	317
Immobanque	560	560
Im.Marseillaise	4600	4450
Invest.(Ste Cie.)	3202	..
Lambert Frères	295	295
Lille Bonnières	890	...
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	670	670
Louvre	2215	2150
Lucia	500	500
Machines Bull	25 10	27
Mag.Unipri.	200	...
Magnant	540	540
Métal Déployé	411	..
Mors	72	74 90
Navigation (Nie)	189	189
Optorg	305	300
Oréal (CI)	499 50	496
Origny-Desvroise	641	650
Palais Nouveauté	1252	....
Paluel Marmont	570	....
Parfinance	153	150
Paris France	181	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	....
Partirens Invest.	280	....
Pathé Cinéma	508	....
Piper Heidsieck	1000	1000
Porcher	472	....
Promodès (CI)	360	357 50
Publicis	880	....
Rochefortaise	115	116
Rosario	152	145
Rougier	226	226 30
S.A.C.E.R.	490 10	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	167 10	....
Saga	370	....
Saint Dominique (F.)	104	104
Salins du Midi	550	540
Savoisienne M.	154	....
S.C.A.C.	720	....
Serelle	485	461
S.Eaud.Part. (M)	120	....
Silic	542	580
Sinvim	101 20	104
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	608	....
Soffo	277	....
Sofical	1020	1028
Softam (ex Sazam)	65	....
Sofragi	2216	...
Soudure Autogène	699	690
Sorabail	330	...
Stemi	517	516
Taittinger	2165	2230
Testut-Aequitas	221	..
Tour Eiffel	210	...
Ufiner	1100	1100
Vicat	500	500
Viniprix	1680	1675
Virax	140	..
Maroc Sté Brasserie.	300	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	505	...
Akzo Nv Sico	430	412
Alcan Aluminium	91	105
American Brands	235	....
Arbed	570	...
Asturienne Mines	95 05	90 50
Banco Popular Espa.	506	501
B.Reglements Int.	22000	21990
Can.Pacifique	66 30	...
Chrysler Corp.	92	....
C I R.	6 80	...
Commerzbank	740	740
Dow Chemical	262 50	263 10
Fiat	17	....
GBL (Brux Lamb.)	420	411
Gevaert	940	...
Glaxo Holdings Ltd	70 50	71
Goodyear Tire	311	....
Grace and Co (WR)	173 10	..
Honeywell Inc.	356	....
Johannesburg	65 50	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	83 70
Kubota	18 20	.
Midland Bank	37 10	.
Noranda Mines	70	.
Olivetti priv.	8 10	.
Pfizer Inc	382	389
Ricoh	25 90	..
Robeco	264 10	264 90
Rodamco NV	123 10	124 50
Rolinco	268 10	269 40
Saipem	5 25	..
Sema Group	25	.
SKF Aktiebolaget	77	76 10
Tenneco Inc.	168 70	..
Thorn Electrical	60 10	..
Toray Ind.	21	.
West Rand Cons.	6 50	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	.
Calcphos	85	83
C G H Cogenhor	8	
Coparex	581	582
Drouot Assurances	239	
Electro-Banque	311	311
Europ Accum.	77 50	81
Europ Soufres Ind.	12 85	
Gachot S.A.	52	
Guy Degrenne	400 10	
Lectures du Monde	180	180
Nicolas	1050	
Parcop. Perrier	350	
Quadrant	40	
Romeco N.V	220	222 60
St-Gobain-Emballage	1804	.
S.E.P.R.	1555	
S.M.T. Goupil	0 61	
S.P.R. act. B	286	.
Waterman	1150	

SICAV (sélection) 7/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	183 28	178 37
Amérigan	6768 85	6508 51
Amplia	272977 32	272977 32♦
Amplitude	609 85	592 09
Arbitrages Court.T.	7393 06	7393 06♦
Associc.	1114 49	1114 49
Atout Futur	403 97	394 12
Aurecic	1060 18	1029 30
Avenir Alizes	1681 39	1648 42
Axa Capital	170 65	165 68
Axa Court Terme	8138 90	8138 90
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	866 72	841 48
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg.	758 53	736 44
Axa Europe	125 06	121 42
Axa Investissements	100 66	97 73
Axa NPI	103 28	100 27
Axa Ob.Fr.Extrans.	140 80	136 70
Axa Ob.In.Ex Ma.U.Se.	128 39	124 65
Axa Prem.Ex.Agepre.	115 98	112 60
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	140 68	136 58
Axa Valeurs PER	118 40	114 95
Cadence 1	1038 99	1018 62
Cadence 2	1028 33	1008 17
Cadence 3	1039 50	1019 12
Capimonecare	6444 37	6437 93
Capioblig	6419 99	6294 11
Capitacic	1329 62	1309 97
Cosmos	1336 28	1303 69
Comptavalor	3596 56	3591 17
Convertimmo	321 89	315 58
Credinter	421 23	408 95
Crédit Mutuel Capital	1292 73	1267 38♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	684 79	684 79♦
Cred.Mut.Ep.Indus.	93 70	91 19
Cred.Mut.Ep.J	71207 93	71207 93
Cred.Mut.Ep.long T	185 16	180 20
Créd.Mut.Ep.Monde	1072 76	1044 05
Cred.Mut.Ep.Quatre	1098 92	1089 51♦
Dièze	1296 33	1264 71
Drouot France	816 12	792 35
Drouot Sécurité	216 21	209 91
Ecocic	1053 47	1022 79
Ecupar	126 59	122 90
Ecureuil Capitalisation	2601 02	2575 27
Ecureuil Géovaleurs	2276 50	2210 19
Ecureuil Invest.	420 84	408 58♦
Ecureuil Monepremière	68696 96	68696 96
Ecureuil Monétaire	40378 85	40378 85
Ecureuil Trésorene	2490 13	2490 13
Ecureuil Trimestr.	1994 77	1975 02
Elicash	2 865664	2 865664♦
Energia	256 66	245 02
Eparcic	3689 97	3689 97
Eparcourt-Sicav	4389 41	4378 46
Epargne Associat.	25906 20	25611 23
Epargne Capital	10868 98	10781 37
Epargne Croissance	1613 70	1570 51
Epargne Obligat.	195 47	190 24
Epargne Première	14560 33	14451 94♦
Epargne-Unie	1223 89	1194 04
Epargne Valeur	415 32	404 20
Eufi Cash capi.	8500 02	8500 02♦
Eufimest capi.	585 05	568 01♦
Euro Solidarité	1028 98	1018 80
Eurocic Leaders	1008 35	978 98
Eurodyn	1131 64	1104 04
Euro Gan	5959 95	5730 72
Europe Nouvelle	517 35	493 89
Fonsicav	14774 94	14774 94
France-gan	9336 24	8977 15
France Garantie	263 05	262 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Index Sicav	106 88	103 75
France Obligations	472 70	468 02
Francic	449 14	436 06
Francic Pierre	95 54	92 76
Francic-Regions	1153 10	1119 51
Fructi-Associations	36 08	36 08
Fruca-Capi.	42 38	41 75
Fructidor	233 12	229 67
Fructifrance action C.	886 92	865 29
Fructifrance action D.	866 50	845 37
Gestilion	15036 61	14961 80
Gest.Associations	162 72	159 14
Horizon	1168 37	1134 34
HLM Monétaire	14270 54	14270 54
Indust.Fse.Court.T.	1507 04	1507 04
Interepar	105102 82	102041 57
Interoblig	13559 46	13293 59
Interselection Fce	515 67	505 56
Japacic	142 41	138 26
Jeunepargne	288 32	284 06
Lasarde	2308 23	2304 77
Lauré C.T.	12847 35	12847 35
Lauré L.T	6417 54	6230 62
Lion Association	11402 16	11402 16
Lion Institution	30001 88	29927 06
Lionplus	989 46	970 06
Lion Trésor	2132 26	2111 15
Lion 20 000	26856	26856
Livret Bourse Inv.	519 45	504 32♦
Livret Portefeuil.	673 58	653 96
Méditerranée	166 28	161 44
Mensuel CIC	10095 34	9995 39
Moneden	89705 63	89705 63
Mone.J	74350 37	74350 37♦
Monévalor	84052 21	84052 21
Mutualité dépôts	13675 84	13648 54
Natio Court Terme	291189 00	291189
Natio-Epargne	17951 80	17774 06
Natio-Ep. Ret.	120 64	117 41
Natio Eparg.Trésor	7813 38	7697 58
Natio-Imm	1062 15	1033 72
Natio-Inter	1375 62	1338 80
Natio-Monétaire	25899 25	25899 25
Natio-Patrimoine	1303 44	1288 55
Natio-Placements	65325 54	65325 54
Natio-Revenu	1018 89	1006 82
Natio Sécurité	12343 59	12343 59
Natio-Valeurs	841 66	819 13
Nippon-Gan	4474 45	4302 36
Nord Sud Develop.	1564 15	1561 03
Obli-Associations	153 09	151 57
Oblicic-Mondial	2581 53	2543 38
Oblicic-Régions	1025 53	1010 37
Oblifutur	2865 51	2795 62
Oblig. très cour.	177 21	174 59
Oblilion	1337 86	1324 60
Oblisécurité Sicav	13226 51	13226 51
Oracion	974 78	950 99
Orvalor	6676 75	6547 79
Paribas Capitalisation	1498 21	1476 07
Paribas Opportunités	117 72	112 92
Paribas Patrimoine	543 90	521 73
Patrimoine Retraite	225 71	221 28
Pervalor	605 92	594 04
Placement A	1427 19	1399 21
Placement J	7404 87	7390 09
Placement M.	68660 96	68523 91
Placement Nord	907 96	890 16
Plénitude	132 59	128 73
Poste Croissance	22248 38	22226 15
Poste Gestion	67434 69	67434 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10782 31	10771 54
Prévoy. Ecureuil	111 81	110 70
Prim'Associations	30166 95	30166 95
Proficas	931 41	908 69
Quartz	127 08	123 98
Réalvalor	677 91	664 62
Rentacic	159 58	157 22
Revenus Trimestr.	5239 20	5187 33
Revenu-Vert	1140 17	1112 36
St Honoré Vie & Santé	951 70	908 54
St Honoré Bons du Tr.	11505 35	11448 11
St Honoré Global	216 69	206 88♦
St Honoré Invest.	744 51	710 75
St Honoré Pacifique	499 85	477 18
St Honoré PME	498 14	475 55
St Honoré Real	15332 86	15271 76
Sécuricic	1783 85	1783 85
Sécuri-Gan	13096 75	12839 95
Sécuritaux	1425 57	1425 57
Sicasden	705 27	694 85
Sicav Associations	1888 99	1888 99
SR-CNP Assur.	624 38	606 19
S.G. Fr. opportunités	1124 52	1102 47
Sicav 5 000	427 87	416 42
S.I. Est	1243 25	1207 04
Slivafrance	686 12	667 76
Slivam	374 50	364 48
Slivarente	207 85	203 77
Slivinter	400 11	389 40
S.N.I.	1054 39	1023 68
Sogenfrance	1096 39	1065 09
Sogépargne	318 28	312 04
Sogevar	938 48	920 08
Sogninter	1198 14	1174 65
Soleil Investissements	544 55	523 61
Solstice	2175 91	2170 48
State Street Act. Eur.	8648 10	8365 65♦
State Street Act. Frce	10300 03	10000 03
St. Str. Act.Japon	10002 67	9684 42
State Street Emer. Mts	9806 41	9334 95♦
St.Street OAT Plus	10317 08	10114 78
Stratégie Actions	809 45	778 32
Stratégie Rendement	1430 16	1385 14
Technocic	994 19	965 23
Techno-Gan	5424 54	5215 90
Thesora	668 56	661 94
Trésor Plus	1300 28	1287 41
Trésor Trimestriel	1022 08	1011 96
Trésoricic	133128 49	133128 49
Trilion	5162 90	5096 64
UAP Investissement	406 80	392 10
UAP Actions France	574 65	553 88
UAP Act. Select.	591 55	570 17
UAP Asdificand	505 08	486 82
UAP Alrefi.	195 20	188 14
UAP Alto Sicav	156 92	151 25
UAP Moyen Terme	140 66	135 58
UAP Première Cat.	10801 12	10410 72
Uni-Associations	125 77	125 77♦
Uni-Foncier	1145 27	1117 34
Unifrance	566 70	552 88
Uni-Garantie	1309 94	1284 23
Uni Régions	1301 29	1268 55
Univar	241 44	241 44♦
Univers Actions	1174 62	1145 97
Univers Obligations	1767 03	1723 93
Valorg	2096 12	2094 03
Valrest	54569 87	54542 60

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 775	....	....	....
Ecu	6 891	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 100	....	....	....
Belgique (100 F)	16 491	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 680	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 452	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 970	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 520	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 731	....	....	....
Suisse (100 f)	381 700	....	....	....
Suède (100 krs)	93 100	....	....	....
Norvège (100 k)	86 020	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 325	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 235	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 895	....	....	....
Canada (1 $ can)	3 983	....	....	....
Japon (100 yens)	3 865	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/9
Or fin (kilo en barre)	53000	52500
Or fin (en lingot)	53950	52850
Napoléon (20f)	320	314
Pièce Fr (10 f)	359	.....
Pièce Suisse (20 f)	306	310
Pièce Latine (20 f)	310	312
Souverain	398	405
Pièce 20 dollars	1870	1895
Pièce 10 dollars	900	980
Pièce 5 dollars	545	..
Pièce 50 pesos	2010	1990
Pièce 10 florins	325	315

RELIGIONS

Dans un article de la revue « Etudes »

Le théologien Bernard Sesboüé souligne l'inadaptation des structures de l'Eglise catholique

Dans un article de la revue *Etudes* de septembre (1), appelé à un certain retentissement, le Père Bernard Sesboüé, jésuite écouté, enseignant à l'Institut catholique et conseiller de l'épiscopat, souligne que la pénurie de prêtres crée actuellement des *« distorsions »* dans l'Eglise catholique. *« Des communautés vivent durablement sans curés*, écrit-il, *et sont organisées d'une manière qui échappe à la structure fondamentale de l'Eglise. »*

Parmi ces *« distorsions »*, le Père Bernard Sesboüé relève : la multiplication des ADAP (assemblées dominicales en l'absence de prêtres), la désertion des confessionnaux (largement faute de confesseurs), les funérailles célébrées sans prêtre *(« ne plus pouvoir rencontrer un prêtre au moment d'un deuil est ressenti douloureusement »)*, et surtout la répartition des tâches liturgiques et sacramentelles entre le laïc et un prêtre dont *« le rôle se limite à ce que le laïc ne peut absolument pas faire »*.

« Est-il normal que des charges proprement pastorales qui, selon la tradition et la doctrine de l'Eglise, requièrent normalement l'ordination soient exercées, de manière durable, par des personnes non ordonnées ? écrit le Père Sesboüé. *Si l'Eglise estime que ces personnes (...) peuvent valablement exercer un ministère de nature pastorale, pourquoi refuse-t-elle de les ordonner ? (...) La grande tradition de l'Eglise a toujours préféré une forme infirme de sacrement au vide ou à la pénurie sacramentelle, mais est-il heureux que l'Eglise s'installe dans une forme infirme de sacrement ? »* Le théologien se garde de répondre à toutes ces questions, mais exprime le souhait d'une nouvelle structure des ministères ordonnés et non ordonnés, passant par de nouveaux processus d'identification et de reconnaissance.

H. T.

(1) *Revue Etudes*, 14, rue d'Assas, Paris-6e.

□ **Quinze mille protestants au mas de Soubeyran.** – Des protestants venus de Suisse, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis se sont rassemblés, dimanche 6 septembre, pour honorer la mémoire de leurs ancêtres camisards au mas de Soubeyran à Mialet (Gard). Cette année, ils étaient près de 15 000 personnes à réaffirmer leur appartenance spirituelle *au protestantisme en se réunissant* au souvenir des persécutions subies par les camisards lors des dragonnades ordonnées par Louis XIV, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5863

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III					■				
IV			■					■	
V					■		■		
VI				■					
VII					■				
VIII					■				
IX		■						■	
X							■		
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Où des gens savent ce qu'il faut faire pour emballer. – II. Nuisent à la circulation dans les artères. – III. Moyen de lever une caisse. Risque de formation de « nuages ». – IV. Fait appel. Mène la barque sans ramer. – V. Ses hommes travaillaient même lorsqu'ils faisaient le pont. Note. – VI. Œuvre ancienne. A « éventer » délicatement. – VII. Vise à mieux connaître. Bon dieu et grosse bête. – VIII. Blancheur de dent. S'activa à ses pieds. – IX. Sillonnait les mers. – X. Urfa de jadis. Conjonction. – XI. C'est le hic. Solidement bâtie.

VERTICALEMENT

1. Agit favorablement sur les affaires. – 2. N'aime pas faire de mauvais tours. Note. – 3. Se fait pousser. Des bouquins que certains dévorent. – 4. De quoi faire des divisions. Entre Digne et Manosque. – 5. Préposition. Fait du feu dans sa cheminée. – 6. Eloignés du rêve. – 7. Fils de héros. Regarde faire. – 8. De très nombreux lustres. Donné en cas de besoin. Bien fait. – 9. Qui facilite la tache.

Solution du problème n° 5862

Horizontalement

I. Coureurs. – II. Ordonnées. – III. Reins. Vu. – IV. Renfermé. – V. Elle. Ri. – VI. Dé. Élusif. – VII. Opimes. – VIII. Rôle. Gel. – IX. Suinter. – X. Set. Pois. – XI. Renseigné.

Verticalement

1. Corridors. – 2. Orée. Épouse. – 3. Udine. Ilien. – 4. Ronflements. – 5. Ensellé. – 6. Un. Réus. Épi. – 7. Ré. Grog. – 8. Sévérité. In. – 9. Su. If. Lise.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean-Xavier BARTHÉLEMY et Mme, née Marion GUIOLLOT,

partagent avec

Mathilde et Hélène

la joie d'annoncer la naissance de

Marianne,

le 29 août 1992, à Besançon.

Schönborngasse 18-12,
A-1080 Vienne.

– Claude et José VALBRET

sont heureux de faire part de la naissance de

Quentin Thomas,

le 1er août 1992, à Paris,

chez Vincent et Pasquale,

Et de

Maxime Vincent,

le 19 août 1992, à Blois,

chez Laurent, Julie et Benjamin.

103, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

Mariages

– Chantal et Christian MÉGRELIS,

ont la joie d'annoncer le mariage de

Emmanuel
avec
Cynthia McGUEE,

qui aura lieu le 11 septembre 1992, à 16 h 30, en l'église réformée d'Enghien-Montmorency.

95880 Enghien-les-Bains.
Houston (Texas) 77007.

Décès

– Mme Yvonne Abensour,
M. et Mme David Abensour
et leurs enfants,
M. et Mme Isaac Abergel
et leurs enfants,
Danielle Abensour et David Toledano,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raphaël ABENSOUR,

survenu le 5 septembre 1992.

5, place de la Porte-de-Saint-Cloud,
75016 Paris.

– **Jean-Luc AVRIL,**

nous a quittés le 4 septembre 1992, à l'âge de trente-trois ans.

De la part de
René et Denise Avril,
ses parents,
Lola et Jeanne Avril,
ses filles,
Corine Blanchard,
sa compagne,
Marie-Hélène et Françoise Avril,
ses sœurs.

13, rue Rozanoff,
33500 Libourne.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Mme Alain Chenut,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Alain CHENUT,

le 2 septembre 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 4 septembre, à Socoa.

La famille remercie toutes les personnes présentes à la cérémonie.

– Mme Arnold Daly,
son épouse,
Mlle Jacqueline Daly,
M. et Mme Jean-Luc Régent,
M. et Mme James-Pierre Daly,
M. et Mme Bruno Daly,
M. et Mme Frédéric Lafleur,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 5 septembre 1992, de

M. Arnold DALY,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre du Mérite agricole,
président de la chambre de commerce
et d'industrie de Nouvelle-Calédonie.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 14 septembre, à 18 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, Paris-17e, porte des Ternes (face à l'hôtel Condorde-Lafayette).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue A.-Tonnelier,
Val Plaisance,
Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
4, rue des Capucins,
92190 Meudon-Bellevue.

Mme Daniel DUBS,
née Marie-Antoinette Rais,
à Mulhouse, le 26 décembre 1902,

s'est éteinte à Lyon, le 24 août 1992.

De la part de
Ses enfants,
Le pasteur et Mme Jean-Claude Dubs,
Le docteur et Mme Jean Wertheimer,
Ses petits-enfants,
Jean-Philippe, Pascal et Sophie Dubs,
Alain, Jean-Luc et Anne Wertheimer,
Ses arrière-petits-enfants,
Romain et Hugo Dubs.

« Quand les montagnes s'éloigneraient, quand les collines chancelleraient, ma bonté pour toi ne faiblira pas. »

Esaïe 54-10.

8, rue de Tourville,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
31 *b*, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

– Marianne Grémillon,
Sylvie et Michel Leymarie-Nat,
Jean et Marie-Catherine,
ses enfants et petits-enfants,
Paul Flandin,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Christiane GRÉMILLON,

survenu le 5 septembre 1992, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 septembre, à 10 h 30, au cimetière de Saint-Sulpice-de-Favières (Essonne).

54, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– M. et Mme Gérard Schlogel,
Mme Max Lucas,
M. et Mme Maurice Schlogel,

M. et Mme Georges de Jonckhere
et Laura,

M. Gérard Lucas,
Stéphanie, Agathe, David Lucas,
M. et Mme Patrick Lucas,
Chrystèle, Anne-Séverine, Inès Caroline Lucas,
Le comte et la comtesse Bruno de Séguier,
Tanneguy, Guillaume, Raphaël, Emmanuel de Séguier,
M. et Mme Sandy Bertrand,
Emeric et Marie-Aurore, Sophie, Delphine Bélinguier,
M. et Mme Charles Albert Lucas,
Géraldine, Clémence, Amélie Lucas,

M. et Mme Gilbert Schlogel
et leurs enfants,

Mme Georgette Joyeux,
Mme Catherine Paturaud,
M. et Mme Paul Armand,

Mlle Virginie Vaissié,

ont le grand chagrin de faire part du décès accidentel de

Franck SCHLOGEL,

à l'âge de vingt-six ans, le 5 septembre 1992.

Ils associent à sa mémoire,

Christine LUCAS-SCHLOGEL,
sa maman,

décédée le 21 juillet 1969,

Max LUCAS,
son grand-père,

décédé le 4 octobre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16e, le jeudi 10 septembre à 10 h 30.

– Mlle Linda DAUNAY,
M. Yves QUENENER,

ont la tristesse de faire part du décès de

Fernand,

survenu dans sa deuxième année.

Amicale pensée à Mme Schneider.

Remerciements à Luc Bricout, Marc Fauchoux, Edouard Da Costa, Franck Letord, Robert Cessieux, Christophe et Emmanuelle Cessieux.

– M. et Mme Claude Meunier,
Nicolas et Antoine,
M. et Mme Pierre Gachkel,
M. et Mme Paul Auzas,
M. et Mme Michel Duport,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne GACHKEL,
née Auzas,

survenu le 1er septembre 1992.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 4 septembre, à Saint-Martin-d'Ardèche.

De la part des familles Gachkel, Armengau, Roman, Castellane, Auzas, Duport.

11, rue des Epinaux,
13100 Aix-en-Provence.
46, rue Vital,
75116 Paris.

– Patrice A. Garreta,
Lorraine Seydoux,
Amélie Garreta,
Mme Hélène Daniel Seydoux,
ont la très grande peine de faire part du décès accidentel près d'Etretat, le 30 août 1992, à l'âge de vingt ans, de

Alfred GARRETA,

leur fils, frère et petit-fils.

Un service commémoratif aura lieu en l'église réformée de l'oratoire du *Louvre, 4, rue de l'Oratoire*, à Paris-1er, le samedi 12 septembre, à 11 heures.

1, rue des Ecoles,
91530 Sermaise.
127, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Mme *René-Victor Manaut,*
son épouse,
M. Roger Manaut,
M. Bernard Manaut,
M. et Mme Michel Sardo,
ses enfants,
M. et Mme Francis Reddet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Seta
et leur fils,
M. et Mme François Manaut
et leur fils,
Mlle Emilia Sardo,
Mlle Renata-Maria Sardo,
M. Michaël Manaut,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René-Victor MANAUT,
ancien ministre,
ancien député
des Pyrénées-Orientales,
dernier député
de la Chambre bleu horizon,
ancien du 39e régiment d'infanterie,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
grand croix de l'ordre souverain
de Malte,

survenu le 6 septembre 1992, dans sa cent unième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 10 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue des Ternes,
75017 Paris.

[Né le 23 septembre 1891 à Paris, René-Victor Manaut était diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il avait été administrateur de nombreuses sociétés, parmi lesquelles Simca, le *Petit Journal*, les Chemins de fer de l'Est et les assurances La Concorde, et président, de 1948 à 1968, de la Fédération nationale des industries de l'alimentation. Sur le plan politique, il avait été député des Pyrénées-Orientales de 1919 à 1924 et de 1928 à 1932, et sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans les cabinets d'André Tardieu en 1929-1930.]

– Mme Tran Dinh Lan,
son épouse,
M. et Mme Vanwert Tran
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Tran Dinh Can
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Tran Dinh Hung
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Tran Dinh Cung
et leur fils,
M. et Mme Tran Dupuis,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Henri TRAN DINH LAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
vice-président et membre fondateur
de l'Union générale
des Vietnamiens en France,

survenu à Paris, le 5 septembre 1992, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 septembre, à 15 h 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

La célébration à la pagode de Truc Lam de Villebon-sur-Yvette se tiendra le samedi 12 septembre, à 11 heures.

– M. Pierre Plessier,
Michèle Maynadier,
M. et Mme Yves Plessier,
Clara, Justine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Reine
PLESSIER-FLEURMAY,

survenu le 6 septembre 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi *10 septembre, au temple* de l'Oratoire.

145, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

– Mgr Duval,
président de la Conférence des évêques de France,
Mgr Marcus,
vice-président,
Le cardinal Lustiger,
Et les autres membres du Conseil permanent,
Le secrétariat général de la Conférence,
Mgr Vilnet,
Mgr Deledicque,
Et les prêtres du diocèse de Lille,
Mme Wasselynck,
sa mère,
M. et Mme Georges Wasselynck,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gustave Houillon,
leurs enfants et petit-enfant,
Sa famille,
font part du décès de

Mgr René WASSELYNCK,
secrétaire général de la Conférence
des évêques de France,

survenu le samedi 5 septembre 1992, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 10 septembre, à 11 heures, en la cathédrale Notre-Dame de la Treille, à Lille.

Une messe sera célébrée à Paris, le mercredi 16 septembre, à 9 heures, en la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

(Le Monde du 8 septembre.)

Remerciements

– Mme Jean Maldidier
et ses enfants
adressent leurs remerciements émus aux amis et collègues de

Denise MALDIDIER,

qui, lors de sa disparition, ont été nombreux à témoigner, par leur présence ou *par leurs lettres, toute l'amitié qu'ils lui* portaient.

Anniversaires

– *Pour le huitième anniversaire du* décès de

Nicolas JABBOUR,

sa famille et ses amis en union de pensée.

– *Il y a trois ans disparaissait*

Julienne MARTIN,
née But.

Que ceux qui l'ont aimée aient en ce jour une pensée affectueuse pour elle.

– *Pour le premier anniversaire du* décès accidentel de

Claude MOUTRILLE,
professeur de mathématiques
en classes préparatoires HEC,

une messe de souvenir sera célébrée, le jeudi 10 septembre 1992, à 19 heures, à la chapelle du lycée Notre-Dame-du-Grandchamp, 97, rue Royale, à Versailles.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, *rue* du Docteur-Roux, à Paris-15e, le vendredi 11 septembre 1992, à 9 h 15, à l'intention de

M. Jean-Pierre LE COURT,

décédé à Paris, le 31 août 1992.

– Marie-Claude Saradar,
née El-Méouchy,
Marielle, Mario, Maria Saradar,
Henriette Absouat,
veuve Marius Saradar,
Lucienne,
épouse Charles Azar
et sa famille,
Marianne,
épouse Jimmy Barakat
et sa famille,
désireux de *réunir pieusement toutes* les personnes ayant connu et aimé leur très regretté époux, père, fils et frère,

Joe Marius SARADAR,

rappelé à Dieu, le 24 août 1992,

informent qu'une messe sera célébrée pour le repos de son âme, le 11 septembre, *à 19 heures*, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

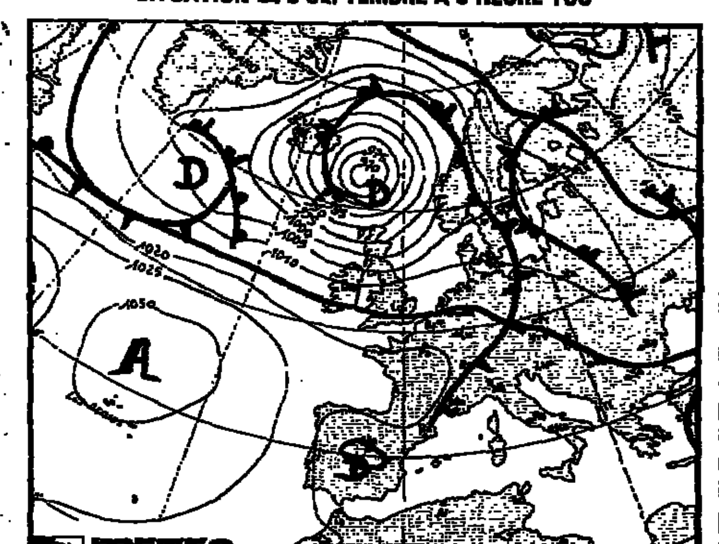
Soutenances de thèses

– Brigitte Gaïti soutiendra sa thèse de science politique : « De la IVe à la Ve République : Les conditions de la réalisation d'une prophétie », vendredi 11 septembre, *à 14 h 30*, salle 6 au Panthéon.

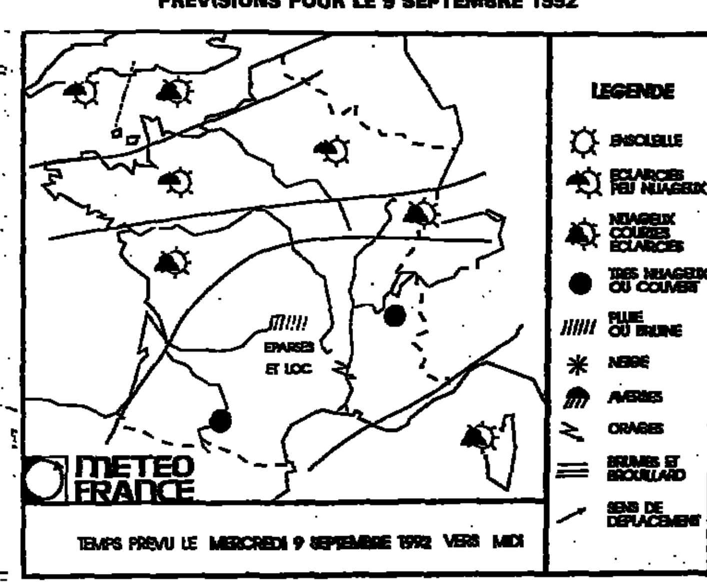
Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE 1992



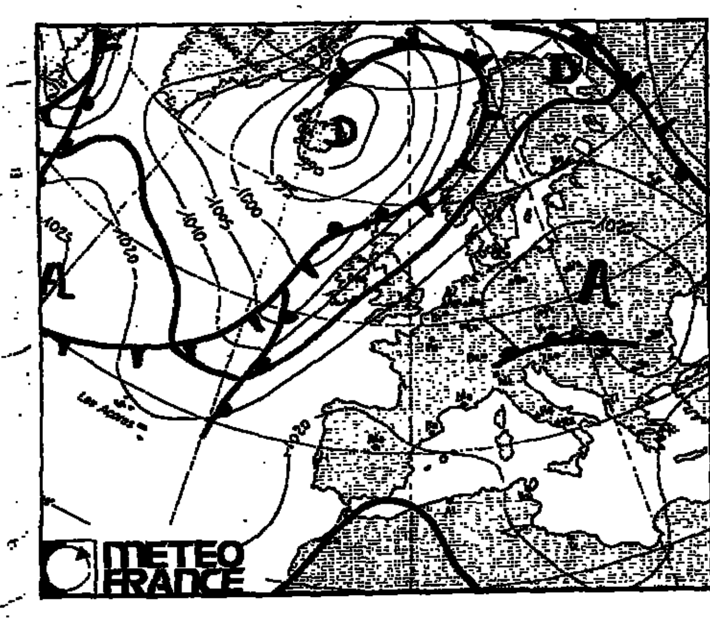
Mercredi : très nuageux au sud. *Plus de soleil au nord.* – C'est au nord de la Loire que, pour une fois, le soleil se montrera le plus, avec simplement sur les côtes de la Manche des passages nuageux le matin et, dans l'intérieur, quelques bancs de brouillard au lever du jour.

Au sud de la Loire, les nuages resteront abondants, avec quelques pluies éparses, voire même par endroits un orage. Seule la Corse devrait bénéficier de quelques timides éclaircies.

Les températures n'évolueront guère, restant assez fraîche : pour les minimales, sur la moitié nord, de 4 degrés à 8 degrés dans l'intérieur, de 8 degrés à 10 degrés sur les côtes, et sur la moitié sud, de 9 degrés à 14 degrés, jusqu'à 17 degrés dans le Sud-Est ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 18 degrés et 20 degrés sur la moitié nord, entre 22 degrés et 25 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 27 degrés en Corse.

Le vent sera généralement assez faible, de direction variable. Seules les côtes de la Manche connaîtront le matin un vent modéré de sud-ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-9-1992 à 18 heures TUC et le 8-9-1992 à 6 heures TUC

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	24	14	D
BIARRITZ	21	16	O
BORDEAUX	21	11	C
BOURGES	22	9	N
BREST	17	9	N
CAEN	17	8	N
CHERBOURG	17	9	A
CLERMONT-FER.	25	9	C
DIJON	25	9	B
GRENOBLE	25	13	N
LILLE	19	9	C
LIMOGES	18	7	B
LYON	26	16	C
MARSEILLE	25	16	N
NANCY	24	12	C
NANTES	20	8	C
NICE	22	16	C
PARIS-MONTS.	18	10	N
PAU	21	14	C
PERPIGNAN	27	18	C
RENNES	18	9	D
ST-ETIENNE	27	14	C
STRASBOURG	23	11	N
TOULOUSE	24	14	C
TOURS	19	10	C
POINTE-A-PITRE	33	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	18	9	N
ATHÈNES	27	17	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	26	21	C
BELGRADE	22	8	N
BERLIN	19	13	C
BRUXELLES	18	9	D
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	17	8	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	33	25	N
DJERBA	–	–	–
GENEVE	25	9	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	14	D
JÉRUSALEM	26	17	N
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	18	8	N
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	21	6	D
MADRID	33	14	D
MARRAKECH	33	19	D
MEXICO	19	13	C
MILAN	25	8	D
MONTRÉAL	22	17	C
MOSCOU	20	12	C
NAIROBI	21	12	N
NEW-YORK	25	18	C
PALMA-DE-MAJ.	28	18	D
PÉKIN	31	16	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	15	D
SEVILLE	33	18	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	16	8	C
SYDNEY	23	12	D
TOKYO	26	20	C
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	12	7	D
VENISE	23	12	D
VIENNE	21	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Bons ménages

DANS le maelström des nouveaux looks, des nouveaux jingles, des nouvelles cliques *et des nouvelles claques*, Michel Drucker, inébranlablement druckérien, avait convié quelques épouses d'hommes politiques : Danièle (Charasse), Lise (Toubon), Odile (Marchand) et Gilberte (Bérégovoy) offrirent à la nation un aperçu *sur cet éden quotidien que* constitue la fréquentation conjugale des maires et des ex-ministres. De ces quelques minutes d'actualité heureuse, il subsista que Mme Charasse *« dirige l'antenne du cabinet de son mari pour le département du Puy-de-Dôme »* (?), que Mme Toubon n'eût pas détesté succéder à Mme Lang comme coministre de la culture et que Mme Bérégovoy, en 1981, avait « incendié » l'in*fortuné Drucker pour avoir laissé* Thierry Le Luron chanter *« L'emmerdant, c'est la rose »*. *« On venait d'arriver au pouvoir, on était plein d'illusions »*, s'excusa Gilberte, qui, entre-temps, avait pardonné à « Thierry ».

Délicieusement rosissantes, les épouses étaient interrogées par Drucker à la façon de Jacques Martin – on attendait qu'il leur fasse chanter *« Une souris verte, qui courait dans l'herbe »*. Quelques maris méritants avaient tenu à assister *dans la salle à l'épreuve* (MM. Marchand et Bérégovoy). La caméra scruta leurs traits augustes, partagés entre l'extase, le trac et la peur de la gaffe, prêts à bondir si quelqu'une livrait, par inadvertance, le code de la force de frappe.

Montant finalement sur scène aux côtés de Jean Roucas et de *Charles Trenet, le premier ministre* avoue que, quoique n'aimant guère *« se donner en spectacle »*, il était *« content d'être là »*.

Ces couples de rêve étant repartis dormir dans les baldaquins de la République, Guillaume Durand put essuyer les plâtres de « Durand la nuit », nouveauté de TF 1. Il y eut *des toboggans, une caméra qui* parle, de la blanquette de veau servie en direct. Pour le reste, on débattit de la portion congrue accordée à la chanson française sur la bande FM. Il en ressortit essentiellement que, sur la FM comme un peu partout, on respire surtout l'argent et les parts de marché et *qu'on s'y soucie comme de son* premier contrat d'offrir leur chance aux débutants. Comme pour illustrer ce triste constat, un chanteur un peu jeté et très durandien, Fernandez quelque chose, vint pousser une étrange et exotique chansonnette sur Venise, offrant la démonstration *qu'un petit grain et un bon bout de talent peuvent faire* eux aussi bon ménage.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 8 septembre

TF 1

20.45 Cinéma : Cocktail. □
Film américain de Roger Donaldson (1988). Avec Tom Cruise, Bryan Brown, Elizabeth Shue.

22.35 Les Films dans les salles.

22.40 Cinéma : Héros. □
Film américain de William Tannen (1988). Avec Chuck Norris, Bryan Theyer, Jack O'Halloran.

F 2

20.50 Cinéma : L'Etoffe des héros. ■■
Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Scott Glenn, Sham Shepard, Ed Harris.

23.55 Journal des courses, Journal et Météo.

F 3

20.45 Série : Les Aventures de Tintin.
Au pays de l'or noir, de Stéphane Bernasconi, avec les voix de Thierry Wermuth, Christian Pélissier.

21.40 Magazine : Faut pas rêver.
Egypte : danseuses orientales, idoles et perles, de Patricia Micallef et Laurent Desvaux ; *Pyrénées : pays aux deux visages, de Corinne* Glowacki et Philippe Bigot ; Pérou : Quollorit'y, le pèlerinage des hommes ours, de Jean-Xavier de Lestrade et Thierry de Lestrade.

22.35 Campagne pour le référendum.

22.50 Journal et Météo.

23.05 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.

23.10 *Courts-métrages* : Libre Court.
Faux et usage de faux, de Frédéric Variot ; Hermann Heinzel, ornithologue, de Jacques Mitsch ; Alain Lasserre, taxidermiste, de Jacques Mitsch ; Histoire d'ogre, de Marcel Digout ; L'Artiste, de Serge Thébaut ; Madame Rini, de Jacques Mitsch.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Calme blanc. ■■
Film australien de Philip Noyce (1989).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : La Valse des pantins. ■■
Film américain de Martin Scorsese (1983) (v.o.).

M 6

20.45 Téléfilm : Un chien pour deux.
De Michael Landon, avec Michael Landon, Victor French.

22.30 ► Cinéma : Django. ■
Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1967). Avec Franco Nero, Lorendana Nusciak, *Jose Bolado.*

ARTE

20.40 Soirée thématique.
Eugène Ionesco. Soirée proposée par *Pierre-André Boutang (rediff.).*

20.41 Documentaire : La Cantatrice.
Présentation du personnage Ionesco.

21.05 Théâtre : Les Chaises.
Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec D. Genca, P. Dux.

22.20 Documentaire : Eugène Ionesco.
De Jill Evans.

23.10 Documentaire : Kaléidoscope.
De Philippe Nahoun.

23.25 Théâtre : La Leçon.
Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Sylvain Dhomme.

***0.30* Adieux.**
Extrait du dernier discours officiel d'Eugène Ionesco lors de la perution de ses œuvres complètes à La Pléiade.

FRANCE-CULTURE

21.30 Legio patria nostra.
La Légion étrangère (rediff.).

22.40 Musique : Les Nuits magnétiques.
Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 1. La reine des prés et le saule pleureur.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Gilles Leroy (Madame X).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 août, lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano op. 31 nº 2 en ré majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 1 en si bémol majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 2 en sol majeur, Sonate pour piano op. 35 nº 3 en ut mineur, de Dussek, par Andreas Staier, piano.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Le *Médecin malgré lui, extrait, de Gounod.*

23.09 Ainsi la nuit.

Mercredi 9 septembre

TF 1

14.35 Club Dorothée.

17.25 *Série : Le Collège des cœurs brisés.*

17.55 Sport : Football.
Eliminatoires pour la Coupe du monde 1994 : Bulgarie-France, en direct de Sofia.

19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).

19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal et Météo.

20.50* Variétés : *Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.

22.45 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Faut-il encore aller à l'école ? Invités : Maurice T. *Maschino (l'Ecole, usine à chômeurs) ;* Corine Bouchard *(La vie des charançons est assez monotone) ;* Stella Baruk *(Dictionnaire de mathématiques élémentaires) ;* Marc Guiraud et Gilbert Longhi *(la République lycéenne) ;* Philippe Guilhaume *(Jules Ferry) ;* Alexandre Jardin *(le Petit Sauvage).*

0.00 Journal et Météo.

F 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.40 Feuilleton : Beaumanoir (3e épisode).

17.05 Magazine : Giga.
La Fête à la maison ; Reportages ; Quoi de *neuf docteur ? ; Reportages.*

18.20 Série : Magnum.

19.10 Campagne pour le référendum.

19.30 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.

20.50 Jeux sans frontières.

22.15 Documentaire : Le Grand Jeu URSS/USA.
De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 1. Les Raisins de la colère (1917-1938).

23.20 Journal des courses, Journal et Météo.

23.40 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.

16.25 C'est Lulo !
L'Inspecteur Gadget ; Il était une fois les Amériques ; *Jeu : Quizako ; Moi, Renart ;* Les Enfants de la République.

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invités : des médaillés olympiques.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

18.55 Un livre, un jour.
Avant, de Vassilis Alexakis.

19.00 Le *19-20 de l'information.*
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 ► Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Afrique, le grand deuil noir ; Invité : Nicéphore Soglo, président de la République du Bénin ; Reportage : Retour à Niamey, de Serge Moati.

22.25 Campagne pour le référendum.

22.40 Journal et Météo.

22.55 Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.
Bilan de la journée.

23.05 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.35 Téléfilm : La Femme abandonnée.
D'Edouard Molinaro, avec Charlotte Rampling, Christopher Thompson.

17.05 Documentaire : Clint Eastwood, sur le tournage de « Impitoyable ».

17.30 Sport : Tennis.
Open des Etats-Unis, résumé.

***18.00* Canaille peluche.**
Don Coyotte et Sancho Panda.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.
Crowded House, « Weather With You ».

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Roland Petit.

20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma :
Dans la peau d'une blonde. □
Film américain de Blake Edwards (1991). *Avec Ellen Barkin, Jimmy Smits, Lorraine* Bracco.

22.35 Flash d'informations.

22.45* Sport : *Football.
Coupe du monde 1994, Finlande-Suède.

0.30 Sport : Tennis.
Open des Etats-Unis : 10e journée, en direct.

M6

15.15 Variétés : Multitop.

16.45 Magazine : Culture rock.
Les Who.

17.15 Jeu : Zygopolis.

17.35 Série : Campus Show.

18.05 Série : Tonnerre mécanique.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05).

20.45 Téléfilm : Prisonnières des Japonais.
De Buzz Kulik, avec Susan Sarandon, Christy McNichol.

22.30 Téléfilm : *L'Homme à abattre.*
De Noël Black, avec Bruce Boxleitner, David Craf.

0.05 Magazine : Vénus.

ARTE

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Court métrage : It's not *just you Murray.*
De Martin Scorsese (rediff.).

19.20 Cinéma d'animation : Le Spectateur.
De Raimund Krumme.

19.30 Documentaire : Voyage dans l'empire interdit, l'expédition Mustang.
De Hajo Bergmann.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Journal musical.
Festivals, festivals, festivals.
Un regard qui se veut insolite sur les grandes manifestations estivales.

21.20 Opéra : Carmen.
De Georges Bizet, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Marc Soustrot ; sol. : Marjana Lipovsek, Emil Ivanov, Philippe Rouillin, Thierry Migliorini, Hans Peter Kammerer, Idiko Raimondi, Sonia Zlatkova, Liliana Nichiteanu ; mise en scène : Jérôme Savary.

FRANCE-CULTURE

21.30 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'esprit des voix ; Le Cri de l'ange (1).

***22.40* Les Nuits magnétiques.**
Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 2. Le doudou.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Guyette Lyr (la Petite Nudité).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 juin lors du Festival de Charonne) : Trio pour violon, cor et piano en mi bémol *majeur* op. 40, de Brahms, par Alexandre Gastarov, piano, Paul Minck, cor, Dominique Ferret, violon ; Kya, de Scelsi, par Benoît Marin, alto, David Simpson, violoncelle, Jean-Max Dussert, clarinette principale, Francis Vilar, clarinette basse, Paul Minck, Gérard Boulanger, trompette, Patrice Beuscher, trombone, Jean-Pierre Arnaud, cor anglais ; Chants d'un compagnon errant, de Mahler, par Dominique Ferret, Nathalie Chabot, violons, Benoît Marin, David Simpson, Jean-Marc Loisel, contrebasse, Jean-Max Dussert, Xavier Arageu, flûte, François Vilaseque, percussion, Alexandre Gastarov, Odile Delangle, harmonium, Francis Dudziack, baryton.

22.00 Concert. Collection de timbres pour orgue et bande magnétique, de Dufour ; *Fantaisie lyrique, de Favotti ; Olé, pour guitare,* bande magnétique et syter, de Schwarz.

23.09 Ainsi la nuit.

Le Monde

Un nouveau geste de M. Itzhak Rabin

Israël est prêt à discuter d'« arrangements intérimaires » et « de sécurité » avec la Syrie

Faisant preuve d'une flexibilité nouvelle vis-à-vis de la Syrie, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a déclaré lundi 7 septembre, pour la première fois, que l'Etat juif était prêt à discuter d'*« arrangements intérimaires »* avec la Syrie si Damas *« n'est pas disposée à négocier d'un traité de paix, de l'ouverture des frontières et de l'établissement de relations diplomatiques »*. S'adressant par satellite aux délégués du B'nai Brith, une organisation juive prosioniste, qui tient son congrès à Washington, M. Rabin a ajouté qu'Israël est également prêt à *« discuter d'arrangements de sécurité »* avec Damas pour *« réduire la menace d'un recours à la force »*.

Fronde ministérielle

M. Rabin a, d'autre part, relevé un *« léger changement »* dans l'attitude de Damas. *« Si je comprends bien leur position, ils disent que même dans le cas d'un retrait total du plateau du Golan, ils seront prêts à signer seulement des arrangements de sécurité mais pas à normaliser leurs relations »*, a-t-il dit, ajoutant qu' *« il n'est pas clair »* que la Syrie lie un arrangement de paix avec Israël à un accord de paix entre l'Etat juif et les autres parties arabes.

M. Rabin doit faire face par ailleurs à une fronde de plusieurs ministres, qui contestent les dépenses prévues pour les territoires occupés dans le projet de budget 1993. Le ministre des finances, M. Avraham Shohat, avait annoncé dimanche 6 septembre, que les investissements dans ces territoires seraient réduits de 830 millions de dollars. 220 millions de dollars seront toutefois dépensés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza pour financer des travaux d'infrastructures et achever la construction de onze mille logements déjà en chantier.

Le ministre de l'intérieur, M. Arieh Déri, du parti Shas (juifs religieux orientaux ultraorthodoxes), a accusé lundi M. Rabin de vouloir *« étrangler »* financièrement les colonies juives et a menacé de quitter le gouvernement. Le parti de gauche Meretz en revanche, affirmant, par la voix du vice-ministre de l'habitat, M. Ran Cohen, que le projet de budget prévoit des investissements de 1 milliard de dollars dans les territoires, a menacé de ne pas le voter.

De son côté, M. Fayçal Husseini, l'un des principaux responsables des territoires occupés, a exprimé le souhait que le gouvernement fasse preuve d' *« assez de sagesse »* pour *« refuser et stopper »* la proposition d'investir 1 milliard de dollars dans ces régions. – *(AFP.)*

□ **M. Pérès attendu mercredi à Paris en visite officielle.** – *Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, est attendu mercredi 9 septembre à Paris, pour une visite officielle de trois jours en France, au cours de laquelle il aura notamment jeudi un déjeuner de travail avec le président François Mitterrand. Outre son homologue français, M. Roland Dumas, M. Pérès s'entretiendra avec le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, et le ministre de l'éducation et de la culture, M. Jack Lang.

La CFDT et la rentrée sociale

M. Jean Kaspar réaffirme l'objectif d'une réduction du temps de travail

Résolument favorable à la ratification des accords de Maastricht – sans pour autant engager formellement son organisation en faveur du « oui », – M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, souhaite que le débat européen n'éclipse pas la lutte contre le chômage. Lundi 7 septembre à Paris, lors de sa conférence de presse de rentrée, il a de nouveau plaidé en faveur de la réduction du temps de travail, meilleur moyen selon lui d'améliorer la situation de l'emploi.

Regrettant *« l'approche idéologique que le président du CNPF continue d'avoir »* à l'égard de cette proposition, M. Kaspar a souligné que *« ce n'est pas de la croissance que viendra la solution, même si elle est nécessaire »*. Aussi la CFDT entend-elle donner l'image d'un syndicat *« qui se mobilise concrètement sur ses objectifs »* en organisant du 28 septembre au 2 octobre un tour de France au cours duquel ses responsables nationaux s'efforceront de *« valoriser quelques-unes des initiatives, parmi les plus significatives, prises par les cédétistes »*. Il s'agira de *« montrer qu'il est possible d'agir et d'obtenir des résultats, qu'il s'agisse de la gestion prévisionnelle de l'emploi, de la réduction des emplois précaires ou de la modification de l'organisation du travail »*.

D'autre part, M. Kaspar juge nécessaire de *« consolider le compromis »* signé en juillet à l'UNEDIC en compagnie du CNPF et de deux autres syndicats (la CFTC et la CFE-CGC), en obtenant de l'Etat qu'il double les allocations formation-reclassement (AFR) – qui permettent aux chômeurs de ne pas subir les conséquences de la dégressivité de la nouvelle allocation unique – et qu'il accepte de mieux prendre en charge les dépenses liées aux préretraites FNE.

En revanche, le leader syndical a émis de sérieuses réserves à l'égard du projet de création d'un fonds de solidarité permettant de financer les dépenses de retraites non liées au versement d'une cotisation. Remarquant que ce fonds comprend des prestations étrangères à l'assurance-vieillesse (allocation aux adultes handicapés, RMI), M. Kaspar a critiqué *« une opération où tous les dévoiements sont à craindre »* et qui *« risque d'aboutir non pas à un allègement des charges de la Sécurité sociale mais à un allègement des charges supportées par le budget de l'Etat »*. Enfin, la CFDT abordera les élections prud'homales du 9 décembre *« avec un optimisme raisonnable »* bien que son secrétaire général constate que *« les divisions syndicales contribuent à l'éloignement des salariés par rapport au syndicalisme »*.

J.-M. N

Faute de reprise économique

Les prévisions de consommation pétrolière dans les pays industrialisés revues à la baisse

Faute de reprise économique franche, la demande de pétrole dans les pays de l'OCDE continue à stagner. Dans son dernier rapport mensuel, publié le 4 septembre à Paris, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit *que la demande dans* l'OCDE ne dépassera pas 36,9 millions de barils par jour au quatrième trimestre. Bien qu'en très légère hausse comparé au dernier trimestre de l'année précédente (+1 %), le chiffre est en retrait par rapport à la précédente estimation de l'agence. L'AIE justifie cette révision à la baisse par la situation de l'économie américaine.

Côté production, l'agence évalue la demande de pétrole OPEP à 25,7 millions de barils par jour au dernier trimestre de l'année. C'est dire que les pays exportateurs de brut ont toute latitude pour accroître leur niveau de production (24,3 millions de barils/jour en août) sans risquer de déprimer les cours. Le problème est que, d'ores et déjà, en dehors de l'Arabie saoudite, aucun pays de l'OPEP n'est techniquement en mesure d'accroître son niveau d'extraction de manière sensible. Il est donc probable que les compagnies seront amenées à tirer sur leurs stocks (en baisse par rapport à l'année précédente) et que les cours du brut vont quelque peu grimper au cours des mois à venir. La situation serait radicalement différente si l'Irak revenait sur le marché international, hypothèse à exclure pour cette année.

A nos lecteurs

L'impression du *Monde* daté 8 septembre a été retardée d'une heure et demie lundi à la suite d'un arrêt de travail des rotativistes de notre imprimerie d'Ivry. Ceux-ci exigeaient la rémunération, pour le mois d'août, d'une personne supplémentaire non prévue dans les accords d'entreprise.

La direction du Monde *a naturellement refusé cette rémunération, décidée unilatéralement par cette catégorie de personnel. Elle présente ses excuses aux lecteurs qui ont été pénalisés par le retard de lundi.*

□ **Les syndicats de l'Aérospatiale pour le missile ANS.** – Les syndicats CFDT, CGC, CGT et FO du groupe Aérospatiale viennent d'écrire au ministre de la défense, M. Pierre Joxe, pour lui faire part des *« conséquences redoutables »* qu'aurait l'abandon éventuel du missile supersonique anti-navire (ANS), coproduit avec l'Allemagne. Ils estiment que *« le lancement de l'ANS est vital pour la coopération franco-allemande et la survie de la division missiles »* de l'Aérospatiale. Les syndicats redoutent qu'un abandon du projet, actuellement suspendu à une décision de la France (*le Monde* daté 7-8 juin et 12-13 juillet), ne se traduise par une perte de savoir-faire *« dans une technique de propulsion utilisable pour les supersoniques civils futurs »*.

Un séropositif exclu de son club à La Haye

Le virus du billard

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

L'organisation, fin juillet à Amsterdam, du huitième congrès mondial sur le sida, avait fourni aux Pays-Bas l'occasion d'une convaincante *démonstration* de tolérance. Des séropositifs venus de tous les continents étaient entrés sans restriction sur le territoire néerlandais, des sidéens avaient pu s'exprimer librement en marge et au cours des travaux scientifiques, et les activistes d'Act Up avaient manifesté sans entrave, sous l'œil débonnaire de quelques policiers.

Motif de fierté nationale, cette étoffe libérale vient pourtant *de subir un accroc* de taille : les membres d'un club de billard de La Haye ont *récemment exclu l'un des* leurs, pour cause de séropositivité. La victime de cette discrimination est un homme de trente ans, accidentellement contaminé par le virus du sida en 1982, à l'occasion d'un traitement avec un dérivé sanguin importé des *Etats-Unis*.

La municipalité, qui prend l'affaire au sérieux, a indirectement sommé le club de *réintégrer l'exclu* : en cas de refus, les joueurs de billard se verront interdire l'accès de la salle communale où ils se rencontrent. S'il s'exécute, en revanche, le club recevra l'assistance d'un médecin qui informera les membres sur la *pathogénie du virus*. Le malade n'a pas dit ce qu'il pensait de ce « remède » de *Salomon*, *précisant qu'un* fonctionnaire du ministère de la santé l'avait encouragé à *intenter une action en justice.*

CHRISTIAN CHARTIER

□ **FOOTBALL : composition de l'équipe de France.** – Pour rencontrer la Bulgarie mercredi 9 septembre à Sofia en match de qualification pour la Coupe du monde 1994, l'équipe de France aura la composition suivante : Martini, Boli, Roche, Casoni, Petit, Fournier, Deschamps, Sauzée, Vahirua, Papin (cap.), Ginola.

SOMMAIRE

DÉBATS

Maastricht: «Immigrés, les risques d'une dérive» par Patrick Weil; «Monnaie, l'engrenage de la récession» par Jean-Michel Naulot...... 2

ÉTRANGER

États-Unis: le revenu moyen d'une famille américaine a diminué de 5% en trois ans...... 3
Conflit dans l'ex-Yougoslavie 4
«Diagonales», par Bertrand Poirot-Delpech: «Vite, avant les crissements ouatés!» 4
M. John Major estime que «l'Europe ne se limite pas au traité de Maastricht» 5
Afrique du Sud: le bilan de la violente répression au Ciskei 6
Avis de gros temps au Pakistan . 6

POLITIQUE

La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht. Comment fut rejeté, il y a trente-huit ans, le projet d'une Communauté européenne de défense....... 7 et 8
La préparation des élections sénatoriales 8
Le secrétaire général de Génération Ecologie démissionne de ses fonctions 8

SOCIÉTÉ

M. Henri Emmanuelli a décidé de déposer une plainte pour violation du secret de l'instruction 9
Malgré l'interdiction annoncée par Mme Royal, le contrat d'importation de déchets australiens est toujours en vigueur...... 9
Epreuve de forces entre des élus socialistes et le préfet de Seine-et-Marne à propos du relogement des Maliens de Vincennes...... 9
Les Internationaux de tennis aux Etats-Unis: la défaite de Guy Forget...... 10
Les IXe Jeux olympiques des handicapés 10

SCIENCES ◆ MÉDECINE

• L'oasis du monde perdu • Ces aliments qui nous protègent • Paris sur «coke» • Point de vue: «Le repère du toxicomane» • Interrogations sur les peintures de Zubiaide ...... 11 et 14

CULTURE

Cinéma: *Luna Park*, de Pavel Lounguine...... 15
Rentrée des artistes: Stéphane Braunschweig s'attaque à Tchékhov 15

ÉCONOMIE

Les pays d'Europe centrale et orientale revendiquent une ouverture des marchés européens 18
Le marché unique renforce la spécialisation des Douze...... 18
Cure d'amaigrissement pour le groupe Accor 19

COMMUNICATION

L'audiovisuel public change de nom...... 18

Services

Abonnements...... 12
Annonces classées ...... 22 et VI à XXVI
Carnet...... 22
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 22
Radio-Télévision 23
Spectacles...... 17

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XXIV

Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1992 a été tiré à 493 530 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts et Spectacles : la saison 1992-1993 du Théâtre de la Colline

Seul théâtre national consacré exclusivement aux auteurs du *vingtième siècle, le Théâtre de la Colline propose, pour sa cinquième saison, Oh! les beaux jours* de Beckett avec Denise Gence, *révèle l'auteur Georges Tavelli, dont Jorge Lavelli monte Mein Kampf*, et redécouvre Franz-Xaver Kroetz. Un programme centré sur le pouvoir, l'intolérance et l'humour.
Également au sommaire : le 18e Salon de la musique à la porte de Versailles.

Education-Campus : la rentrée de A à Z

Près de treize millions d'élèves et plus d'un million d'enseignants et de personnels administratifs reprennent, jeudi 10 septembre, le chemin de l'école, du collège ou du lycée. La principale nouveauté de cette année scolaire est la rénovation de la classe de seconde, qui amorce la réforme des lycées. Mais la première inquiétude du ministre de l'éducation nationale concerne les collèges, *soumis à une forte pression démographique*.

DOSSIER

La qualité au secours de la compétitivité

Après le taylorisme, les entreprises françaises découvrent les vertus de la qualité. Un véritable bouleversement.

ENCORE confusément, mais de manière convergente, le débat point en France : et si la compétitivité d'une économie – la nôtre – ne se mesurait pas seulement par ses performances en productivité, mais d'abord par ses réussites dues à la qualité, de ses produits en premier lieu ? Autrement dit, est-ce que notre pays, dont on a pu prétendre qu'il était le *meilleur* élève de Taylor, n'a pas fait trop longtemps fausse route ?

Autour de ce thème, il se trouve que les contributions, les recherches et les propos en forme d'intuition se multiplient, ces derniers temps. Martine Aubry *se situe dans cette* réflexion quand elle lance le mot d'ordre de *« changer le travail »* (*le Monde* du 28 novembre *1991*). Mais le ministre du travail va aussi plus loin lorsque, parfois à voix haute, elle s'interroge sur les vrais constituants de la compétitivité et regrette qu'on ne retienne que les gains de productivité, comme par hasard relativement forts en France, et presque *constamment* supérieurs à ceux de rivaux internationaux, les Etats-Unis, bien sûr, mais également l'Allemagne. Selon une démarche voisine, Hugues de Jouvenel, directeur de la revue *Futuribles*, a pris l'initiative d'une vaste étude sur le temps de travail qui allait dans le même sens. Le numéro spécial de mai-juin (n° 165-166) montre que, à l'avenir, l'aménagement *comme* la réduction seront *les* données inéluctables d'un équilibre social.

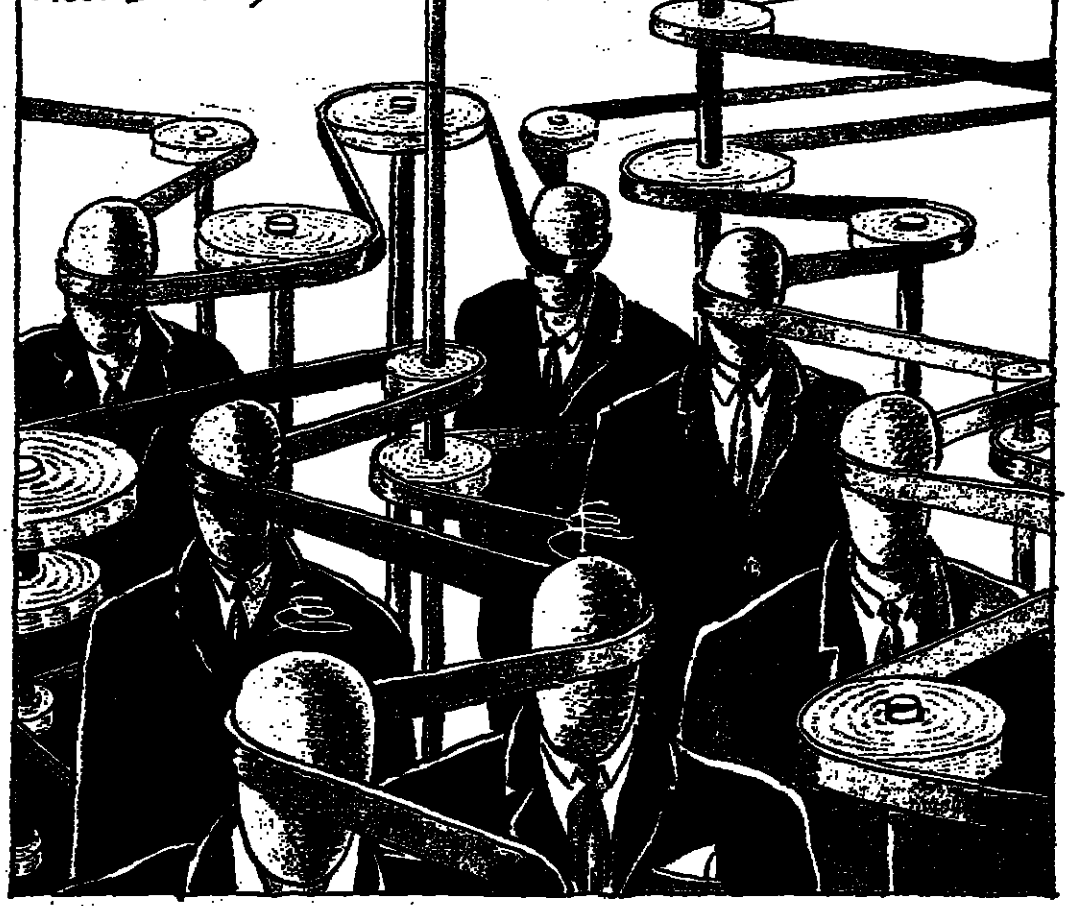
Nouveau commissaire général au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, par ailleurs très engagé dans les associations qui luttent contre l'exclusion et le *chômage* de *longue durée*, a *souhaité* qu'un groupe de travail, présidé par Jean Gandois, réfléchisse aux conditions de *« la compétitivité française »*, dans le cadre de la préparation du XI° Plan. Et il espère bien qu'un lien sera fait entre la définition d'un système productif français et une modernisation sociale. De même, Benjamin Coriat et Dominique Taddéi travaillent sur des sujets proches pour le compte du ministère de l'industrie et préparent un rapport sur *« le devenir industriel de la France »* qui pourrait reprendre les préoccupations de plusieurs économistes, dont Robert Boyer, qui parlent de *« compétitivité hors coûts »*. A leur tour, ils insistent sur l'importance des coûts non salariaux, principalement ceux dus à la non-qualité.

Justement, un document établi par une soixantaine de personnalités a été remis à Dominique Strauss-Kahn et Véronique Néiertz, qui conclut à l'exigence de la qualité, souligne le retard français sur ce point, et qui montre que, si les grandes entreprises en *ont compris la nécessité*, les PME ont encore beaucoup de chemin à parcourir. Parallèlement, et cela ne saurait être fortuit, on voit des chefs ou des dirigeants d'entreprise entonner le même discours et tenter de le relier à des préoccupations de gestion sociale. C'est notamment le cas du CJD (Centre des jeunes dirigeants), qui vient de tenir son congrès autour du concept de l'*« entreprise citoyenne » (le Monde* du 17 juin). Mais c'est surtout Antoine Martin, directeur des ressources humaines de BSN et président de l'ANPE, qui le personnalise le mieux. Tandis que, dans certaines usines de son groupe, la part de la masse salariale dans les coûts de production est passée de 45 % à 18 %, il se demande comment passer de la productivité de la main-d'œuvre à la productivité globale. A terme, dit-il, il faudra offrir des contreparties au personnel pour éviter le rejet de la compétitivité, et ce d'autant que des performances accrues peuvent se traduire par du chômage.

Le système français a poussé jusqu'à son terme la logique productiviste, dans sa façon de mener les hommes comme dans ses fabrications. Si l'on devait poursuivre selon le même schéma en se référant aux seuls gains de productivité, il est de plus en plus évident que s'augmenterait, en conséquence, le nombre de ceux qui seraient fatalement écartés de l'emploi.

Une alternative se dessine, que des pays *modernes ont empruntée* avec bonheur, semble-t-il. Il s'agit d'une *« sortie par le haut »*, d'un *« cercle vertueux »*, pour reprendre les expressions les plus courantes où l'on joue la qualité des produits, aussi parfaitement fabriqués qu'excellemment conçus, et pour lesquels, au minimum pendant le temps de l'innovation ou de l'avancée technologique, la question du prix est relativisée. L'expérience japonaise et, plus sûrement, l'allemande laissent croire que la compétitivité passe par là. Mais comment y parvenir sans modifier les rapports sociaux, sans passer de la sous-traitance à la co-traitance, sans développer des réseaux d'entreprises, sans réintroduire de l'autonomie et de l'intelligence dans le travail, ou *sans s'appuyer sur de la formation ? De l'ob*jectif de qualité découlent des transformations fondamentales, pour la société et les entreprises elles-mêmes. Il se peut aussi, si l'on accepte d'aller jusqu'au partage du travail ou la diminution de son *temps, que cela englobe aussi...* la qualité de la vie.

Alain Lebaube



■ La formation du bon sens
Les entreprises adaptent leurs programmes
par Francine Aizicovici

■ L'après-taylorisme : « Le message doit venir du sommet »
Un entretien avec le délégué général du Mouvement français pour la qualité

■ Organisateurs du travail
Des cabinets spécialisés
par Marie-Claude Betbeder

■ Le virage de l'automobile
Un choix imposé par la concurrence
par Catherine Leroy
page II

■ Les pionniers des services
A la recherche d'une norme européenne
par Jean Menanteau

■ Un nouveau partenariat
Les relations avec les sous-traitants
par Olivier Piot

■ Une longue marche
L'exemple de SmithKline-Beecham
par Françoise Chirot

■ Une modernisation ambivalente
Les conséquences sur les conditions de travail
par Marie-Béatrice Baudet
page III

LICENCIEMENTS
□ Dures journées pour les conseillers
ARCHITECTURE
□ *Penser l'espace*
SECOURS
□ Les techniciens d'assistance
page IV
TRIBUNE
□ L'organisation *qualifiante* : de quoi parle-t-on ?
par Philippe Zarifian
page V

DOSSIER • La qualité au secours de la compétitivité

La formation du bon sens

Un tiers des sociétés ont mis en place des programmes spécifiques

LA qualité s'appuie sur une philosophie toute simple : chacun est acteur des processus de l'entreprise. Toute simple, mais qui n'existe pas spontanément. Car, dans l'entreprise, encore empreinte du système taylorien, c'est la parcellisation des tâches qui prévaut, le cloisonnement des services. Aussi, un projet qualité nécessite la mise en place de formations pour que chacun s'engage dans la même direction.

« La formation concerne en premier lieu tout l'encadrement qui doit adhérer à cet état d'esprit » souligne Anne-Marie Bret, du service formation conseil de l'AFNOR (Association française de normalisation). La formation s'impose aussi pour apprendre à se servir des outils et méthodes de la qualité, ainsi qu'à rédiger les manuels de procédure et d'organisation. Enfin, elle touche le personnel de production, qui est sollicité dans son quotidien pour donner son avis sur un problème rencontré ou pour proposer des améliorations.

Selon l'AFNOR, fin 1991, un tiers des entreprises avaient mis en place un programme de formation à la qualité depuis deux ans. Un programme de plus en plus souvent sur mesure, signe qu'elles s'orientent désormais vers l'obtention d'une certification aux normes internationales ISO 9 000, que réclament déjà certains clients. C'est le cas du département de réalisations d'ensembles pour l'exportation de Merlin-Gerin, qui s'est lancé dans un programme de formation il y a deux ans. 200 salariés, sur les 450 du département, ont déjà suivi un stage de deux jours.

L'importance du rôle de chacun

« Quand on parle qualité, on parle procédures. C'est une vision froide qui embête les gens. » L'encadrement a été le premier visé sur la base du volontariat. *« Au début, il y avait peu de volontaires,* reconnaît Jean-Pierre Gillet, *mais au cours de la formation, on les a vus évoluer parce qu'ils ont découvert qu'il ne s'agissait pas d'une chape de plomb qui les empêchait de prendre des initiatives, mais au contraire qu'elle leur permettait de mieux travailler ; qu'on peut changer les règles pour améliorer les processus. »*

Chez Otis aussi, le programme de formation vise l'obtention de la certification. *« Le point de départ se situe en 1986, quand nous avons lancé un important projet qualité,* indique-t-on chez Otis. *Depuis ce temps, chaque nouvel embauché suit une formation de base sur la qualité pour connaître notre projet, comprendre l'importance du rôle de chacun. Le message que nous cherchons à faire passer est que chaque salarié est client et fournisseur d'un autre salarié de l'entreprise. »* Le principal outil à leur disposition est la « demande d'action corrective ». Si un salarié rencontre un problème qu'il ne peut pas résoudre seul, il remplit une fiche qui est transmise à un responsable qui se doit d'y répondre. *« On s'en sert aussi comme boîte à suggestions. Ainsi, le concepteur a un regard constant sur le produit vrai. »*

La formation, qui a touché les 6 000 salariés de l'entreprise, explique aussi comment former et faire fonctionner les groupes de travail appelés ici Cercles initiatives et responsabilités (CIR), composés uniquement de volontaires. Il en existe un par entité, qui se réunit une fois par mois. Les participants des CIR sont, en plus, formés en trois jours en interne à la résolution de problèmes. Le principe consiste à suivre des indicateurs de non-qualité (panne d'ascenseur, non-recouvrement de factures, etc.) et à chercher les moyens de les réduire.

Signaler les problèmes, proposer des solutions et des améliorations, se remettre en question, communiquer : avec la qualité, *« le professionnalisme classique est à l'ordre du jour,* affirme Joseph Zys, cofondateur du cabinet conseil en qualité Proqualis. *Il s'agit de travailler avec bon sens »*. Un bon sens qui s'est perdu et qu'il faut maintenant redécouvrir.

Francine Aizicovici

L'après taylorisme : « Le message doit venir du sommet »

estime Daniel Ameline, délégué général du Mouvement français pour la qualité

« Quels sont les enjeux de la qualité totale ?

– Il est difficile de répondre en évitant les poncifs. C'est une évidence que l'objectif est une meilleure compétitivité de nos entreprises. Il faut noter que, en ce qui concerne les produits, l'image qui nous colle à la peau selon laquelle les Japonais seraient toujours bons et nous plutôt mauvais est très injuste. En réalité, nous sommes souvent à l'égal des meilleurs. Et, de ce point de vue, il faut rendre hommage à des décisions comme celle prise en 1988 par Raymond Lévy, l'ancien PDG de Renault, de retarder la sortie de la R 19, dont il estimait que la qualité était alors insuffisante.

» Mais la qualité totale ne concerne pas seulement les produits. L'objectif est plus large ; il est celui d'être une entreprise de bonne qualité. Le message qui doit venir du sommet et toucher toutes les fonctions de l'entreprise est relativement simple : à chaque échelon, chacun doit travailler mieux.

– Existe-t-il une qualité totale à la française ?

– Il est vrai que cette théorie d'origine américaine, que les Japonais ont si bien utilisée, ne doit pas être appliquée partout de la même manière et doit s'inspirer des coutumes de chacun. On peut imaginer que, chez les Allemands, le souci du respect des normes joue un grand rôle. En France, notre caractère latin devrait permettre d'introduire un peu d'imagination à tous les niveaux.

» En réalité, la qualité totale est un message de bon sens : chez l'artisan, la notion de qualité était innée, et je crois qu'elle subsiste chez chacun de nous. Les gens ont envie de bien faire les choses. Du coup, on dispose d'un potentiel fantastique pour mobiliser sur ce thème. Les entreprises doivent s'en saisir. D'autant que la qualité totale, qui est l'opposé du système taylorien, doit mettre les salariés en situation non plus d'exécuter ce qu'on leur dit mais de penser à ce qu'ils font.

» En clair : chacun doit pouvoir faire preuve d'initiative dans la fonction qu'il occupe.

– Quel est le coût de la qualité totale ?

– Rappelons d'abord ce que coûtent les dysfonctionnements des entreprises : le gaspillage qui en résulte est estimé entre 20 % et 40 % des coûts de fonctionnement. Mais il est vrai aussi que la mise en place d'une politique de qualité totale entraîne des frais, notamment pour lancer le message. Sa réussite suppose une période de formation d'au moins deux jours pour la totalité du personnel et cela doit être fait sur une période relativement courte. La communication aussi est importante : en général, on sait assez bien donner des ordres, mais on a plus de difficultés à faire transiter le message de bas en haut.

» Par ailleurs, il est évident que les résultats ne sont pas immédiats ; on peut, en effet, estimer que les gains ne commencent à apparaître qu'au bout d'un ou de deux ans. Du coup, il est important de choisir d'abord les objectifs qui permettent des résultats rapides et significatifs.

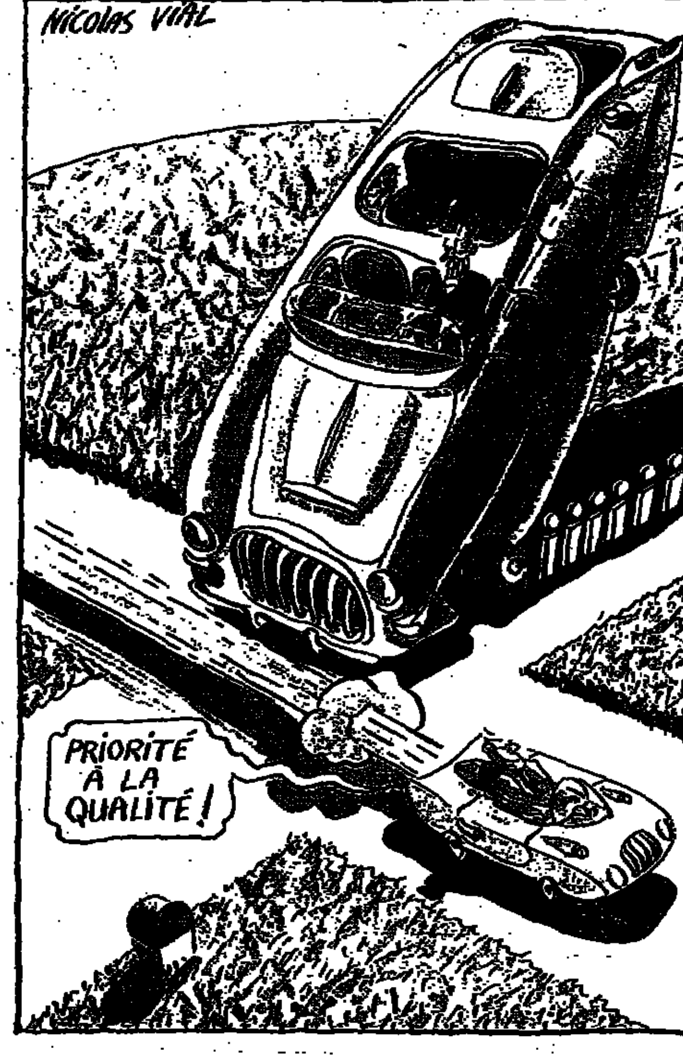
– Quelle est la réceptivité des chefs d'entreprise français à ce concept de qualité totale ?

– Si l'on compare à ce qui s'est passé il y a une dizaine d'années, l'intérêt est plus fort. Par ailleurs, certaines entreprises peuvent maintenant servir de modèles et aident ainsi à la promotion de ce mouvement. Et si l'on compare à ce qui se passe dans les autres pays, notre réceptivité est bonne, même s'il y a beaucoup à faire dans la mise en application. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Le virage de l'automobile

La concurrence a contraint les constructeurs à faire de la qualité une priorité



« CES dernières années, il y a eu une évolution du concept de qualité », déclare en préambule Jacques Lecœuvre, directeur de la qualité chez Citroën. Autrefois, en effet, on en parlait plutôt en termes techniques. Puis, la concurrence, notamment japonaise, a poussé les entreprises à chercher une plus grande maîtrise de la productivité, de la qualité et des coûts. Parallèlement, une réflexion sur l'enrichissement des tâches s'engageait.

Au début des années 80, il régnait une certaine ambiguïté autour de la notion de qualité, synonyme de coût élevé. Or les Japonais avaient réussi à faire *« l'excellence d'une manière économique »*, relate Pierre Jocou, directeur de la qualité chez Renault. Les constructeurs français envoyèrent mission sur mission dans les usines nippones pour essayer de percer ce mystère. Elles en revinrent avec le concept de qualité totale. Il s'agissait de s'appuyer sur la qualité des produits, certes, mais surtout sur des valeurs et des principes de management. Bref, sur les hommes. *« La qualité totale, c'est plus une affaire de conscience que de science, de comportement que de technique »*, explique Pierre Jocou. Une analyse que partage volontiers Michel Caillault, son homologue chez Peugeot, qui estime que *« le développement de la qualité cela ne se gère pas avec des normes, mais au travers de contacts humains, par la formation et l'information »*.

L'implication des managers

Ce nouveau concept de qualité totale a donc amené les constructeurs automobiles à passer du règne de la technique à l'éducation des hommes et à une plus grande réflexion sur la culture et les valeurs de l'entreprise. Ainsi, le groupe Renault a mis en place un système de formation et de sensibilisation à la qualité totale. Première pierre de l'édifice : la création, en 1989, de l'Institut Renault de la qualité. Chaque mois, des directeurs d'entreprises extérieures, des universitaires et des chercheurs du CNRS intéressés par la qualité totale viennent faire part aux cadres de Renault de leur expérience et de leur réflexion sur ce thème. Des « cahiers de la qualité » sont édités une à trois fois par an et les journaux d'entreprise consacrent régulièrement deux à trois pages à ce thème.

Ce dispositif de sensibilisation concerne essentiellement les managers, à charge pour eux de répercuter auprès de l'encadrement technique et des agents de maîtrise, des employés et des ouvriers. *« La qualité* explique Pierre Jocou, *est essentiellement le problème des managers. Il est important d'arriver à les persuader du bien-fondé de notre démarche car plus le niveau hiérarchique d'une personne est élevé, plus la nuisance est forte »*. *« La qualité totale ne marche que si l'on implique le management »*, confirme Jacques Lecœuvre. Il n'en reste pas moins que tous les constructeurs automobiles ont mis en place des systèmes permettant aux salariés de faire remonter leurs suggestions pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise. En dehors des outils de formation, les constructeurs automobiles utilisent les outils classiques du management. Ils intègrent la qualité dans les objectifs à long terme de l'entreprise.

Chaque direction établit ses axes de priorité pluriannuels avec, le cas échéant, des étapes intermédiaires. Les résultats sont régulièrement mesurés et analysés. Des coordinateurs et conseillers de la qualité sont mis en place dans toutes les directions. Plus encore, dans sa course à la qualité totale, Renault a décidé d'aller au-delà de la simple évaluation de la qualité de ses produits. Depuis 1991, elle évalue *« l'excellence de l'entreprise »*, utilisant pour cela la grille d'évaluation qui, aux Etats-Unis, sert à déterminer l'entreprise qui va gagner le prix national de la qualité.

Si les constructeurs s'occupent de la qualité de leurs produits, ils s'intéressent également, et par la force des choses, à celle de leurs fournisseurs qui subissent un audit tous les deux ans et sont classés suivant un référentiel commun à tous les constructeurs dans une échelle allant de A à D. Objectif immédiat : que la totalité des fournisseurs figurent dans le classement avant 1993.

Avec la mise en place de la qualité totale, le client fait son entrée dans l'entreprise. Peugeot a lancé depuis un an une campagne interne pour faire comprendre dans les bureaux d'études, dans les usines, chez les concessionnaires que le client avait une attente qu'il faut satisfaire. Chez Renault également, on est conscient que pour aller vers la qualité totale, il faut être à l'écoute du client, qu'il soit externe ou interne. *« Le subordonné à qui l'on définit une mission, le collègue à qui l'on fournit une prestation, le patron à qui l'on rend compte d'une action ou que l'on informe... »* sont aussi des clients, explique Pierre Jocou, dans son livre, *Au cœur du changement,* paru chez Dunod, (1992). Une analyse qui implique une évolution des comportements dans l'entreprise. Etablir un bilan de l'application de la qualité totale n'est pas chose facile, d'autant plus que la notion est assez évolutive.

Les trois grands constructeurs français se montrent malgré tout assez satisfaits de leurs résultats, tout en soulignant l'âpreté de la tâche. Il doivent sans cesse lutter contre les idées reçues : expliquer notamment qu'il n'y a pas dualité entre la productivité et la qualité ; convaincre tous les niveaux hiérarchiques que la qualité totale ne signifie pas qu'il faille travailler davantage, mais mieux et autrement. Veiller à combattre une forme de lassitude en renouvelant le message qualité, sans donner l'impression qu'il s'agit d'une nouvelle mode qui finira par passer. Un combat de tous les instants.

Catherine Leroy

Organisateurs du travail

Quelques cabinets de consultants se sont spécialisés dans la transformation des entreprises

TAYLOR, Ford et leurs émules ont, un jour, explicitement banni l'humain des usines. Le réintégrer représente un véritable bouleversement. Prendre la mesure de ce tournant historique n'est pas une démarche facile pour les chefs d'entreprise pris dans les affres de la lutte quotidienne pour la survie et l'angoisse des échéances proches. Tel est pourtant le parcours que se risquent à leur proposer quelques équipes de consultants.

Elles sont peu nombreuses, mais certaines ont déjà une riche expérience. C'est le cas de cabinets comme CEMIS à Villeurbanne et AEGIST à Bruxelles et Lille. Avant de travailler de manière autonome, leurs fondateurs, respectivement Alain Coffineau et Olivier du Roy, avaient fait ensemble leurs premières armes vers le milieu des années 70, dans le cadre de l'Institut européen de conception industrielle (IECI) qu'ils avaient fondé à Strasbourg avec Jean-Claude Hunault.

« Nous voulions bouger l'entreprise, changer les conditions de travail... » L'une de leurs idées était que le mieux pour promouvoir ces transformations était d'intervenir dans les périodes où s'élaborent de nouvelles structures (usines, ateliers, équipements...). *« Il existe à ce moment-là,* dit Olivier du Roy, *des possibilités extraordinaires de repenser l'organisation du travail. Mais la plupart du temps l'entreprise ne saisit pas cette opportunité. »*

Alain Coffineau a notamment été l'animateur de l'opération ISOAR : long processus d'une nouvelle organisation du travail dans l'unité automatisée créée pour le lancement de la 205 dans l'usine Peugeot-Mulhouse qui a servi de base à un accord ultérieur entre la direction et les syndicats pour l'ensemble des unités automatisées des usines Peugeot. Olivier du Roy a joué un rôle équivalent dans la création de l'usine Gervais-Danone de Saint-Just-en-Chaleyssin (Isère) et depuis 1988 dans celle d'Aluminium-Dunkerque, nouvelle usine du groupe Péchiney (« le Monde Initiatives » *du 24 juin).*

Une démarche collective

Des cas ouvrant de telles possibilités de penser l'organisation sociale en même temps que les systèmes techniques d'intégrer les problèmes humains dans la façon de concevoir l'architecture, les machines et leurs implantations ne se présentent évidemment pas souvent. Mais on ne travaille jamais sur un terrain vierge. A Aluminium-Dunkerque par exemple, une partie de l'encadrement et des opérateurs sont venus d'autres usines du groupe. Avec leurs habitudes de travail, de pensée... Le monde ambiant lui-même opère une pression invisible. Quelquefois, des changements plus limités – investissements, mise en œuvre de projets informatiques, changements de produits, notamment – peuvent aussi permettre d'expérimenter une démarche nouvelle.

On peut même introduire le neuf dans l'ancien si l'on accepte de démarrer par le travail de réflexion collective, qui est l'un des aspects essentiels de la démarche de CEMIS comme d'AEGIST. La participation des hommes aux changements qui les concernent à tout niveau est en effet une option fondamentale. *« Ainsi s'opère lentement une maturation de l'ensemble du corps social avec lequel se forge une vision partagée de la situation, et notamment de ce qui ne va pas, de ce que l'on ne veux plus voir continuer. »* Pragmatique, Olivier du Roy ne fait pas une nécessité incontournable de la participation des ouvriers à ce travail. Il se borne à souligner que *« là où c'est possible, c'est la source d'une dynamique extraordinaire »*.

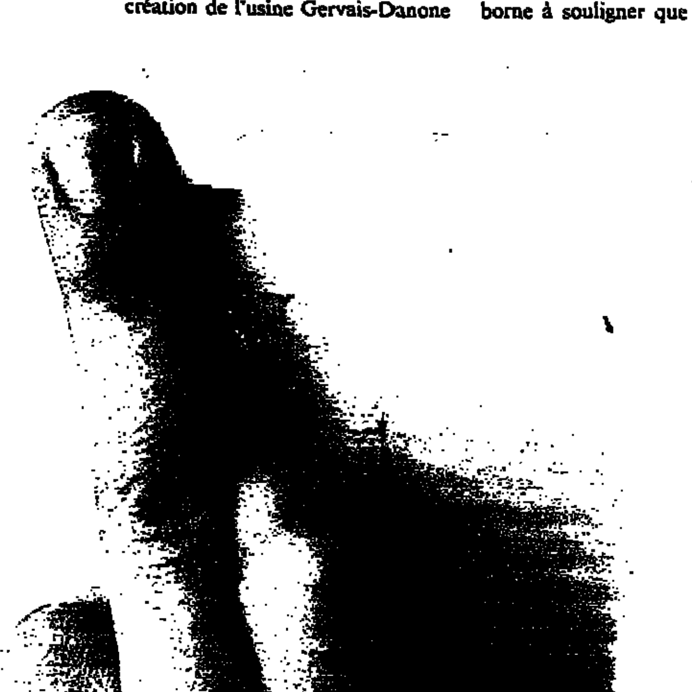
Pour Alain Coffineau, en revanche, toute démarche doit nécessairement *« partir du terrain »* et *« faire participer tous les acteurs »*. *« Au départ, notre intervention consiste à observer le travail en train de se faire, puis nous renvoyons l'image de ce que nous avons vu à des groupes représentant tous les secteurs de l'entreprise. »* A partir de là se met en route tout un processus d'échanges, de confrontations, de réflexions en groupes, qui va progressivement permettre à chacun de faire valoir ses préoccupations, ses analyses, ses propositions et d'entendre celles des autres.

Diversité et responsabilité

L'objectif est de concevoir l'organisation du travail la meilleure possible compte tenu des contraintes et des attentes ainsi repérées par tous. *« Nous ne proposons pas de solution. Nous aidons seulement les gens à trouver ce qui sera le meilleur pour eux. En nous appuyant sur quelques idées directrices. »* Les deux anciens collègues valorisent le travail en équipe, qui présente notamment l'intérêt – si l'on en a la préoccupation – de redonner au petit groupe d'ouvriers l'équivalent d'un vrai métier, avec une diversité des tâches et les responsabilités que cela implique.

Tous deux également soulignent l'importance du temps. Il faut une longue patience et beaucoup de ténacité pour ancrer des changements durablement dans une entreprise, mais l'efficacité du travail peut progresser vite. On ne travaille pas plus, mais on travaille mieux.

Marie-Claude Betbeder



Les pionniers des services

Dans ces secteurs, les entreprises sont à la recherche d'une norme européenne

« *ON peut tout de suite juger du climat qui règne à l'intérieur d'une entreprise à la manière dont on vous répond au téléphone.* » Sonia Farfour, standardiste au Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), se doute-t-elle qu'elle pratique ainsi l'un des dogmes du concept de la qualité dans les services? A savoir ce «petit plus» qui peut faire la différence vis-à-vis de la clientèle.

Ce que cette jeune femme de l'accueil téléphonique fait spontanément est, depuis quelques années seulement, formalisé dans quelques grandes entreprises de services. Compagnies d'assurances (UAP), groupes hôteliers (Club Méditerranée, Accor) Mutuelles (GMF), pour ne prendre que ces exemples, mais aussi services publics nouvellement ou prochainement confrontés à la concurrence (La Poste) commencent à cerner le concept difficile de la qualité totale. Certains ministères dont l'implication avec le public est forte (intérieur, finances, équipement) amorcent les premiers pas dans la foulée de la modernisation du service public. La norme européenne Iso 2000 concernant la qualité sert enfin d'aiguillon puisque applicable aux services.

«Nous en sommes aux premiers balbutiements en France et commençons à sortir de l'âge de pierre, commente Claude Cornec, qui anime le groupe de travail «qualité du service» du Mouvement français pour la qualité (MFQ). *Au milieu des années 80, je me suis convaincu que les méthodes applicables à l'industrie pouvaient l'être dans les services.»*

Multiplier les acteurs

Pour Claude Cornec, le produit, à la limite, s'efface par rapport au service *«différenciant»*. C'est le cas de Renault, qui a développé ses services Renault assistance. Ou de manière plus imagée des constructeurs japonais, qui ont prévu une tablette afin de poser la boîte de Coca-Cola sur le tableau de bord des voitures destinées à la clientèle américaine. Quelle place, selon lui, doit avoir le qualiticien dans l'entreprise? Responsable de la qualité chez Digital, et ancien responsable de la maintenance des ordinateurs, Claude Cornec est formel : *«Il est fondamental que la démarche intègre le plus d'acteurs possible.»* Claude Cornec se montre persuadé qu'une stratégie qualité ne peut pas être l'œuvre des seuls spécialistes. Il se félicite donc de voir qu'aujourd'hui sont associés à la démarche des *«gens de terrain et des opérationnels, anciens ingénieurs et commerciaux»*.

Ecco France, société de services par excellence, peut servir d'illustration à ce phénomène. *«Notre dimension internationale et notre réseau d'agences très décentralisé font que nous allons être de plus en plus confrontés à la norme européenne, Iso 2000. Obtenir une certification nous importait. Nous devions dès lors définir des critères communs avec nos filiales européennes,* dit Elisabeth Girard, responsable du service organisation-logistique. *Connaître les attentes des clients, procéder à des enquêtes auprès d'eux, assurer le suivi des intérimaires, etc. a toujours été fait. Aujourd'hui, il s'agit de formaliser la qualité et de la mettre au diapason avec ce qui se fait en Grande-Bretagne et en Belgique où les exigences sont supérieures.»*

Une culture de gestion

Les grands services publics et même les administrations s'y sont mis. *«Au départ,* explique Martine Guérin, animatrice du groupe de travail «qualité du service public» au sein du MFQ, *il s'est agi d'introduire la notion de clients comme la RATP ou La Poste l'ont fait. On s'est efforcé de modifier la relation usagers-administration. Ainsi le ministère de l'intérieur a poussé les commissariats à améliorer la qualité de l'accueil et les préfectures à réduire les délais d'attente pour les cartes grises par exemple.»*

Depuis qu'en janvier 1991 La Poste est devenue exploitant de droit public, c'est là que la réflexion qualité totale est la plus poussée. Et il ne s'agit pas d'un effort concernant le seul accueil du public aux guichets des bureaux de poste ou du seul traitement des réclamations pour lesquelles un groupe de travail a été constitué. C'est une population de 160000 postiers chargés du courrier qui est concernée. Et qu'il s'agit de préparer à prendre le *«virage à une culture de gestion»*, comme le dit Jean-Jacques Bianchin Fabre, directeur adjoint du courrier.

Pour cet ancien opérationnel, La Poste est entrée dans une logique d'entreprise. Elle doit donc répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus variée. Laquelle est loin d'ignorer les vertus du télécopieur et autres messageries et qui voit se profiler les *«flibustiers»* d'acteurs privés, notamment anglo-saxons sur le territoire national : *«Une concurrence qui pèse davantage que la logique européenne.»*

Qu'est-ce à dire? *«La qualité totale va de pair avec celle du management. Sa transformation est entreprise depuis deux ans et va de pair avec les réformes de structures. Elle se poursuivra sans doute encore une dizaine d'années, car ce sont les mentalités qu'il s'agit de changer»*, dit Didier Nadeau, collaborateur du directeur du courrier.

Une dizaine de personnes, dont des consultants extérieurs, sont à l'œuvre sur ce vaste chantier. Et la découverte que la qualité est un tout, englobant même les ressources humaines, explique que La Poste qualifie d'*«expérimentale»* sa réflexion.

Jean Menanteau

Un nouveau partenariat

D'autres rapports avec les sous-traitants

« LA période d'expansion des trente glorieuses *nous avait laissé un orgueil mal placé. Lorsqu'il a fallu, au début des années 80, subir le jugement «qualité» des auditeurs envoyés par les entreprises donneurs d'ordres, nous avions un réflexe de rejet : allaient-ils nous apprendre notre métier?»* Robert Dapere se souvient avec amusement des débuts de la politique du «zéro défaut». Responsable de la qualité totale chez Sollac, la branche des produits plats (tôles) du groupe Usinor-Sacilor, il est aujourd'hui chargé de répercuter la qualité totale sur ses fournisseurs.

Avec près de 20 000 salariés répartis sur une vingtaine de sites – et une production d'environ 11 millions de tonnes d'acier par an, – Sollac est la plus grosse branche du groupe sidérurgique. Travaillant en amont avec *«des milliers de sociétés sous-traitantes»* et, en aval, avec de grandes entreprises clientes – 35 % du carnet sont réalisés avec les constructeurs automobiles – l'entreprise a en quelque sorte vécu l'objectif de qualité totale sous tous ses aspects : en tant que fournisseur d'abord, subissant la pression des grandes entreprises clientes, en tant que donneur d'ordre ensuite, avec le souci de gérer avec ses propres sous-traitants la politique du «zéro défaut».

Digérer les contraintes

«Lorsque les constructeurs automobiles ont exigé de nous un contrôle de la qualité, nous étions à la traîne, reconnaît Robert Dapere. *A l'époque, personne ne savait très bien gérer ce problème qui nous était imposé de façon très procédurière sans que nous puissions trouver un exemple du côté des demandeurs.»* Grâce à sa taille, le groupe sidérurgique peut alors réagir de façon indépendante. Ses réseaux internes de formation, ses liens réguliers avec des industriels formés par les *«modèles»* américains et japonais lui permettent de digérer les contraintes. Dès 1988, il met en place une stratégie homogène de qualité totale. Un pôle de compétences qualité est chargé de *«développer, formaliser et diffuser des méthodes qualité»*; les différentes branches en organisent ensuite l'application et la formation nécessaire.

Mais il devient rapidement indispensable de répercuter en amont cette politique. *«D'autant que le système de l'automobile nous y incitait»*, précise Robert Dapere. Exemple : pour accorder son *«agrément qualité»* à un fournisseur, Ford exige que ce dernier impose les mêmes conditions à ses propres sous-traitants. En fait, la leçon est plus globale : *«Tout le monde à présent est conscient que ce n'est pas la peine de faire de la qualité si, dans la chaîne, il existe un maillon défectueux.»* Chez Sollac, un *«corps d'auditeurs»* est en place depuis 1989, composé d'une quinzaine d'ingénieurs travaillant sur différents sites de l'entreprise. Chacun de ces experts est régulièrement chargé d'analyser les forces et les faiblesses des fournisseurs.

En fonction des diagnostics, Sollac propose à ses sous-traitants soit une assistance technique à domicile, soit de participer à des modules de formation interne afin de *«les aider à compenser la faiblesse de qualification de certains de leurs salariés»*. Sur les différents sites, des groupes de travail sont régulièrement constitués, complétés par des *«journées de réflexion»* auxquelles sont conviés tous les fournisseurs.

«Souverains des mers»

Cette méthode est également utilisée aux Chantiers de l'Atlantique, la filiale du groupe GEC Alsthom. Au total, une centaine de fournisseurs et de sous-traitants – soit une quinzaine de corps de métiers – travaillent à la fabrication et au montage des paquebots. Une série comme celle des *«Souverains des mers»* (2700 passagers), livrés par les Chantiers depuis quatre ans, nécessite la présence de 3000 salariés pendant les périodes de pointe. Lors de l'étape de la finition et de la décoration du paquebot, les deux tiers du personnel employé proviennent d'entreprises extérieures.

«Depuis deux ans, nous signons avec la plupart de nos sous-traitants des accords de coopération afin de les amener au même niveau de qualité que celui que nous pratiquons», précise Yves Tallec, directeur des approvisionnements. Au fur et à mesure de la fabrication, chaque salarié des Chantiers pratique depuis plusieurs années un *«autocontrôle»* de la qualité de son travail. *«Mais chacun doit s'approprier ce souci d'un bout à l'autre de la chaîne»*, déclare Yves Tallec. A partir de *«plans qualité»* élaborés avec les fournisseurs, ce système de contrôle a ensuite été introduit dans les entreprises sous-traitantes.

Le second volet concerne la politique du personnel que mène le fournisseur. *«La qualité exige la participation des salariés tout autant qu'un savoir-faire technique*, précise Robert Dapere. *Il est important que les gens se sentent bien au travail.»* Les cadres de Sollac analysent le *«climat»* de l'entreprise également pour s'assurer que les tensions sociales ne risquent pas de détériorer *«la régularité des services du fournisseur»*. Un droit de regard que les patrons des PME concernées n'apprécient pas toujours.

«Il n'est pas question de reproduire ce que nous avions subi, ajoute Robert Dapere. *Il faut créer un véritable partenariat avec nos fournisseurs et ne pas faire de la qualité en adjudant. Nous avons tout intérêt à être efficaces ensemble.»* La *«fidélisation»* des entreprises sous-traitantes est en effet un axe essentiel de ce nouveau partenariat : *«On est sorti en fait de la période de bras de fer avec les sous-traitants*, déclare-t-il. *Il n'est plus question de changer tout le temps de fournisseurs. Les PME peuvent y gagner le bénéfice des compétences d'un groupe en se les appropriant; pour nous, un partenariat à long terme reste le plus sûr moyen de garantir la régularité de la qualité des services et des produits.»*

Olivier Plot

Une longue marche

Chez SmithKline-Beecham, la qualité globale est une obsession

DES pinces à linge multicolores dans une pièce stérile d'une usine pharmaceutique : cette bizarrerie résulte du travail d'un cercle de qualité des établissements SmithKline-Beecham, le numéro 4 mondial du médicament à Mayenne (Mayenne). Les participants à ce cercle ont prouvé que le système utilisé par les ménagères était le plus efficace pour assurer une parfaite stérilisation des blouses de travail.

Depuis près de quinze ans, la qualité est partie intégrante de la politique menée dans les deux usines qui emploient 372 personnes dans cette sous-préfecture des Pays de la Loire. *«Dans notre secteur, la qualité s'est d'abord limitée au respect des normes réglementaires, puis nous avons intégré la notion de service au client. Enfin nous sommes passés au concept de qualité globale qui donne un avantage compétitif»*, explique Michel Couquelet, responsable qualité et développement. De cercles de qualité en groupes participatifs et «feuilles de non-conformité», le système a pour but de traquer le DPM (Défaut Par Million) d'unités fabriquées. Un exercice qui aboutit à une véritable transformation des rapports dans l'entreprise.

En place depuis 1983, les dix cercles de qualité réunissent les salariés volontaires d'un même service ou d'une même ligne de production. Ils cherchent ensemble les moyens d'améliorer leur fonctionnement et leurs conditions de travail. Plus sélectifs, les groupes participatifs ou de projets réunissent huit à dix personnes et abordent des thèmes qui touchent à l'organisation de la production. L'un d'eux a ainsi planché sur le raccourcissement du cycle de production du Cervoxan, un médicament utilisé pour l'oxygénisation du cerveau. Après trois mois de travail, cinq réunions d'une heure trente chacune, les participants, représentants de toute la chaîne (fournisseurs, achats, conditionnement, contrôle, etc.) sont arrivés à réduire la durée de production de 7,25 à 5,01 semaines. Soit pour l'entreprise un gain de 1,3 million de francs par an.

Productivité et intéressement

Plus originales : les *«feuilles de conformité»*. Destinées à tous les membres du personnel, elles permettent à chacun d'indiquer les dysfonctionnements qu'ils ont rencontrés à leur poste. Essais ratés, sacs de matières premières percés, casse, pannes de l'informatique : toutes les anomalies sont ainsi connues de la direction qui, en 1991, a enregistré une moyenne de trente-quatre feuilles par mois. *«On recherche les causes, pas les coupables. Notre but est de réparer les erreurs»*, dit joliment Michel Couquelet pour expliquer que le système ne doit en aucun cas être répressif. Cela suppose d'exceptionnelles relations de confiance dans l'entreprise.

«Les politiques de qualité globale impliquent de gros changements dans les comportements personnels du haut en bas de la hiérarchie. Il ne s'agit pas d'un gadget : la qualité est à la fois la cause et la conséquence de la manière dont vit l'entreprise. Avant de se lancer dans ce type d'opération, un chef d'entreprise doit en mesurer toutes les conséquences et être prêt à les assumer», insiste Michel Lurquin, ancien directeur industriel de SB France, qui vient de prendre la même responsabilité au niveau européen.

Formation et mobilisation du personnel sont deux passages obligés pour réussir une telle politique. SB France consacre, selon les années, 8 % à 9 % de la masse salariale à ce poste. L'apprentissage de la communication est une autre priorité : au point que les responsables de SB ont introduit les aptitudes à la communication et à l'animation de réunions dans les paramètres de l'évolution des salaires y compris pour le personnel ouvrier. Le bilan est plutôt satisfaisant : alors qu'à leurs débuts les cercles de qualité réunissaient tout au plus quarante personnes, une récente enquête menée à la demande de la direction indique que 50 % du personnel est *«pro-actif»* c'est-à-dire fortement impliqués dans la vie de l'entreprise. Une situation que ne contestent d'ailleurs pas les responsables syndicaux qui reconnaissent les effets positifs de la politique de qualité sur leurs conditions de travail et ceux des bénéfices réalisés sur leurs primes de participation et d'intéressement. *«Par ailleurs*, avancent-ils, *les améliorations de productivité nous servent pour négocier des augmentations de salaires.»*

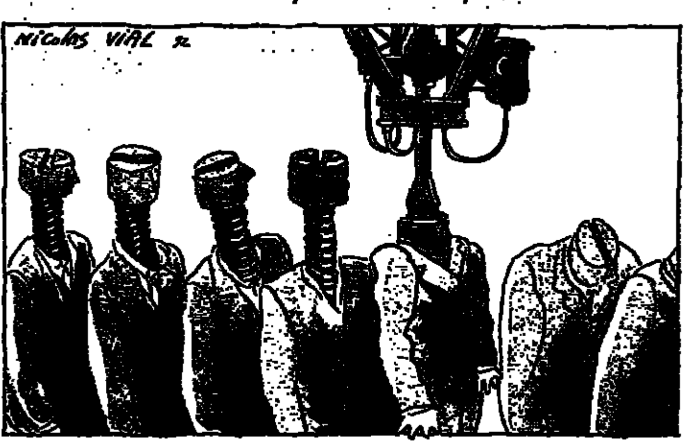
Pour l'entreprise en effet, les dépenses liées à la qualité ne sont pas à fonds perdus. *«La qualité est un investissement qui rapporte. Mais il faut du temps et c'est ce qui manque actuellement le plus aux entreprises»*, affirment les responsables de SB. Leurs calculs indiquent que cinq années sont nécessaires pour obtenir un *«retour sur investissement»*. De même, ils estiment que le perfectionnisme a des limites : à partir d'un certain moment, la qualité empêche la compétitivité.

Pour s'épanouir, la qualité a besoin de tranquillité et de sérénité et supporte mal les périodes de trouble. Chez SB, les inquiétudes et les interrogations liées à la fusion de 1989 entre l'américain SmithKline et le britannique Beecham avaient un peu mis en sommeil ces structures de réflexion. Mais toute le monde l'affirme : *«Cela est en train de repartir.»*

F. Ch.

Une modernisation ambivalente

Le stress remplace la pénibilité



COMMENT faire rimer ensemble modernisation de l'outil de production et changement du travail? Via le slogan *«La modernisation négociée»* ou celui lancé par Martine Aubry *«Changer le travail»*, les services du ministère du travail cherchent depuis plusieurs années à intensifier les actions de conseil auprès des entreprises.

Les entreprises restent maîtresses, bien évidemment, de leur organisation du travail. Pas question non plus de faire une distinction entre les grands groupes et les PME. Des deux côtés, des initiatives sont prises. Les entreprises importantes élaborent souvent en interne leur processus de modernisation, tandis que les PME font appel aux chercheurs de l'ANACT qui, l'année dernière, ont réalisé plus de 500 diagnostics.

Cibles visées : les petites unités dont la faiblesse des structures professionnelles ne permettent pas une information généralisée. Le désir exprimé par les spécialistes est bien d'intervenir le plus en amont possible lors de la mise en place d'une modernisation. *«Je pense que cette démarche volontariste représente un tiers de nos interventions*, constate Michel Berthelet, *un autre tiers fait appel à nous pour améliorer un processus engagé, souvent dans le cadre du triptyque productivité-qualité-compétitivité. Nous intervenons auprès du tiers restant après l'accident de travail ou le déclenchement de maladies professionnelles»*. Trop tard, donc.

La chasse aux temps morts

En réalité, les spécialistes sont plutôt sceptiques sur les bienfaits de la modernisation. Un de leurs premiers soucis est d'ailleurs d'expliquer que la modernisation n'entraîne pas automatiquement de meilleures conditions de travail. Une position à nuancer, bien sûr. La robotisation des tâches permet de supprimer une partie de leur pénibilité. *«Mais, d'un autre côté*, relève Pierre-Louis Rémy, ancien directeur de l'ANACT et ancien conseiller social à Matignon, *elle génère une forme de tension, de stress liée à la chasse aux temps morts, aux postes improductifs.»*

Le constat de Michel Berthelet, responsable du département *«concept des systèmes de travail»* à l'ANACT, n'est pas différent. *«Moins de pénibilité? Assurément*, explique-t-il, *mais, en revanche, la rigidité de la robotivité se développe pour tous les ouvriers, dont les gestes sont de plus en plus liés à des automatismes. Seuls peut-être les conducteurs, qui doivent surveiller, anticiper et diagnostiquer les pannes, ont vu leur travail s'enrichir. l'écart se creuse d'ailleurs entre ces deux catégories.»*

Des analyses traduites dans les résultats de la dernière enquête «Conditions de travail» réalisée en mars 1991 par le ministère du travail ou encore dans l'augmentation du nombre des accidents du travail avec arrêts maladie (+ 14,6 % entre 1987 et 1990). Les salariés interrogés l'année dernière estiment ainsi que leurs conditions de travail sont moins supportables qu'elles ne l'étaient en 1978 et en 1984, dates des deux enquêtes précédentes. Les nuisances sont ressenties aussi dans les industries plus modernes et se propagent dans le tertiaire. 22 % des salariés interrogés dans ce secteur indiquent ainsi *«ne pas quitter leur travail des yeux»*, 26 % expliquent devoir *«rester dans une posture pénible»*.

L'ambivalence de la modernisation s'explique ici assez facilement. *«Le temps de travail sur écran augmente régulièrement*, précise Michel Berthelet, *et se révèle bien sûr une aide précieuse. Mais, en même temps, il entraîne une plus grande sédentarité* [les gens ne quittent pas leur chaise] *et un isolement plus important. Les gens n'ont plus besoin de parler.»*

Marie-Béatrice Baudet

LICENCIEMENTS

Dures journées pour les conseillers

Un bilan de ce nouveau mode de défense des salariés

ILS ont traversé leur département à l'aube, reçu des appels angoissés tard le soir, planché sur des dossiers le week-end... Un véritable sacerdoce que cette mission de conseiller du salarié! Une institution véritablement née de la loi du *18 janvier 1991 («le Monde Initiatives» du 9 octobre 1991)*, qui permet au salarié de se faire assister, en cas de licenciement, par un conseiller extérieur à son entreprise lorsque celle-ci ne dispose pas de représentants du personnel.

Un premier bilan dressé par le ministère du travail permet d'en mesurer la portée. Entre le 1er juillet 1990 et le 30 juin 1991, 2 600 conseillers du salarié, présentés pour la plupart par les syndicats, ont effectué au total 15 300 interventions : plus de 93 % dans des entreprises de moins de 50 salariés, 45 % dans le secteur du commerce, et 31 % dans l'industrie.

Toutefois, la vie quotidienne d'un conseiller est loin d'être de tout repos. La surcharge des conseillers, obligés, du coup, de refuser des missions – ce qui est parfois mal perçu par les salariés en détresse – est la principale faiblesse du système. Ainsi, un conseiller CFTC en retraite, âgé de près de quatre-vingts ans, reçoit *«sept à huit appels par jour, parfois onze»*, explique-t-il. Cette situation résulte notamment des fréquentes démissions de conseillers. En outre, la tardive mise à jour des listes des conseillers aboutit à des aberrations : le nom de démissionnaires y figure encore tandis que de nouvelles personnes attendent encore d'y être inscrites. Pourtant, dans certains départements, la vraie difficulté réside dans la pénurie de candidats.

Cela n'empêche pas certaines unions départementales (UD) de se lancer à fond dans cette institution, comme dans le Rhône, où la CFDT propose pour la future liste une quarantaine de candidats au lieu de cinq actuellement. Par ailleurs, cette UD a décidé de gérer elle-même les appels des salariés en détresse en les répartissant vers la dizaine de conseillers disponibles.

«Bignon, c'est l'Inquisition»

Les conseillers déplorent aussi les *«tracasseries administratives»* pour se faire rembourser leurs frais par l'Etat. Les aléas de la géographie les contraignent notamment à de longs déplacements. Charles-André Bignon, conseiller CFDT en Vendée, qui a démissionné fin 1991, avait alors parcouru plus de 6 500 kilomètres *«pas tous remboursés»* pour assister à plus d'une centaine d'entretiens en deux ans... Un exploit que ses collègues en activité n'auraient pas pu accomplir dans le cadre de leurs quinze heures de délégation par mois que l'Etat rembourse aux employeurs. Un contingent d'heures qui ne sera pourtant pas augmenté, indique le ministère du travail. Si le rapport affirme qu'il y a eu *«peu de cas de délit d'entrave»*, les conseillers signalent certains cas où il a fallu menacer d'appeler l'inspection du travail, voire la police, pour qu'un patron de PME accepte leur présence.

Tant d'efforts pour quels résultats? *«De manière quasi systématique, la présence du conseiller modifie le déroulement de l'entretien»*, souligne le bilan. Les rapports entre les interlocuteurs sont souvent moins tendus. L'intervention vise ainsi à *«pallier la méconnaissance des salariés et des employeurs en matière de réglementation du travail»*. *«Des patrons disaient : Bignon, c'est l'Inquisition!»* souligne ce dernier, qui est aussi un ancien directeur du travail. *Je demandais l'application des textes, mais ils ne les connaissaient pas!»*

Hélas, les employeurs reviennent très rarement sur leur décision de licencier. Face à cette situation, différentes stratégies sont possibles. Assister simplement le salarié comme le préconise Michel Trudel, permanent CFTC dans le Nord. *«Le conseiller du salarié n'est ni un opposant au patron ni un défenseur du salarié*, estime-t-il. *Notre rôle est de permettre que les deux parties s'expliquent.»* Certains motifs de licenciement sont pour le moins obscurs. *«Il y a un abus manifeste de la faute grave qui est utilisée par l'employeur pour ne pas payer les indemnités de licenciement»*, souligne un conseiller CFTC. *«L'argument de la faute grave sert aussi à déguiser un licenciement économique»*, ajoute un conseiller CGT. Face à cela, les conseillers multiplient les arguments et les menaces de prud'hommes.

Motif invoqué : perte de confiance

D'autres conseillers se transforment en véritables négociateurs. *«Parfois, je prends l'employeur dans une pièce à part et je lui propose un arrangement*, confie un conseiller CGC d'Ile-de-France. *Puis je reviens en discuter avec le salarié.»* Mais parfois l'employeur fait preuve *«de la mauvaise foi la plus totale»*, remarque un conseiller CGT de Paris. *«Un patron avait invoqué la perte de confiance sans pour autant en donner la raison*, explique-t-il. *Ce qui n'a pas de valeur légale. J'ai préféré ne rien dire lors de l'entretien pour pouvoir attaquer aux prud'hommes.»* Cette solution n'est pas sans risque. Car, sur le conseil d'un juriste, l'employeur peut inscrire un autre motif dans la lettre de licenciement. Comment, face aux juges, déjouer ce piège? Mission presque impossible car le compte-rendu de l'entretien, rédigé par le conseiller, n'a de valeur légale que s'il est cosigné par l'employeur. C'est d'ailleurs pour cette raison que Charles-André Bignon a démissionné. *«J'avais l'impression d'aider non pas les salariés, mais les employeurs à licencier!»* Un rapport de la direction régionale du travail des Pays de la Loire le confirme : *«Les conseillers craignent que leur présence ou leur intervention ne serve de caution aux licenciements effectués.»*

D'autres conçoivent leur rôle comme une *«mission humanitaire»*, à l'instar de ce conseiller CGC médecin du travail retraité qui a *«bataillé dur»* pour obtenir finalement la réintégration d'un malade du sida. Défendre les salariés, être un simple témoin, un expert en droit ou un négociateur, les conseillers *«ont des visions très pragmatiques de leur mission»*, souligne le bilan du ministère du travail. *«L'investissement moral, physique et matériel est important pour le conseiller»*, conclut le ministère.

Utile aux salariés, stressante pour les conseillers, l'institution satisfait-elle les syndicats? Difficile à dire. *Une chose est sûre : ils ne récoltent* pas en adhésions la récompense des efforts fournis par leurs militants. Et ils critiquent la faiblesse des moyens qui leur sont accordés pour une mission qu'ils estiment être de service public. Mais ils savent bien qu'ils ne peuvent pas rester en dehors des systèmes de défense des salariés. Et ils voient dans celui-ci un moyen de pénétrer enfin le monde des PME.

F. A.

ARCHITECTURE

Penser l'espace

Plusieurs études montrent que la conception des lieux de travail influe sur la sécurité

«L'EXAMEN des causes des accidents du travail et des maladies professionnelles montre que, dans bien des cas, ils auraient pu être évités si les lieux de travail avaient été pensés autrement» : telle est l'une des principales leçons tirée par la grande majorité des experts.

En France, le nombre des accidents du travail qui avait régulièrement baissé depuis les années 50, a connu une inquiétante recrudescence ces dernières années. Entre 1987 et 1990, alors que les effectifs salariés étaient en augmentation de 6,4 %, le nombre d'accidents avec arrêt a progressé de 14,6 %, les accidents graves de 2,8 % et les décès de... 23 %! Cette situation a poussé les responsables de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) à lancer une action sur la *«conception des lieux de travail»* dont ils ont présenté les conclusions en juin dernier. Quelques mois plus tôt, une série de tables rondes avaient réuni des membres des Caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et de l'INRS avec *«les principaux partenaires de l'acte de construire»* : des représentants patronaux, ceux des collectivités territoriales, ainsi que des responsables d'associations d'architectes et d'ingénieurs-conseils.

«Ces rencontres ont permis de dégager un certain nombre de points de convergence et de projets concrets dans les domaines de la formation, de l'information, de la création d'outils, et de proposer des initiatives pour améliorer la prévention», a précisé Jean-François Blachier, chef du département formation à l'INRS. En plus des enjeux de formation, les tables rondes ont mis en avant les éléments les plus importants qui doivent être pris en compte au cours de la réalisation d'un projet.

Cellules d'études

Les problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ont ainsi été abordés. Aussi bien pour une construction neuve que pour l'aménagement des locaux existants ou l'installation d'une nouvelle ligne de production. Plusieurs caisses régionales mettent actuellement en place des *«cellules d'études»* afin d'aider les ingénieurs-conseils et les contrôleurs et de conseiller les chefs d'entreprise dans leur action sur le terrain. Exemple : lors de la construction, en 1990, d'un bâtiment de 5 000 mètres carrés de stockage pour la société Lego à Chartres, l'architecte a communiqué ses plans au servive prévention de la CRAM d'Orléans. *«Une fois que ses principales suggestions ont été intégrées, la CRAM a accordé une subvention pour certains surcoûts.»*

L'opération a également été l'occasion d'associer les partenaires à une diffusion des brochures-guides éditées par différents organismes. *«Il est important que les décideurs prennent conscience qu'il y a intérêt à penser sécurité et conditions de travail, comme on pense productivité, dès la phase de la définition d'un projet»*, note une première étude de l'INRS, nouvelle version du vieux guide *la Conception des usines et la sécurité*, paru en... 1974.

La CNAM s'est engagée, quant à elle, à participer à la *«diffusion systématique»* de cette brochure et à éditer un document de vulgarisation pour sensibiliser l'ensemble des maîtres d'œuvre. De son côté, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) vient de publier un ouvrage de synthèse qui fait suite au colloque «Les entreprises et la conception des lieux de travail» organisé en décembre 1990.

Comprenant de nombreuses «fiches» d'opérations déjà réalisées, et un chapitre entier consacré à l'ergonomie, ce livre intitulé *«Conception des lieux de travail : une ressource pour l'entreprise»*, se présente comme un guide pour assurer *«la réussite d'une politique de changement des espaces de travail»*. Réalisé par un architecte-urbaniste en collaboration avec deux sociologues, il présente d'emblée les enjeux : *«La complexité des questions d'aménagement, lorsqu'elle n'est pas tout simplement ignorée, conduit souvent, par aveu d'impuissance, à des solutions banalisées et répétitives répondant aux seuls critères de surface et de coût, sans que soient définis des objectifs qualitatifs.»*

O. P.

SECOURS

Les techniciens d'assistance

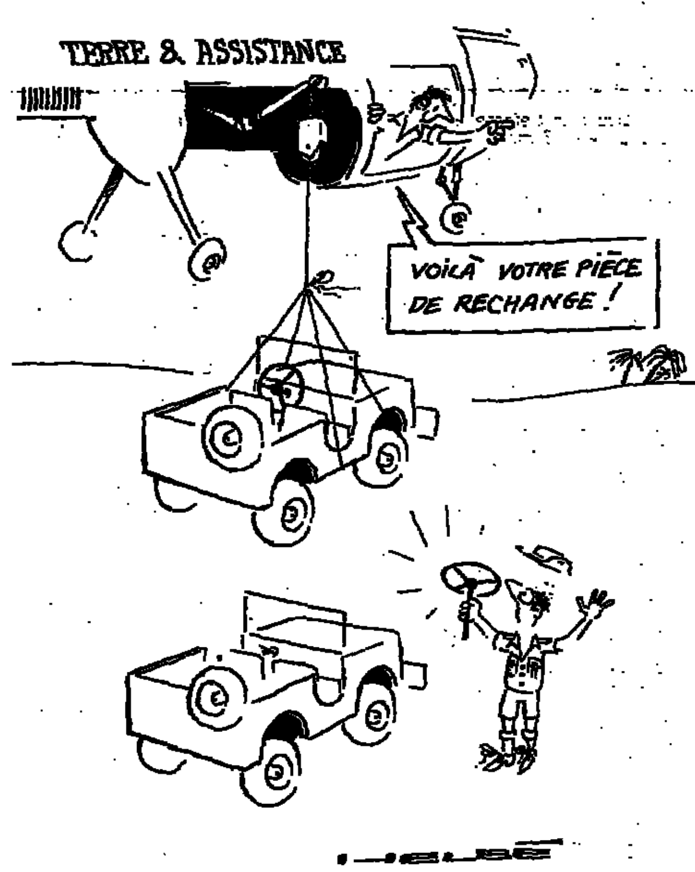
Les systèmes mis en place par les assureurs ont créé un nouveau métier

La jeune technicienne accepte de bonne grâce de raconter, une fois de plus, «la» mission de sauvetage réputée la plus chère jamais orchestrée depuis la création, en 1981, d'IMA (Inter Mutuelles Assitaince), devenu, depuis, le numéro un européen de ce secteur. *«L'appel téléphonique provenait du Chili. C'était une femme affolée. Son mari était tombé dans un geyser : brûlures importantes, fractures...»*

Les équipes médicales seront immédiatement dépêchées sur place et le retour s'effectuera sur un Boeing spécialement affrété. L'homme est aujourd'hui sain et sauf. Yves Mora, directeur général d'IMA, aime entendre cette épopée. La fierté du métier de l'assistance, l'esprit chevaleresque en quelque sorte.

Au quotidien, les interventions sont moins spectaculaires. Que ce soit à IMA ou à Mondial Assistance, les dossiers médicaux représentent à peine plus de 10 % de l'activité. Une voiture qui refuse de démarrer le matin, les retours de vacances pour des abonnés en difficulté, les dépannages sur l'autoroute, constituent l'essentiel des milliers, ou plutôt des millions, de coups de téléphone reçus chaque année. Car la demande s'intensifie depuis l'apparition, il y a vingt ans en France, de cette profession.

Depuis l'an dernier, l'activité d'IMA a progressé de plus de 15 %. Les sinistres ont augmenté de 20 % à Mondial Assistance. *«Les gens ont acquis le réflexe assistance*, explique Chantal Lefebvre, directeur des assistances à Mondial Assistance. *Ils sont bien informés et n'hésitent pas à appeler, ce qui n'était peut-être pas le cas il y a une dizaine d'années.»*



Trente langues et dialectes

Cette croissance a entraîné un plus grand professionnalisme dont les conséquences commence à apparaître dans le personnel. Motivation, progression de carrière, mobilité sont trois des problèmes auxquels sont aujourd'hui confrontées les sociétés d'assistance face à des salariés dont l'âge moyen frise la trentaine ou plus, mais qui ont été recrutés en général à vingt-deux ou vingt-trois ans. Techniciens ou chargés d'assistance, ces travailleurs de l'ombre sont là dès le premier *«allô»* téléphonique et suivent le dossier jusqu'à la mise en place complète de la logistique.

Ces techniciens sont bien plus nombreux que les médecins, *«vitrines»* de la profession, qui ne sont pas menacés par les remises en questions actuelles. Généralement issus d'un service d'urgence, ils gardent en général une pratique en hôpital ou en clinique. L'assistance est pour eux une carrière d'appoint, à quelques exceptions près.

Lors de l'embauche, le niveau d'un technicien d'assistance est celui d'un bac + 2 ou bac + 3, études littéraires souvent. Mais, surtout, ils sont parfaitement bilingue, voire trilingue; anglais, bien sûr, espagnol aussi, allemand, mais aussi chinois, yougoslave, japonais... Trente langues et dialectes différents sont parlés à Inter Mutuelle Assistance. La formation se fait sur le tas, en quelques jours intensifs, avec des possibilités de révision et de perfectionnement aussi variés que des cours en laboratoires pour les langues ou des cours de mécanique, voire de navigation de plaisance. Ils commencent leur carrière, à Mondial Assistance par exemple, à 8 000 francs bruts et gagnent un petit moins du double au bout de six ans d'ancienneté.

Si ce métier les ravit, il les stresse aussi beaucoup : *«Les pointes d'activité succèdent à des moments très calmes*, raconte Eric. *Le pire, c'est l'été.»* Le métier est effectivement saisonnier. Pour la seule journée du 19 août, IMA a enregistré 24 076 appels téléphoniques. Pour faire face à ces demandes, les sociétés recrutent des saisonniers, qui viennent souvent multiplier les effectifs par deux. A la suite d'une importante recherche informatique sur les pointes quotidiennes, IMA a pu conclure que beaucoup d'appels arrivent en tout début de matinée, quand les pannes de voitures se déclenchent, ou après 17 heures, lors des retours au domicile.

Les plannings de l'assistance n'ont donc aucun rapport avec des horaires de bureau classiques. Il faut organiser des équipes de nuit et veiller à rassembler le maximum de personnes aux heures de pointe ou encore prévoir les nombreux appels qui peuvent arriver un week-end de mai, par exemple. Le puzzle est vraiment complexe. Sur les 253 techniciens d'IMA, 40 travaillent à temps complet, 8 à 80 %, 96 à 60 %, 39 à 50 % et 70 à 40 %. Ces horaires atypiques, qui libèrent matinées ou après-midis, intéressent les femmes, largement majoritaires dans la profession.

Eviter la routine

Disponibilité? Métier davantage féminin car basé sur la qualité de l'écoute? Suprématie classique des femmes dans les métiers de l'assurance? Les explications sont multiples. Quoi qu'il en soit, hommes ou femmes, les techniciens d'assistance sont de moins en moins nombreux à quitter spontanément le métier. Le turn-over reste très faible. Pourtant les espoirs de promotion sont limitées : l'encadrement – chefs de groupe ou de plateau – est en effet peu important. Pour leurs filiales à l'étranger, les sociétés se heurtent aux difficultés habituelles de la mobilité géographique.

Comment garder la disponibilité, la qualité de l'écoute pour ce qui constitue le travail quotidien d'un technicien d'assistance? Or, cette relation entre l'assuré et le technicien est bien le secret du succès ou de l'échec. C'est d'ailleurs le point essentiel des contrôles qualité effectués par ces sociétés auprès de leurs clients. IMA a déjà apporté une première réponse à ce casse-tête en créant la notion de *«poste de travail intégré»* (PTI), qui définit le travail de chaque technicien. Ce dernier suit les dossiers du début jusqu'à la fin, assistance et gestion comprises : prise de l'appel téléphonique, évaluation des coûts potentiels, mise en œuvre et paiement des prestataires. C'est un premier pas qui responsabilise les collaborateurs et évite donc la routine. Mais cela est encore insuffisant. Les sociétés en sont conscientes et parient sur l'évolution du métier de l'assistance pour renouveler le savoir-faire de la profession. *«Le squelette du métier*, explique Olivier Marchand, directeur commercial de *Mondial Assistance* c'est de prendre des appels *et savoir y répondre. Une tour de contrôle efficace, en somme. Et ceci est immuable; travaillons donc sur ces données et rendons nos techniciens plus compétents sur les spécificités de nos clients. L'assistance devient de plus en plus le service au quotidien. Les sociétés d'assurances s'en rendent compte et certaines souhaiteraient nous voir répondre à toutes les questions que leurs clients se posent.»*.

Exemple tout nouveau puisqu'il date de fin 1991 : le contrat souscrit auprès de Mondial Assistance par le Continent, compagnie d'assurances qui souhaite que ses assurés trouvent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit un interlocuteur pour répondre à des questions sur leur contrat ou les aider à se débrouiller immédiatement d'un sinistre... Cette évolution entraînerait les techniciens d'assistance à connaître un autre métier en plus du leur. Une double casquette utile en cas de recherche d'emploi. Aujourd'hui, les anciens techniciens d'assistance reconvertis se retrouvent dans le télé marketing ou dans les services après-vente de la grande distribution. D'autres portes peuvent s'ouvrir.

M.-B. B.

TRIBUNE

L'organisation qualifiante : de quoi parle-t-on ?

par Philippe Zarifian

DEPUIS deux à trois ans, le thème de l'organisation qualifiante a commencé d'apparaître. Il a en quelque sorte reçu une consécration officielle dans l'article que Mme Martine Aubry a fait paraître dans *le Monde* au début de l'année 1992. *La promotion d'organisations qualifiantes* y était présentée comme un des deux axes majeurs de la politique du ministère du travail.

Mais de quoi parle-t-on ? Ce thème peut facilement devenir une formule vide et incantatoire, sans impact pratique dans les entreprises supposées s'engager dans une démarche de changement de leurs organisations.

Dans la plupart des nouvelles organisations actuellement promues, nous trouvons quatre dimensions qui peuvent caractériser ce que nous appellerons l'organisation qualifiée :

– le travail en équipes ou en cellules ;

– l'autonomie reconnue à ces cellules et leur responsabilisation sur des objectifs de performance (en qualité, coûts, rendement, délais) ;

– la diminution du nombre de niveaux hiérarchiques et le recalage de la maîtrise sur une activité d'animation et de gestion humaine ;

– le décloisonnement des relations entre les fonctions de l'entreprise (entre la maintenance et la fabrication, entre la production et le commercial) et la promotion de ce qu'on appelle souvent la « relation client-fournisseur » interne.

Ces quatre caractéristiques sont présentées comme autant de points de rupture avec le taylorisme et deviennent un référentiel obligé des organisations qui se veulent nouvelles.

Mais peut-on assurer que cette organisation qualifiée, ainsi rapidement définie, est qualifiante ? Nous ne le pensons pas. Elle comporte de forts risques d'être à la fois :

– une organisation excluante, dans la mesure où sont exigés des niveaux de qualification ou de formation qui sont hors de portée, à un moment donné, d'une partie de la population. Concevoir par exemple une « belle » organisation, laissant aux opérateurs une très large autonomie mais qui suppose de mettre le seuil minimal de recrutement au niveau du bac, ce n'est certainement pas apporter une réponse socialement satisfaisante ;

– une organisation rigide, incapable d'évoluer, et à terme assez rapide, démotivante pour ceux qui y travaillent (et ce d'autant plus que leur formation initiale est élevée et leurs attentes fortes) et inadaptée à des transformations non prévues du marché et des types de productions à réaliser.

Il faut se méfier des « beaux » schémas organisationnels, « post-tayloriens » à souhait, qui oublient de traiter de deux questions déterminantes : en quoi et comment l'organisation est-elle effectivement capable de développer les compétences des salariés, d'assurer un processus permanent d'apprentissage ? En quoi et comment a-t-elle la capacité interne de se transformer en fonction soit de nouvelles situations du marché, soit d'innovations que l'entreprise entend promouvoir, mais dont on ignore à l'instant « t » le contenu ?

RÉPONDRE à ces deux questions est essentiel si l'on veut que l'organisation soit suffisamment formatrice pour accueillir une diversité de niveaux de qualification de départ, et donc reste un lieu large d'insertion ou de requalification. C'est essentiel également si l'on veut que les entreprises affrontent avec efficience les données changeantes de la compétition.

Pour assurer une réponse à ces questions, nous pensons que l'organisation doit comporter quatre caractéristiques complémentaires de celles précédemment citées :

– il importe qu'elle soit centrée sur l'intelligence et la maîtrise de « situations événementielles », c'est-à-dire de moments où il se passe quelque chose de non prévu, soit qu'il s'agisse d'un aléa (panne, défaut qualité...), soit qu'il s'agisse d'un changement rapide du programme de fabrication, soit qu'il s'agisse du lancement d'une innovation. Ces situations peuvent être exploitées comme de formidables moments d'apprentissage, à condition que l'organisation le prévoie et qu'il y ait un véritable partage entre les salariés de l'analyse et de la maîtrise de ces événements ;

– il importe que l'organisation soit ouverte sur une explicitation de la stratégie de l'entreprise, réalisée par les salariés eux-mêmes. Nous visons par là la capacité à faire des choix et à prendre des décisions qui concrétisent, dans un domaine précis, cette stratégie. Par exemple : qu'un atelier définisse ce que signifie pour lui-même l'engagement dans une stratégie qualité. Faire des choix et prendre des décisions est l'un des plus puissants moyens d'apprendre ;

– il faut favoriser un développement de la coresponsabilité autour d'enjeux communs entre ateliers et entre services différents : autour de cette coresponsabilité peuvent se nouer des interactions et une communication véritables, moyens là aussi très efficaces d'échanger des informations et des connaissances et de se qualifier par le dialogue et l'ouverture sur le métier des autres ;

– enfin, il importe que l'organisation donne une unité dynamique au contenu de la compétence professionnelle, c'est-à-dire permette aux salariés de s'investir dans des projets d'amélioration permanente de leur outil ou de leur sphère de travail, de telle sorte qu'ils puissent eux-mêmes se projeter dans l'avenir, penser leur savoir-faire, non comme un « stock » de connaissances à préserver, mais comme une compétence-action, à la fois personnelle et engagée dans un projet collectif (comme c'est le cas de la démarche d'amélioration permanente des équipements de type « total productive maintenance » menée à Sollac-Dunkerque).

Ces quatre caractéristiques nous semblent pouvoir réellement définir le contenu d'une organisation qualifiante et permettre de dépasser les défauts d'une organisation qui, malgré son esthétique et la publicité dont elle bénéficie, *serait simplement qualifiée.*

► **Philippe Zarifian est professeur de sociologie industrielle, directeur de recherches à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.**

ÉCHOS

Les séminaires de Saint-Simon

■ Six cycles composeront la prochaine session des séminaires de cette fondation et se dérouleront d'octobre 1992 à avril 1993. Les *thèmes abordés seront* : « Ordre et mouvement : un monde en recomposition », par Marisol Touraine ; « Sciences cognitives et sciences sociales », par *Jean-Pierre Dupuy* ; « Les nouveaux enjeux de l'Etat-providence », par Pierre Rosanvallon ; « L'immigration nouveau défi pour l'Europe », par Patrick Weil ; « L'identité française », par *Pierre-André* Taguieff et « Où va l'Europe centrale », par Jacques Rupnik et Alexandre Smolar.

► **Renseignements** : *tél. : (16)-(1) 42-22-38-52.*

Vaincre la morosité

■ « Vaincre la morosité : le rôle des hommes dans les entreprises qui réussissent en 1992 » : cette étude, réalisée auprès de 450 entreprises par l'IPEM (Institut pour l'évolution des *métiers*), fera l'objet d'un débat au huitième Forum-expo Liaisons sociales. Au cours de cette manifestation – rendez-vous annuel de la gestion des ressources *humaines – qui aura lieu du* 6 au 8 octobre au CNIT à la Défense, Martine Aubry, ministre du travail, remettra le Prix de l'innovation sociale pour récompenser cinq entreprises ayant développé des actions d'insertion ou de requalification. Enfin, l'APEC présentera une enquête sur : « L'emploi des cadres dans la Communauté européenne : après le repli, la crise ? », réalisée auprès de plus de 5 000 entreprises des douze pays de la CEE.

► **Renseignements** : *tél. : (16)-(1) 48-05-91-05.*

Les PME françaises et britanniques

■ Quelles sont les différences entre les PME françaises, britanniques et danoises ? C'est ce à quoi tente de *répondre* une enquête du groupe international d'audit Exco-Grant Thornton International menée auprès de 2 000 *sociétés de ces trois* pays.

Outre que les PME *françaises* sont plus petites que les britanniques, une différence essentielle est le mode de direction. 62,6 % des PME françaises sont sous le contrôle de particuliers ne travaillant pas dans l'entreprise alors que 58,5 % des PME *britanniques et 51,8 % des* danoises sont contrôlées par leurs cadres de direction. Par ailleurs, le pouvoir y est aussi plus partagé. Les PME françaises sont souvent *dirigées par une seule* personne alors que près de la moitié des PME britanniques ont des directions constituées de cinq personnes et plus (contre seulement 6,8 % en France).

Dans l'ordre des contraintes qui obèrent leur développement, les Français mettent les charges sociales, l'insuffisance de fonds de roulement, l'insuffisance de commandes et le coût des capitaux. Alors que pour les Britanniques ce sont l'insuffisance des commandes, le coût des capitaux qui arrivent en tête. Dans les deux pays, les problèmes de succession constituent une préoccupation commune.

En ce qui concerne les investissements, les Français semblent plus ambitieux que les Britanniques. Ils se disent disposés à augmenter de 46 % leurs investissements en matière de formation (contre 34 % pour les Britanniques), de 39 % les dépenses consacrées à la recherche et au développement (23 % les Britanniques) et 33 % la publicité (23 % pour les Britanniques).

Pour faire face aux perspectives européennes, les *Français ont plus* que les Britanniques l'intention de donner des formations spécifiques à leur personnel et de mener des analyses stratégiques. Bien évidemment les Français se disent handicapés dans la capacité à négocier dans d'autres langues alors que les Anglais ont la chance que leur langue soit *devenue celle des affaires.*

STAGES

***Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement :* 3615 LEMONDE.**

Les personnes intéressées *doivent contacter* directement STAG'ETUD (12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (16) (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

□ Lieu : Villeneuve-d'Ascq. Date : immédiat. Durée : 4/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce/gestion. *Mission* : responsable gestion de produit en centrale d'achats. 3615 S 5 02174.

□ Lieu : Massy. Date : immédiat. Durée : 6 mois mini. Ind.: à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce, option contrôle de gestion. Mission : contrôle de gestion. 02163.

□ Lieu : Amboise. Date : immédiat. Durée : 5-6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce, option audit qualité, connaissance d'Excel, Word 5.5, Designer si possible. Mission : *préparation de l'audit AFAQ, relance et suivi d'audits* internes, mise en place de tableaux comparatifs Excel... 02162.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 2, école de gestion. Mission : stage opérationnel en *agence de travail temporaire, assister* le responsable de gestion de l'agence. 02166.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Créteil. Date : 15 septembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 2, BTS comptabilité ou similaire. Mission : tenue de journaux comptables, saisie, suivi de comptabilité. 02167.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 2 000 F minimum. Profil : bac + 5, DESS psychologie du travail ou sciences humaines, *petite expérience du recrutement. Mission* : recrutement des candidats aux différents postes : hôtesses, caissières, vendeurs... 01802.

MARKETING

□ Lieu : Bordeaux. Date : indéterminée. Durée : 4-6 mois. Ind. : selon convention. Profil : bac + 2/3, marketing/commerce. Mission : stage marketing longue durée, thème à définir avec l'étudiant. 02178.

□ Lieu : La Défense. Date : *immédiat. Durée : 3 mois.* Ind. : *à définir.* Profil : bac + 1 minimum, école de commerce. Mission : participer à des opérations de marketing direct. 02164.

□ Lieu : La Défense. Date : 15 septembre. Durée : 6 mois. Ind. : à définir selon niveau. Profil : bac + 2, école de commerce, anglais, bonne connaissance de l'informatique. Mission : assister un chef de produit. PDM CH 02176.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind.: à définir. Profil: bac + 2/3, école de commerce, marketing téléphonique, bases de données. Mission : participation à la réalisation d'un annuaire économique alimentaire, remise à jour (enquête téléphonique), saisie des données, suivi d'impression. 02117.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 minimum, commerce/vente. Mission : *assistant(e)s commercial(e)s, contacts* téléphoniques pour recherches, suivi et conseil clients. 02177.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Hauts-de-Seine. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, informatique, bonne connaissance du système Mac 7, intérêt pour la santé publique, programmation sur Quadra, langage C. Mission : mise en place d'outils de statistiques et de cartographie en épidémiologie (application possible aux certificats de décès). 02146.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 600 F minimum/jour. Profil : bac + 2, logiciels Microsoft. Mission : formateur sur Mac ou PC. 02100.

□ Lieu : Bègles. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 200 F. Profil : bac + 2, réseau Novell, Windows, Word 5, Excel Dbase. Mission : assistance de l'agent technique dans ses dépannages. Participer à la mise au point d'une procédure automatique pour l'échange de données entre plusieurs sites, organiser la mise en place d'une base statistique opérationnelle pour des décideurs de la direction régionale. 02087.

□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F. *Profil : bac + 2, technicien informatique,* connaissance des plates-formes, formation interne aux logiciels, initiation à la maintenance. Mission : animation et suivi du showroom au CNIT, accueil des visiteurs et renseignements commerciaux, suivi des conférences et formations, maintenance du parc informatique. 02160.

TECHNOLOGIE

□ Lieu : Berlin. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F + frais de déplacement et d'hébergement à l'étranger. Profil : bac + 2 à 4, BTS génies mécanique, civil, école d'ingénieur, allemand courant indipensable. Mission : assistance technique au chef d'agence Berlin dans le cadre de la création d'une filiale. Mise en place et *suivi des relations avec l'usine située* en France, établissement de devis. Formation initiale en France 2/3 semaines. 02180.

DROIT

□ Lieu : Villeneuve-d'Ascq. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, droit européen, école de commerce. Mission : vérifier conformité des produits/législations européennes et leur homologation/pays européens. 3615 S 6 02170.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 1 mini, secrétariat bureautique, TTX WORD. Mission : saisie courrier, mise à jour de documents sur Word. 02179.

COMMUNICATION

□ Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 minimum, littérature ou communication. Mission : assistance à l'organisation d'un Salon (mise en place des calendriers avec des auteurs et des *maisons d'édition, préparation* des animations des Salons. 02181.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, école de commerce, type EFAP. Mission : relations presse : relance des journalistes, réunion de *presse, tournées des rédacteurs, suivi,* constitution de press-book. 02142.

□ Lieu : Berlin. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 1, anglais, allemand, français. Mission : recherche d'ayants droit de films ou liée à un développement de scénario. *02156.*

□ Lieu : Colombes. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 4, ESC, maîtrise, école de communication. Mission : collaborateur du responsable de formation, commercialisation et communication pour centre de formation. 02159.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 *mois.* Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, bonne culture générale, anglais courant, connaissance Macintosh. Mission : journaliste assistant du rédacteur en chef sur une lettre *quotidienne d'information dans le* domaine de l'audiovisuel. 01848.

□ Lieu : Epinay-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 3, com*munication ou similaire.* Mission : *suivi* organisationnel de manifestations dans *le domaine audiovisuel et cinématographique.* 01819.

LES DIRIGEANTS

Direction Générale - Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

GRANDS COMPTES
VENTE DE SOLUTIONS TECHNIQUES

▶ DIRECTEUR COMMERCIAL ◀

Une société, leader en France et en Europe, réalisant des installations pour une clientèle variée (banques, administrations, industries...) recherche le Directeur Commercial de l'Ile de France.

Patron dynamique d'une équipe commerciale étoffée à laquelle il donnera une nouvelle impulsion, interlocuteur avisé des grands clients, il assurera le développement et la rentabilité d'un CA actuel supérieur à 200 MF et il participera à l'élaboration de la politique commerciale.

Ce poste conviendrait à un candidat : • diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce • ayant une expérience réussie (minimum 10 ans) dans la vente de solutions techniques (par exemple dans des domaines type informatique, installations électriques ou téléphoniques, climatisation, GTC...) • ayant prouvé sur le terrain ses excellentes capacités de management • témoignant d'un réel potentiel d'évolution.

Poste banlieue ouest de Paris.

Ecrire sous réf.
37B 2431 2M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

DIRECTEUR ADJOINT

Rhône-Alpes - Notre organisme, spécialisé dans la formation industrielle et les techniques de management, bénéficie d'une forte image auprès de ses partenaires: PME/PMI, grands comptes, collectivités territoriales. Afin de consolider et de poursuivre notre développement, nous recherchons un directeur adjoint. Rattaché au directeur général, il est responsable de l'animation de ses équipes, du suivi des indicateurs de gestion et du développement des nouveaux projets de formation. Ce poste, qui implique des contacts de haut niveau, s'adresse à un candidat de formation supérieure (type école supérieure de commerce, sciences politiques, ...), âgé d'au moins 35 ans, sensibilisé à la formation et à l'approche conseil, possédant une expérience réussie dans le management d'une équipe et ayant prouvé ses qualités de gestionnaire. D'excellentes aptitudes relationnelles sont nécessaires, le sens de l'écoute et la capacité de décision sont des atouts indéniables pour réussir dans cette opportunité. Ecrire à Jean-Jacques ROBINET en précisant la référence A/3333M- **PA Consulting Group - 78 bd du 11 novembre - 69626 VILLEURBANNE cedex - Tél. 78.93.90.63.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Un groupe important du logement social en Région Parisienne, recherche pour l'une de ses filiales un

Directeur Technique

A la quarantaine, de formation ingénieur, vous possédez une expérience confirmée dans le BTP ou l'immobilier.
Vous serez responsable de la maîtrise d'ouvrage, du montage des affaires, des relations avec les communes, du suivi des travaux, de la gestion des programmes et de leur commercialisation. De plus des compétences en management vous permettront d'accéder à une direction élargie au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence AX, à notre Conseil OSWALDT et ASSOCIES, 54 rue d'Assas, 75006 Paris.

Oswaldt & Associés
CONSEILS EN RECRUTEMENT

Jonction



3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

Filiale d'un grand groupe, nous sommes des professionnels dans l'édition et la distribution de progiciels de gestion financière ; pour assurer notre développement, nous recherchons un :

Directeur de Département

Rattaché au Directeur Général, vous animez une quinzaine de consultants, les aidant quand il le faut, élargissant leur champ d'action, capable de vues prévisionnelles dans un climat de rigueur et de méthode.
A 40 ans environ, soit Ingénieur, soit Expert Comptable, soit Grandes Ecoles Commerciales ou Universitaire avec option "Compta-finance" ou mieux DECS, votre expérience se situe en cabinet conseil ou audit. Vous désirez passer à la vitesse supérieure.
Vous nous intéressez, mais la différence se fera sur votre sens du dialogue, votre esprit d'équipe, votre capacité à être suivi.
L'autonomie dans ce poste est importante, elle va de pair avec un climat de confiance.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions), sous référence A2 09 08, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

Etablissement dépendant du **MINISTERE DE LA DEFENSE** (3.000 personnes)

RESPONSABLE DEPARTEMENT INFORMATIQUE

A la tête d'un département de 200 personnes et responsable d'un budget de 200 MF, vous dirigerez et animerez tous les secteurs de l'informatique : schéma directeur, études, bases de données, systèmes, production, réseaux, télécom.

Ingénieur diplômé de Centrale Paris, Mines de Paris, Supélec (ou formation équivalente), vous avez acquis une expérience complète de 10 ans minimum de l'informatique.
La maîtrise de l'ensemble de ces secteurs vous a conduit à une direction informatique ou vous qualifie pour assumer la fonction. Par ailleurs, vous possédez les aptitudes au management, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative et le goût des relations humaines.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, *CV, photo et rémunération* actuelle sous référence RD/M à notre conseil : Hubert ZELLER, 19, rue Dulong 75017 PARIS

KRYOS S.A.
Ressources Humaines

TOURAINE

Notre PMI (80 personnes, CA : 35 millions de francs), filiale d'un puissant groupe international, est spécialisée dans la transformation des métaux (laiton, cuivre, aluminium). Pour soutenir notre développement, nous recherchons notre futur

Directeur de centre de profit

Votre mission : assurer l'évolution de l'entreprise avec un souci permanent de rentabilité.
Véritable patron de ce centre de profit, vous contribuerez fortement à son développement sur le marché du matriçage.
En interne, vous apporterez votre appui à une équipe technique et commerciale performante ; en externe vous assurerez la promotion de notre savoir-faire en véritable générateur d'affaires (clientèle exclusivement industrielle).
A 35/40 ans, de formation ingénieur, vous avez démarré votre carrière dans la technique et avez rapidement pris un virage commercial.
Vous avez déjà assumé la responsabilité d'un centre de profit ou d'un département autonome et cherchez à évoluer dans ce type de fonction.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. MO/0936, à notre conseil PG Consultants, 21 rue Emile Zola, 37000 Tours.

PG Consultants

ANGERS-BORDEAUX-NANTES-PARIS-RENNES-TOULOUSE-TOURS

MEDIA-SYSTEM

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

La BEI, Institution financière de la Communauté Européenne, recherche pour son Corps des Conseillers Techniques à Luxembourg un:

Ingénieur de Projets (h/f)
(entre 35 et 40 ans)

qui effectuera l'instruction technique et économique des projets relatifs aux **hydrocarbures** soumis à la Banque en vue d'un financement. Ces projets seront situés à l'intérieur ou à l'extérieur de la Communauté européenne et relèveront du **secteur pétrolier** dans son sens le plus large (sur terre et en mer, mise en valeur, production et transport).

Qualifications: ☐ Ingénieur diplômé de formation supérieure (études de gestion et d'économie souhaitables).

Expérience: *au moins 12 ans d'expérience dans le* **secteur du pétrole.**
Le candidat retenu aura travaillé pour une compagnie pétrolière internationale ou pour une entreprise de consultance et devra avoir eu une expérience dans différentes fonctions couvrant *les domaines suivants:* ☐ Ingénierie de projets, comprenant l'évaluation de gisements; ☐ évaluation technique et économique de projets d'investissement; ☐ gestion et réalisation de projets; ☐ production; ☐ aménagement et protection de l'environnement; ☐ marchés *pétroliers internationaux.*

Langues: très bonne connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance de l'autre langue. La connaissance d'une troisième langue communautaire serait un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné d'une photographie, en indiquant la référence, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
Département du Personnel (Recrutement) (réf.: CT 9252)
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 LUXEMBOURG. FAX: 4379 3356.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

L'ORÉAL

CONTROLLER

Nach gutem Abschluss an einer Universität, Business School oder Ingenieurschule kennen Sie aus ca. dreijähriger intensiver Berufserfahrung die wachsende Bedeutung eines modernen Controlling für die strategische, ergebnisorientierte Führung von Produkten und Unternehmen. Sie besitzen genug Persönlichkeit, Stehvermögen und diplomatisches Geschick, um auch konträre Positionen auf höherer Ebene glaubwürdig zu vertreten. Dann können Sie im ***Vertriebs- oder Produktions-Controlling*** *eines unserer 12 deutschen Profit-Centers einen wertvollen Beitrag zu unserem weiterhin überdurchschnittlichen Wachstum leisten. Für Ihre weitere Entwicklung gibt es danach kaum Grenzen, was Länder, Divisionen oder selbst Funktionen anbetrifft.*
Wenn Sie dieser Einstieg in unsere Gruppe interessiert und Sie ***perfekt deutsch und französisch*** *sprechen, sollten Sie uns schnell Ihre Bewerbung senden.*

L'Oréal, Haarkosmetik und Parfümerien GmbH, Ressources Humaines, Georg-Glock-Str. 18, D-4000 Düsseldorf 30.

UNIVERSITÉ DE MONS (BELGIQUE)

CHERCHE

CHARGÉS DE COURS
ET/OU
PROFESSEURS

- **MARKETING**
  45 heures (15 % d'une charge à temps plein)
- **ÉCONOMIE ET POLITIQUES EUROPÉENNES**
  30 heures (10 % d'une charge à temps plein)
- **GESTION DE LA FIRME MULTINATIONALE**
  45 heures (15 % d'une charge à temps plein)
- **ANALYSE DE LA CONCURRENCE INTERNATIONALE**
  30 heures (10 % d'une charge à temps plein)
- **MANAGEMENT COMPARÉ**
  75 heures (25 % d'une charge à temps plein)
- **TECHNIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL**
  30 heures + 15 heures TP (25 % d'une charge à temps plein)
- **STRATÉGIES FINANCIÈRES INTERNATIONALES**
  30 heures (10 % d'une charge à temps plein)

Les candidatures peuvent porter sur un ou plusieurs cours. Le cas échéant, des cours pourraient être regroupés pour constituer une charge complète, moyennant l'ajout d'activités de recherche.

Les candidatures, avec l'exposé des titres, doivent être adressées en double exemplaire par lettre recommandée à la Communauté française, Direction générale de l'enseignement supérieur, Cité administrative de l'Etat – Bloc Arcades (6e étage), boulevard Pachéco, 19, bte 0, 1010 Bruxelles, dans un délai de trente jours à dater du 21 août 1992.

Les candidats sont également priés de faire parvenir une copie de la demande, ainsi qu'un exemplaire de leurs publications, à

M. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONS
place du Parc 20, 7000 MONS

EURENGINEERS FORUM '92 EUROMANAGERS FORUM '92

CAREER OPPORTUNITIES IN EUROPE

FIFTH EDITION - DECEMBER 10TH & 11TH, 1992 - BRUSSELS

Le Monde
COMMERZBANK
DAIMLERBENZ
AEG debis

EMDS specializes in the international search for talented young professionals. Our clients are head offices of leading multinational corporations.

The EUROMANAGERS FORUM is a two-day interview session wherein we have introduced, every year since 1988, a selection of young European managers to our clients.

This year will be held, simultaneously, the first EURENGINEERS FORUM where we shall introduce a selection of young European engineers and scientists.

For the EURENGINEERS FORUM '92 and the EUROMANAGERS FORUM '92, we will consider applications from men and women who have the following prerequisites:

- university degree or its equivalent (to be obtained by mid-1993 at the latest) in Natural Sciences, Engineering/Technology, Mathematics/Computer Sciences, Business/Management, Law, Social Sciences or a related subject;
- less than five years professional experience;
- fluency in three languages (including English);
- outstanding intellectual and interpersonal skills;
- international mobility.

For further information on EURENGINEERS '92 and EUROMANAGERS '92, please return this coupon before Sepember 25, 1992 to : EMDS INTERNATIONAL, P.O. Box 1, Schaerbeek 4, B-1030 Brussels, Belgium.

Please write in block letters.

Prefix to name
First (given) name
Last (family) name (maiden name for married women)
Full address

Country (in English)
Sex — ☐ Male ☐ Female
Birth date (day/month/year) — / /19
Nationality (in English)
Interested in — ☐ EURENGINEERS '92 ☐ EUROMANAGERS '92

LE MONDE

• AEROSPATIALE • ASEA BROWN BOVERI • BARCLAYS BANK • BAYER • BERTELSMANN • BMW • BNP • BOOZ-ALLEN & HAMILTON • BP OIL • BULL • COCA-COLA • COMMERZBANK • COMPAGNIE BANCAIRE • DAIMLER-BENZ (MERCEDES-BENZ • AEG • DEUTSCHE AEROSPACE • DEBIS) • DEUTSCHE BANK • DSM • DU PONT DE NEMOURS • HEWLETT-PACKARD • KRONE • L'AIR LIQUIDE • MCKINSEY & COMPANY • NCR • PHILIPS • SWISS BANK CORPORATION • VOLKSWAGEN • WESTLB •



RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

CARRIÈRES INTERNATIONALES



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

engage des (m / f)

AGENTS TEMPORAIRES

• AGENT TEMPORAIRE HAUTEMENT QUALIFIE (catégorie A - niveau A5 / A4 - réf. 56T / 92 / XVII)

Direction générale: Energie. «Industries et Marchés II: énergies non fossiles»

Fonctions: contribuer à l'analyse des politiques et des programmes nationaux des Etats membres et des pays tiers dans les domaines de la *production d'électricité d'origine nucléaire*, du cycle du combustible nucléaire et des engagements internationaux. Favoriser le maintien de bonnes relations internationales de la Commission dans le cadre multilatéral (OCDE, AIEA) et bilatéral. Développer la collaboration à moyen et long terme avec les Républiques de l'ancienne Union Soviétique, les *Pays de l'Europe Centrale et Orientale* et les Pays qui contribuent à l'approvisionnement en uranium de la Communauté.

Lieu de travail: *Bruxelles.*

Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ *avoir* accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme d'ingénieur de préférence; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans dont 5 ans minimum dans le domaine de l'énergie nucléaire; □ avoir *des connaissances approfondies* et une expérience confirmée des questions relatives aux différents domaines que constituent le traité Euratom; □ avoir une connaissance appropriée de la politique de la Communauté dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques; □ avoir une aptitude aux réunions et négociations *au niveau international; □ posséder une connaissance approfondie* d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise est souhaitable; □ être né après le 30.06.1941.

• AGENT TEMPORAIRE QUALIFIE (catégorie A - niveau A7 / A6 - réf. 57T / 92 / II)

Direction générale: *Affaires économiques et financières. Affaires* monétaires, analyse et développement des marchés de l'écu.

Fonctions: dans le cadre de l'UEM, suivre et interpréter l'évolution des marchés de l'écu, contribuer au développement de l'usage privé de l'écu et à la préparation des mesures techniques pour le passage à la 3e phase. Participer à l'information des opérateurs tant commerciaux que *bancaires et financiers*

Lieu de travail: Bruxelles.

Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli *des études universitaires* complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 2 ans dans une institution financière ou bancaire représentée sur une des principales places financières internationales. Cette expérience est exigée en particulier dans le domaine de l'analyse de l'évolution des différents marchés de l'écu, *et de l'interprétation des conséquences des événements macro-*économiques et des facteurs politiques sur ce marché; □ une bonne connaissance de l'histoire et des mécanismes du SME, de l'écu et de l'UEM, est indispensable; □ une connaissance des programmes de personal computers; □ posséder une connaissance approfondie d'une des *langues officielles des Communautés européennes et une connaissance* satisfaisante d'une autre de ces langues. Outre l'anglais et / ou le français, une très bonne connaissance de l'allemand (écrit et parlé) est souhaitée; □ être né après le 30.06.1956.

• AGENT TEMPORAIRE (catégorie B - niveau B / 3 - réf. 58T / 92 / 05)

pour l'Unité «Conditions de vie et de travail» au sein de l'Office *statistique des Communautés européennes* (Eurostat).

Fonctions: assistance dans la gestion des statistiques de salaires et de coût de la main-d'œuvre: gestion et mise à jour de bases de données, traitement des données, préparation de publications, préparation des *réunions des Groupes de Travail.*

Lieu de travail: *Luxembourg.*

Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études secondaires supérieures sanctionnées par un diplôme; □ avoir une expérience professionnelle *appropriée à la fonction d'une durée minimale* de 12 ans, acquise postérieurement à l'obtention du diplôme; □ avoir acquis, *au sein d'institutions* ou organismes publics et / ou privés une bonne expérience professionnelle dans la production de statistiques sociales; □ avoir une expérience informatique dans l'utilisation de tableurs (Lotus 1.2.3), gestionnaires de *matrices multidimensionnelles* (ACUMEN), logiciels des graphiques et traitement de textes; □ posséder *une connaissance approfondie d'une* des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être né après le 30.06.1941.

□ La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.
□ Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en *considération. □ Le contrat sera proposé pour une durée minimale de trois ans* et aura une durée maximale limitée à 5 ans. □ Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien. □ Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur *curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives* telles que diplôme, attestations des employeurs au plus tard le **02.10.1992** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante;

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, DIRECTION GENERALE PERSONNEL ET ADMINISTRATION, Unité Recrutement - SC41, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles,
en mentionnant la référence correspondante.



CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Groupe International spécialiste du petit équipement domestique - CA : 8 milliards de francs, 10 400 personnes -, nous recherchons un

Auditeur International de Culture Germanique

LYON

Rattaché à la Direction Générale Finances du Groupe, basé à Lyon, vous interviendrez dans nos filiales tant en France qu'à l'étranger.

Après des études supérieures, vous avez développé votre expérience pendant 3 à 5 ans en cabinet d'audit anglo-saxon ou en entreprise de culture internationale.

Aujourd'hui rompu aux techniques de l'audit, Allemand ou de culture germanique possédant une *bonne maîtrise de l'anglais et du français, vous aspirez* à des responsabilités effectives et évolutives.

Les nombreuses possibilités d'évolution au sein du Groupe vous permettront de trouver l'environnement favorable à votre développement personnel.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec photo et CV à Jany Planel, Groupe SEB, chemin du Petit-Bois, BP 172, 69132 Ecully Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Société d'études,
leader en FRANCE, recherche le (jeune)

Responsable de son bureau
en Pologne

De formation supérieure, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, sachant se prendre en charge, il aura des contacts aux niveaux élevés et animera une petite équipe de Jeunes Ingénieurs et ESC (recrutés sur place par ses soins) et il sera capable d'assumer des responsabilités croissantes.
Il sera chargé, après une période de formation de plusieurs mois en France aux techniques de notre profession, d'implanter, diriger et développer notre bureau en Pologne.
Nous offrons une rémunération motivante, un logement en Pologne et une participation aux bénéfices.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo récente, en indiquant votre rémunération actuelle, sous la référence 4451, VOG, 32 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

VOG



EUROPEAN PRODUCTIVITY INSTITUTE

Business Development Executive

The **European Productivity Institute** seeks an individual *with proven ability to initiate productive contacts with* Top Executives of major European companies.

Over several years, our company has provided recognized top level services in the areas of productivity and profit improvements to major organizations in several European countries.

The job requires strong negotiating and closing skills, as well as a high level of energy and self-confidence. Complete fluency in French and English is required. *Any other major European language will be an asset.*

Successful individuals will have the opportunity to earn an annual income exceeding FRF 1,5 million. For confidential consideration submit your résumé *with photo, salary history, a.s.o. to:*
European Productivity Institute S.A.,
avenue L. Gribaumont 1, B-1150 Bruxelles.
Tel.: 32 2 770.64.40. Fax: 32 2 770 67 87.

RECRUTEMENTS

INTERNATIONAUX



avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger



PIONEER.
BRAND · SEEDS

International

Pioneer Hi-Bred International, the world's leading seed company, is searching for a General Manager for its operations in Romania. Candidates should have an agricultural background or equivalent and the flexibility to relocate. Candidates should also be fluent in English and a working knowledge of German or Romanian is desirable. If interested please contact:

Pioneer Overseas Ges.m.b.H.
Pioneer Strasse
A-7111 Parndorf, Austria
Attn: Eva Kropil
Fax: (43) (2166) 2525-62

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

Réseau de filiales africaines d'un grand cabinet international d'avocats

CONSULTANTS JURISTES-FISCALISTES

"Jeune et pourtant déjà entreprenant"
Afrique noire francophone et Maghreb

Après une formation juridique DJCE ou DESS en Droit des Affaires, vous avez exercé pendant 3 ou 4 ans en cabinet, et évolué vers un poste de Responsable de clientèle.
Excellent technicien du droit et de la fiscalité des entreprises, votre sens relationnel et commercial doit vous permettre de devenir le conseil privilégié des principaux opérateurs économiques des pays concernés.
Nous attacherons une grande importance à votre personnalité et à votre motivation pour une carrière riche et stimulante à l'étranger.
La taille et l'expertise du groupe, les avantages liés à l'expatriation (rémunération, logement, avantages en nature divers) conviendront aux candidats les plus exigeants.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil chargé de cette mission dans la plus grande confidentialité, ou mieux téléphonez au 42.67.12.87

nervet pont conseil
15, rue Cardinet - 75017 PARIS

KERGUELEN

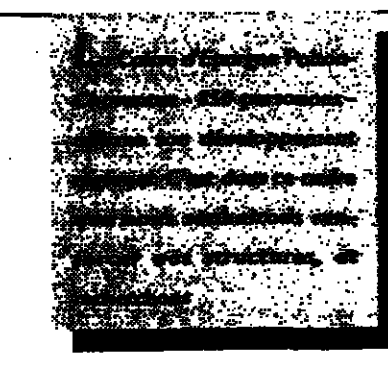
[redacted]

JURISTE

Pour son siège social situé en proche banlieue parisienne

- Niveau souhaité : D.E.A ou D.E.S.S.
- Connaissances en droit des obligations, droit des Sociétés et opérations bancaires.
- Excellentes capacités relationnelles.

Envoyer CV, lettre de motivation, photo et prétentions à ***N° 8665***
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75544 PARIS Cedex 11 qui transmettra





responsable valeurs mobilières & assurances

Vous participez pleinement au développement de cette activité en garantissant la qualité des prestations à la clientèle.
Vous supervisez l'organisation de votre Département et contribuez à optimiser la gestion des valeurs mobilières et des assurances de notre Caisse Régionale.
Vous intervenez dans le cadre des procédures et règlements en vigueur afin de garantir la fiabilité des données et traitements de la production de votre Département.
Véritable force de proposition et d'innovation, vous mettez en œuvre les orientations techniques et choix organisationnels nécessaires à l'évolution stratégique de l'activité.
De formation supérieure, vous associez une expérience similaire confirmée à de solides compétences dans l'animation d'équipe.
Pour réussir à ce poste, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse complètent de fortes aptitudes relationnelles.
Référence R-V

responsable analyse risques

A 30 ans environ, de formation supérieure BAC + 4/ITB, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle confirmée de l'analyse de risques.
Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser cette expérience au sein d'un réseau dynamique.
Rattaché au Responsable Centrale des Risques, vous serez l'acteur du développement maîtrisé de la Caisse d'Epargne sur les marchés des professionnels PME-PMI. A ce titre, vous élaborez les normes, procédures et outils nécessaires au suivi des risques.
Excellent pédagogue, vous formez et sensibilisez aux risques votre service et notre réseau.
Vos qualités de rigueur, votre sens du contact et votre esprit de synthèse favoriseront votre réussite. Référence R-A

chargé d'études fiscales

Rattaché au Responsable des Etudes Financières et Fiscales, vous garantissez le respect de la réglementation fiscale de la Caisse et ses filiales. Vous participez à la mise en place de montages juridiques, fiscaux et financiers en vue d'optimiser nos opérations bancaires. Pour cela, vous serez en relation avec l'administration fiscale, les services centraux et les autres Caisses.
De formation supérieure juridique et fiscale, vous avez une expérience similaire de plusieurs années.
Ce poste nécessite la connaissance de l'outil informatique, un esprit critique et de réelles qualités de communication.
Référence C-E

Vous êtes motivé pour réussir au sein d'une équipe performante, merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence choisie à la Direction des Ressources Humaines, CAISSE D'EPARGNE POITOU CHARENTES - 18, rue Gay Lussac BP 156 - 86004 POITIERS CEDEX.

MEDIAPA

LA BANCA POPOLARE DI BERGAMO-CREDITO VARESINO

5ème Banque Privée Italienne, recherche pour sa succursale française de Lyon un :

COMPTABLE H/F

Agé(e) de 30 ans environ et de formation comptable confirmée, vous souhaitez valoriser votre expérience de 5 ans minimum acquise dans le service comptabilité d'une banque de taille humaine.
Vous avez une bonne connaissance de l'ensemble de la comptabilité (Générale, Analytique et Bancaire) jusqu'au bilan, des opérations de trésorerie, des déclarations fiscales, sociales et réglementaires (BAFI).
Vous maîtrisez parfaitement l'Italien.
Nous vous proposons une véritable opportunité de carrière en rejoignant une petite équipe jeune.

Adressez lettre manuscrite avec CV et prétentions : **BANCA POPOLARE DI BERGAMO-CREDITO VARESINO** - *115, rue Pierre Corneille - 69003 LYON.*

OC

VENTE INSTITUTIONNELLE ACTIONS/PRODUITS DÉRIVÉS

Ses responsabilités : conseiller une clientèle de gestionnaires institutionnels français ou étrangers, soit sur les actions, soit sur les bons de souscription et obligations convertibles français.
C'est un poste de commercial ayant une première expérience de deux à trois ans, qui souhaite intégrer une équipe de spécialistes d'une société de Bourse reconnue pour son dynamisme et son professionnalisme.
Il disposera d'une analyse financière de qualité, ouverte sur d'autres marchés européens, d'une recherche spécifique sur les produits dérivés actions et sera très sensible à l'esprit d'équipe.

Merci d'adresser les candidatures au journal sous réf. 8566
Le Monde Publicité, 15-17, rue du Col-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15.

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M



هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Filiale française d'une importante banque d'affaires internationale, nous recherchons dans le cadre de notre activité gestion de patrimoine un :

Chargé de développement clientèle institutionnelle

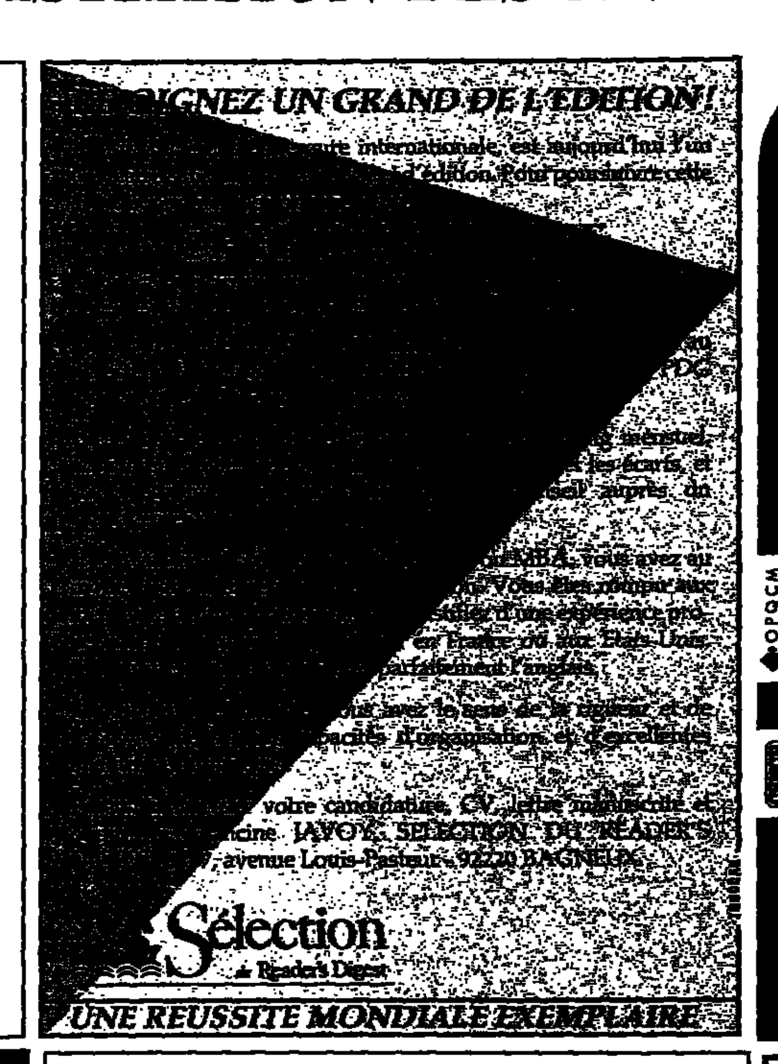
Intégré à une petite équipe très motivée vous développerez une clientèle nouvelle de grands et moyens investisseurs.

Vos qualités morales et votre professionnalisme vous permettront de gagner leur confiance.

Une expérience commerciale confirmée et une formation supérieure sont nécessaires.

Le poste est basé à Paris 8e.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf. 836 à **MEDIA PA** - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.



MAISON DE TITRES

Filiale d'un important groupe international recherche pour PARIS

TRADERS OPTIONS
TRADERS OBLIGATIONS
COMMERCIAUX

- Jeunes diplômés débutants de l'enseignement supérieur, scientifique ou commercial, ayant si possible réalisé des stages dans une salle des marchés.
- Vous êtes capables d'approfondissement des données de bases chiffrées, mises au service de décisions rapides et raisonnées.
- La sélection se fera notamment sur les qualités de rigueur et d'adaptation à une équipe jeune et qualifiée.
- L'anglais courant est indispensable.



Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + photo s/ref 50804 à ML 2 Conseil 16, rue Jacques Dulud 92200 NEUILLY SUR SEINE

OPQCM · ORC

organisateur titres

BANQUE — PARIS

Notre banque, filiale d'un **grand groupe financier international** développe, outre des activités de banque de groupe, des activités back-office, crédits aux entreprises, collecte de l'épargne et, conservation et gestion des Titres.

Le Directeur de l'Organisation souhaite renforcer son équipe et recherche un Organisateur Titres.

Dans le cadre du développement des applications Titres, vous devrez :

- **déterminer et formaliser les besoins,**
- **conceptualiser et proposer** solutions et procédures,
- **assister** les démarches et les tests,
- **contribuer** à la formation utilisateurs,
- **assurer** le suivi (planning - coût - qualité...).

De formation Bac + 4 (Maîtrise, Ecole de Commerce, etc.), vous avez acquis une première expérience dans le domaine de l'organisation et vous avez déjà une connaissance satisfaisante de l'activité **"Titres"**.

Votre réussite vous permettra **d'évoluer** au sein de notre équipe.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier (C.V. + prétentions) sous la référence SM 10 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.



COGEPLAN
à l'écoute des talents

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

UCABAIL

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

AU SEIN DU CREDIT AGRICOLE, PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPEEN, UCABAIL, SOCIETE HOLDING REGROUPANT 7 SOCIETES DE CREDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER, RECHERCHE :

CHEF DE SERVICE RECOUVREMENT-CONTENTIEUX

CREDIT BAIL MOBILIER

Professionnel confirmé, il assurera la responsabilité du recouvrement des dossiers Précontentieux et Contentieux. Il gérera ces opérations (coûts et délais de procédure), et veillera à leur bonne fin, en liaison le cas échéant, avec les intervenants extérieurs, et notamment avec les avocats. La capacité d'animation d'une équipe de 20 personnes, et des qualités de négociateur sont des atouts indispensables pour réussir dans ce poste.

Nous souhaitons rencontrer des Diplômés d'Etudes Supérieures Juridiques, possédant quelques années d'expérience réussie dans un Etablissement de Crédit Bail de préférence.

Ce poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la réf. 130/M bis à notre conseil FINANSEARCH - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS.



TAILLANDIER CONSEIL
FINANSEARCH
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS

DIRECTEUR FINANCIER

Etablissement Hospitalier Privé

Région Nord Pas-de-Calais

Un établissement hospitalier privé (Effectif : 260 p. - C.A. 120 MF) en plein développpement (investissements : 100 MF) et qui possède une excellente réputation sur le plan régional grâce à la compétence de ses équipes médicales et chirurgicales pluridisciplinaires (n = 50 p.) utilisant un plateau technique ultra moderne, recherche un DIRECTEUR FINANCIER. Sous l'autorité du médecin, Président de la Société d'Exploitation, il sera chargé d'assurer la gestion financière de l'établissement : élaboration et suivi des budgets, élaboration des situations mensuelles et bilans, trésorerie, relations avec les banques, études financières, participation à la définition des investissements et suivi de leur réalisation. Il supervisera la comptabilité traitée sur IBM AS 400. Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes. Ce poste sera confié à un candidat (H ou F), âgé d'environ 32 ans, de formation Expertise Comptable ou ESC option Finances-Gestion et possédant plusieurs années d'expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable au sein d'une PME-PMI. La connaissance du secteur hospitalier n'est pas indispensable. Ce poste pourra évoluer vers une Direction administrative et financière. Ecrire sous référence 1371 M à :

GRH Conseils

51, avenue de Paris
94300 VINCENNES.

Discrétion assurée

PLAIN CHAMPS



RESPONSABLE REPORTING ET CONSOLIDATION

Filiale française d'un groupe multinational de 60 000 personnes, notre taille est humaine : 300 personnes pour un chiffre d'affaires de 460 millions de francs.
Situé à 30 km de BAYONNE, nous sommes le siège de nos filiales européennes (Espagne, Allemagne, Hongrie). Nous créons le poste de : Responsable Reporting et Consolidation

Sa première mission :
Mettre en oeuvre le reporting groupe - assurer la gestion des aspects fiscaux - réaliser les analyses financières - contrôler les procédures - superviser la comptabilité et l'administration du personnel.

CE POSTE EST RAPIDEMENT EVOLUTIF.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure type Sup de Co/MSTCF, vous avez acquis une expérience en audit, complétée par l'exercice de responsablités en entreprise.

Votre anglais est opérationnel. (La connaissance de l'espagnol serait un plus).

Merci d'adresser votre candidature détaillée, sous référence 442 à Caroline DEVISCH **EUROSELECTION** - 98, route de la Reine 92513 BOULOGNE CEDEX.

EURO SELECTION



UNE IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE RECHERCHE UN

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Sa mission est d'assurer à la tête d'une équipe de 15 à 20 personnes l'intégralité de la fonction au sein d'une structure d'un effectif de plus de 600.

Ce poste à fort challenge s'adresse à des candidats de formation supérieure double (ressources humaines et droit privé) maîtrisant particulièrement l'aspect administratif de la fonction et les techniques de négociation, et pouvant valoriser 10 ans d'expérience réussie dans un poste similaire.

Les candidatures camerounaises disponibles rapidement feront l'objet d'un examen privilégié.

Merci d'adresser votre CV, lettre de motivation et prétentions au **Cabinet NIZERY** - 17, rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS.

ORC

Un grand Groupe spécialisé dans les technologies de l'information recherche pour son réseau commercial un :



JURISTE

A 25/30 ans, vous êtes diplômé(e) d'un 3ème cycle en Droit Privé ou Doctorat (Droit des Affaires et des Contrats) et avez, si possible, des connaissances en droit de l'informatique et une première expérience professionnelle.

Dans le cadre de votre mission, vous prenez en charge le conseil, la rédaction et la négociation juridique d'accords commerciaux, le suivi des contentieux ainsi que la réalisation d'études ; vous assurez également l'animation de formations.

Votre rigueur alliée à votre aisance relationnelle et votre goût des contacts sont de véritables atouts.

Poste basé en Région Parisienne ; quelques déplacements sont à prévoir en Province.

Adressez votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 8759, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Portez un regard neuf sur notre gestion

THOMSON BROADCAST (550 personnes, 500 MF de CA) assure l'étude, la fabrication et la vente d'équipements professionnels Vidéo Broadcast et haute définition. Dans le cadre de la refonte de notre système informatique de gestion, nous recherchons :

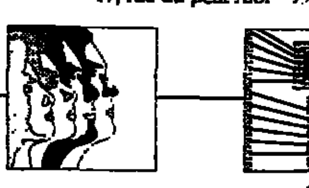
AUDIT INTERNE

Rattaché au directeur administratif et financier, vous prenez en charge :
- la refonte du système de calcul des coûts suivant la méthode de l'activity based costing,
- l'élaboration des cahiers des charges concernant les nouvelles applications de gestion,
- des missions d'audit spécialisées tant en interne que dans le cadre d'une croissance externe.

Diplômé d'une grande école de commerce, vous êtes fort de 2 à 3 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit. Vous utilisez avec aisance les outils micro-informatique (base de données, tableur, traitement de texte).

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à :
THOMSON BROADCAST - Bernard VINCENT
17, rue du petit Albi - 95801 Cergy-Pontoise Cedex.

HCAP



THOMSON

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS



Contrôleur de gestion



650 personnes, 1,2 Md de F de CA, 6 unités de production, une gamme étendue de moutardes, sauces, légumes condimentaires, poivres, épices et herbes.

Rattaché au Directeur des services comptables et du contrôle de gestion, vous participez aux missions de coordination du cycle de planification et vous animez l'équipe de contrôle de gestion.

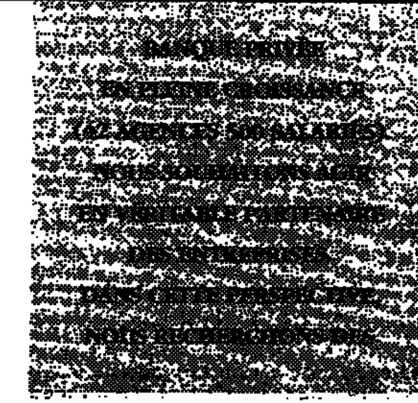
Vous assurez l'interface entre les services comptables et le contrôle de gestion de la société, et le groupe. Vous développez les outils et procédures nécessaires à la fiabilité de l'information chiffrée.
Par la pertinence de vos analyses et la qualité de vos conseils auprès des opérationnels, vous optimisez nos résultats.

A 25/30 ans, de formation supérieure complétée par une expérience de 2 à 3 ans en contrôle de gestion, vous avez acquis une bonne connaissance du secteur industriel et commercial. L'anglais est un plus.
Animer une structure à la fois très formatrice et réactive, contribuer aux performances économiques vous permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges chez Amora et dans le groupe.

Pour ce poste basé à Dijon, merci d'adresser votre candidature, sous référence 141M2, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN



Analystes de Crédit

PME-*PMI*

A 30 ans environ, vous êtes déjà un professionnel de la banque. De formation BAC + 4 (Ecofi et/ou ITB), vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans environ en analyse de crédit et exploitation bancaire.
L'un des postes à pourvoir concerne l'analyse et l'administration des dossiers de crédits promoteurs. La connaissance de l'outil informatique et de la langue portugaise sera un plus.
En collaboration étroite avec une petite équipe d'analystes, vous étudierez et analyserez les demandes de crédits de PME/PMI, préparerez les propositions et évaluerez les risques.
Votre dynamisme, votre enthousiasme ne pourront que favoriser votre évolution au sein d'une banque à taille humaine.
Pour réussir ensemble, adressez sans plus tarder votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo et rémunération) à BANQUE FRANCO-PORTUGAISE - DRH 8, rue du Helder - 75009 PARIS.

MEDIAPA



BANQUE FRANCO PORTUGAISE

Réussir Ensemble

THE BANK OF TOKYO LTD

Recherche pour sa succursale et sa filiale à Paris

Chef Comptable

Agé de 35 à 40 ans, le candidat de formation supérieure et *spécialisée (DECS/DESCF) devra avoir une expérience comptable,* fiscale et de planning budgétaire d'au moins 5 ans dans le secteur bancaire.
Il devra être apte à diriger et contrôler une équipe d'au moins 10 personnes.
L'anglais lu, parlé et écrit est indispensable.
La fonction évoluera vers des responsabilités importantes de gestion administrative.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à la Direction Centrale, 8 rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM



COGEMA





JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE CA DONT 31 % À L'ÉTRANGER

150 RÉACTEURS NUCLÉAIRES ALIMENTÉS DANS LE MONDE.

Nous renforçons notre équipe et recherchons un Contrôleur de Gestion pour le site de La Hague (Cherbourg).

Intégré à notre équipe, vous assurez le suivi complet d'une activité, son reporting ; participez à la refonte de nos systèmes, circuits et procédures ; réalisez des études économiques variées, dans un environnement industriel de haute technologie en pleine période de fort investissement en gestion.

ESC ou universitaires, vous justifiez de 3 ans d'expérience de contrôle de gestion, audit, comptabilité..., acquise en milieu industriel. Habitué à travailler avec des interlocuteurs différents, vous avez pu développer vos qualités de rigueur, de diplomatie, de contact, votre sens du résultat et de la qualité. Vous découvrirez ainsi une partie importante de l'entreprise ce qui vous permettra d'évoluer de façon significative.

Parlons-en. Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence C65 AJ2, à OC Conseil, Olivier Chaumette, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



CONTRÔLEUR DE GESTION

LA SOCIÉTÉ :
GAUMONT TÉLÉVISION est une filiale de création récente qui se consacre à la production d'œuvres originales destinées aux chaînes de télévisions françaises et étrangères. Pour structurer son organisation et accompagner son développement, la Société a décidé de créer un poste de CONTROLEUR DE GESTION.

LE POSTE :
Le responsable devra assumer trois types de tâches :
1) Le contrôle de gestion :
– Il devra contrôler les flux financiers notamment en matière de trésorerie, d'investissement et de respect des bugets.
– Il fournira des tableaux de bord à la Direction générale, conçus pour être des outils d'aide à la décision.
– Il devra également mettre en place un outil de gestion des droits et de répartition des recettes aux ayants droit des films.
– Il rendra compte au Président-Directeur général de la Société et tiendra informé l'Administrateur du groupe en charge de la supervision de cette filiale.
2) Les services administratifs :
– Le responsable devra s'efforcer de mettre en place une bonne organisation administrative de l'entreprise et sera notamment chargé en liaison avec les services du groupe de la gestion des personnels et des matériels administratifs de l'entreprise.
3) Les services généraux :
– Le responsable devra s'efforcer de gérer les besoins de l'entreprise, en particulier l'ensemble de ses frais fixes, en s'assurant de l'approvisionnement régulier au moindre coût.

LE CANDIDAT :
Le candidat recherché devra avoir entre 24 et 27 ans, une formation ESC (ou équivalent) et une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans dans un cabinet d'audit.
Aucune connaissance particulière de l'audiovisuel n'est requise.

RÉMUNÉRATION :
Salaire envisagé : environ 250 000 F annuels (à discuter selon références).

ECRIRE À : **GAUMONT TÉLÉVISION**
24, rue Jacques-Dulud - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 46-43-23-07

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CHARGÉS D'AFFAIRES

Directions Régionales

Conseiller les entreprises et financer leur expansion, analyser leurs besoins et construire avec elles notre relation, apporter une réponse globale et promouvoir nos quatre métiers (financements longs et spécialisés, opérations en fonds propres et rapprochements, activités immobilières, marchés de capitaux) ; une mission passionnante où votre talent pourra s'exprimer dans le cadre d'un groupe solide ayant une grande expérience de l'entreprise et de l'ingénierie financière.

Cette mission vous l'exercerez dans nos implantations des régions Ouest ou Rhône-Alpes, après une formation de 3 à 6 mois à Paris.

Nous la destinons à des cadres confirmés ayant une expérience de 3 à 7 ans des relations avec les entreprises au sein d'un établissement bancaire ou financier.

Vous êtes diplômé d'études supérieures (grandes écoles commerciales ou scientifiques) et avez une bonne connaissance d'au moins une langue étrangère (anglais ou allemand).

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo, en précisant votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.

ORC



Crédit National





2 Consultants SENIORS

Une formation Ecole de Commerce renforcée par une expérience réussie de conseil aux entreprises, vous permettra d'intégrer notre département outplacement individuel.
Réf. OPI/8367



Professionnel de la législation du travail, des plans sociaux et des antennes emploi, vous viendrez renforcer notre département outplacement collectif.
Réf. OPC/8367

Ces deux postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + Photo sous référence choisie à CURRICULUM - 6, passage Lathuile 75018 PARIS.

NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plateforme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.

Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.

EXPERT OPERATIONS ETRANGER CLIENTELE

Au sein de la Direction des Opérations Internationales, vous êtes chargé :

- d'apporter aux Caisses d'Epargne une expertise dans le traitement des ordres Etranger (transferts, change comptant et terme, prêts, emprunts, portefeuille, crédit documentaire, montages spéciaux).
- de participer à la spécification des systèmes d'information.
- de suivre les relations avec les correspondants (ouverture de comptes, suivi des autorisations et des mouvements, mise en place de services réciproques).

Agé de 30 à 35 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités dans un Back-Office étranger d'une banque ou au sein d'une Direction Internationale dans des fonctions opérationnelles.

Votre maîtrise de l'anglais se complète par une grande aisance relationnelle.

Poste basé à Paris.

SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE
CAISSE D'EPARGNE

Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence 08/91 à :
Société Centrale de Trésorerie - Service Ressources Humaines - 254 Bd Saint-Germain - 75007 Paris.

NC Communication



Notre groupe est composé de plusieurs sociétés de conseil. Il intervient dans les domaines de l'Expertise Comptable et l'Audit, le Droit des Affaires, l'Organisation, l'informatique, l'Economie Sociale.

Il rassemble des

Experts Comptables, Avocats, Informaticiens

Pour faire face à notre développement, et à une stratégie d'implantation nationale, nous souhaitons renforcer notre équipe dans le domaine de l'audit.

Nous recherchons pour ce faire un **manager** destiné à prendre la direction de ce département.

De formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez l'expérience des entreprises de taille moyenne et au moins cinq années d'expérience.

Concret, rigoureux, imaginatif, telles sont les qualités de celui que nous souhaitons intégrer à notre équipe et qui peut en devenir l'un des partenaires.

Envoyer dossier de candidature complet à D. LANGMANTIL - **TRANSPARENCE**, 13/15, rue Buffon 75005 PARIS.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RECRUTE PAR CONCOURS

3 ADMINISTRATEURS

(H/F)

juristes, économistes, scientifiques ou gestionnaires de formation supérieure

CONDITIONS POUR CONCOURIR

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité française, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et âgés de 20 à 40 ans (possibilités de dérogations)

Date de clôture des inscriptions :	6 novembre 1992 (17 h)
Épreuves d'admissibilité :	14, 15, 16 décembre 1992
Épreuves d'admission :	février-mars 1993

Pour tous renseignements, s'adresser à :
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
SERVICE DU PERSONNEL
233, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél : 40 63 87 05 ou 40 63 87 07 ou 40 63 87 20



MILLESIMES

Contrôleur Budgétaire

Importante Société Pharmaceutique Internationale recherche pour son **Siège Social situé en proche banlieue parisienne,** un **CONTROLEUR BUDGETAIRE**

Le candidat idéal est diplômé d'université (MSTCF) ou d'une grande école de commerce (option comptabilité/finance) et titulaire d'un DEC ou DESCF.

Il a acquis une première expérience d'audit dans un cabinet d'experts-comptables ou au sein d'un département d'audit interne d'une grande société.

Il maîtrise parfaitement l'outil informatique (DOS, EXCEL, LOTUS 1.2.3, ...) et pratique couramment l'anglais.

Il fait preuve d'une grande rigueur, d'un très bon esprit d'initiative et d'une excellente aptitude relationnelle.

La taille de ce groupe et les conditions de collaboration offertes garantissent à cet homme ou à cette femme dynamique et à fort potentiel une réelle opportunité de carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV et photo s/réf. 4077 à **EUROMESSAGES - BP 80** *92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.*

ORC

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



COGEMA

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE C.A DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE



Banlieue Ouest - Vélizy

Intégrés à l'équipe de Contrôle de Gestion Central du Groupe, vous devez vous assurer de la cohérence et de la qualité de l'information de gestion de nos branches d'activités et filiales (reporting/ budget/ actualisations/plan...).

Participant au processus du suivi de gestion, vous contribuez à l'analyse des résultats de la société et du groupe et prenez en charge toute étude économique jugée utile (rentabilité, investissement, contrats commerciaux...).

Ces fonctions s'adressent à des professionnels du Contrôle de Gestion alliant de solides bases comptables et une excellente connaissance des systèmes de gestion à des qualités intellectuelles et de communication.

Ces postes vous permettront d'acquérir une vision globale de nos méthodes pour évoluer à échéance de 3 ans au sein du groupe.

Vous êtes diplômés d'une grande Ecole de Commerce et vous justifiez d'au moins 5 années d'expérience professionnelle.

Contacter Frédéric Pougeon au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + N° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FP8331MO.

L.B.W.



Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

Banque étrangère de premier plan implantée à Paris depuis plus de 70 ans, spécialisée dans les opérations internationales , recherche un

Juriste

Rattaché à la Direction des Ressources et Engagements, vous assurerez, en qualité de juriste unique, la fonction juridique au sein de la banque.

A ce titre vous aurez principalement pour mission :
- d'assister les services de la banque dans les prises de décisions (opérations internationales, crédits documentaires, marchés financiers, ingénierie financière...),
- de participer à la négociation et à la rédaction des contrats internationaux,
- de prévenir et gérer les contentieux,
- d'apporter tous conseils aux opérationnels (droit des sociétés, assurances, droit du travail...).

Agé d'environ 35 ans, diplomé de la faculté de droit (maîtrise, 3e cycle), vous avez acquis une expérience significative (7/8 ans) en qualité de juriste de banque.

Rigoureux et pragmatique, vos qualités techniques et relationnelles alliées à un fort investissement personnel vous permettront de réussir dans ce poste qui nécessite une bonne pratique de l'anglais et peut impliquer quelques déplacements à l'étranger.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + lettre manuscrite + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, **30 bis rue Spontini**, 75116 Paris, sous réf. TV8273MO.



L.B.W.

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Réseau national de Conseil en Stratégie s'implantant en BOURGOGNE, NORMANDIE et PICARDIE recherche

PERI-G

CONSULTANTS

Vous travaillerez en partenariat avec notre réseau régional de prestataires de services de gestion.

Vous aiderez nos clients :
- **à se définir une stratégie et des objectifs ;**
- **à tracer une trajectoire cohérente avec leur savoir-faire et leur environnement ;**
- **à piloter leurs projets de développement.**

Pragmatique, vous avez une réelle aptitude à anticiper, un esprit d'analyse et de synthèse développé, le sens du challenge et du contact humain et vous savez travailler autant de manière autonome qu'en équipe et donc faire partager votre enthousiasme.

Vous êtes un professionnel sûr de vos compétences et de vos qualités de développeur d'affaires.

Vos résultats feront votre rémunération et votre potentiel déterminera votre évolution dans notre équipe.

Le poste de la Picardie requiert des capacités de management d'une petite équipe de consultants.

Adresser votre candidature, CV, photo et prétentions sous référence Dijon, Lisieux ou Compiègne à :

PERI-G France

183, Av. G. Clémenceau 92024 NANTERRE Cedex

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER CONGO

Partout où vivent les hommes, SODEXHO, avec 39 000 collaborateurs, s'affirme comme la référence internationale dans le domaine de la restauration et des services. Numéro 1 bis de la filiale "Gestion de Base Vie" au Congo, vous participerez à l'élaboration des budgets et prévisions annuels ainsi qu'aux plans d'action de gestion. Vous superviserez l'équipe comptable, assurerez la fiabilité du reporting au siège et serez responsable du contrôle de gestion. Vous serez étroitement impliqué dans la direction de la filiale et remplacerez le Directeur en son absence. La trentaine, ESC + DECS, vous possédez une expérience de la fonction acquise en cabinet d'audit ou en entreprise internationale. Autonome et opérationnel, vous êtes bilingue anglais. Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM/252/RAE à Patrick TORDJMANN - SODEXHO BP 67 - 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex ou composez le 3615 CLIFF, code SODEXHO pour plus d'informations sur l'entreprise.

CURRICULUM

SODEXHO

Là où vivent les hommes.

Recruter sur les Marchés Financiers ...

Paris

... avec Michael Page France qui recherche pour sa division City un Consultant.

Vous souhaitez : un poste commercial, riche en contacts où vous serez en relation avec des interlocuteurs de haut niveau au sein d'une équipe performante. Vous serez rapidement autonome dans votre fonction : prospection, négociation, missions de recrutement,...

Agé de 27 à 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et parlant anglais, vous avez 2 à 3 ans d'expérience sur les marchés financiers en tant que Trader, Sales... Alors devenez consultant en recrutement de cadres des marchés financiers chez *Michael Page City*, division du Groupe Michael Page, l'un des leaders européens du recrutement, coté à la Bourse de Londres.

Contactez **Jan Wels** au (1) 45.53.26.26 ou envoyez CV + photo + N° Tél + rémunération actuelle à ***Michael* Page City**, 30 bis rue Spontini 75116 PARIS sous réf : JW92MO.

Michael Page City

Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

L.B.W.

AUDIT

(500 personnes)

Fort de notre expérience d'audit et conseil de groupes de premier plan, nous exerçons nos compétences dans un cadre multidisciplinaire et un environnement international. Notre croissance nous conduit à renforcer nos équipes et intégrer des

MANAGERS

Diplômés d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...), vous disposez d'une expérience de 5 ans minimum en cabinet anglo saxon avec de solides compétences en matière de consolidation et de principes comptables internationaux. Nous saurons reconnaître votre potentiel, votre implication professionnelle et vous offrir de réelles perspectives de carrières.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à
Marguerite CHEVREUL
SALUSTRO REYDEL
2, avenue Hoche - 75008 PARIS

CURRICULUM

Notre client est une société internationale qui compte parmi les leaders de la fabrication et de la distribution de vêtements, chaussures et accessoires de grande qualité. Cette société est caractérisée par une croissance internationale très rapide.

OPERATIONS CONTROLLER

Alpes Maritimes 400 KF + voiture + bonus

La dimension actuelle et le développement de l'activité nous amènent à recruter un Operations Controller qui assumera la responsabilité globale de la finance, de l'administration et de la gestion des commandes ; le service clients et la distribution lui seront éventuellement rattachés.

La mission première consistera à définir et à implanter un système de contrôle et de reporting qui permettra de faciliter la prise de décisions opérationnelles aussi bien que stratégiques tout en participant à l'amélioration de la logistique.

Elément moteur de l'équipe de direction, le candidat participera activement à la croissance de la société et à sa rentabilité.

Vous êtes obligatoirement bilingue Français-Anglais, vous avez de 35 à 45 ans et vous disposez d'une formation supérieure complétée par le DECS. Vous avez une expérience approfondie de management d'équipes et de responsabilités financières acquises dans un environnement de méthodes et de croissance.

Ce poste à responsabilité réclame un grand sens de la communication et de l'animation d'équipes et représente une opportunité de qualité pour un cadre désireux d'élargir son expérience.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + prétentions) sous la référence EI568 à notre conseil Christian KATCHOURINE - COR'EX 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS.

COR'EX

Cabinet Conseil en Stratégie et Management souhaite intégrer pour accompagner son fort développement (50%/an depuis sa création)

2 DIRECTEURS DE PROJET

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, reconnue pour la qualité et l'efficacité de ses interventions, son éthique et l'originalité de ses approches.

Nous souhaitons intégrer deux professionnels ayant comme nous exercé d'importantes responsabilités avec une expérience confirmée du conseil. Dans ce domaine, ils devront justifier d'une image forte se concrétisant par une gamme pointue de technicités, d'une capacité à conduire et développer des missions complexes et d'un portefeuille clientèle à la hauteur des ambitions.

Si ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre projet.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à : **D**éveloppement et **M**anagement des **H**ommes et des **E**ntreprises



29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

2 CADRES DE PERSONNEL DÉBUTANTS

Les postes : nous proposons rapidement des responsabilités précises :

– soit à la direction du personnel à Paris, postes d'étude préparant des décisions stratégiques,

– soit dans de grandes unités de production à Paris ou en province : postes de terrain, animation et gestion des ressources humaines.

Profil : l'importance de la fonction personnel nous conduit à être exigeants sur le niveau et la personnalité des candidats.

Formation : IEP Paris + maîtrise de droit.

Carrière : la mobilité géographique et fonctionnelle est fréquente et permet de larges évolutions de carrière au niveau du groupe.

Ecrire à la Publicité française
23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS
sous référence n° 64032 à inscrire sur l'enveloppe.



IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER PARISIEN RECHERCHE SON

FONDÉ DE POUVOIR

(H/F)

CHARGÉ DES QUESTIONS FINANCIÈRES

300/350 KF

VOTRE MISSION :
Placé sous la responsabilité du *Directeur Général du Groupe*, vous suivez toutes les relations avec les établissements bancaires, assurez le suivi financier des programmes immobiliers, les liaisons *avec les services comptables, la gestion de la trésorerie* et assistez le réseau commercial pour les questions relevant du financement des clients.

VOTRE PROFIL :
A 35 *ans, de formation supérieure* (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, Expertise comptable...), vous bénéficiez d'une expérience réussie de 5 ans dans la fonction, de préférence en *milieu bancaire*, dont 3 dans le domaine immobilier.

Expert dans le financement des opérations immobilières et des prêts accordés aux acquéreurs, vous maîtrisez la micro-informatique.

Vos qualités d'organisation et de méthode, votre rigueur, votre sens relationnel mais aussi votre ambition sont des atouts indispensables au succès de cette mission.

Vous serez assisté par une équipe compétente. *Ce poste devrait* très rapidement déboucher vers des fonctions de Direction Financière et de Contrôle de gestion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de *motivation, cv, photo), sous la référence FP/09 à Organisation et* Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS.

(Organisation et Publicité)



EDITIONS LEGISLATIVES

recherchent

JEUNE JURISTE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Titulaire d'un *DESS ou DEA* de Droit de l'Environnement, *le candidat sera chargé d'assister* la Secrétaire Générale du Code Permanent Environnement et Nuisances dans tous ses travaux de recherche, documentation, rédaction, préparation technique des manuscrits, relations avec les auteurs, les administrations et autres organismes internationaux ou nationaux concernés.

La pratique courante de la langue anglaise est exigée.

Ce *poste offrira* à un candidat de valeur une rémunération attrayante, associée à de solides avantages sociaux.

Poste à pourvoir à Montrouge (M° Châtillon-Montrouge), *dans un cadre de travail moderne et* agréable.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet et vos prétentions à la Direction du Pesonnel - EDITIONS LEGISLATIVES - 80/82, avenue de la Marne - 92120 MONTROUGE

CONTESSE



[Ba]nque Internationale

Dans le cadre de son développement en France recherche pour une de ses Agences parisiennes

SON DIRECTEUR D'AGENCE

(35/40 ans)

Vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire, où vous avez exercé vos fonctions avec succès dans l'exploitation.

Vous aurez, en relation directe avec le Directeur Général pour la France, à :
- **créer, développer et gérer un portefeuille de clientèle de particuliers et PME-PMI ;**
- **assurer auprès de cette clientèle le meilleur service de prestations bancaires ;**
- **prendre en charge la gestion complète de l'Agence et l'animation des collaborateurs.**

De formation supérieure, option commerce et/ou gestion, vous *avez du bon sens, vous êtes pragmatique*, avec des aptitudes à la négociation, à la communication et à l'animation.

Vous maîtrisez la langue espagnole, *indispensable pour ce poste.*

Merci d'adresser lettre de motivation et CV sous réf. MON 809 à OCBF - 7, rue de Madrid - 75008 PARIS

services

Vous assiste dans le recrutement bancaire

* RSCG CARRIERES

Premier groupe français de dimension internationale sur le marché du *diagnostic biologique*. Près de 2 800 personnes, 2 milliards de francs de CA, dont 70 % à l'international, au travers d'un réseau de nombreuses filiales. Nous commercialisons des systèmes (instruments + réactifs) destinés aux laboratoires d'analyse médicale et de l'industrie. Nous recherchons un

JURISTE H/F

De formation DESS Droit des Affaires, ou équivalent, **vous avez acquis une première expérience professionnelle (3/4 ans) en entreprise ou Cabinet et maîtrisez l'anglais et l'utilisation des outils micro-*informatiques*.**

Généraliste de la fonction, vous prendrez en charge, **au sein de notre Département Juridique, dans un contexte international très marqué, un ensemble de dossiers concernant *principalement le Droit des Sociétés, les* Assurances, les contrats commerciaux et techniques (rédaction, négociation, gestion).**

Pour ce poste, basé en région lyonnaise, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à *J. C. Alérini* - BioMérieux - Chemin de l'Orme 69280 MARCY L'ETOILE.

ORC



bioMérieux

La Direction de la Gestion de Patrimoine du Crédit du Nord recherche, dans le cadre de l'extension de ses activités de soutien au réseau, un

FISCALISTE

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur, agé(e) d'environ 30 ans et votre expérience de 3 ans ou plus en fiscalité vous a notamment permis d'acquérir de solides compétences en fiscalité d'**entreprise**. *Vous avez également* développé vos talents de rédacteur, votre goût pour le conseil et les contacts avec vos clients ainsi que le travail en équipe.

Avec nos spécialistes, vous conseillerez notre clientèle de chefs d'entreprises et de Particuliers sur la gestion de leur patrimoine.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo, sous la réf. CDN/0792, à M. Bernard Leroy

Direction du Développement du Personnel
50, rue d'Anjou
75008 PARIS

Crédit du Nord
VOUS D'ABORD

CLIFFORD CHANCE

Cabinet d'Avocats
recherche pour renforcer ses effectifs à Paris plusieurs

JURISTES

Débutants et confirmés (expérience professionnelle de 2 à 5 ans acquise en cabinet ou en entreprise).

Les candidats devront posséder une *excellente connaissance* du droit des obligations et des sûretés, du droit des sociétés et, plus généralement, avoir une bonne maîtrise du droit des affaires. En outre, ils devront avoir *développé une* réelle spécialisation dans les domaines suivants :

- **Droit bancaire et financier ;**
- **Ingénierie financière ;**
- ***Droit boursier et des valeurs mobilières.***

Titulaire d'un doctorat, DESS ou DEA (droit privé, droit des affaires), complété *le cas échéant par un diplôme* d'une grande école (HEC, Sup de Co, IEP...), les candidats devront avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

Le sens du contact humain et l'esprit d'équipe seront également exigés des candidats.

Prière d'adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photographie et prétentions.

Cabinet CLIFFORD CHANCE
Direction du personnel
112, avenue Kléber
BP 163 Trocadéro
75770 PARIS CEDEX 16

LE MONDE DES CADRES

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES



TEC HABITAT — PARIS

Chargé d'Affaires

Collectivités locales

◆ Société de Conseils et d'Assistance Technique aux Maîtres d'Ouvrages et Gestionnaires Immobiliers, 60 ingénieurs, 11 implantations régionales. Nos interventions portent sur la modernisation et la gestion des équipements techniques liés au logement, la conduite d'opération, la gestion de l'entretien immobilier...
Nous développons l'innovation et la performance économique.

◆ *Rattaché au Directeur du Marketing et du Développement, ce Chef* de Produit sera pour l'ensemble de notre réseau, l'animateur et le promoteur de nos compétences techniques, auprès des collectivités locales. En particulier, il mènera une analyse prospective de leurs besoins actuels en matière d'environnement (eau et assainissement, traitement des ordures ménagères, ...), de thermique (réseaux de chaleur), d'éclairage public.
Avec l'appui d'experts techniques, juridiques et financiers, il assistera les agences dans la réalisation d'audits des Services Publics concernés.
Il défendra et assurera la promotion de ses produits auprès des Institutionnels (Ministères, ADEME, AIVF, ...) et soutiendra nos chefs d'agence dans leurs démarches commerciales, auprès des élus locaux.

◆ *Ce poste fait appel à des compétences techniques et à de réelles* capacités de négociation et d'animation (interne et externe). Il s'adresse à un cadre de formation supérieure (Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce, ...) et possédant une bonne approche des Collectivités Locales.

◆ Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo *et rémunération actuelle sous la référence 3456*



12, rue Hamelin 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une fédération patronale en France avec une forte préoccupation sociale et recherchons aujourd'hui notre

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

vous serez chargé :
- d'accroître le rayonnement de la Fédération auprès de ses interlocuteurs habituels (entreprises, pouvoirs publics, médias)
- de monter des dossiers solidement argumentés pour défendre les intérêts de la profession
- d'améliorer la qualité de la communication tant auprès des adhérents qu'au niveau des outils (exemple : magazine)

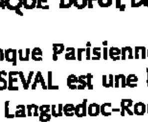
*Vous avez 30 ans **maximum**, vous avez une formation supérieure minimum Bac + 4 et vous avez une première expérience professionnelle réussie soit au sein d'un secrétariat général soit au sein d'une direction de la communication.*

Vous êtes autonome, avec un fort sens de l'initiative mais également très organisé, sachant dans la multiplicité des contacts quotidiens poursuivre les buts que vous vous fixez. Vous savez convaincre et défendre vos idées. Vous avez aussi l'habitude de travailler en réseau, en croisant de multiples informations. Vous saurez à terme prendre des responsabilités accrues.

Le poste est basé à Paris.

Prenez contact avec notre conseil COR'EX 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS en lui adressant votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) sous la référence E/579/FIG.

COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT



BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL

Filiale de la Banque Parisienne de Crédit, la Banque DUPUY, DE PARSEVAL est une banque régionale privée implantée sur le Languedoc-Roussillon au travers d'un *réseau de 41 bureaux ou agences.* Pour conforter son développement, elle recherche pour **Perpignan** son :

Directeur d'Agence

A 35/45 ans, de formation supérieure, votre expérience de 5 ans minimum dans le domaine bancaire vous permet de devenir le "patron" d'un véritable centre de profit.

Vous aurez en charge l'optimisation de la gestion de la clientèle, le développement de nouveaux comptes (entreprises et particuliers), la *promotion de la Banque* sur le plan local et l'animation d'une équipe de 6 à 7 personnes.

Votre sens des contacts associé à une bonne culture générale sont des atouts importants pour votre réussite.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf.140-A à : PSYNERGIE, 20 Esplanade de l'Europe, 34000 MONTPELLIER. Confidentialité assurée.

PSYNERGIE MONTPELLIER MARSEILLE PARIS

L.B.W.

Consultant en communication d'entreprise

Agé de 27 ans, de formation supérieure (Science Po, Ecole de journalisme...), vous possédez une excellente culture générale et un goût pour la sociologie des entreprises.
Aujourd'hui l'évolution des ressources humaines vous intéresse, vous souhaitez y développer vos qualités : curiosité, facilité pour la conceptualisation, sens commercial.
Devenir consultant en communication d'entreprise c'est avant tout réfléchir en stratége, mener études et analyses, rédiger des recommandations, être créatif. Vos idées, vos qualités relationnelles seront de sérieux atouts pour mener à bien vos *prospections.*

Si vous souhaitez rejoindre la première agence française de communication ressources humaines, écrivez sous la référence 36098/M, à Didier Pitelet, Média-System, 6/8 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM
G R O U P E P U B L I C I S

3615 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

Société d'études en STRATEGIE et MARKETING recherche, pour compléter ses équipes :

☐ 1 MANAGER DE DEPARTEMENT ETUDES (Réf. MAN)

Vous avez au moins 5 ans d'expérience et maîtrisez les techniques d'études en stratégie et marketing stratégique.

Votre mission : vous aurez en charge la direction d'un département que vous devrez organiser et développer. Polyvalent, vous souhaitez également intervenir en clientèle.

☐ 3 CONSULTANTS STRATEGIE et/ou MARKETING STRATEGIQUE (Réf. CSM)

Profil souhaité : *diplômé d'une grande école* ou d'un 3 ème cycle universitaire, 3 ans d'expérience minimum dans un cabinet de conseil ou un bureau d'études.

☐ 1 CONSULTANT ANALYSE FINANCIERE (Réf. CAF)

Profil souhaité : 3 ans d'expérience en analyse financière. Une bonne *connaissance des milieux bancaires et financiers serait* appréciée.

☐ PLUSIEURS CONSULTANTS FREE-LANCE (Réf. CFL)

Nous vous proposerons régulièrement des missions d'études à caractère stratégique et/ou marketing.

Envoyer dossier de candidature
(lettre + CV + photo + prétentions) à :
BRAIN MASTER - 41 Bd des Capucines - 75002 PARIS.
en précisant impérativement sur l'enveloppe
la référence du poste choisi.

BRAIN MASTER

CONSEILS EN CARRIÈRE

Dirigeants prêts à changer ?

POURQUOI ATTENDRE ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il *vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.*

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 6 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Et de plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge ces prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations



A 100 km de Paris au cœur de la Normandie recrute dans le cadre de la MISSION D'ACTION CULTURELLE

Directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt

Conservateur ayant une première expérience de gestion d'équipement, vous participez au développement de la lecture publique dans notre Département et plus largement à la conception et à la mise en oeuvre de la politique culturelle du Conseil Général.
Vous gérez un équipement neuf, doté de 4 bibliobus, d'un fonds de 220 000 livres, 14 000 documents audio-vidéo. Vous avez la responsabilité d'un budget de 1 280 000 F.
Vous animez également une équipe de 20 personnes et mettez en place l'informatisation du service.

Conservateur du Patrimoine Départemental

Titulaire d'une Maîtrise d'Histoire de l'Art, vous êtes très à l'aise pour organiser différentes expositions et animations, et avez une aptitude réelle à la communication.
Vous participez avant tout à la protection et à la valorisation du *patrimoine culturel et historique du Département, en particulier* en recensant les objets mobiliers.

Ces deux postes sont à pourvoir rapidement par mutation, détachement ou contrat.

Pour tout renseignement : contactez Monsieur CHERMEUX, Chargé de Mission à l'Action Culturelle au 32. 31. 50. 12.

Adressez votre candidature à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Eure - Direction des Ressources Humaines - Hôtel du *Département* - Bd Georges Chauvin - 27021 EVREUX Cedex.

Carré Turenne

pour le service des Affaires Générales, Etat-Civil, Elections

UN RÉDACTEUR

Adjoint au chef de service.
Titulaire d'un DEUG ou d'une licence en droit
(connaissance du droit des personnes et de la famille exigée)
Salaire brut annuel de début de carrière : 86 500 F + 13ème mois.

Adresser lettre de candidature + Cv et photo
avant le 20 septembre 92 à : M. Le Maire, BP 76, 92311 Sèvres cedex.
Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 41 14 10 61.

LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE DU POLE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT
(située à Longwy)

recrute un

URBANISTE/AMÉNAGEUR

chargé notamment au sein de l'équipe des missions suivantes :

- Suivi du projet d'agglomération transfrontalière et pilotage de ses retombées en matière d'urbanisme et d'organisation spatiale.
- Conseil en développement de projets auprès des collectivités territoriales et animation du tissu local.
- Gestion de l'interface avec l'Établissement public Métropole Lorraine concernant les questions d'aménagement et de portage immobilier du parc international d'activités.

PROFIL

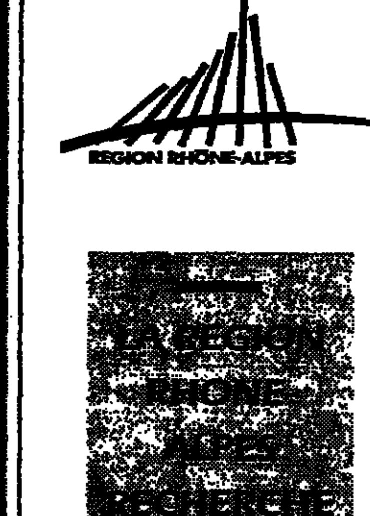
Le (la) candidate(e) âgé(e) de 35 à 40 ans devra justifier d'une EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE D'AU MOINS 10 ANNÉES dans la fonction (urbaniste/aménageur issu des secteurs public ou privé, directeur de SEM...).

AVANT LE 10 SEPTEMBRE IMPÉRATIVEMENT

CV détaillé, photo, motivations et prétentions à :

MISSION INTERMINISTÉRIELLE DU PED
Maison du PED - BP 9 - 54402 LONGWY

RÉGION RHÔNE-ALPES



LE DIRECTEUR GENERAL (H/F)

Après cinq années de fonctionnement de trois comités régionaux, va se mettre en place un seul organisme régional de promotion touristique.

Dans ce cadre, vous serez chargé :
de proposer et de mettre en oeuvre la politique de promotion touristique de la Région Rhône-Alpes sur le plan régional, national et international.

Passionné par cette région, vous aurez comme objectif la valorisation de son image et la commercialisation des produits et programmes touristiques.

Vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes et assurerez la gestion du budget de fonctionnement de cette structure, implantée dans l'agglomération lyonnaise.

Agé de 35/45 ans, de formation supérieure commerciale, vous possédez une expérience d'un poste à haute responsabilité dans le secteur touristique, vous pratiquez l'Anglais, ainsi qu'une seconde langue européenne.

Une grande disponibilité est exigée de par les fréquents *déplacements que comporte ce poste.*

La région Rhône-Alpes vous remercie d'adresser votre *dossier complet de candidature avant le 30 septembre* (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) s/référence 92/CRT/10, à son Conseil :

cégé **CEGE MANAGEMENT**
1, rue de la République 69001 LYON

ORC

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

GROUPE SITA

Filiale de Lyonnaise des Eaux-Dumez, le Groupe SITA (13 000 personnes, 60 filiales, 3,7 MM FF de CA) est leader dans les domaines de la collecte et du traitement de déchets ménagers et industriels et dans les opérations de propreté urbaine. Il recherche aujourd'hui pour le siège parisien de

JEUNES INFORMATICIENS

Rattaché à un Responsable d'Application dépendant lui-même du Directeur des systèmes d'Information, vous avez 25/28 ans et êtes **au minimum** titulaire d'un bac + 4 et d'une ou deux années d'expérience. Vous participez activement au développement des programmes, à l'installation des logiciels dans les filiales du Groupe réparties sur l'ensemble du territoire français et à la formation des utilisateurs de ces nouveaux outils. Vous effectuez des missions d'assistance auprès de ces mêmes filiales.

Vous savez faire de l'analyse et de la programmation, aimez le contact suivi avec les utilisateurs. Rigoureux, organisé, pragmatique, vous êtes aussi diplomate et homme de terrain ; vous rejoignez une direction en croissance rapide qui saura vous offrir des perspectives concrètes d'évolution. La connaissance de l'environnement HP 3000 serait un "plus".

Vous souhaitez pleinement vous investir dans le développement d'un Groupe de taille internationale dont l'expertise est reconnue dans les métiers de l'Environnement. Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à Geoffroy Vieljeux
Responsable du Recrutement des Cadres - Groupe SITA
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS (Fax 42 67 42 75).



Publicis

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



INGENIEURS SURETE

Dans le cadre de projets de haute technicité, vous superviserez une équipe de jeunes ingénieurs pour mener à bien la réalisation d'analyses de sûreté et d'études de danger ainsi que la rédaction des documents officiels destinés aux autorités de sûreté. Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez 3 à 10 ans d'expérience soit en tant que spécialiste sûreté, soit en tant que généraliste compétent en sûreté de fonctionnement.

SGN est membre du Réseau Eurisys (5000 pers., 3 Mds de F de C.A. en 1991), l'une des premières références *mondiales dans* le domaine de l'ingénierie sectorielle et des services à l'industrie. Dans cet environnement, compétence technique, pluridisciplinarité, rigueur et méthodologie seront vos meilleurs atouts pour évoluer. Ces postes sont basés à Saint-Quentin-en-Yvelines pour SGN et l'une de ses Filiales.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C/S/LM/01 à Claire Conan, SGN Direction du Personnel et des Relations Humaines - 1, *rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux* 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines.



CURRICULUM



Valorisez votre expérience dans de grands projets

Notre Direction des Services recherche des

CHEFS DE PROJET TECHNIQUE EXPERIMENTES *H/F*

Leur mission : développer des projets dans le domaine applicatif; *étudier, définir, négocier ces projets* ; choisir les sous-traitants et partenaires; assurer leur maîtrise d'oeuvre jusqu'à la réalisation finale; animer l'équipe projet.

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :
- Diplômé(e)s de l'Enseignement Supérieur Long - Bac + 4 minimum - Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce, Universités (Sciences et Techniques); *justifier d'une expérience* significative (8 - 10 ans) de Chef de projet avec conduite de plusieurs projets d'envergure à la tête d'une importante équipe de professionnels; connaître les grands systèmes IBM et produits associés; avoir de bonnes connaissances de l'anglais; déplacements en France et à l'étranger (postes basés à Paris et région parisienne).

Nos collaborateurs s'intègreront dans notre plan général de formation continue.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé et photo), sous référence DSC 1 à : IBM France Service Recrutement Tour Descartes, Cedex 50, 92066 PARIS La Défense.

Nous vous garantissons la plus grande discrétion. Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



CONSENSUS



Le Groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.
- **4000 personnes**
- **C.A.: 2 milliards de francs**
- **50 implantations en Europe et en Amérique du Nord**

CGI INFORMATIQUE

Des carrières aussi solides que nos stratégies

Croissance interne et externe en France et à l'étranger, évolution permanente des techniques, des produits et des outils spécifiques, gestion des carrières privilégiant le développement rapide des compétences et des responsabilités, *la promotion interne et l'ouverture sur tous les métiers de notre Groupe...*
Nos stratégies nous ont conduit aux premiers rangs mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique. Elles nous amènent à poursuivre notre politique de recrutement de jeunes

DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES
Paris-Province

Débutant ou possédant une première expérience (de préférence en informatique de gestion), vous être attiré par le Conseil, la conception et la réalisation de systèmes d'information destinés à la gestion et au management de grandes entreprises. Vous souhaitez assurer à votre carrière de réelles perspectives d'avenir.

Grâce à la formation que nous vous donnerons, vous serez vite opérationnel sur d'importants projets qui nous sont confiés, à Paris et en Province. Vos missions successives vous permettront d'accroître et de diversifier vos *compétences, d'élargir vos responsabilités, de choisir des filières d'évolution* conformes à votre potentiel et à vos ambitions (Direction de grands projets, Commercial, conception et développement de produits, Conseil de Direction, management de centre de profit...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous la référence MO 992, à Madame D. JAMET

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers
75640 Paris Cedex 13 - ou directement sur minitel
3614 code CGI INF, tapez AVENIR

ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

Tektronix
Télévision Systems

Leader mondial d'équipements vidéo professionnelle et Broadcast, recherche pour sa filiale française

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

Ingénieur de formation et issu du milieu télévision professionnelle, vous possédez un bon niveau technique, une capacité d'autonomie pour l'action à court et moyen terme. Anglais indispensable.

Choisissez l'opportunité d'être responsable d'un chiffre d'affaires élevé réalisé auprès d'une clientèle directe et d'animer un réseau de distributeurs représentant une part importante de vos objectifs de vente.

Votre mission impliquera la participation à la définition de la politique commerciale et marketing.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 05 1231 à PREMIER CONTACT - 38, rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex ou tapez 3615 code PCONTACT.

CONTESSE

Automatismes de transport : la sûreté sur toute la ligne

Présent en Europe, en Amérique et en Asie, MATRA TRANSPORT est aujourd'hui leader mondial dans le domaine des métros automatiques. A Lille, Chicago, Jacksonville, Toulouse, *Taipeh...le VAL révolutionne les transports urbains.*
Pour répondre à l'évolution des métros existants MATRA TRANSPORT conçoit des automatismes d'aide à la conduite très performants : SACEM pour la ligne A du RER parisien, Maggaly pour la ligne D du métro de Lyon, bientôt METEOR pour le réseau parisien de la RATP.
Pour notre département Sûreté de Fonctionnement (Sécurité, Disponibilité...) *nous recherchons un*

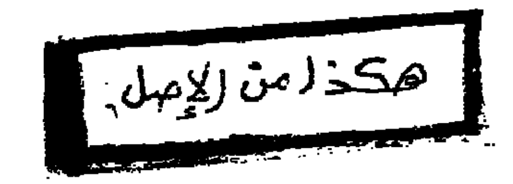
INGENIEUR SURETE LOGICIEL

Vous avez la responsabilité de **la certification des logiciels sécuritaires et critiques.**
Au départ vous intervenez principalement sur l'un des grands projets d'automatismes : ***METEOR.***
Vous êtes de ce fait en relation étroite avec l'équipe de développement logiciel et avec l'équipe chargée du projet
Par ailleurs, vous encadrez une petite équipe.
Ingénieur Informaticien Grande Ecole, vous avez complété votre formation par une première expérience (environ 4 ans) en analyse et développement logiciel.
Dans ce poste, basé à Montrouge, vous pourrez mettre en valeur votre esprit d'analyse, votre sens du contact et votre rigueur technique.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence ISL à notre Direction des Ressources Humaines

MATRA TRANSPORT
48/56 rue Barbès - BP 531
92542 Montrouge Cedex



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT



SECTEURS DE POINTE

Responsable informatique de gestion

Mayenne (53)

S'unir pour la santé

Associer les compétences de chacun à tous nos grands projets, privilégier la Recherche Scientifique et le développement de nos collaborateurs, une même éthique guide notre engagement : l'innovation et la performance. 4ème laboratoire mondial par son CA et sa Recherche, notre Groupe ouvre de larges perspectives aux hommes et aux femmes prêts à unir leur talent.

Sa Direction Industrielle basée à *Mayenne (5 unités de production/450 personnes)* recherche son *Responsable de l'informatique de gestion (H/F)* pour mettre en place et animer une équipe technique de 4 personnes (Développement/Exploitation /Bureautique).
Dans le cadre du développement de multiples applications relatives à la gestion de production (AS400/VAX), vous contribuerez activement à l'un des leviers stratégiques SmithKline Beecham.
En étroite collaboration avec le Contrôleur de gestion industriel, dans un contexte international, vous développerez et mettrez en oeuvre des *outils de gestion* permettant une circulation rapide, régulière et efficace de l'information. En relation privilégiée avec l'informatique Groupe, vous définirez le schéma directeur, dirigerez l'étude et la réalisation des projets et gérerez le budget des usines.
Informaticien (Ingénieur ou équivalent), homme de terrain, soucieux du service-client, âgé d'environ 35 ans, vous avez une expérience réussie en milieu industriel dans le management du développement et de l'exploitation informatique.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CGI-SI/01 à Thierry BOSSES-PILON, SmithKline Beecham B.P. 2 - 53101 MAYENNE.

SB
SmithKline Beecham
Laboratoires Pharmaceutiques

CURRICULUM



BIENVENUE A BREST, EN BRETAGNE
220.000 habitants.
Centre Européen de Recherche Océanologique.
N° Vert 05 25 15 73 • *3614 BRESTEL*

La Société MORS, la plus grande entité du Groupe MORS, en fort développement (1 500 personnes, 700 MF de CA), conçoit, fabrique et commercialise des équipements électroniques professionnels, technologiquement très élaborés pour des secteurs tels que l'aéronautique, le transport, la défense, l'automobile, l'environnement.

INGENIEURS CHEFS DE PROJET
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Si l'environnement est un sujet qui vous passionne, voici pour vous *l'opportunité d'exprimer pleinement vos talents tout en choisissant de* privilégier votre qualité de vie. En effet, c'est en Bretagne dans notre établissement de Brest que vous rejoindrez nos équipes R & D pour participer à l'expansion de notre activité environnement océanographique.
Responsables techniques puis rapidement chefs de projet, vous assurerez le développement d'instruments et systèmes océanographiques en liaison avec des partenaires français et étrangers. *Véritable coordinateur pour l'ensemble de nos travaux de sous-traitance,* votre aisance relationnelle sera déterminante dans la qualité de vos contacts auprès de nos clients et partenaires.
De formation Grandes Ecoles, ENSI ou équivalent vous possédez de préférence une expérience de 3 ans en R & D orientée vers les techniques d'acoustique sous-marine ou d'instrumentation océanographique. L'anglais courant est indispensable pour ce poste où des déplacements à l'étranger sont prévus.
Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, prétentions) à MORS Environnement, Michel Combier, ZI du Vernis, 29200 Brest.

M O R S

L'AXE HAUTE TECHNOLOGIE

MEDIA-SYSTEM

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



RIGUEUR ET PASSION

Premier organisme de recherche fondamentale en Europe, le Centre National de la Recherche Scientifique recrute par concours

- **22 Ingénieurs de Recherche**
- **17 Ingénieurs d'Études**
- **22 Assistants Ingénieurs**

Dès aujourd'hui, composez sur Minitel

3614 code : SIG 4
rubrique : EMPLOIS

pour obtenir tous les renseignements sur les métiers, lieu de travail et formalités d'inscription.

Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature sont fixées respectivement aux

2 octobre et 5 octobre 1992

TOTAL

INGÉNIEUR MINÉRALURGISTE

Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est *actif dans plus de 80 pays sur tous les* segments de la chaîne pétrolière (exploration et production de pétrole et de gaz, transport, raffinage et distribution) ainsi que dans le secteur chimique et minier. Aujourd'hui, nous proposons à un INGÉNIEUR MINÉRALURGISTE de rejoindre TOTAL Compagnie Minière France (TCMF).

Sous la responsabilité du Chef du Département Traitement, vous serez chargé pour TCMF, mais également pour les filiales étrangères du Groupe oeuvrant dans le secteur minier (U.S.A., *Canada...*), *de mener des études de développement de* procédés de traitement de minerai (faisabilité, ingénierie, suivi de projets) et d'aider les services d'exploitation dans l'amélioration du fonctionnement d'unités de traitement existantes, en prenant en compte les aspects techniques, économiques et d'environnement.

Basé dans un premier temps en région Limousin, vous pourrez ensuite être amené à évoluer vers des fonctions d'exploitation d'unités de traitement de minerai en France ou à l'étranger.

Ingénieur de formation, avec spécialisation en traitement de minerai, en physique-chimie ou en sciences des matériaux, vous avez acquis 5 à 10 ans d'expérience industrielle dont une *partie dans le traitement de minerai.*

L'ouverture de nos activités sur l'international nécessite par ailleurs une bonne maîtrise de l'anglais et une réelle mobilité géographique.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM92E11 à Christophe EON.
Service Recrutement. TOTAL. TOUR TOTAL.
Cedex 47. 92069 PARIS-LA DÉFENSE.

TOTAL
ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

CONTESSE



FRANCE TELECOM

POUR SON ETABLISSEMENT DE LA DEFENSE
recherche

Ingénieurs Commerciaux "Grands Comptes"

Interlocuteur privilégié de nos *grands clients nationaux, vous serez* responsable de la valorisation commerciale de votre "portefeuille" dans le cadre d'une politique de développement par objectif.

Vous assurerez, avec le soutien des technico-commerciaux, l'élaboration d'offres commerciales adaptées au métier et aux besoins de vos clients.

Vous aimez les contacts à haut niveau et vous avez une réelle aptitude à la vente.

Votre formation grande école d'ingénieur ou de commerce (diplôme BAC + 4 minimum exigé)complétée par une expérience de la vente de 2 à 3 ans notamment en technologie de pointe sera appréciée.

Merci d'envoyer votre lettre, CV, photo et prétentions à FRANCE TELECOM,
Direction Opérationnelle, Direction des Ressources Humaines, pièce 103
18/48, avenue François Arago - 92023 NANTERRE CEDEX

FRANCE TELECOM

bleu

Dans le cadre d'une coopération internationale, un organisme français recherche pour une mission de 2 ans, dont 18 mois en INDONÉSIE, un :

INGÉNIEUR ou CHERCHEUR

dans le domaine thermique

La mission consiste à participer au lancement des activités d'une plate-forme d'essais d'échangeurs de chaleur.
Les candidats devront avoir :
- Un diplôme d'ingénieur ou un doctorat.
- Des compétences établies dans la mise en place et l'exploitation d'essais.
- *L'expérience* de contrats entre labo de recherché et l'industrie.
- Des capacités d'ouverture et d'écoute.
- Un bon niveau d'expression en langue anglaise.
- Une expérience de recherche dans un environnement *international serait un atout important.*
- Age souhaité : environ 40 ans.

Salaires et avantages liés à l'expatriation.

Lettre manuscrite + CV détaillé (français et anglais)
+ prétentions à adresser au journal
qui transmettra, sous référence 8561.
Le Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris cedex 15.

SECTEURS DE POINTE



ADJOINT AU CHEF
DU SERVICE PROCEDES

Au sein de notre Direction des Etudes, vous assisterez le Chef du Service Procédés dans la gestion du service et vous prendrez en charge la *fonction procédés pour les offres de nos* différentes directions d'affaires. Agé de 30 à 35 ans, ingénieur généraliste ou génie chimique, vous souhaitez valoriser votre expérience de l'ingénierie ou votre connaissance de la fonction procédés. Vous maîtrisez l'anglais.
Réf. C/U/LM/07

INGENIEUR
CALCULS SCIENTIFIQUES

Sur différents projets nucléaires, vous prendrez en charge les calculs de radio-protection et d'analyses associées pour application à des équipements soumis à tout type de rayonnements. Vous avez complété votre formation d'ingénieur grande école ou d'universitaire en sciences physiques par un diplôme en génie atomique. Bien que débutant, vous avez déjà démontré votre intérêt pour les calculs de radio-protection en réalisant votre *stage de fin d'études dans ce domaine.* Vous possédez de bonnes aptitudes dans la lecture de plans en 3 dimensions. Vous êtes mobile et maîtrisez l'anglais. Réf. O/U/LM/08

USSI est membre du Réseau Eurisys (5000 pers., 3 Mds de F de C.A. en 1991), l'une des premières références mondiales dans le domaine de l'ingénierie sectorielle et des services à l'industrie. Dans cet environnement, *compétence technique, pluridisciplinarité, rigueur et* méthodologie seront vos meilleurs atouts pour évoluer. Ces postes sont basés à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la réf. du poste souhaité à Claire Conan, USSI Direction du Personnel et des Relations Humaines - 1, rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines.

USSI

CURRICULUM

ORLEANS

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN CONFIRMÉ

Managez nos projets techniques et développez nos services clients

Nous sommes un important groupe industriel (35 000 personnes, 20 milliards de CA, plus de 50 % réalisés à l'international) qui conçoit, fabrique et commercialise des matériels et équipements électriques. Nous recherchons pour notre agence d'Orléans un ingénieur électrotechnicien confirmé.

En relation directe avec le Directeur d'Agence, vous aurez la responsabilité de nos activités Montage d'affaires et Services Après-vente. Votre mission englobera le management du bureau d'études et des équipes d'installation et de maintenance, le montage technique des affaires en relation avec les ingénieurs commerciaux et le développement des prestations de services essentielles pour fidéliser et développer notre clientèle.

Ingénieur de formation électrotechnique avec 5 à 10 ans d'expérience commerciale et de management d'équipes techniques dans notre domaine d'activité, vous valoriserez votre expertise technique, votre aptitude au management et votre dynamisme commercial.

Merci d'adresser votre candidature sous référence BMOND1015, à VOG, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

VOG

Important groupe chimique implanté en Europe, recherche pour l'un de ses centres de production de polystyrène situé à proximité de *Lille (30 km) un*

INGENIEUR MECANICIEN

De formation AM, ICAM ou équivalent, ou issu de la MARINE et disposant d'une expérience de 7 à 8 ans en site industriel chimique ou *parachimique*.

Vos qualités d'organisateur et votre sens de l'animation des hommes vous *permettront de prendre en* charge le secteur mécanique du département entretien regroupant 30 personnes et principalement :

- assurer l'entretien curatif,
- *participer aux projets,*
- contrôler les coûts ...

Ce poste qui est à pourvoir rapidement se situe dans un environnement international et nécessite de maîtriser la langue anglaise.



BP CHEMICALS

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à **BP CHEMICALS Service du Personnel - Avenue de la Verrerie - 62410 WINGLES.**

CONTESSE

Placoplatre
Signe la qualité

Au sein du Groupe **BPB INDUSTRIES**, leader européen des produits du plâtre, **BPB FRANCE**, 2 500 personnes, 3 milliards de Francs de CA, recherche pour sa Division **PLACOPLATRE** (1 000 personnes, 1,7 milliard de F. de CA) :

CHEF DE PROJET ENGINEERING Réf. A20708

Futur opérationnel : Production / Services Techniques

Au sein de la Direction Technique, et en liaison avec un bureau d'études et une équipe d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, vous coordonnerez les études et la réalisation de nouvelles installations industrielles.

30/35 ans, ingénieur de formation, votre expérience professionnelle a *conforté votre potentiel technique (mécanique, électricité,* automatisme) et votre sens de l'animation des hommes.

INGÉNIEUR MAINTENANCE ÉLECTRICITÉ Réf. A20709

27/30 ans, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, spécialisé en électricité et justifiant d'une expérience de 2/3 ans dans un poste similaire.

Sous la responsabilité du Chef des Services Techniques de notre principale Usine, vous prendrez en charge l'ensemble de la maintenance électrique de nos installations fortement automatisées.

Pour ces postes, basés en RÉGION PARISIENNE, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence choisie à notre Conseil Madame Favereau - 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



CONTESSE



Chef de Projet

"Ingénierie de Systèmes"

Au sein de GTME (Branche Electrique du groupe GTM ENTREPOSE), le département transport est spécialisé dans l'ingénierie et le développement de systèmes et équipements électroniques de traffic autoroutiers ou urbains (péages, aide aux usagers, aide à l'exploitation, traitement des données...).

Notre croissance nous amène à renforcer l'équipe ingénierie et à rechercher un chef de projet confirmé qui prendra en charge une nouvelle affaire de l'analyse du besoin jusqu'à la maîtrise d'oeuvre, dans le secteur des automatismes et des grands systèmes informatiques.

Il pilotera toutes les étapes du projet (analyse fonctionnelle, rédaction des spécifications techniques, dépouillement des offres et suivi des marchés jusqu'à la recette), en étant le garant des aspects techniques et budgétaires.

Nous recherchons un ingénieur de 30/35 ans, de formation généraliste (Centrale, AM...), qui possédera les compétences techniques requises pour ce poste (5 ans d'expérience d'ingénierie ou de développement de projet en automatisme ou informatique industrielle) mais aussi des qualités de gestionnaire d'affaires (méthode, capacités d'analyse et de synthèse, aptitudes de coordination d'équipes...). Poste basé à Nanterre (5 mn du RER).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil : PSYNERGIE, 2 rue St-Thomas d'Aquin, 75007 PARIS, sous réf. 2628.

CONTESSE

L.B.W.

LILLE - LYON

PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS -

CTCPA

Le CENTRE TECHNIQUE de la CONSERVATION des PRODUITS AGRICOLES crée sur le site d'expérimentation de DURY les AMIENS (80) la fonction de :

Chef du Laboratoire de Biochimie

Votre profil : ingénieur ou Docteur-ingénieur en agro-alimentaire ou chimie, à 35-40 ans, vous avez une double expérience : la pratique des méthodes analytiques des PRODUITS ALIMENTAIRES **et la direction d'un laboratoire** de même type. Anglais souhaité.

Votre mission : • *élaborer et suivre les projets* de recherche, • assurer la fiabilité des analyses de contrôle/qualité, • *gérer votre laboratoire* en centre de profit,
• *animer une équipe de 10 ingénieurs* et techniciens,
• *liens hiérarchiques avec le directeur R&D.*

Merci d'écrire avec curriculum vitae + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous référence CTA/LM1, à

michel jouhannaud conseils
international search group
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE - BELGIQUE - AUTRICHE

Plastiques Techniques pour l'Automobile

D S M France

Filiale de DSM, 13ème groupe chimique mondial (25 000 personnes), CA en France : 1 Milliard F. Partenaires prépondérants de l'industrie automobile, nous développons des plastiques techniques de pointe pour des applications d'avenir. Nous recherchons un

Ingénieur Développement Marketing

Applications "sous le capot"

Votre rôle est de déceler chez nos clients les nouvelles applications de nos produits (ex. : stanyl) qui se substituent de plus en plus aux produits existants et de mener à terme leur processus de développement : chez les constructeurs automobiles, les équipementiers et les transformateurs, vous *dialoguez avec les directeurs techniques, les responsables de* projets, les ingénieurs R&D, sur un plan technique et commercial. *Evidemment, vous êtes en contact étroit avec notre laboratoire en* Hollande.

A 25/30 ans, ingénieur chimiste ou spécialiste des plastiques techniques ou des matériaux, vous avez déjà une expérience (2/3 ans) comparable.

L'anglais vraiment courant est impératif.

Merci d'adresser votre CV et lettre man. à notre Conseil : PSYNERGIE, 2 rue St-Thomas d'Aquin, 75007 PARIS, sous réf. 256DMO.

PSYNERGIE PARIS MARSEILLE MONTPELLIER

Un métier riche et varié

Cet organisme est reconnu comme le leader incontesté du contrôle et de l'Inspection Technique pour l'industrie et le tertiaire. Grâce à son haut niveau d'expertise, il affiche clairement son ambition : apporter formation professionnelle et conseil *multitechnique* par un solide partenariat avec les entreprises. Pour assurer ce développement, il recherche :

INGENIEUR D'AFFAIRES "SENIOR"

Lyon Réf. M 15/2210 R

Rattaché au Chef d'Agence, il anime une petite équipe d'ingénieurs Chargés d'Affaires et assure la responsabilité de projets importants mettant en *œuvre des techniques très diverses. Il intervient personnellement dans* son domaine de compétence technique. Il sera chargé de développer aussi les méthodes et les outils de conduite d'affaires.

Agé d'une quarantaine d'années, il sait faire preuve d'une forte implication personnelle comme en équipe. Méthodique, il a de l'initiative et un sens *prononcé du contact. C'est un coordinateur, un rassembleur.*

INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES

St Etienne Réf. M 18/2210 P ***Grenoble*** Réf. M 18/2210 Q

Rattachés au Chef d'Agence, ils sont les interlocuteurs principaux d'une clientèle diversifiée avec qui ils négocient des solutions techniques et commerciales, et conduisent des projets multidisciplinaires dans lesquels ils apportent leur spécificité.

Agés d'au moins 30/35 ans, ingénieurs spécialisés (Electricité, Mécanique, *Génie Chimique ou Climatique...), ils* ont une expérience significative de la coordination d'Affaires dans le Service ou l'ingénierie. Esprit d'équipe, sens relationnel, méthode et souplesse sont autant de qualités pour réussir et évoluer dans une Société reconnue pour sa compétence et son efficacité.

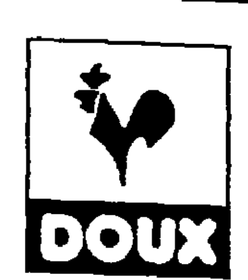
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence du poste choisi à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGO

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUS
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KING

SECTEURS DE POINTE



Nous sommes le 1er producteur et exportateur Européen (6400 salariés, 7 milliards de CA) de produits à base de viande de volailles (Poulets, Dindes, Canards) que nous commercialisons sous les formes les plus variées, en fonction de la demande des consommateurs. Nous sommes présents à la fois industriellement et commercialement dans toute l'Europe (47 établissements). Compte tenu de notre croissance, nous recherchons de jeunes cadres de formation supérieure (Ingénieurs de fabrication, Ingénieurs de Maintenance, Grande Ecole de Commerce et de Gestion, etc...) pour pourvoir les postes ci-dessous. Pour la plupart d'entre-eux, il nous est possible de proposer une affectation, soit en France, soit en Allemagne, soit en Espagne. Nous assurons, bien entendu, toute la formation et l'adaptation préliminaires requises, en tenant compte des compétences et des potentialités de chacun. La taille de Groupe Doux, le nombre et la variété de ses établissements comme de ses activités, sa présence industrielle et commerciale dans les pays de la CEE, son activité Export en dehors de la CEE, tout cela nous permet d'offrir aux jeunes cadres des possibilités multiples d'évolution professionnelle. Nous vous remercions de mentionner dans vos réponses les options qui sont les vôtres en ce qui concerne la localisation géographique qui aurait votre préférence, par exemple pour une 1ère affectation.



INGENIEURS DE FABRICATION

(Arts & Métiers, Ensi, Agro, Utc ou équivalent - Réf 92/15) (Débutants ou 1ère expérience).

Ces postes concernent des fonctions à exercer en usine, avec prise en charge des problèmes habituels que pose le management des Equipes travaillant en atelier sur le plan de la productivité, de la qualité, des prix de revient. *De tels postes sont basés dans l'Ouest de la France, en Allemagne, en Espagne. Ils concernent aussi bien nos usines appartenant à notre Division Nutrition Animale que* celles fabriquant nos produits finis, destinés à la consommation humaine.

RESPONSABLES MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS

(Ingénieurs ou DUT Electricité + Spécialisation - Réf 92/16)

Possédant une première expérience, si possible comme responsable de maintenance, vous avez une formation supérieure centrée sur l'électro-technique. Vous avez déjà vécu ou travaillé, soit en Allemagne, soit en Espagne. Rattaché à la Direction Technique du Groupe DOUX, vous prendrez progressivement en charge, en fonction de vos connaissances et de votre expérience, la coordination et l'encadrement des équipes de maintenance ainsi que l'étude et la réalisation de projets d'équipement pouvant aller jusqu'à la construction d'usines (études techniques, évaluation des coûts rédaction des cahiers des charges, suivi des montages et mises en service, etc).

Deux postes sont à pourvoir, en Espagne (au siège de Doux Iberica, à Saragosse) et en Allemagne (au siège du Guts-Gold GmbH, à Bad-Bentheim en Basse-Saxe), comportant de nombreux déplacements dans chacun des pays concernés.

Envoyer lettre + CV + photo en indiquant la référence choisie à l'adresse suivante : **Groupe DOUX** - Direction du Personnel - BP 22 - 29150 CHATEAULIN.







Filiale d'un groupe international Agro-alimentaire,** nous* développons notre savoir-faire dans le domaine spécifique de la ***Malterie.

Engagés dans un processus de certification, nous évoluons dans un contexte dynamique et innovant. Nous recherchons notre

Directeur technique

ENSIA - AGRO - AGRI

En étroite relation avec notre **Directeur Général,** votre responsabilité recouvre l'ensemble des activités : *Production, R&D, Contrôle Qualité, Entretien/Travaux Neufs.*

Force d'action et de proposition, votre capacité d'animateur contribue à l'amélioration des performances techniques et économiques de l'entreprise, dans le cadre d'une organisation rigoureuse, favorisant l'optimisation des résultats escomptés, au regard des équilibres de gestion.

Homme de dialogue, vous êtes attentif à la **promotion** et à *la* **qualité** *de nos produits,* dans le respect des exigences et des innovations souhaitées par nos clients.

De formation Ingénieur, complétée obligatoirement par une expérience en production, **à 35/40 ans,** vous êtes un opérationnel totalement impliqué sur le terrain, véritable force d'influence qui sait écouter, innover, convaincre et faire partager son enthousiasme.

Poste basé dans l'arrondissement de **LILLE,** offrant de réelles perspectives d'évolution à un *manager entreprenant, relationnel et pragmatique.*

Anglais impératif.



A. C. P. Adresser lettre manuscrite + photo + curriculum vitae sous la **référence 691/LM à JM CLOAREC - ACP** 1, rue Saint Marc - 29000 QUIMPER - Téléphone : 98.53.50.51

MEDIAPA — MEDIA-SYSTEM



UN AVENIR D'AVANCE

Le service "OFFRE SUR MESURE" a pour mission de proposer des solutions répondant aux besoins des grands clients de FRANCE TELECOM.

CONCEPTEURS (Réf. CN/M)
CHEFS DE PROJETS (Réf. PR/M)
INGENIEURS METHODES (Réf. MT/M)
RESEAUX D'ENTREPRISE

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent, de nationalité CEE, vous maîtrisez l'anglais et justifiez *d'une expérience réussie de 5 à 6 ans dans le domaine des télécoms d'entreprise : conception* architecture de réseaux, réseaux de PABX, réseaux locaux d'entreprise (LAN MAN, WAN) et réseaux haut débit, réseaux numériques (X25, NUMERIS, TELETEL), administration de réseaux, support méthodologique en gestion de projet/qualité, CAO réseaux et analyse des modèles économiques.

En relation avec les pôles de compétences internes de FRANCE TELECOM et avec ses partenaires, vous assurerez la conception, en effectuant la gestion, de projets de réseaux d'entreprise, planning, objectifs coût et qualité, cohésion des équipes, et en suivrez la réalisation.

Les postes à pourvoir sont basés à **Saint-Quentin-en-Yvelines (78),** avec des déplacements fréquents en clientèle.

L'importance de notre Groupe offre de réelles perspectives de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous la référence concernée, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle, à :





CHEFS DE PROJETS

INGÉNIERIE DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PUBLIQUES

Manager de nos projets, vous assisterez nos clients pour les études préalables, la définition des choix techniques et économiques et dirigerez nos opérations d'Ingénierie jusqu'au suivi de l'implantation des réseaux d'abonnés téléphoniques.

Diplômé d'une grande école (Télécom, INSA, ESTP...), vous avez, après une dizaine d'années d'expérience, une solide connaissance des problèmes posés par l'implantation des réseaux (Télécom, cablâge, génie civil, VRD...).

Pour ce poste nécessitant de nombreux déplacements à l'étranger, la maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol serait un plus.

Merci d'écrire sous réf. M1.9 à Mme C. BOUTEILLIER, SOFRECOM, 24 avenue du Petit Parc, 94307 VINCENNES CEDEX.

amp

BRGM, leader sur le marché français dans le domaine des sciences de la terre et de l'environnement

RECRUTE POUR :

■ *SON DEPARTEMENT INGENIERIE GEOTECHNIQUE A ORLEANS*

1 INGENIEUR GEOTECHNICIEN SENIOR
Vous avez une expérience de 10 à 15 ans en mécanique des sols pour l'animation d'un service opérationnel et le suivi technique et commercial de projets en France et à l'étranger.

■ *SES AGENCES REGIONALES SITUEES A LYON ET A MARSEILLE*

2 INGENIEURS GEOTECHNICIENS CONFIRMES
Votre compétence professionnelle de 5 à 10 ans vous permet d'assurer le montage, la coordination et la réalisation de projets dans le cadre de contrats commerciaux.

■ *SON DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT A ORLEANS*

4 INGENIEURS CHEFS DE PROJETS
Spécialisés dans l'un des domaines suivants :
- diagnostic de pollution - dépollution
- conception et dimensionnement d'opérations de dépollution (5 à 7 ans d'expérience)
- gestion des déchets (5 à 10 ans d'expérience)
- Audits environnementaux

1 INGENIEUR HYDROGEOLOGUE ENVIRONNEMENTALISTE
Vous assurerez le suivi, la coordination et la réalisation des études hydrogéologiques d'audits environnementaux dans le cadre de contrats commerciaux.

■ *SON DEPARTEMENT GEOPHYSIQUE A ORLEANS*

1 INGENIEUR PHYSICIEN EXPERIMENTE
Vos 3 ans d'expérience vous permettent d'accéder à la fonction de chef de projets de Recherche et Développement dans le domaine du radar géologique.

Tous ces postes nécessitent une formation école d'ingénieurs ou universitaire 3ème cycle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., prétentions) sous référence 92/77 au **BRGM**, Direction des Ressources Humaines, Service Emploi Mobilité, B.P. 6009, 45060 Orléans Cedex 02.



AXIAL

هكذا من الأصل

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Schlumberger Technologies

Cartes à mémoire et systèmes électroniques T.V./Vidéo grand public

INGÉNIEUR COMMERCIAL FRANCE - EUROPE

■ **SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES conçoit, fabrique et commercialise partout dans le monde des cartes à mémoire et des systèmes de paiement électronique, des équipements de test automatique, des instruments électroniques de mesure, des systèmes de CAO, FAO...**

La Division Cartes à Mémoire et Systèmes souhaite intégrer un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

3 - 5 ans d'expérience commerciale produits T.V. / Vidéo

pour assurer le développement en France et en Europe d'une nouvelle gamme d'équipements utilisateurs de cartes à mémoire et liés aux domaines de la télévision et de la vidéo grand public.

Votre expérience commerciale, acquise chez un important industriel du secteur T.V. / Vidéo, vous a permis de bien connaître ce marché. Vous savez identifier ses opérateurs. Vous connaissez leurs attentes et leurs procédures.

De nationalité française ou étrangère, vous êtes bilingue Français/Anglais et vous avez de bonnes qualités rédactionnelles dans ces deux langues (une autre langue européenne serait un plus). Vous êtes rigoureux et passionné, vous savez et vous aimez travailler en équipe.

Le poste que nous vous proposons recouvre d'importantes responsabilités de terrain et de stratégie. Ouvert sur tous les départements de l'entreprise, il vous ouvrira de réelles perspectives de carrière au sein de Schlumberger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence YL/M 992, au Service du Personnel

SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES
Cartes à Mémoire et Systèmes B.P. 620-12
50, avenue Jean Jaurès - 92542 Montrouge Cedex

3614 — En permanence, sur votre Minitel tous les postes *INGÉNIEURS ET CADRES* proposés par Schlumberger



JOKER, vous connaissez, comme 76 % des français
JOKER devance le marché : quand celui-ci progresse de 20 %,
JOKER progresse encore plus
JOKER est leader sur les marchés CHR et Alimentaire, avec une gamme qui fait référence.
Au-delà des chiffres, si vous alliez voir de plus près, en connaisseur, le Marketing JOKER... en qualité d'

Adjoint Directeur Marketing

Responsable de l'ensemble de la gamme, vous proposez et mettez en oeuvre une politique produits pointue, harmonisant vos actions aux décisions stratégiques de l'Entreprise.

Au quotidien : analyses du marché et de la concurrence, plans marketing, développements produits, promotion, packaging, communication, gestion des budgets.
Il s'agit d'une fonction complète, rattachée à la Direction Marketing, impliquant une formation supérieure Ecole de Commerce et 3 à 5 ans minimum d'expérience réussie de Chef de Produit Senior, acquise dans une entreprise importante du secteur Grande Consommation.
Créativité, rigueur, organisation, qualités relationnelles sont également vos atouts pour réussir dans cette fonction.

Poste basé au siège à Mâcon.

Notre Conseil ALGOE étudiera votre dossier en toute confidentialité. Merci d'écrire, sous référence 529 M, à Carole de Chilly, ALGOE Management, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

ALGOE MANAGEMENT

Responsable marketing Europe



Premier fabricant français et co-leader *Européen du MOBILIER HOSPITALIER*, Filiale d'un Groupe américain, notre croissance nous conduit à un renforcement de nos structures en créant cette fonction (650 Personnes - CA : 350 millions de F).

Vous dépendrez hiérarchiquement de la Direction Générale, en relation étroite avec la Direction Commerciale. Dans le contexte d'un environnement collégial et à partir d'une connaissance maîtrisée de notre marché et de son environnement, vous aurez à élaborer :

- L'évolution de nos gammes de produits existants et futurs en relation avec l'ensemble des utilisateurs et *de nos partenaires américains*,
- La conception des actions de communication et des outils d'aide à la vente,
- Les études diverses comparatives et tableaux de bord.

35/40 ans environ, diplômé Sup de Co, spécialité marketing ou équivalent, votre première expérience s'est déroulée en milieu industriel ou biens d'équipement.

D'esprit ouvert, vous êtes à la fois autonome et possédez de fortes aptitudes au travail en équipe. Vous pourrez pleinement vous exprimer à un poste de stratégie évolutif au sein d'une Entreprise performante.

Anglais professionnel impératif, allemand bienvenu.

Ce poste est basé en **BRETAGNE SUD**, proche du Golfe du Morbihan.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 6881/D, à notre Conseil C. LOUVRIER - CAPFOR - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX 01.

Informations Minitel 3615 code CAPFOR.

CAPFOR

ALSACE - AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - MIDI PYRÉNÉES - NORD PAS DE CALAIS - NORMANDIE - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PAYS DE LOIRE - RHONE ALPES

Servez-vous de votre expérience pour devenir



DIRECTEUR DE CLIENTELE

A 35 ans, *la communication, vous connaissez ! Stratégie, conception,* technique, plan média, hors média n'ont plus de secret pour vous ; des idées vous en avez, mais voilà aujourd' hui vous tournez en rond, vous vous posez des questions.

Pourquoi ne pas devenir Sherpa en rejoignant l'agence du même nom ? Filiale du groupe Média-System (Publicis), nous sommes à la communication institutionnelle ce que les Sherpas sont à la haute montagne ; nous accompagnons nos clients dans l'élaboration de leur image, nous bâtissons avec eux des systèmes de communication qui prennent en compte l'ensemble des modes d'expression de l'entreprise.

Nous recherchons un commercial confirmé capable de mener nos clients le plus haut possible, prêt à partager son savoir-faire avec le nôtre et surtout prêt à escalader des sommets avec nous.

Merci d'écrire à Jérôme Piérard, Sherpa, 6/8 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

R E T R O U V E Z C E S A N N ...

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Depuis près de 40 ans, nous intervenons dans le domaine du JOINT D'ETANCHEITE spécifique à forte technicité. Aujourd'hui dans un souci constant de compétence et d'innovation, notre obligation de qualité nous conduit à recruter un

Chargé d'Affaires Technico-Commercial

A l'écoute des besoins de la clientèle dont vous savez analyser les besoins, vos compétences techniques vous permettront d'offrir des solutions adapées spécifiques et rapides.

Votre candidature nous intéresse si, de formation BTS Génie Mécanique option Fluides ou Bureau d'Etudes, vous souhaitez valoriser votre expérience en développant par votre sens aigu des négociations, une clientèle que vous saurez conseiller et fidéliser.

Rigoureux, vous êtes passionné par la "Haute Technologie" et êtes à même de suivre les études réalisées par le B.E., mais aussi contrôler la qualité et la conformité des fabrications.

La connaissance des matériaux métallurgiques et des plastiques élaborés sera l'un des points forts de votre réussite parmi nous.

Disponibilité nécessaire pour déplacements en Métropole.

Pour nous rejoindre adressez votre candidature lettre, CV, photo s/réf. M/92.07.24. à notre Conseil

FERRETTI CONSEILS 108 place des Miroirs 91000 EVRY

ORC

Chef de zone export
Afrique de l'Ouest

diépal

1 000 personnes, 3 usines, 1,7 Md de F de CA, 100 000 tonnes de produits de haute qualité, des marques renommées : Cracottes, Blédina... leader sur leur marché.

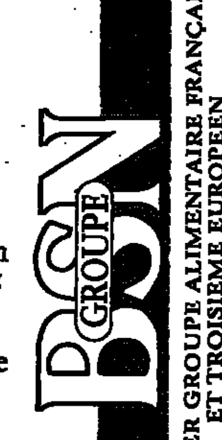
De formation supérieure commerciale, vous avez une première expérience réussie dans l'exportation de produits de grande consommation. Vous pratiquez avec aisance l'anglais.

Rattaché au Directeur de zone, vous organisez et contrôlez l'action de nos agents commerciaux et de nos distributeurs. Vous proposez les politiques marketing, commerciales et tarifaires et participez à leur mise en place. Excellent négociateur et extrêmement rigoureux dans votre approche commerciale, vous avez le sens de l'initiative et l'ambition d'un développeur pour fertiliser des zones à fort potentiel de croissance.

Basé près de Lyon, vous vous déplacerez 50 % de votre temps.

Dans un contexte de fort développement à l'international, les perspectives d'évolution dans l'entreprise et dans le groupe sont très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 143M2, à Hervé et Millet Conseil, 56 rue de Passy, 75016 Paris.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN



PME en pleine expansion, LEADER sur son marché, recherche dans le cadre de son développement

INGÉNIEURS COMMERCIAUX H/F

A 30/35 ans, diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous possédez une expérience commerciale réussie dans la vente de service aux entreprises ou aux particuliers (exemple : Bureautique) • Vous êtes rompu aux techniques de financement • Homme ou Femme de terrain et de challenge, vous serez responsable de la vente d'équipements médicaux avec des produits exclusifs • Ce poste est basé à PARIS et nécessite des déplacements fréquents sur le territoire national. (Réf.IC01)

COMMERCIAUX JUNIORS H/F

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'un ou 2 ans d'expérience minimum réussie dans la vente • Votre dynamisme vous permettra d'évoluer vers un poste à responsabilités. (Réf. CJ01)

Envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence du poste choisi à **EUROPE BIO-MÉDICAL FRANCE** - 52, Quai des Carrières - 94220 Charenton-le-Pont.

I eur Commercial

Face à notre développement, nous renforçons nos équipes.

T O U L O N

Vous contribuerez à l'élaboration de la stratégie commerciale et la mettrez en œuvre pour les affaires de votre responsabilité (prospection, négociation, vente et suivi d'affaires).
Vous assisterez également le directeur commercial dans ses fonctions marketing.
Ingénieur mécanicien, vous possédez une expérience de 5 années environ comme ingénieur d'affaires dans un secteur d'activités identique ou voisin.
Bien sûr vous maîtrisez l'anglais et connaissez si possible une deuxième langue (allemand, italien ou espagnol).
Des déplacements fréquents (30 à 50 % du temps) en France et en Europe sont à prévoir.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 36207, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Nous sommes le leader mondial de l'électrotechnique (215 000 personnes, 150 milliards de CA). Notre filiale ABB robotique, dont la Division Packaging basée à Troyes, se développe aujourd'hui sur le marché porteur des lignes d'emballage de grande série pour l'industrie agro-alimentaire, crée 2 postes d'

Ingénieurs Commerciaux de haut niveau

Après une période de formation spécifique à nos produits et méthodes de travail, vous prenez en charge le développement et la gestion de votre portefeuille de clients (essentiellement des sociétés d'envergures nationale et multinationale).
Vous assurez également l'interface entre nos services techniques (projet et réalisation) et nos clients.
Votre potentiel de négociateur doit s'exprimer auprès de décideurs dans le cadre d'opérations de grande envergure (mise en place de chaînes de production, ...).
A 35 ans environ, de formation supérieure et de sensibilité technique, vous bénéficiez d'une solide expérience de la vente de biens d'équipement à l'industrie. Une bonne connaissance du milieu agro-alimentaire sera fortement appréciée. Votre anglais est opérationnel. Votre disponibilité vous permet d'intervenir indifféremment chez vos clients sur le territoire national et sur notre site de Troyes.
Notre environnement technique et humain de haute qualité vous offrira, à terme, les perspectives d'évolution d'un Groupe d'envergure mondiale.

Les entretiens auront lieu à Paris les 22 et 24.09.92.
Merci d'adresser vos candidatures, sous réf. 849LM, à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui les transmettra à notre conseil.



L'ENERGIE DE LA REUSSITE

Réseaux et Télécommunications

Eurotech Filiale française du groupe américain General DataComm (1 800 personnes, 200 millions de $ de CA), notre société commercialise auprès de grandes entreprises et d'administrations une gamme complète de systèmes avancés de transmission : multiplexeurs voix et données, ponts/routeurs (LAN), adaptateurs et commutateurs X25, matrices et concentrateurs (Hubs). Nous recherchons :

2 INGENIEURS COMMERCIAUX
280 - 330 KF +

Sur les segments de marché qui vous sont attribués, vous prospectez et développez une clientèle de grands comptes en réussisant une vente technique reposant sur des solutions élaborées.

De formation ingénieur, vous disposez de 2 à 3 ans d'expérience de vente dans le domaine des télécommunications.

Vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans une structure conviviale, active dans sa communication et son marketing, afin d'y valoriser votre profil de développeur d'affaires enthousiaste, créatif et compétent techniquement.

Réf. LM75/4724A

1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
250 - 280 KF

Vous apportez votre expertise à nos Ingénieurs Commerciaux et construisez avec eux la partie technique de leurs offres. Vous veillez au bon déroulement des projets, participez à la formation de nos clients et coordonnez l'action de nos partenaires français et étrangers.

De formation Ingénieur, vous avez plusieurs années d'expérience de la fonction, dans le domaine des réseaux locaux et des télécommunications.

Dynamique, organisé, efficace dans votre action et votre communication, vous souhaitez rejoindre un groupe développant et commercialisant des produits de haut niveau.

Réf. LM75/4724C

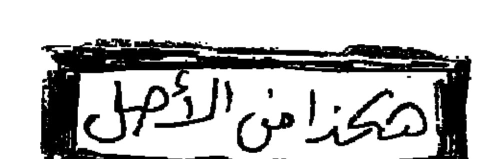
Ces postes sont basés au siège de notre société, situé en très proche banlieue nord de Paris.
Le développement de nos projets internationaux, les contacts avec nos partenaires étrangers et avec les équipes techniques de notre groupe nécessitent pour ces postes un bon niveau d'anglais.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

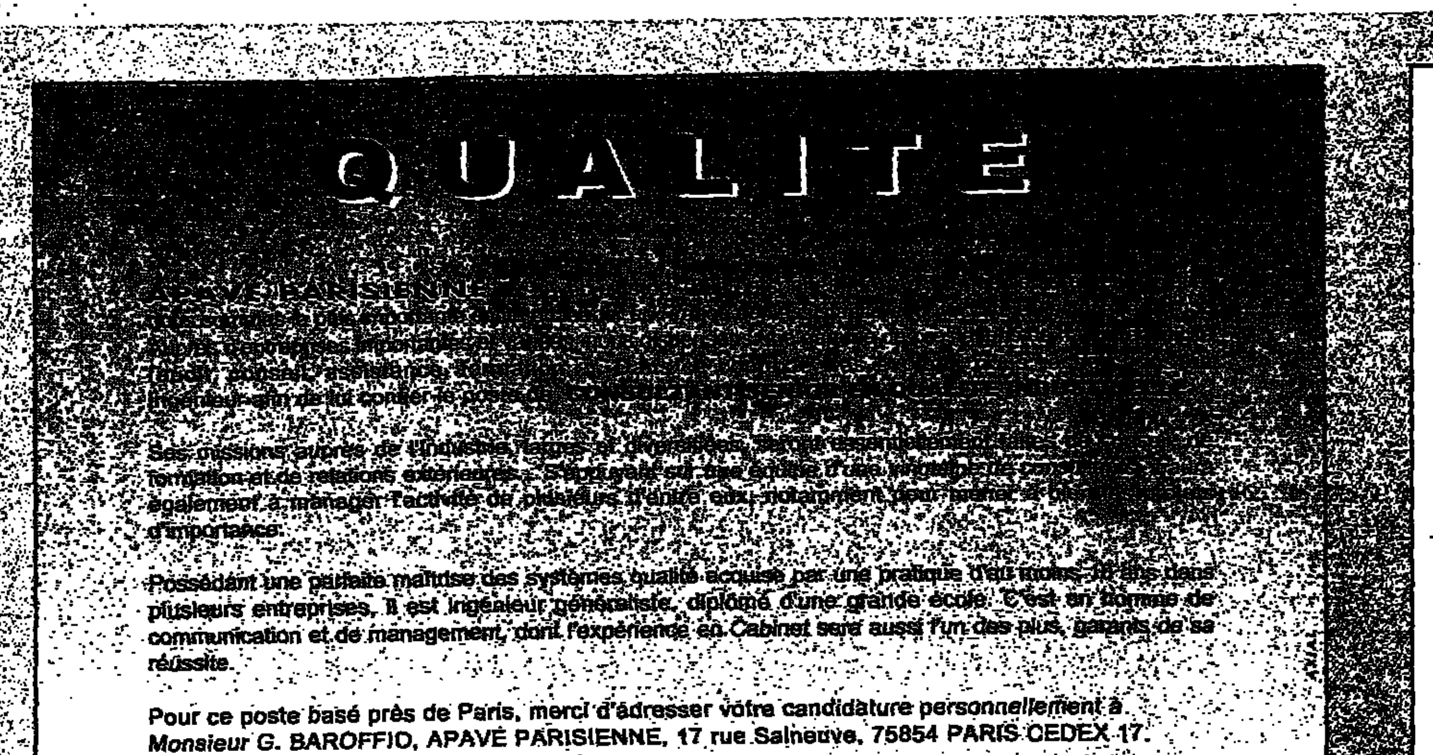
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

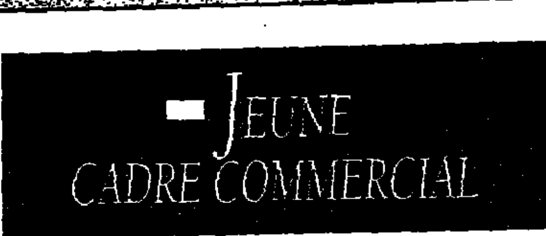
R E T R O U V E Z L E S A N N O N C E S



هكذا من الأصل

LE MONDE DES COMMERCIAUX





elf antargaz recherche pour sa Direction Commerciale, un jeune cadre.

Vous aurez en charge le suivi et le développement de nos relations commerciales avec les CLIENTS NATIONAUX (Centrales d'Achat, Administrations,...) ainsi que les prescripteurs et constructeurs de matériel.

Vous coordonnerez et animerez l'ensemble de ces actions au travers de nos Directions Régionales.

Diplômé ESC, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une première expérience de terrain au cours de laquelle vous avez démontré vos qualités de négociateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à ELF ANTARGAZ - DRS - Tour Elf - 92078 PARIS LA DEFENSE CEDEX 45 ■

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

Organisation et Publicité

SECTEURS DE POINTE



L'Homme pense à la performance
Kléber pense à l'Homme

Pour concevoir et produire des pneumatiques, il nous faut répondre aux défis d'une qualité sans cesse améliorée, dans un environnement technologique toujours plus exigeant ! Et c'est d'abord sur les hommes que nous nous appuyons. Que ce soit dans nos centres techniques et d'essais ou dans nos unités de production, toujours au sein de structures légères, nous leur donnons tous les moyens de leur créativité.

Vous êtes intéressé par une activité de conception et de développement, vous êtes de formation **X, Centrale, Mines, Ponts et *Chaussées, ENSTA, P.C.***, *vous avez une première expérience* professionnelle, alors peut-être serez-vous tenté de venir nous rejoindre. *notre réussite de demain passe aussi par la vôtre...*

PNEUMATIQUES KLEBER - D.R.H.E. - 14, rue du Mouzon 54520 LAXOU.



Organisation et Publicité



REJOIGNEZ LE FUTUR À POITIERS!

AE FRANCE - Société en forte expansion au sein du groupe T & N (40 000 salariés dans le monde, 3 000 en France), nous concevons et nous fabriquons des pièces de précision pour moteurs à combustion interne.

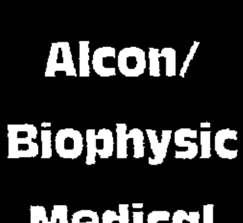
Jeune Ingénieur Informatique Technique

Nous créons ce poste près de Poitiers et souhaitons vous confier la gestion et la coordination de l'ensemble de nos moyens de CFAO et de calcul scientifique.
En relation avec nos équipes techniques (bureau d'études, méthodes), vous prendrez en charge les nouveaux projets ainsi que la mise en place des logiciels correspondants.
Chargé de la supervision de notre parc et de son exploitation, vous veillerez à l'évolution de nos architectures grâce aux relations que vous saurez entretenir avec nos partenaires et fournisseurs. *Votre sens du service, associé à une solide rigueur technique, vous* permettront de faire évoluer ce poste à la mesure de vos capacités.

Doté d'une formation supérieure (BAC + 4 minimum) Ecole d'Ingénieurs ou Université, vous possédez une première expérience système dans un contexte UNIX/Réseau. La connaissance de VAX-VMS et des langages FORTRAN et/ou C sera un plus.

Merci d'adresser votre dossier, sous référence RSA 09, à
Reine-Marie HALBOUT - CAP SESA SELECTION
207, rue de Bercy - 75012 PARIS.

CAP SESA SELECTION



Fabricant de lasers et ultrasons pour l'ophtalmologie recherche un

Ingénieur Informatique

Responsable du Service Electronique R & D

Vous assurez avec deux électroniciens la conception, le développement et la réalisation d'ensembles ou de sous-ensembles électroniques.

Vous possédez une expérience professionnelle de 5 ans environ et connaissez : Langage C, Assembleur 68000, Turbo C++, Circuit logique programmable "Altera" (EPLD, MAX).

La connaissance et la réalisation Hardware seront appréciées. L'anglais lu et parlé est indispensable.

Disponibilité immédiate.

Ce poste basé à **CLERMONT-FERRAND** pour une durée minimale d'un an et demi offre une possibilité de mutation aux USA au cours du dernier trimestre 1993.

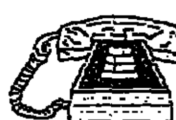
Merci de bien vouloir envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Aline GAUTHIER Laboratoires ALCON - BP 64 - Saint Jean - 63015 Clermont-Ferrand Cedex.

Alcon

Organisation et Publicité



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74